



Annexes

Annexe 1 : Analyse PESTEL	<i>(1 page)</i>
Annexe 2 : Analyse SWOT	<i>(2 pp.)</i>
Annexe 3 : Inventaire des actions de remédiations bien-être entamées ces dernières années	<i>(2 pp.)</i>
Annexe 4 : Fiches descriptives des objectifs stratégiques transversaux	<i>(8 pp.)</i>
Annexe 5 : Fiches descriptives des objectifs stratégiques métiers	<i>(45 pp.)</i>
Annexe 6 : ISSeP, le SPW et les OIP – Tableau des synergies	<i>(1 p.)</i>
Annexe 7: Glossaire des abréviations	<i>(3 pp.)</i>
Annexe 8 : Note explicative du tableau de synthèse du Contrat d'administration ISSeP	<i>(1 p.)</i>
Annexe 9 : Objectifs stratégiques et opérationnels transversaux, objectifs stratégiques et opérationnels métiers, projets.	<i>(8 pp.)</i>
Annexe 10 : Fiches projets et fiches ressources	<i>(91 pp.)</i>
Annexe 11 : Indicateurs	<i>(3 pp.)</i>

Annexe 1 : Analyse PESTEL

	FACTEURS D'INFLUENCE IDENTIFIES	IMPORTANCE	CONTRAINTE	OPPORTUNITÉ	MENACE	CONSEQUENCE	DELAIS
POLITIQUE	Les politiques scientifiques et environnementales ne sont pas stables sur le long terme		x		x		4-5 ans
	Partage du contrôle et des thèmes traités par l'ISSeP entre plusieurs institutions	x	x		x	Désintérêt, arrêt de certaines activités	
	Conférence sur le climat / Kyoto		x	x		Augmentation de travail pour l'ISSeP	3-6 mois
	Transfert des compétences Fédéral --> Régional	x	x	x	x	Opportunité de développement de nouvelles activités Menace de réduction de budget si transfert insuffisant	1 an
ECONOMIQUE	Assujettissement à la TVA		x		x	Augmentation du prix de nos services	1 an
	Priorité à l'économie vs. environnement (politique d'austérité)	x	x		x	Diminution des moyens (réduction budgets...)	
	Crise Economique	x	x		x	Diminution des moyens (réduction budgets...)	
	Taux de change (\$)		x		x	Menace / incertitude sur les coûts des équipements/ matières	continu
	Augmentation du coût des matières premières / énergie		x		x	Menace / incertitude sur les coûts	continu
	Avènement de l'économie circulaire Tendance / Nécessité de gestion durable de l'environnement	x	x	x		Potentiellement plus d'activités pour l'ISSeP (mais aussi nouvelles activités)	
	Marché concurrentiel alors que les outils de gestion sont ceux de la fonction publique et des marchés publics	x	x		x		continu
	Coût des prestations	x	x		x	Risque de concurrence accrue sur les activités de l'ISSeP Perte de certaines activités Concurrence avec certains pays	continu
SOCIAL	Absence de paix sociale	x			x		continu
	Vieillesse des agents et absence de plan de gestion en adéquation avec cette situation	x	x		x	Disparition de compétences	5 ans
	Aversion généralisée pour le risque / sécurisation exacerbée Tendance sociétale en gestion des risques	x		x		Augmentation de la légitimité de l'ISSeP Attentes plus importantes de nos services (Rôle, Activités)	
	Mauvaise perception du Service public	x			x		continu

	FACTEURS D'INFLUENCE IDENTIFIES	IMPORTANCE	CONTRAINTE	OPPORTUNITÉ	MENACE	CONSEQUENCE	DELAIS
TECHNOLOGIQUE	Evolution rapide de la technologie / nouvelles technologies pas de gestion globale de la veille technologique, parc vieillissant			x	x	Opportunité : mise au point de nouvelles mesures (exclusives) Risque : capacité à s'équiper (« prendre le train à temps »)	2-5 ans
	Amélioration des techniques de production	x		x	x	Opportunité : nouveaux métiers Menace : Diminution des mesures car environnement de travail moins risqué	
	Limites technologiques vs. exigences réglementaires	x		x	x	Opportunité : car référence pour se prononcer sur les questions/ normes Menace : quid si pas capable de répondre à ces exigences	
	TIC / BIG Data			x	x	Capacité à s'inscrire / réactivité et moyens nécessaires	
	Catastrophes, accidents, pollutions		x	x		Augmentation activités et raison d'être de l'ISSeP	
	Eparpillement des acteurs, répartition des compétences en matière environnementale (UE, Belgique, Région)	x	x		x		continu
	Changements climatiques Démultiplication des substances dans l'environnement		x	x		Nouvelles activités ou redéfinition des activités/ normes de mesures	2 à 3 ans
LEGAL	Tax shift (entre autres diminution Précompte professionnel)		x	x		Dégagement de moyens supplémentaires	2017
	Code de la Fonction publique		x		x	Rigidité des procédures internes	
	Directives-Cadre Européennes (eau, déchets, sol, marché public...)	x	x	x		Nouvelles activités	

Annexe 2 : Analyse SWOT

FORCES	FAIBLESSES
<p>Pluridisciplinarité <--> Chaîne de valeur («A» à «Z») Référence dans certains domaines (fonctionnelle et statut) / activité de niche Disponibilité / Accessibilité / Flexibilité et souplesse (de l'ISSeP) Diversité fonctionnelle --> motivation Niveau d'expertise Qualité du travail fourni Indépendance/ transparence/ impartialité Exclusivité de certaines activités Compétences / expérience du personnel Equipements performants Accréditation Partenaire privilégié Métrologie Mise à jour des compétences techniques Présence d'experts ISSeP dans des GT internationaux Certification qualité sur les métiers</p>	<p>Lourdeur administrative interne (csc, personnel, ...) Cloisonnement interne Pyramide des âges Spécification métiers Taille critique / délais Taille critique / compétence concentrée sur peu de personnes / perte de compétences Subvention annuelle Cadre organique désuet Bâtiments et infrastructure vieillissants Non renouvellement de l'équipement Dépendance du SPW Différences salariale entre agents Mauvaise visibilité externe / communication Frais généraux élevés Victimisation Décisions difficiles à prendre Non-application des décisions Manque de management / inadapté / pas formé Absence de gestion de la performance Compétition interne entre les 3 labos Pas de gestion des priorités Pas de contrôle interne Pas de back up du personnel systématique Pas de process définis pour les services généraux Pas de système de gouvernance</p>
OPPORTUNITÉS	MENACES
<p>Développer l'aspect santé Législation européenne Transferts de compétences RÔle de conseil Wallonie (législatif) Euregio Aide & écoute des citoyens Energie verte R&D : se mettre à la pointe s/ thèmes porteurs Travail / positionnement sur des thèmes « médiatiques » Elargissement des domaines de compétences Statut in-house, Moerman Labo : ISO17043 Localisation double Dotation Synergies avec partenaires Présence à l'international Télé-détection - imagerie spatiale Risques (modélisation, prospective...) Réseautage (SPW/pôles) Valorisation des données Devenir leader d'un pôle technologique Progression de l'économie circulaire</p>	<p>Image Concurrence (AWAC) Ouverture de nouveaux marchés / émergence de nouvelles sociétés- concurrents Perte de compétences Double localisation Investissement & financement Miniaturisation / accessibilité à tous des technologies Dépendance administrative (statut) Manque d'investissement Secteur privé (et gros groupes) Non orientation client Pas d'interdépendance dans les ressources Absence de politique du bien-être Peu de fiabilité : perte de crédibilité clients, fournisseurs</p>

Annexe 3 : Inventaire des actions de remédiation bien-être entamées ces dernières années

Face à cet état des lieux peu engageant en matière de bien-être, l'ISSeP poursuit de longue date une politique dynamique de mise en œuvre d'actions pertinentes et d'investissements ciblés permettant d'améliorer progressivement les conditions de travail de son personnel. En voici quelques-unes parmi les plus importantes :

- a) La rénovation complète de l'installation électrique du bâtiment « Laboratoire » du site de Liège est en voie d'achèvement.
- b) L'installation d'un système de régulation précise de la ventilation du bâtiment « Laboratoire » du site de Liège a permis d'optimiser le fonctionnement de nombreuses hottes et d'améliorer la qualité de l'air dans l'ambiance de travail.
- c) L'installation d'un système de pulsion d'air frais dans les laboratoires du site de Colfontaine a permis d'améliorer considérablement le bien-être des agents concernés.
- d) La mise en service d'une installation performante d'épuration des différents effluents gazeux du « Laboratoire des risques accidentels » a permis d'améliorer la qualité de l'air dans l'ensemble des locaux.
- e) Depuis 2015, l'ISSeP a entrepris la mise en œuvre d'un plan de mise en conformité incendie des bâtiments de son site de Liège. La mise en œuvre de ce plan, exigé par le Service Régional d'Incendie, devrait être poursuivie dans les quatre prochaines années. Il comporte d'importants investissements de mise en conformité de tous les bâtiments, mais également des mesures organisationnelles qui impliquent la collaboration de nombreux agents, ainsi que des modifications de la disposition spatiale des équipements de travail.
- f) En ce qui concerne la gestion des risques psychosociaux, l'ISSeP a confié à deux reprises, en 2013 puis en 2014, à son service externe de prévention, le SPMT, la réalisation d'enquêtes détaillées permettant de mettre en évidence les différents problèmes psychosociaux de l'ensemble du personnel. Durant la même période, le service interne de prévention a réalisé des analyses de risques participatives de type « Déparis » dans tous les services des deux sites.

L'ensemble de ces travaux permet d'établir un état des lieux précis du bien-être psychosocial des agents.

Le propos n'est pas ici de constituer la liste exhaustive de l'ensemble des actions de bien-être au travail menées à l'ISSEP depuis de longue date. Il semble plus judicieux de signaler que le bien-être au travail se concrétise au jour le jour au travers des actions suivantes :

- identification, évaluation et élimination des risques ou mise en place de mesures de prévention adaptées ;
- mise en conformité progressive des équipements de travail, des installations et des bâtiments ;
- prise en compte immédiate de tous les incidents et élaboration de mesures correctives ;
- mise à jour régulière des modes opératoires et des procédures relatives à la sécurité ;
- sensibilisation et formation régulière des nouveaux engagés et de l'ensemble des agents en matière de bien-être au travail ;
- suivi strict des procédures d'information et de coordination avec les entreprises sous-traitantes.

Annexe 4 : Fiches descriptives des objectifs Stratégiques et Transversaux

Fiche-type

Fiche descriptive Objectifs Stratégiques et Transversaux	
Identification de l'objectif stratégique	
Intitulé	
Code	
Propriétaire	
Pilote (si transversal)	
Contributeur(s)	
Echéance théorique	
Description de l'objectif stratégique	
Contexte/Objectifs/Besoins	Quelle est la situation actuelle ? Quelle est l'ambition au terme du contrat ? Quelles sont les raisons qui poussent à agir ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ?
Valeur Ajoutée	Qu'apporte la finalité de l'objectif aux clients ? A l'organisation (ISSeP) ? Quels sont les gains d'efficience ? Sont-ils chiffrables ?
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit de l'objectif (limites, événements préalables) ?
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs à l'objectif qui doivent être considérés ? Quelles limites à vos engagements ?
Liens ou interdépendances avec d'autres objectifs stratégiques, parties prenantes	Quels objectifs doivent être réalisés au préalable ? Quels objectifs sont dépendants du résultat de ce projet ? Quels sont les éléments internes ou externes dont dépend cet objectif ?
Indicateur(s) de résultats	Comment cet objectif stratégique va-t-il être évalué ? Question évaluative, Indicateur Macro ou combinaison des résultats sur les objectifs opérationnels ? Quelle est la valeur cible des indicateurs ?

Fiche descriptive Objectifs Stratégiques et Transversaux					
Intitulé	Mettre en place les conditions pour un climat social positif et un cadre de travail épanouissant pour le personnel ISSeP				
Code	OST1				
Propriétaire	Directrice générale				
Pilote (si transversal)	Responsable GRH				
Contributeur(s)	Externe : Mensura, Interne : SIPP, GRH				
Echéance théorique	2016 Plan bien-être Charte des valeurs	2017 Cadre organique	2018	2019	2020 Tous les objectifs
Contexte/Objectifs/Besoins					
<p>Le cadre organique est obsolète et la ligne hiérarchique n'est pas claire. Cela contribue largement à un climat psychosocial dégradé. La définition d'un cadre organique et du plan de personnel qui en découle doit permettre de poser les questions essentielles qu'est la définition des besoins en RH des différents pôles tant en nombre qu'en qualifications. L'objectif, est concomitamment à la négociation d'un regroupement des subventions, d'élaborer un cadre organique en phase avec les objectifs contenus dans le contrat d'administration.</p> <p>Par ailleurs, l'analyse SWOT et le rapport d'audit psychosocial pointent les conditions de vie au travail à l'ISSeP comme particulièrement pénalisantes. Etablir un cadre organique ne suffira pas à rendre la confiance des agents en l'Institution. Il importe également de travailler sur les rôles et responsabilités de chacun, objet de l'OST4 et d'établir un plan de communication interne visant à fluidifier les canaux d'info ascendants et descendants. Ce plan de communication s'inscrira dans un cadre plus large d'un plan bien-être qui sera établi pour la première fois à l'ISSeP avec l'aide du Service de prévention extérieur.</p> <p>En outre, une charte des valeurs porteuse d'une éthique professionnelle sera élaborée et déployée au sein des services afin d'aligner le but des agents avec celui de l'ISSeP.</p>					
Valeur Ajoutée					
<p>Des agents en adéquation avec leur mission. Des outils modernes pour piloter la GRH de l'institut. Conformité à l'obligation légale d'établir un plan bien-être. Un plan de communication interne. Une information rapide sur le terrain.</p>					
Limites à l'engagement					

Cadre organique : nécessité d'une volonté politique et des moyens budgétaires pour les fonctions d'encadrement.

Plan bien-être : adhésion des syndicats à la démarche.

Plan de communication interne : nécessité d'avoir réalisé préalablement l'objectif OST4, et en particulier le 4.4.

Liens ou interdépendances avec d'autres objectifs stratégiques, parties prenantes

OST4

Fiche descriptive Objectifs Stratégiques et Transversaux					
Intitulé	Assurer la pérennité de l'institution dans ses missions et sa valeur ajoutée comme Institut Scientifique de service Public				
Code	OST2				
Propriétaire	Directrice générale				
Pilote (si transversal)	Service finances et responsable direction métrologie				
Contributeur(s)	CORDI				
Echéance théorique	2016	2017 Dotation	2018	2019	2020 Les autres objectifs
Contexte/Objectifs/Besoins					
<p>Malgré sa suppression en 2005, l'ISSeP a besoin d'un regroupement de ses subventions pour coller à la réalité budgétaire et aux contraintes: la dépendance à un seul mandant, d'une part et le code de la fonction publique, d'autre part. Il est, en effet, impossible de piloter l'ISSeP sans une vue pérenne sur sa situation financière au-delà de l'annualité budgétaire. Etablir un regroupement des subventions est la réponse à un risque établi dans le SWOT et égrené au fil de plusieurs rapports d'audit. Ce qui nous pousse à faire cette demande, c'est la volonté du Gouvernement de pérenniser l'institution et de développer sa valeur ajoutée comme institut scientifique. Toutefois, le regroupement des subventions n'est pas le but ultime : stabiliser celle-ci nous permettra de dégager des ressources pour raffermir notre position. Nous réaliserons également un travail en interne pour améliorer notre équilibre budgétaire: organiser des collaborations transversales pour maîtriser les coûts, d'une part et mettre en place une gestion de la performance, d'autre part.</p> <p>Après cette phase de stabilisation, nous ambitionnons d'entamer une phase de développement visant à garantir notre santé retrouvée en mettant au point de nouveaux paramètres en métrologie, en nous faisant reconnaître comme organisme de référence en matière d'évaluation des risques sanitaires et technologiques ainsi que par le développement de programmes de recherches.</p>					
Valeur Ajoutée					
<p>Regroupement des subventions : moyens de fonctionner et de produire des données fiables. Meilleure visibilité sur le marché. Evaluer la performance des missions et instaurer le changement. Développer l'expertise.</p>					

Contraintes

Le contexte budgétaire wallon.

Le temps nécessaire pour mettre en place une culture budgétaire et gérer la performance pour tous les responsables de services. L'objectif n'inclut pas de mettre en place un système d'alerte, ni le calcul du prix de revient des prestations.

L'évolution des flux du marché.

Les délais pour mettre en œuvre les investissements équipements et les programmes recherche, (RH, délai de mise en place des partenariats des collaborations externes).

Liens ou interdépendances avec d'autres objectifs stratégiques, parties prenantes

OST3, OST4 ainsi que tous les objectifs métiers.

Fiche descriptive Objectifs Stratégiques et Transversaux	
Intitulé	Développer des collaborations et des partenariats au niveau belge, européen et international
Code	OST3
Propriétaire	Direction programme recherche et les directions métiers
Pilote (si transversal)	
Contributeur(s)	Externe : cf. schéma parties prenantes Interne : CORDI
Echéance théorique	2020
Contexte/Objectifs/Besoins	
<p>Le contexte est décrit dans le chapitre consacré à l'orientation « client » et l'ambition contenue dans le chapitre « modalités de collaboration internes et externes ». Le présent objectif est incontournable dans la réussite des objectifs du contrat d'administration tant sur le plan interne qu'externe ; tant sur le plan de l'ambition que des missions intrinsèques de l'ISSeP.</p> <p>Dans un premier temps, on évaluera les partenariats actuels pour identifier les modalités de collaboration Win-Win dans le cadre de nos missions récurrentes. Cela permettra d'identifier les objectifs communs et les équipes partagées à mettre en place au bénéfice d'une plus grande maîtrise dans les coûts et les synergies.</p> <p>Au-delà des modalités de travail avec nos partenaires, il est crucial de nous inscrire encore davantage dans les réseaux belges et internationaux de recherche. Sur base de l'OST2 et des attentes de nos mandants, on définira les secteurs intéressants à prospecter. Puis, on amplifiera les programmes de recherches et la quête de reconnaissance <i>internationale</i>.</p>	
Valeur Ajoutée	
<p>Synergies entre opérateurs publics. Maîtrise des coûts. Visibilité accrue.</p>	
Contraintes	
Vitesse d'adhésion aux principes de collaboration	
Liens ou interdépendances avec d'autres objectifs stratégiques, parties prenantes	
OST2, OST4 et chapitre « modalités de collaboration ».	

Fiche descriptive Objectifs Stratégiques et Transversaux	
Intitulé	Mettre en place et piloter une gouvernance au sein de l'ISSEP en adéquation avec les enjeux de l'organisation
Code	OST4
Propriétaire	CORDI
Pilote (si transversal)	Directrice générale
Contributeur(s)	CORDI
Echéance théorique	2020
Description de l'objectif stratégique	
Contexte/Objectifs/Besoins	
<p>Contexte cf rapport d'audit.</p> <p>Clarifier les attentes vis-à-vis des différentes fonctions et organes de gestion en termes de valeur ajoutée, de responsabilité et de contribution à la réussite. (et puis les partager). Définir les modes de fonctionnement du CORDI (communication, niveau de compétence, mesure de la performance).</p> <p>Clarifier la Gouvernance en termes d'éthique pour les clients sur base de la charte des valeurs.</p> <p>S'assurer que chacun des agents a une conscience des objectifs par rapport à son service et décloisonner les services.</p>	
Valeur Ajoutée	
<p>Une institution et ses agents adhérant à un même projet partagé.</p> <p>Donner du sens au travail de chacun.</p> <p>Donner une feuille de route commune à tous les services.</p>	
Contraintes	
<p>Vitesse d'adhésion des agents au projet.</p> <p>Faiblesse des moyens d'actions par rapport aux agents qui ne jouent pas le jeu.</p> <p>Capacité d'absorption de l'ensemble des projets par les agents.</p>	
Liens ou interdépendances avec d'autres objectifs stratégiques, parties prenantes	

Fiche descriptive Objectifs Stratégiques et Transversaux	
Intitulé	Accompagner la révolution numérique wallonne 4.0
Code	OST5
Propriétaire	Cellule qualité de l'air
Pilote (si transversal)	Cellule qualité de l'air
Contributeur(s)	Interne : service informatique
Echéance théorique	2019
Description de l'objectif stratégique	
<p>L'ISSeP est en phase avec la chaîne de valeurs du plan numérique wallon.</p> <p>En effet, l'objectif stratégique du 3ème thème est la digitalisation et l'ouverture des administrations. Or, le canal numérique est précisément le mode de fonctionnement usuel de l'ISSeP au travers par exemple de logiciels spécifiques dont les protocoles rencontrent les standards internationaux ou au travers de la production des données en temps réels au sein du réseau télémétrique de mesure de la qualité de l'air ambiant.</p> <p>L'Institut veut contribuer aux objectifs 3 et 4 du plan numérique en développant des applications et modèles pour les clients pour suivre en temps réel la qualité de l'eau, l'air, les déchets contribuant à la volonté de mise à disposition gratuite des données publiques dans un format leur conférant une réelle valeur ajoutée (série temporelle, interpolation, modélisation), en mettant à disposition des données environnementales au travers d'un formulaire web à destination du citoyen et en croisant et valorisant des données environnementales (qualité de l'air ambiant, température, humidité) via des capteurs mobiles citoyens dans le cadre des smartcities.</p>	
Valeur Ajoutée	
<p>Contribuer au plan numérique wallon.</p> <p>Développer de nouveaux services aux administrations et au citoyen.</p> <p>Gain d'efficacité en accélérant les interactions au sein de nos activités.</p>	
Périmètre	
<p>Dans un premier temps, limité à la cellule de la qualité de l'air puis progressivement étendu aux autres missions.</p>	
Contraintes	
<p>L'ISSeP est capable de développer ces 3 projets en 3 ans pour autant que la mission et les moyens afférents lui soient alloués. Cela nécessite un projet partagé avec l'AwAC.</p>	
Liens ou interdépendances avec d'autres objectifs stratégiques, parties prenantes	

Annexe 5 : Fiches Objectifs stratégiques et opérationnels métiers

- Air
- Eau
- Sol et sous-sol
- Sédiments
- Déchets
- Risques technologiques et accidentels
- Risques chroniques et sanitaires
- Laboratoires

- Fiche thématique transversale

- Services généraux

- Recherche

Fiche-type

Fiche descriptive Objectif stratégique métier	
Identification de l'objectif stratégique	
Intitulé	
Code	
Propriétaire	
Pilote (si transversal)	
Contributeur(s)	
Echéance théorique	
Description de l'objectif stratégique	
Contexte/Objectifs/Besoins	Quelle est la situation actuelle ? Quelle est l'ambition au terme du contrat ? Quelles sont les raisons qui poussent à agir ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ?
Valeur Ajoutée	Qu'apporte la finalité de l'objectif aux clients ? A l'organisation (ISSeP) ? Quels sont les gains d'efficience? Sont-ils chiffrables ?
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit de l'objectif (limites, événements préalables) ?
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs à l'objectif qui doivent être considérés ? Quelles limites à vos engagements ?
Liens ou interdépendances avec d'autres objectifs stratégiques, parties prenantes	Quels objectifs doivent être réalisés au préalable ? Quels objectifs sont dépendants du résultat de ce projet ? Quels sont les éléments internes ou externes dont dépend cet objectif ?
Indicateur(s) de résultats	Comment cet objectif stratégique va-t-il être évalué ? Question évaluative, Indicateur Macro ou combinaison des résultats sur les objectifs opérationnels ? Quelle est la valeur cible des indicateurs ?

Objectifs « Air »

Fiche descriptive Objectif stratégique métier	
Intitulé	Développer le croisement et la valorisation des données environnementales en matière de qualité de l'air
Code	AIR
Propriétaire	Responsable Cellule Qualité de l'Air
Pilote (si transversal)	
Contributeur(s)	Correspondant thématique Air Responsable Cellule Qualité de l'Air Responsable Cellule Emissions atmosphériques Groupe de travail « carto » de l'Institut
Echéance théorique	2019
Description de l'objectif stratégique	
<p>Actuellement, l'Institut se focalise sur la fourniture de mesures environnementales et réalise peu d'interprétations quant à la signification et l'impact de ces résultats. Les données sont cloisonnées et souvent destinées à un commanditaire unique. L'objectif est d'intégrer les données et de les valoriser sous la forme d'un délivrable interactif concret pour tout utilisateur final intéressé. La demande pour ce type d'outil et d'indicateur est importante et la Wallonie est en retard vis-à-vis de ses homologues des pays voisins. Bien que l'Institut, de par sa connaissance des données, possède un avantage concurrentiel certain, le risque est important qu'un autre opérateur se positionne également sur ce marché. Si l'ISseP dispose des éléments techniques et du savoir-faire de base, la réalisation implique d'avoir un lien étroit avec les acteurs locaux non seulement pour connaître leurs besoins mais aussi, parce qu'il s'agit des utilisateurs principaux de l'outil. Les acteurs locaux déjà contactés sont très réceptifs et demandeurs de ce type de support. Comme autres clients potentiels de ces outils, il faut évidemment inclure la DGO3 et l'AWAC (fourniture d'outils leur permettant d'évaluer l'impact des plans d'abatement proposés).</p> <p>Un projet de démonstration réalisé avec les outils développés servira de base à la promotion des outils. De plus, le support du service « communication » permettra d'améliorer la promotion via des événements spécialisés (foires des mandataires, foire environnement à Liège, ...). Notons également, que comme le sujet est relativement spécialisé, le bouche à oreille devrait également fonctionner rapidement.</p> <p>Les outils à développer étant essentiellement tournés vers les aménageurs et les décideurs publics locaux, il paraît logique de chercher des financements publics pour acquérir les connaissances et disposer des bases de données et outils d'interpolations. Trois sources de financement sont dès lors possibles : un programme de recherche (une proposition CITIMAP est en cours de dépôt), des fonds propres Moerman et le SPW.</p> <p>A noter également qu'il ne s'agit pas d'un investissement à fonds perdus car le fait de disposer des données de manière synthétique et aisée engendrerait, pour de nombreux agents du SPW, un gain de temps et d'efficacité manifestes. Une fois ces outils disponibles, il est tout à fait concevable de faire « payer » leur utilisation (étude de scénarios, mise à disposition de données).</p>	

Des outils similaires ont déjà été mis au point par d'autres Instituts (ex. VITO, IMOB,...). Ils ne peuvent cependant pas être transférés directement et nécessitent des adaptations aux spécificités locales. L'idée est de collaborer avec ces partenaires plutôt que de tout recréer en partant de zéro. Outre le budget prévu pour la communication, il a été prévu de mettre les données et les résultats disponibles en « open sources » ce qui est le meilleur moyen de donner une visibilité maximale sur nos résultats. Le service d'interprétation de ces données serait, par contre, éventuellement payant en fonction du demandeur (ou intégré dans nos missions si le demandeur est le SPW). Vu qu'il s'agit de données locales, même si une PME exploite nos données et qu'il n'y a pas de retombées directes pour l'Institut, l'activité économique engendrée restera à l'échelon de la Wallonie et c'est également le rôle de la fonction publique d'œuvrer en ce sens (business engendré par l'« Open-Data »).

Objectifs opérationnels

L'objectif stratégique est décliné en trois objectifs opérationnels :

- Améliorer l'appui scientifique et technique de service public dans le domaine de la qualité de l'air.
- Diversifier l'information dans le domaine de la qualité de l'air.
- Construire des outils d'aide à la décision au niveau local pour améliorer la qualité de l'air.

Trois projets (repris dans le tableau ci-dessous) détaillent et concrétisent ces trois objectifs opérationnels.

Valeur Ajoutée

Les outils développés permettront aux acteurs locaux d'avoir un accès aisé aux données et de les rendre compatibles avec leurs attentes. Ils les aideront à intégrer les aspects qualité de l'air au niveau de leur prise de décisions dans leurs prérogatives respectives. Le développement de ces outils permettra de lancer une nouvelle activité parfaitement complémentaire au cœur de métier de l'Institut. Cela augmentera également fortement la visibilité de l'ISSeP et permettra de répondre concrètement aux attentes des pouvoirs locaux.

Périmètre

Le projet se focalisera volontairement à l'échelon local. Un maillage fin est en effet nécessaire pour être représentatif des doses reçues par la population et de pouvoir faire le lien entre environnement et risque pour la santé. L'Institut possède également un avantage concurrentiel sur ce marché riche de par son ancrage local (connaissance spécifique du terrain, réseau de contacts parmi les acteurs locaux).

Contraintes

Les modèles seront volontairement développés uniquement à l'échelle locale car d'autres modèles sont disponibles au niveau régional (CELINE ...). Seuls des modèles existants et « open source » seront utilisés et adaptés pour nos besoins. L'action se limite à proposer des outils et vise à aider les autres opérateurs wallons.

Liens ou interdépendances avec d'autres objectifs stratégiques, parties prenantes

L'Institut dispose d'ores et déjà de l'ensemble des données et de l'expertise et pourra donc initier ce projet une fois les ressources humaines attribuées. Cet objectif, une fois atteint, sera le point de départ de nombreuses activités complémentaires (croisement de données, études de risques, modélisation, conseil ...) et collaborations. Pour être plus efficient, une collaboration avec l'AwAC sera nécessaire.

Indicateur(s) de résultats

Outre les indicateurs de résultats propres à chaque objectif opérationnel, le but est de créer une nouvelle activité et d'améliorer la visibilité de l'Institut valorisant son expertise. La réalisation d'une étude de satisfaction auprès des clients et acteurs locaux, une fois l'objectif réalisé permettra d'objectiver le résultat final.

Objectif stratégique: AIR - Développer le croisement et la valorisation des données environnementales en matière de qualité de l'air

Objectifs opérationnels	Projets	Description / utilité	Liens OST	Livrables	Échéance	Indicateurs
Construire des outils d'aide à la décision au niveau local pour améliorer la qualité de l'air.	AIR3 Implémenter des outils de mesures adaptés au niveau local et quantifier de manière chiffrée l'impact sur la « qualité de l'air » des scénarii proposés.	<p>Afin d'intégrer une vision plus respectueuse de l'environnement et d'objectiver les choix réalisés à l'échelle des villes et communes (mobilité, aménagement territorial ...), il est utile de pouvoir proposer, à l'aide de différents modèles, une estimation chiffrée de l'impact sur la « qualité de l'air » des différents scénarii envisagés.</p> <p>Rendre disponible les données locales en temps réel permet une grande proactivité, ouvre la porte à des innovations complémentaires et facilitera la participation citoyenne.</p> <p>Cette quantification passe également par le développement d'une solution de mesure à l'échelle locale avec une qualité métrologique adaptée (low cost sensors) et la prise en compte de futurs polluants émergents présentant un intérêt à cette résolution spatiale (BC, UFP ...).</p> <p>Cette démarche est complémentaire aux actions menées par l'AWAC aux niveaux local et régional. Afin de garantir la cohésion entre ces différents niveaux et la cohérence avec les stratégies et les politiques wallonnes menées par l'Administration, une étroite collaboration avec l'AwAc sera mise en place.</p>		Réseau local Scénari / Conseil Participation citoyenne	2020	Nombre de point de mesure installés Nombre de dossiers traités.

Objectifs « Eau »

Fiche descriptive Objectif stratégique métier	
Intitulé	Être l'acteur de référence pour la prise en charge des analyses permettant l'évaluation des états qualitatif et quantitatif des milieux aquatiques et de leurs écosystèmes (à hautes résolutions spatiale et temporelle).
Code	EAU
Propriétaire	Responsable de la Direction des Activités et mesures de Terrain (DAT)
Pilote (si transversal)	Correspondant EAU
Contributeur(s)	Responsable DAT, correspondant EAU et responsable CETX
Echéance théorique	2020
Contexte/Objectifs/Besoins	
<p>Pour être reconnu comme acteur de référence, notre expérience en matière d'expertise doit être la plus large possible. L'exploitation des réseaux de surveillance des eaux en général constitue notre fonds d'expertise ; à partir de ce fonds, nous comptons déployer notre rôle de référence et anticiper les mises au point de moyens de contrôles ponctuels ou en continu et de méthodes de mesure de substances émergentes en collaboration avec des partenaires experts. L'accès à un plus grand nombre de données permettra à l'ISSeP de proposer des analyses à plus haute résolution spatiale et temporelle. Tous ces outils, pour certains déjà acquis (maîtrise des prélèvements par exemple) et en perpétuel développement, permettront de garantir et d'augmenter l'indépendance scientifique de la Wallonie en matière d'évaluation de l'état de l'eau.</p>	
Objectifs opérationnels	
<p>L'objectif stratégique est décliné en deux objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Optimiser et pérenniser les missions dans le domaine de la qualité des eaux. ● Développer la caractérisation des polluants émergents et de la métrologie des milieux aquatiques dans la cadre notamment de partenariats avec les acteurs de la recherche, les administrations et les OIP. <p>Trois projets (repris dans le tableau ci-dessous) détaillent et concrétisent ces deux objectifs opérationnels.</p>	
Valeur Ajoutée	
<p>Augmenter la production, la qualité et l'intégration des données sur l'état des milieux aquatiques en vue d'améliorer leur exploitation scientifique au service des pouvoirs décisionnels.</p>	
Périmètre	

Projet transversal commun aux services.	
Contraintes	
La contrainte principale est du domaine du financement. Une autre est que le fait d'utiliser les données pour les valoriser davantage ne doit pas être compris comme une démarche concurrente mais bien complémentaire à ce qui se fait déjà par ailleurs.	
Liens ou interdépendances avec d'autres objectifs stratégiques, parties prenantes	
-	
Indicateur(s) de résultats	
L'augmentation du volume de l'activité, l'amélioration des équipements et des compétences y liées.	

Objectif stratégique: EAU - Être l'acteur de référence pour la prise en charge des analyses permettant l'évaluation des états qualitatif et quantitatif des milieux aquatiques et de leurs écosystèmes (à hautes résolutions spatiale et temporelle).

Objectifs opérationnels	Projets	Description / utilité	Liens OST	Livrables	Échéance	Indicateurs
Optimiser et pérenniser les missions dans le domaine de la qualité des eaux.	EAU1 Prendre en charge les analyses permettant de gérer les réseaux de surveillance de la qualité des eaux de surface (y compris les rejets), des eaux souterraines patrimoniales, des eaux de baignade et de piscine tel que défini par l'administration	Les données collectées permettent à l'Administration de remplir les obligations consécutives aux législations européennes (DCE).	2.1. 2.7.	Rapports de missions - mise à disposition de données environnementales	2017	Ratio Nombre de paramètres repris à la sous-traitance / Nombre de paramètres sous-traités.
Développer la caractérisation des polluants émergents et de la métrologie des milieux aquatiques dans la cadre notamment de partenariats avec les acteurs de la recherche, les administrations et les OIP.	EAU2 Anticiper la mise au point des méthodes de détection et de quantification des polluants émergents (y compris le biomonitoring et les méthodes d'échantillonnage intégratrices).	La liste européenne de vigilance sur les substances potentiellement dangereuses pour l'eau reprend des substances pour lesquelles des données environnementales doivent être collectées afin d'améliorer les connaissances sur ces substances. Cette liste est revue régulièrement. L'OO vise à être préparé aux évolutions de cette liste, en termes de paramètres à mesurer, de matrices à évaluer et de techniques à utiliser.	2.2.	Mise à disposition de méthodes dans le CWEA	2017	Ratio Nombre de méthodes mises au point / Nombre de substances potentiellement pertinentes pour la Wallonie dans la liste de vigilance.
	EAU3 Renforcer les synergies entre laboratoires partenaires du GISREAUX et entre laboratoires publics régionaux (Wallonie/Flandre).	Le nombre de paramètres à mesurer dans les eaux augmente constamment, les limites de détection diminuent, et les outils analytiques sont de plus en plus complexes et onéreux. Le GISREAUX vise un gain en efficacité en évitant les redondances d'outils et d'efforts à l'échelle wallonne. La collaboration avec les laboratoires régionaux flamands vise une harmonisation à l'échelle belge.	3.2. 3.3.	Projets de recherche réalisés	2017	Ratio Nombre de projets portés ou proposés par l'ISSEP / Nombre de projets auxquels l'ISSEP participe.

Fiche descriptive Objectif stratégique métier	
Intitulé	Être l'un des acteurs de référence wallon pour optimiser la gestion des sols et des sous-sols et un partenaire pour leur valorisation.
Code	SSL
Propriétaire	Responsable de la Cellule « Déchets et Sites à Risques »
Pilote (si transversal)	Responsable de la Cellule « Déchets et Sites à Risques »
Contributeur(s)	Responsables des Cellules « Déchets et Sites à Risques », « Risques et Sous-sols », « Analyse cartographie Colfontaine », « Environnement Santé »
Echéance théorique	2020
<p>2016 : Rendre opérationnel l'évaluation des risques (SSL2). Evaluer les experts sur le terrain (SSL3). Enrichir le référentiel des guides (SSL4).</p> <p>2017 : Enrichir les bases de données (SSL1).</p> <p>Poursuivre l'amélioration des guides existants et rédiger des nouveaux si nécessaire (SSL2 et SSL5). Poursuivre SSL3</p> <p>2018 : S'engager dans (SSL5). Mettre en commun les bases de données avec celles de l'Administration (SSL1). Poursuivre l'amélioration des guides SSL2 et SSL5 et l'évaluation des experts (SSL 3).</p> <p>2019-2020 : Consolider SSL1. Poursuivre SSL2, SSL3 et SSL5.</p>	
Description de l'objectif stratégique	
Contexte/Objectifs/Besoins	
<p>La mise en place du Décret Sols du 5 décembre 2008 a modifié l'approche et la gestion des pollutions de sols en Wallonie. Se dotant d'un outil législatif fort, l'Administration devait conforter sa position en élaborant les «outils techniques » pour rendre cet arrêté opérationnel. Pour ce faire, le SPW s'est tourné vers l'ISSEP ; notre Institut, a donc l'ambition, partant d'un statut d'appui technique, de devenir le partenaire technique et scientifique de l'Administration.</p> <p>Pour y parvenir, une mise en œuvre d'objectifs opérationnels distincts est proposée pour atteindre un statut d'excellence.</p> <p>Simplifier l'évaluation des risques déjà existante et la rendre opérationnelle pour les acteurs de terrain dès 2016. Cet axe passera par une formation des experts et une amélioration continue des modèles utilisés (adaptation des normes, révision des critères de décision, coordination avec les autres Régions du pays, ...). Assurer la formation des experts agréés et des agents administratifs par la mise en place d'une série de formations spécifiques et d'informations ; passer du statut de « collaborateur » à celui d'organisateur de formations en veillant à développer une autonomie financière partielle. Evaluer les experts sur le terrain en établissant des lignes de conduite à suivre et une fiche d'évaluation. Mise en œuvre dès 2016.</p> <p>Enrichir le référentiel des guides dédiés aux sols et sous-sols (CWBP, CWEA, terrils, terres excavées,</p>	

paramètres non normés, ...) en rédigeant les guides manquants et en complétant ceux existants ; l'expérience acquise sur les dossiers d'études de sol justifie la participation de l'ISSeP à l'élaboration des guides millésimes ainsi qu'à celle de nouveaux guides constituant une réponse à des cas rencontrés. Initier des projets de recherche et/ou de développement méthodologique liés à la problématique du sol et sous-sol et aux problèmes rencontrés dans le cadre de notre expertise.

Rendre opérationnelles les bases de données internes et/ou celles gérées par différentes cellules de l'Institut et intégrer l'exploitation de ces données en SIG. Mise en œuvre, dès 2017.

Croiser l'expérience acquise, tant au niveau du sol que du sous-sol, en élaborant des méthodologies d'études d'impacts et en formulant des recommandations. Lancement dès 2018.

Les quatre premiers objectifs vont permettre à l'ISSeP de se positionner comme référent dans ce domaine. De plus, le background accumulé (gestion de dossiers, base de données, ...) ouvre des portes à de nouvelles expertises.

Cette reconnaissance devrait également passer par une modification décrétole des missions de l'ISSeP afin de préciser son rôle au niveau du sol.

Objectifs opérationnels

L'objectif stratégique est décliné en trois objectifs opérationnels :

- Accroître l'état des connaissances par la cartographie des données environnementales liées au sol et au sous-sol.
- Apporter un support scientifique et technique aux acteurs en relation avec les risques.
- Assurer le rôle de référent en matière de sol et de sous-sol.

Cinq projets (repris dans le tableau ci-dessous) détaillent et concrétisent ces trois objectifs opérationnels.

Valeur Ajoutée

La vision stratégique proposée vise à reconnaître que l'ISSeP dispose d'une solide expérience tant dans la remise d'avis sur dossier, que sur la collaboration dans la mise en place des outils du Décret sols et que sur la caractérisation du sous-sol. Fort de cette reconnaissance, l'Institut doit conforter et renforcer sa position de partenaire privilégié de l'Administration en développant de nouvelles compétences.

Les différents objectifs cités ci-dessous élargissent et étoffent nos compétences.

De plus, l'indépendance et l'objectivité que l'ISSeP affiche dans la gestion de ses missions lui confèrent une reconnaissance certaine vis-à-vis du privé et peut ainsi restreindre sa dépendance vis-à-vis de l'Administration. Un des premiers pas proposés est celui de se positionner comme formateur et acquérir une recette financière sur ce volet.

Dans le contexte territorial wallon, la valorisation des ressources naturelles est très souvent un défi tant technique qu'environnemental.

La pluridisciplinarité des spécialistes au sein de l'ISSeP constitue en soi la garantie que tous les aspects d'un problème ou d'un projet pourront être sereinement (et de manière indépendante) pris en compte.

Périmètre

Devenir l'acteur de référence s'articule sur plusieurs axes : conforter notre position d'expert technique et scientifique, rédiger et/ou consolider les guides améliorant la mise en œuvre pratique du Décret sols, devenir un formateur, évaluer les experts, ... Chaque axe renforce notre expertise et notre position. A terme, l'ISSeP va fournir une expertise spécifique et devenir un acteur incontournable dans le logigramme de cette gestion des sols. Complémentairement à ce volet, l'exploitation des bases de données internes et l'expertise recensée tant sur les risques sanitaires, géologiques que miniers nous permettent d'exploiter notre acquis en élaborant des méthodes d'approche de ces différents impacts.

Contraintes

En préambule à l'atteinte de ses objectifs, l'ISSeP doit avoir l'assurance que les volontés du Gouvernement et des parties prenantes sont bien réelles et cohérentes entre elles.

La gestion des priorités doit se partager entre les services de l'Administration de manière à dégager une ligne de conduite générale pour le service public et non pas cloisonnée dans chaque direction. Dans la même optique, l'ISSeP doit également se décroisonner et intensifier la collaboration transversale entre directions/cellules/unités techniques.

Si ces prérogatives et collaborations ne peuvent se mettre en place, il existe un risque de non réalisation de certains objectifs dans les délais prévus et l'opérationnalité du Décret Sols sera mise à mal.

Liens ou interdépendances avec d'autres objectifs stratégiques, parties prenantes

L'objectif stratégique tel que défini pour la thématique Sols et sous-sols est lié à ceux du "Laboratoire" et plus spécifiquement la partie dédiée au "laboratoire de référence" ainsi qu'à ceux des "Risques Chroniques et Sanitaires". Pour que l'objectif soit atteint, la collaboration entre différentes cellules de l'Institut est indispensable et sera un gage de réussite et de compétence envers nos clients.

Indicateur(s) de résultats

L'atteinte de l'objectif stratégique sera évaluée sur base des indicateurs identifiés pour chaque objectif opérationnel. Par ailleurs, certains objectifs (SSL2, SSL3), une fois mis en place, devront renforcer le SSL4. De plus, l'objectif SSL5 est le reflet de toute la nouvelle expérience acquise sur les autres objectifs, ce qui constitue un indicateur de résultat en soi.

Objectif stratégique: SSL - Être l'un des acteurs de référence wallon pour optimiser la gestion des sols et des sous-sols et un partenaire pour leur valorisation.

Objectifs opérationnels	Projets	Description / utilité	Liens OST	Livrables	Échéance	Indicateurs
Accroître l'état des connaissances par la cartographie des données environnementales liées au sol et au sous-sol.	SSL1	Enrichir et cartographier les bases de données relatives aux sols et aux sous-sols. Inventorier et intégrer les données dans une base de données afin de pouvoir "caractériser" au mieux chaque parcelle du sol en veillant à l'intégration et les économies d'échelle avec les BDES existantes. L'ensemble des contributions se feront dans le cadre d'arrêtés de subvention dans lesquels, la DGO3 impose les formats des BD hôtes : BD qui alimentent les couches sol et sous-sol du Géoportail WalonMap et la BD Sols que le décret du 18 02 2009 institue. Toutes les données pourront donc de facto compléter les BD de référence de la DGO3.	5.2. 5.3.	Base de données mise à jour. Outils visuels.	2018	Nombre de nouveaux enregistrements réalisés. Nombre de demandes rencontrées.
Apporter un support scientifique et technique aux acteurs en relation avec les risques.	SSL2	Simplifier les études d'évaluation des risques sanitaires et les rendre performantes. Les guides du CWBP comportent notamment un volet "Evaluation des Risques Sanitaires" très complexe à la lecture et à l'utilisation. Rendre ce guide plus lisible, plus opérationnel est un impératif pour tous les acteurs tant de l'Administration que des bureaux d'études. Cette efficience se poursuivra par la révision des critères de décision mais aussi par une évaluation des normes décrétales et proposition de pistes pour leur adaptation.	2.4.	Procédures d'évaluation des risques modifiées.	2017	Procédures d'évaluation des risques modifiées. Nombre de dossiers traités.
	SSL5	Elaborer les méthodologies d'études d'impact et formuler des recommandations pour la valorisation des friches industrielles, urbaines, des zones d'exploitation minière. L'expérience acquise par l'ISSEP sur la caractérisation des sols et sous-sols conduit notre Institut à valoriser ces informations dans l'étude d'impacts sanitaires, géologiques, miniers et la remise de recommandations pour une meilleure revalorisation du sol wallon. Cet objectif est déjà en partie initié dans le cadre des arrêtés existants, notamment en ce qui concerne le rôle de l'ISSEP comme conseil à la DGO4 lors du recyclage des sites à réaménager.	2.6.	Méthodologies mises au point. Recommandations rédigées.	2018	Nombre de méthodologies mises au point.
Assurer le rôle de référent en matière de sol et de sous-sol.	SSL3	Préparer l'évaluation sur le terrain des experts agréés en établissant un cahier interne des lignes de conduite et une fiche d'évaluation. La qualité des études rédigées par les experts fait l'objet d'une évaluation de la part de l'Administration. De manière identique, le travail des experts sur le terrain cette fois, est évalué par les agents de l'ISSEP. Pour ce faire, il faut établir les lignes de conduite que l'ISSEP sera amenée à réaliser sur terrain pour une évaluation fiable et objective des experts. La rédaction et la validation de la fiche d'évaluation établie précédemment s'intégreront dans l'évaluation globale des experts agréés.	2.4.	Rédaction d'un cahier interne des lignes de conduite. Fiche d'évaluation.	2017	Planning organisationnel. Rédaction d'un cahier interne des lignes de conduite.

	<p>SSL4 Enrichir le référentiel des guides dédiés aux sols et sous-sols (CWBP, CWEA, terrils, terres excavées, paramètres non normés ...) en rédigeant les guides manquants et en complétant ceux existants.</p>	<p>Pour mener à bien l'opérationnalité du Décret Sols, les guides déjà rédigés font l'objet d'éditions millésimées. Lorsque des volets plus spécifiques sont abordés dans la gestion des études réalisées, la rédaction des guides techniques complémentaires renforcera cette opérationnalité.</p>	<p>2.3. 2.4.</p>	<p>Guides rédigés.</p>	<p>2018</p>	<p>Nombre de guides rédigés.</p>
--	--	---	----------------------	------------------------	-------------	----------------------------------

Objectifs « Sédiments »

Fiche descriptive Objectif stratégique métier	
Intitulé	Etre reconnu comme le conseiller technique du SPW pour la gestion proactive, intégrée et durable des sédiments.
Code	SED
Propriétaire	Responsables Cellule Risques Sous-sols/Laboratoire Sols et matières solides.
Pilote (si transversal)	
Contributeur(s)	Responsables de la Direction Laboratoires d'analyse, de la Direction des activités de terrain. BEAGx, Laboratoire d'Hydrographie et de géomorphologie fluviale, CRA-W, Génie rural de l'ULg
Echéance théorique	2020
Contexte/Objectifs/Besoins	
<p>Actuellement, pour les sédiments des cours d'eau, ce sont des gestionnaires différents en fonction du gabarit des voies (ou des cours) d'eau alors qu'il existe des problèmes communs à gérer. Le manque de cohérence entre certaines réglementations environnementales et les solutions techniques grèvent les coûts des travaux voire entraîne leur report sine die. Malgré les efforts entrepris, le retard pris ces deux dernières décennies dans l'entretien des voies d'eau est loin d'être résorbé. L'ambition est de trouver des solutions technico-administratives pour une gestion optimisée et durable des sédiments en Wallonie sans, dans un premier temps, revoir fondamentalement le cadre législatif.</p> <p>Dans ce cadre, l'ISSeP se fixe les objectifs suivants :</p> <p>Mettre au point un outil de gestion cartographique afin d'optimiser la sélection des filières de valorisation. La première étape à réaliser consistera à assurer le maintien de la pratique du régalaage dans le contexte du décret relatif à la gestion des sols et faciliter l'activation des régimes dérogatoires proposés par l'AGW 1995 relatif à la gestion des sédiments.</p> <p>Formaliser un Code wallon de bonnes pratiques des méthodes d'échantillonnage et de préparation. La mise en œuvre de cette étape permettra de minimiser le nombre d'erreurs de diagnostic qui débouchent systématiquement sur des augmentations de coûts de gestion (cf. litiges sur la qualité des sédiments à enlever à l'occasion de l'exécution des marchés de curage/dragage).</p> <p>Développer des méthodes et nouveaux outils pour l'évaluation des risques, la caractérisation in situ et la validation des filières de valorisation à travers des missions, projets de recherche, collaborations, partenariats, ... Les nouveaux outils développés et les capacités acquises seront présentés aux acteurs à l'occasion de congrès et de journées techniques, organisées le cas échéant par l'ISSeP. Des publications scientifiques seront rédigées si cela se révèle pertinent. Les ressources du GIS 3SP continueront d'être sollicitées et des synergies avec le réseau SedNet et le pôle de compétences Greenwin seront initiées. Le savoir et le savoir-faire ainsi engrangés pourront être mis plus facilement à disposition des acteurs.</p> <p>Lancer des actions visant une gestion intégrée des sédiments à l'échelle du bassin versant. Cela passera par les étapes suivantes : mise en place d'un réseau de mesure des MES, identification des sources de sédiments et localisation et dimensionnement de zones de sédimentation forcée. Evaluation de l'efficacité des mesures de réduction de l'érosion. Au terme de ces actions, une vision réaliste et intégrée des étapes des filières de gestion où des mesures préventives permettront de réduire la production de sédiments pollués et donc leur coût de traitement.</p>	

Objectifs opérationnels

L'objectif stratégique est décliné en trois objectifs opérationnels :

- Développer des outils d'aide à la décision et à la gestion.
- Assurer le rôle d'acteur de référence en matière de sédiment.
- Mettre en place un protocole de collaboration avec les DGO 2 et 3.

Quatre projets (repris dans le tableau ci-dessous) détaillent et concrétisent ces trois objectifs opérationnels.

Valeur Ajoutée

L'objectif visé assoit la position de l'ISSeP en tant qu'appui technique de l'Administration, du Cabinet. Les clients seront accompagnés par un interlocuteur qui sera à jour dans ses connaissances, et pourra formuler des propositions fortes. La réalisation de l'objectif débouchera sur la mise à disposition de données scientifiques et de résultats de projets de recherche ou de démonstration ainsi que d'outils d'aide à la décision permettant une gestion plus durable des sédiments en ligne avec le cadre législatif actuel. Les opérations d'entretien des voies d'eau devraient s'en trouver simplifiées et les coûts y relatifs réduits. Pour l'ISSeP, elle permettra de donner une valeur ajoutée aux données qu'il collecte déjà et de disposer d'outils complémentaires. Il sera donc en mesure d'aider plus efficacement les différents acteurs à identifier des solutions pragmatiques aux problèmes du curage/dragage des cours d'eau.

Périmètre

Le projet comprend : i) le développement et/ou la mise au point de méthodes d'analyse chimique, d'essais écotoxicologiques, d'outils de caractérisation in situ, d'outils d'aide à la décision pour le choix des filières de valorisation, ii) la réalisation d'études et de projets de recherche ou de démonstration (gestion des sédiments à l'échelle de bassins...), iii) la rédaction de recommandations (guide de bonnes pratiques). La combinaison de ces actions doit permettre à l'ISSeP de rendre plus efficace son rôle d'appui scientifique aux acteurs intervenant dans l'entretien des voies d'eau. Ces réalisations vont contribuer à une gestion optimisée, responsable et durable des sédiments en Wallonie.

Contraintes

Pour atteindre cet objectif, il faudra une volonté du Politique et des parties prenantes à travailler avec l'ISSeP, à optimiser les modes de gestion, à court et moyen terme, à faire évoluer la réglementation. Il faudra un accord des différentes parties de mettre en commun les données qu'elles collectent dans un référentiel commun. Cela nécessitera également l'obtention d'une large adhésion à la proposition de gérer les sédiments à l'échelle de bassins et identification des solutions administratives et budgétaires pour la mettre en place. Enfin, il faudra conclure des partenariats avec d'autres acteurs scientifiques. Si ces deux dernières conditions ne sont pas réunies, l'objectif opérationnel 4 se limitera à la réalisation d'études théoriques. D'autre part en cas d'absence de moyens budgétaires complémentaires, seules des actions limitées (mise au point d'outils d'évaluation des risques liés au régalage, ...) pourront être mises en œuvre au niveau de l'objectif opérationnel 3.

Liens ou interdépendances avec d'autres objectifs stratégiques, parties prenantes

L'Institut ne pourra être proactif dans la gestion des sédiments wallons que s'il maintient un outil laboratoire performant, à la pointe de nouvelles techniques, une veille technique, scientifique et réglementaire à jour, et qu'il développe ses capacités de mesure sur site et d'évaluation des risques par des actions de recherche et développement avec des partenaires qui lui sont complémentaires.

Indicateur(s) de résultats

La réalisation de l'objectif stratégique sera évaluée par combinaison des résultats sur les objectifs opérationnels.

Objectif stratégique: SED - Être reconnu comme le conseiller technique du SPW pour la gestion proactive, intégrée et durable des sédiments.

Objectifs opérationnels	Projets	Description / utilité	Liens OST	Livrables	Échéance	Indicateurs
Développer des outils d'aide à la décision et à la gestion.	SED1 Mettre au point un outil cartographique permettant d'optimiser l'évaluation des dossiers de gestion des sédiments.	L'outil cartographique permettra d'optimiser l'instruction des dossiers de demande de mise en œuvre de filières de gestion des sédiments dragués en fournissant toutes les informations nécessaires à l'évaluation de leurs impacts potentiels sur la santé humaine et les écosystèmes.	2.6. 5.1. 5.3.	Carte de gestion couvrant 60% du territoire wallon	2019	Outil cartographique.
	SED3 Développer des méthodes et nouveaux outils pour l'évaluation des risques, la caractérisation in situ et la validation de filières de valorisation à travers des projets de recherche, collaborations, partenariats.	Développer les collaborations et les recherches pour rester à la pointe dans nos domaines forts et augmenter notre visibilité et image à l'extérieur. Différentes actions sont à programmer pour assurer une gestion durable des sédiments, parmi lesquelles la validation de la durabilité de nouvelles filières de valorisation.	2.3. 2.6.	Projet de recherche réalisé	2019	Nombre de méthodes et outils mis au point. Nombre de projets de recherche.
Assurer le rôle d'acteur de référence en matière de sédiment.	SED2 Formaliser un code wallon de bonnes pratiques des méthodes d'échantillonnage et de préparation.	Renforcer le CWEA existant pour les sols aux sédiments afin d'uniformiser les méthodes et ainsi permettre la comparabilité des résultats produits en Wallonie. La mise en œuvre de cet objectif permettra de minimiser le nombre d'erreurs de diagnostic qui débouchent systématiquement sur des augmentations de coûts de gestion.	2.3. 2.4.	CWBP rédigé pr sédiments	2017	100% des protocoles rédigés.
Mettre en place un protocole de collaboration avec les DGO 2 et 3.	SED4 Lancer des actions visant une gestion intégrée des sédiments à l'échelle du bassin versant.	Montrer par des actions concrètes (à financer dans le cadre d'appels d'offres ou sur fonds propres) que la gestion des sédiments serait optimisée en passant à l'échelle d'un bassin versant : Mise en place d'un réseau de stations de mesure des MES, identification des sources de sédiments, localisation et dimensionnement de zones de sédimentation forcée et évaluation de l'efficacité des mesures de réduction de l'érosion.	3.2. 3.1.	6 stations de mesure des MES mises en place + réalisation à l'échelle d'un bassin versant.	2018	Nombre de stations de mesure des MES mises en place sur les cours d'eau wallons.

Objectifs « Déchets »

Fiche descriptive Objectif stratégique métier	
Intitulé	Faire de l'ISSeP un Institut de référence pour l'évaluation et l'amélioration de la durabilité des traitements de déchets et de leur utilisation en tant que matières.
Code	DEC
Propriétaire	Responsable de la Direction de la Surveillance de l'Environnement – Responsable de la Cellule Déchets et Sites à Risques
Pilote (si transversal)	Responsable de la Direction de la Surveillance de l'Environnement – Responsable de la Cellule Déchets et Sites à Risques
Contributeur(s)	Responsable du Laboratoire d'Analyse, Responsable du Laboratoire de Référence, Responsable de la Direction des Risques Chroniques
Echéance théorique	2017 : réaliser un état de l'art sur la gestion durable des centres d'enfouissement techniques (DEC4) ; poursuivre DEC4.
	2018 : Réaliser les projets d'étude d'impact environnemental liés à l'utilisation des déchets en tant que ressources (DEC3) ; s'engager dans la réalisation d'outil d'aide à la décision en matière de gestion durable des centres d'enfouissement techniques ; poursuivre DEC4 ; consolider DEC2.
	2019-2020 : Consolider DEC2 ; poursuivre DEC4.
Contexte/Objectifs/Besoins	
<p>Les compétences de l'ISSeP dans le domaine des déchets sont, à ce jour, principalement ciblées d'une part, sur leur caractérisation (Laboratoire de Référence et Laboratoire d'Analyses) et d'autre part, sur l'évaluation de l'impact environnemental lié à l'activité d'enfouissement en centres d'enfouissement technique (CET). Dans le contexte actuel, l'Europe a fixé des lignes directrices en matière de gestion des déchets qui prônent un traitement durable des déchets et leur utilisation en tant que ressources. Les deux objectifs principaux poursuivis à l'horizon 2019 visent à intégrer l'ISSeP dans cette dynamique en consolidant sa position de partenaire de référence pour la valorisation des déchets en tant que ressources et pour la mise au point d'outils méthodologiques visant à gérer durablement les centres d'enfouissement technique. Ils répondent à des besoins précis de l'Administration et des acteurs du secteur d'encadrer les filières émergentes de traitement et de valorisation des déchets afin de s'assurer de l'innocuité des nouvelles pratiques mises en œuvre.</p> <p>L'atteinte de ces deux objectifs requiert des actions préalables qui sont également traduites en</p>	

objectifs opérationnels distincts :

La mise en place d'un réseau de partenaires afin de mieux faire connaître les compétences de l'ISSeP et son rôle de référence en métrologie environnementale, en évaluation des risques, et en caractérisation de matrices (eau, air, sol, déchets) – Mise en œuvre immédiate, échéance prévue : 2016.

La réalisation d'un état de l'art des méthodes existantes (pays limitrophes et à l'international) pour l'accélération de l'inertage des déchets en CET et des critères permettant de cesser le suivi post-gestion des CET réhabilités depuis des décennies – Mise en œuvre immédiate possible, échéance : 2017 (DEC4).

Une fois ces objectifs préalables atteints, l'ISSeP pourra aborder ce qui devrait constituer son activité principale (concrétisation de l'objectif DEC2) amenant la reconnaissance souhaitée. L'évaluation sur le long terme se fera sur la pérennisation de ses activités, puis sur l'augmentation progressive du nombre de projets mis sur pied, du niveau d'implication dans ceux-ci et enfin, sur le nombre de demandes de prestations de services émanant du secteur privé.

L'objectif opérationnel visant à apporter un appui technique et scientifique à l'Administration sur les dossiers « End of Waste » (DEC3) est quant à lui indépendant des autres objectifs opérationnels et ne nécessite pas de prérequis. Il pourra être initié dès que le projet d'Arrêté sera validé¹.

Objectifs opérationnels

L'objectif stratégique est décliné en trois objectifs opérationnels :

- Mieux appréhender la problématique des déchets en tant que matières, produits ou ressources.
- Développer l'appui scientifique et technique à l'Administration pour la sécurisation de la gestion / traitement des déchets et des produits secondaires.
- Améliorer la post gestion des déchets dans le cadre de leur élimination ultime.

Cinq projets (repris dans le tableau ci-dessous) détaillent et concrétisent ces trois objectifs opérationnels.

Valeur Ajoutée

La vision stratégique proposée vise d'abord à mieux valoriser les compétences actuelles de l'ISSeP et les données environnementales dont il dispose pour le développement de nouveaux outils d'aide à la décision à destination de l'Administration (par exemple pour la gestion durable des centres d'enfouissement techniques). Ces outils développés par l'ISSeP et validés par l'Administration seront mis à disposition du privé pour les piloter dans leurs démarches d'optimisation de procédés. Ensuite, l'établissement de partenariats avec des universités, des centres de recherche et des pôles de compétitivité permettra à l'ISSeP de s'impliquer plus activement dans des projets de recherche/projets pilotes ciblés sur la valorisation des déchets en mettant à disposition son expertise. L'ISSeP pourra ainsi consolider sa position d'organisme de référence et d'assistant technique tant vis-à-vis de l'Administration que des autres parties prenantes.

Le retour d'expérience inhérent aux prestations pour les clients privés continuera, par ailleurs, d'alimenter les connaissances et l'expertise de l'ISSeP dans ces domaines.

Périmètre

Le projet se décline en objectifs visant une gestion durable des déchets et de certains de leurs modes de traitement. Fort de son expérience actuelle en matière de suivi environnemental de l'enfouissement des déchets en décharges contrôlées (traitement ultime des déchets non réutilisables/recyclables/valorisables), l'ISSeP adapte son service sur ce type particulier de traitement et développe ses compétences dans des modes de traitements plus nobles, à savoir la réutilisation, le recyclage et la valorisation des déchets. A terme, l'ISSeP va fournir une expertise spécifique dans ces domaines et créer des outils d'aide à la décision tant pour le secteur public que privé.

Contraintes

En préalable à l'atteinte de ses objectifs, l'ISSeP doit avoir l'assurance d'une volonté des parties prenantes de s'impliquer activement dans ces domaines d'investigation et obtenir une promesse d'engagement des parties prenantes déjà actrices dans le processus de gestion durable des déchets et de leur utilisation en tant que ressources. La réussite implique une reconnaissance du statut d'«organisme compétent» par le Gouvernement et par le SPW.

La réalisation d'un des objectifs opérationnels, qui engage l'ISSeP dans un d'appui technique et la remise d'avis à l'Administration pour les dossiers « End of waste » (DEC3), ne pourra s'envisager dans les délais prévus que si le projet d'AgGW¹ est accepté, probablement dans le courant de l'année 2016.

Liens ou interdépendances avec d'autres objectifs stratégiques, parties prenantes

L'objectif est lié à ceux des "Laboratoires" (partie Laboratoire de référence), et des "Risques Chroniques et Sanitaires". Pour mieux appréhender les problèmes liés à la gestion des déchets, il est en effet primordial d'en connaître le contenu (par le biais de leur analyse) et d'évaluer les risques sanitaires inhérents à leur usage futur en tant que matière.

Indicateur(s) de résultats

L'atteinte de l'objectif stratégique sera évaluée sur base des indicateurs identifiés pour chaque objectif opérationnel. Par ailleurs, l'objectif DEC2 ne peut être atteint qu'à la condition que d'autres le soient, ce qui constitue les indicateurs de résultats.

¹ Avant-projet d'AGW soumis pour avis à la Commission Déchets, mars 2015.

Objectif stratégique: DEC - Faire de l'ISSeP un institut de référence pour l'évaluation et l'amélioration de la durabilité des traitements de déchets et de leur utilisation en tant que matières.

Objectifs opérationnels	Projets	Description / utilité	Liens OST	Livrables	Échéance	Indicateurs
Mieux appréhender la problématique des déchets en tant que matières, produits ou ressources.	DEC2 Mesurer l'impact environnemental (eau, air, sol) lié à l'utilisation des déchets en tant que ressources (valorisation agronomique par exemple).	L'impact environnemental de l'exploitation des CET est mesuré depuis de nombreuses années et a engendré bon nombre d'amélioration dans leur gestion de manière à réduire les effets négatifs ; Le suivi régulier de ces installations engage les exploitants dans le respect de bonne gestion. L'utilisation de déchets en tant que ressources peut générer un impact environnemental non prévisible a priori sur la qualité de certains milieux récepteurs. Cet impact peut également se quantifier dans le cadre du land fill mining	2.3. 2.4.	Campagnes à réaliser par thématique et par site d'exploitation. Nombre de campagnes menées conduisant à une autorisation de valorisation.	2018	Nombre de campagnes réalisées par thématique et par site d'exploitation Nombre de campagnes menées conduisant à une autorisation de valorisation, durabilité des partenariats intervenant dans les projets (cf. DEC3).
Développer l'appui scientifique et technique à l'Administration pour la sécurisation de la gestion / traitement des déchets et des produits secondaires.	DEC3 Évaluer les dossiers techniques introduits par les détenteurs de déchets pour les demandes End of Waste (sortie du statut de déchet).	Cet objectif s'inscrit dans le cadre de l'économie circulaire qui favorise, entre autres, la valorisation de certains flux de déchets par le biais d'une sortie du statut de déchet. La procédure du futur AGW "End of Waste" requiert que les détenteurs ou gestionnaires de déchets introduisent un dossier de demande à l'OWD. Une première estimation du nombre et de la complexité de certains dossiers à traiter nécessitera un recours à une sous-traitance vers un organisme expert indépendant et impartial tel que l'ISSeP.	2.3.	Outil d'aide à la décision, méthodologie, nombre de dossiers traités	2017	Outil d'aide à la décision, méthodologie (mise au point). Evolution du nombre de dossiers traités pour l'Administration.
	DEC4 Dresser et maintenir un état de l'art des techniques d'enfouissement durable des déchets et de la maîtrise de la fin de vie des centres d'enfouissement technique.	L'enfouissement durable des déchets consiste à mettre en œuvre des techniques qui accélèrent la dégradation des déchets et limitent les mesures actives de gestion environnementale une fois l'exploitation d'un centre d'enfouissement terminée. En l'absence de cadre législatif et de données disponibles en Wallonie, leur application n'est pas assez encouragée.	2.6.	Rapports d'état d'avancement trimestriels- Proposition de critères de fin de postgestion	2017	Publication de l'état de l'art. Benchmarking, révision annuelle.

Objectifs « Risques technologiques et accidentels »

Fiche descriptive Objectif Stratégique métier	
Intitulé	Etre l'organisme de référence technique et scientifique belge pour la gestion de risques technologiques et/ou accidentels.
Code	RTA
Propriétaire	Responsable DRA
Pilote (si transversal)	
Contributeur(s)	Liège. Colfontaine, AQ, DRC, Labo, CRM, UMon, INERIS, DGO3, SPF Economie,.....
Echéance théorique	2020
Contexte/Objectifs/Besoins	
<p>Dans notre société mouvante, les citoyens sont désormais plus attentifs aux aspects risques, avec un seuil de tolérance de plus en plus bas. Les autorités publiques peuvent se retrouver au banc des accusés soit pour un défaut de prévoyance soit pour une réponse inadéquate à une situation donnée. Celles-ci doivent donc œuvrer pour la maîtrise des risques, et à cette fin, disposer d'interlocuteurs compétents et fiables.</p> <p>L'ISSeP veut renforcer son rôle d'appui technique et devenir le référent pour encadrer les progrès technologiques et apporter des réponses à toutes les questions qui surgissent avec leur avènement : sécurité des nouveaux produits, procédés et modes de construction, risques émergents, impacts environnementaux de combustibles alternatifs, ...</p>	
Objectifs opérationnels	
<p>L'objectif stratégique est décliné par un objectif opérationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer notre expertise en matière de risques technologiques et accidentels, connus ou émergents. <p>Deux projets (repris dans le tableau ci-dessous) détaillent et concrétisent cet objectif opérationnel.</p>	
Valeur Ajoutée	
<p>Les clients disposeront d'une source d'avis fiable basée sur de réelles compétences. L'ISSeP sera considéré comme un interlocuteur crédible, en étendant nos partenariats avec des acteurs de référence, notre maîtrise de modèles validés et par la mise en place d'outils de gestion.</p>	
Périmètre	
<p>En combinant les compétences présentes à l'ISSeP, l'offre pour la gestion de risques sera multiple : caractérisation de la source de danger, analyse du risque, évaluation des impacts potentiels sur l'homme et sur l'environnement.</p>	
Contraintes	
<p>Contexte économique, lourdeur politico-administrative, contexte législatif à plusieurs niveaux de pouvoir (européen, fédéral, régional), actualité (un accident médiatisé peut impacter sur les priorités). En outre, les objectifs seront adaptés en fonction des moyens alloués.</p>	

Liens ou interdépendances avec d'autres objectifs stratégiques, parties prenantes
Objectifs préalables : OST 2.1 (volet du regroupement budgétaire annuel dédié au développement de nouvelles compétences), OST 2.3, OST 2.4, OST 3.4. Objectifs dépendants : OST 2.6, OST 2.7, OST 3.3.
Indicateur(s) de résultats

Objectif stratégique: RTA - Être l'organisme de référence technique et scientifique belge pour la gestion de risques technologiques et/ou accidentels.

Objectifs opérationnels	Projets	Description / utilité	Liens OST	Livrables	Échéance	Indicateurs
Développer notre expertise en matière de risques technologiques et accidentels, connus ou émergents.	RTA1 Etendre nos reconnaissances officielles pour garantir la sécurité de produits et procédés.	Etre un organisme notifié pour le marquage CE des câbles électriques et pour l'ATEX économique, devenir un organisme agréé pour l'ATEX sociale, et obtenir la reconnaissance pour la certification internationale IECEX.	2.3. 2.7. 3.3. 3.4.	Notification acquise; Agrément acquis.	2017	Notification acquise. Agrément acquis. Rentabilité
	RTA2 Développer l'appui scientifique pour les risques émergents liés aux "Nano".	Offrir un regard neutre sur les risques émergents posés par les nanos. Contribuer au registre national Nanos. Mesurer les performances des outils d'évaluation du risque.	2.6. 3.3.	Finalisation des projets en cours; mission d'appui technique; Démarrer nouveau projet.	2019	Finaliser NANOGRA et NANH2O. Obtenir une mission d'appui technique. Démarrer NANOBIO.M.

Objectifs « Risques chroniques et sanitaires »

Fiche descriptive Objectif stratégique métier	
Intitulé	Etre reconnu comme organisme de référence en matière d'évaluation des risques chroniques et sanitaires pour la Wallonie
Code	RCS
Propriétaire	Responsable de la Direction des Risques Chroniques
Pilote (si transversal)	Responsable de la Direction des Risques Chroniques
Contributeur(s)	Interne : Responsables des Cellules "Qualité de l'air", "Déchets et sites à risques", "Direction des laboratoires d'analyse". Externe : Cellule Permanente Environnement-santé, Service de Toxicologie clinique, médico-légale, de l'environnement et en entreprise, Centres hospitaliers, Ecoles de santé publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Echéance théorique	2020
Contexte/Objectifs/Besoins	
<p>Lier santé et environnement est devenu une évidence pour l'opinion, mais c'est encore un défi pour qui recherche des informations fiables et précises. C'est particulièrement le cas par rapport à l'impact des "faibles" doses de substances nocives, notamment dans le domaine des produits chimiques et des pesticides et à leurs interdépendances : l'association de deux substances peut être très nocive et démultiplier les effets négatifs. La santé environnementale repose donc aujourd'hui en grande partie sur l'évaluation et la gestion du risque. Jusqu'à présent, les compétences Environnement-Santé ont été partagées entre plusieurs ministères et plusieurs administrations (DGO3 et DGO5), la Cellule Permanente Environnement Santé (CPES) étant chargée d'assurer la coordination. Ses moyens limités et le manque d'appui scientifique ne lui ont toutefois pas encore permis réellement de mettre en œuvre le programme d'actions régionales environnement santé (PARES); cela alors que le Gouvernement wallon acquiert de nouvelles compétences dans le domaine de la santé et que la population est en attente d'informations précises sur des questions telles que : quel est l'impact réel des pesticides sur notre santé ? L'exposition aux champs électromagnétiques peut-elle être nuisible ? La réutilisation des terres excavées de friches minières dans le cadre de travaux de réhabilitation urbaine peut-elle poser des problèmes sanitaires ? De son côté, l'ISSeP qui a contribué à l'origine à la création de la CPES et à la définition du PARES a poursuivi, sur base de son expérience en métrologie environnementale, ses études d'évaluation des expositions des populations aux différents déterminants environnementaux et des risques qui y sont liés. Ces prochaines années, il souhaite mettre à disposition son expertise et la développer notamment dans les domaines du biomonitoring et de l'évaluation des risques pour aider le Gouvernement et le SPW à améliorer la santé en agissant sur l'environnement.</p> <p>Compte tenu du contexte et des besoins identifiés ci-dessus, l'ISSeP s'est fixé les objectifs opérationnels suivants :</p> <p>Développer et mettre à disposition un pilote de système d'information géographique en Environnement-santé : dans un contexte de multi-exposition, évaluer les incidences de différentes pollutions sur la population nécessite l'utilisation d'outils adaptés. Les systèmes d'information géographique constituent à ce titre un outil incontournable de nos jours. Dans ce cadre, le développement d'un SIG utilisant les données croisées sur la qualité des milieux dans un référentiel commun constitue autant un défi qu'une opportunité puisqu'un tel outil n'existe pas encore en</p>	

Wallonie. Mis à la disposition des pouvoirs locaux et accessible au public dans une version simplifiée, il devient, en outre, un outil de référence pour la prise de décisions face aux risques sanitaires existants ou émergents ainsi qu'une source d'information pour la population.

Concevoir et réaliser, en partenariat avec des acteurs de la santé, des campagnes de mesure de l'exposition aux pollutions diffuses intégrant des programmes de biomonitoring : alors qu'à l'échelle internationale, les efforts de recherche sur l'exposition aux pesticides se sont concentrés sur l'exposition alimentaire, l'ISSeP a développé un savoir-faire dans l'étude des risques sanitaires liés à l'exposition diffuse, des pesticides en particulier. Toutefois, l'étude des effets sur la santé humaine nécessite davantage de données qui tiennent compte, notamment, de la zone géographique, de l'activité ou de situations particulières de populations exposées par voie non alimentaire. Dans ce cadre, des campagnes de biomonitoring représentent un outil adapté à l'évaluation de ces impacts. La visibilité de ce projet est en outre liée à celle de son utilisateur destinataire qu'est le SPW.

Constituer une base de données sur les risques liés à l'exposition aux polluants intérieurs dans les lieux publics en vue d'établir des recommandations pertinentes : de nombreuses études indiquent que l'air intérieur est davantage pollué que l'air extérieur. Déterminer des actions à entreprendre pour améliorer la situation dans les lieux accessibles au public est un défi qui nécessite de combiner des mesures de concentration dans les bâtiments concernés, l'influence de l'air extérieur sur l'air intérieur et l'évaluation des risques sanitaires liés à la multiexposition.

Standardiser et harmoniser les pratiques en évaluation des risques sanitaires et écotoxicologiques sous-tendant les réglementations environnementales : la mise en cohérence des modules méthodologiques qui s'inscrivent dans le cadre des réglementations relatives aux risques environnementaux est un défi incontournable pour satisfaire l'objectif stratégique car il contribue directement à faciliter la coordination des politiques environnementales.

Mettre à disposition des guides de bonnes pratiques pour la rédaction des CSC et des rapports relatifs aux inventaires amiante de ceux-ci fait partie intégrante de la mise en place de l'objectif stratégique, en particulier lorsque les risques sanitaires sont avérés comme c'est le cas de ceux liés à l'exposition à l'amiante. Notamment, il n'existe actuellement pas d'imposition claire en Wallonie sur la manière de réaliser les inventaires d'amiante et d'en présenter les résultats, ce qui complique la gestion du risque et peut en augmenter le coût.

Devenir référent pour l'exposition aux champs électromagnétiques en étudiant, en partenariat avec des acteurs de la santé et de l'environnement, leurs impacts sur la santé humaine et les écosystèmes : être référent en matière de risques sanitaires et chroniques impose de développer des partenariats et des projets de recherche, ceci en vue de pouvoir répondre aux interrogations de la population et du monde politique. En développant des partenariats et en contribuant à des projets de recherche visant à établir les effets sanitaires ou à déterminer l'impact des champs électromagnétiques sur l'environnement, l'ISSeP se positionne au cœur de la problématique et garantit un niveau de neutralité et d'indépendance indispensables à la réalisation de l'objectif stratégique.

Préparer l'ISSeP à l'ouverture des marchés de prestations pour tiers consécutive à la transposition de la directive 2013/35/UE (exposition des travailleurs aux champs électromagnétiques) : les risques liés à l'exposition des travailleurs sont spécifiques et la directive propose des mesures de prévention du risque lié à l'exposition des travailleurs aux champs électromagnétiques ainsi que des limites à respecter. De par la diversité des sources, des fréquences générées et des intensités mesurées ainsi que des situations d'exposition, l'évaluation et la prévention du risque nécessitent une expertise de pointe dans le domaine ainsi que des méthodes adaptées aux situations rencontrées.

Objectifs opérationnels

L'objectif stratégique est décliné en trois objectifs opérationnels :

- Développer des outils d'aide, d'information et de support à destination des gestionnaires publics.
- Participer activement à la surveillance sanitaire en lien avec l'environnement.
- Devenir l'acteur de référence dans le domaine des radiations non ionisantes.

Six projets (repris dans le tableau ci-dessous) détaillent et concrétisent ces trois objectifs opérationnels.

Valeur Ajoutée

La réalisation de l'objectif permettra la mise à disposition au Gouvernement Wallon et au SPW d'informations et d'expertises scientifiques ainsi que d'outils d'aide à la décision leur permettant de fonder des décisions, des réglementations et des politiques de gestion de l'environnement visant à préserver la santé. Quelle est l'exposition réelle par inhalation des wallons aux pesticides et comment la réduire ? La réutilisation des terres excavées de friches minières ou industrielles dans le cadre de travaux de réhabilitation urbaine peut-elle poser des problèmes sanitaires ? La qualité de l'air intérieur des bâtiments publics représente-t-elle un risque pour la santé de leurs utilisateurs. Quels peuvent être les impacts d'une dissémination non contrôlée de substances tels que les perturbateurs endocriniens ou les nanoparticules ? Quel est l'impact sanitaire des champs électromagnétiques générés par la téléphonie mobile ? Ces champs ont-ils un impact sur les écosystèmes ? Voilà quelques exemples de questions auxquelles des réponses devront être fournies pour permettre au Gouvernement de mettre en œuvre, de manière la plus pertinente possible, plusieurs actions retenues dans la DPR. L'ISSeP, quant à lui, pourra valoriser l'ensemble des données environnementales qu'il collecte et combiner ses expertises en évaluation des risques pour leur donner une valeur ajoutée orientée Environnement/Santé. Les méthodologies développées dans le cadre de l'objectif contribuent à la simplification administrative et aident les clients à respecter la législation en vigueur. Le développement des méthodologies pour les études d'impact à des fins de recherche et normatives contribue à améliorer la propre efficacité de l'ISSeP.

La valorisation et la visibilité des services produits dans le cadre de la réalisation de l'objectif stratégique seront garanties par la mise à disposition d'outils web accessibles au public (système d'information géographique), de documents informatifs (rapports à l'attention du SPW, brochures pour le public, site web, synthèses de guides méthodologiques et d'études scientifiques et techniques), ainsi que des séances d'information à l'attention des clients et des partenaires (SPW, entreprises, etc.). Les nouveaux outils développés et les capacités acquises seront présentés à l'occasion de congrès et de journées techniques, organisées le cas échéant par l'ISSeP. Le savoir et le savoir-faire engrangés pourront être mis plus facilement à disposition des acteurs.

Périmètre

Le projet comprend: le développement et la mise à disposition d'outils d'aide à la décision (système d'information géographique Environnement/Santé, outils d'évaluation des risques ...), la constitution de bases de données d'informations scientifiques, la réalisation d'études et de recherches (évaluation des expositions aux pollutions diffuses, impact des champs électromagnétiques ...), la rédaction de recommandations (guide de bonnes pratiques), le contrôle et l'analyse de l'exposition dans les entreprises et les lieux publics. La combinaison de ces actions doit permettre à l'ISSeP de jouer un rôle d'appui scientifique aux acteurs intervenant dans les prises de décision concernant la gestion des problèmes Environnement/Santé, tout en consolidant son expertise en métrologie et en analyse du risque.

Contraintes

La réalisation d'études, de recherches ou plus généralement d'actions en Environnement/Santé exige la mise en œuvre d'approches multidisciplinaires. Des partenariats doivent donc pouvoir être conclus avec d'autres acteurs notamment dans le domaine de la santé. D'autre part, pour pouvoir agir efficacement dans le domaine Environnement/Santé, il convient de croiser de nombreuses données provenant de sources très variées. Il est donc important que ces données soient disponibles et rapportées à un référentiel commun. Enfin, la réalisation de ce type d'études nécessite une participation active des populations cibles étudiées (réponse à des enquêtes, prélèvement d'échantillons...). Il convient donc d'obtenir cette participation active. Enfin, les objectifs dépendent nécessairement de la volonté des parties prenantes et de l'évolution de la législation, notamment dans le cadre des contrôles de l'exposition aux agents physiques (champs électromagnétiques...) et chimiques (substances polluantes dans l'air, etc.).

Dans l'hypothèse où ces contraintes ne pourraient pas être surmontées, l'ISSeP ne pourrait assumer son rôle de référent que de manière partielle (mise à disposition d'indicateurs non validés par des mesures sur sites ou d'outils d'aide à la décision incomplets, fourniture de résultats de mesure d'exposition tributaires de la représentativité des échantillons, ...).

Liens ou interdépendances avec d'autres objectifs stratégiques, parties prenantes

La réalisation des objectifs opérationnels permettra d'assurer la pérennité de l'institution dans ses missions et sa valeur ajoutée comme Institut Scientifique de service Public. Développer des collaborations et des partenariats au niveau belge, européen et international est également une condition de réussite de l'objectif stratégique, lequel contribue de manière active au développement des compétences techniques et scientifiques de l'ISSeP. D'autres objectifs stratégiques, notamment liés aux laboratoires (LAB1 et LAB4) ou à l'organisation interne (SVG7), contribuent à la réussite.

Indicateur(s) de résultats

Nombre d'études ou d'expertises fournies. Nombre de projets de recherche réalisés. Nombre d'arrêtés de subvention obtenus.

Objectif stratégique: RCS - Être reconnu comme organisme de référence en matière d'évaluation des risques chroniques et sanitaires pour la Wallonie.

Objectifs opérationnels	Projets	Description / utilité	Liens OST	Livrables	Échéance	Indicateurs
Développer des outils d'aide, d'information et de support à destination des gestionnaires publics.	RCS1	Développer et mettre à disposition un prototype de système d'information géographique en Environnement-Santé.	2.3. 2.4. 5.2. 5.3.	SIG pilote	2019	SIG pilote.
	RCS3	Constituer une base de données sur les risques liés à l'exposition aux polluants intérieurs dans les lieux publics en vue d'établir des recommandations pertinentes.	2.3. 2.4. 5.2.	Inventaire des biocides utilisés. Recommandations sur leurs usages. Protocoles de quantification de leur concentration dans l'air intérieur.	2017	Nombre de recommandations. Nombre de cycles d'informations dispensées. Nombre de validations effectuées. Protocole de référence de mesure de la concentration en biocides

	RCS4	Standardiser et harmoniser les pratiques en évaluation des risques sanitaires et écotoxicologiques sous-tendant les réglementations environnementales.	Apporter les modifications nécessaires aux outils d'évaluation des risques pour la santé humaine de manière à les rendre plus opérationnels dans le contexte réglementaire défini par le décret relatif à la gestion des sols. Faire évoluer le GRER (Guide de référence en évaluation des risques) de manière à permettre l'harmonisation des méthodes d'évaluation des risques utilisées dans les différents domaines environnementaux. L'ensemble de ces actions devrait faciliter la coordination des politiques environnementales. Poursuivre la conception de modules méthodologiques pour évaluer les incidences pour la santé humaine dans le contexte des études d'incidence sur l'environnement (EIE), de manière harmonisée et en cohérence avec la mise en place d'outils similaires dans d'autres domaines.	2.3. 2.4.	Méthodes d'évaluation des risques standardisées. Mise à disposition d'un outil d'évaluation des risques sanitaires liés aux sols pollués adapté aux conditions rencontrées en Wallonie. Sélection de Valeurs Toxicologiques de Référence pertinentes (VTR). Révision continue du Guide de référence des évaluations des risques (GRER)	2017: Outil d'évaluation des risques sanitaires liés aux sols pollués; GRER (2017); Méthodologies de définition des VTR. 2018→2019: Révision continue du GRER et standardisation des études de risque.	Nombre d'outils (méthodologies) standards utilisé(e)s. Nombre de valeurs toxicologiques de référence (VTR) communes utilisées. Adaptation et mise à disposition d'un outil d'évaluation des risques sanitaires liés aux sols pollués adapté aux conditions rencontrées en Wallonie. Mise à disposition d'une version du GRER révisé.
Participer activement à la surveillance sanitaire en lien avec l'environnement.	RCS2	Concevoir et réaliser, en partenariat avec des acteurs de la santé, des campagnes de mesure de l'exposition aux pollutions diffuses intégrant des programmes de biomonitoring.	Préciser les voies d'exposition aux pollutions diffuses (principalement aux pesticides) de la population soumise, bien malgré elle, à une exposition environnementale sachant que sur base des chiffres publiés par Eurostat, la Belgique figure parmi les cinq pays européens les plus grands consommateurs de pesticides. Le projet doit produire des données factuelles pour orienter les stratégies d'atténuation de l'exposition des Wallons aux pesticides, en pointant des expositions particulières liées à une zone géographique, un secteur d'activité, une situation ou une population particulière. Cet objectif s'inscrit pleinement dans celui de la directive 2009/128/CE qui instaure un cadre d'action communautaire pour parvenir à une utilisation des pesticides compatibles avec le développement durable.	2.3. 2.4.	Campagnes de biomonitoring interprétées.	2019	Nombre de campagnes réalisées Nombre de sujets ayant fait l'objet d'un biomonitoring. Nombre de campagnes de communication des résultats aux volontaires.
Devenir l'acteur de référence dans le domaine des radiations non ionisantes.	RCS5	Devenir le référent pour l'exposition aux champs électromagnétiques.	Réalisation d'une veille sur l'exposition aux champs électromagnétiques et à ses impacts sur la santé en collaboration avec la plateforme Environnement-Santé. Réalisation, sur fonds propres ou dans le cadre d'appels à projets, d'études sur l'impact éventuel des champs électromagnétiques sur la santé humaine et les écosystèmes.	2.3.	Rapport de veille sur l'exposition aux champs électromagnétiques et ses effets sur la santé à l'attention du Ministre en charge de l'Environnement et/ou de la Santé; publications sur l'exposition aux champs électromagnétiques et ses effets sur la santé humaine et les écosystèmes.	2017	Rapport de veille.
	RCS6	Préparer l'ISSeP à l'ouverture des	La directive 2013/35/UE, relative à la sécurité et à la santé des travailleurs exposés à des champs électromagnétiques, doit être	2.3.	Obtention de l'agrément relatif aux mesures	2018	Nombre de prestations pour tiers.

	<p>marchés de prestations pour tiers consécutive à la transposition de la directive 2013/35/UE relative à l'exposition des travailleurs aux champs électromagnétiques.</p>	<p>transposée en Droit belge au plus tard le 1er juillet 2016. L'ISSEP réalise déjà des prestations pour tiers auprès de ses clients privés (industries, services médicaux) et publics, conformément aux valeurs limites de cette directive. Sa transposition est une opportunité pour l'ISSEP de développer son marché des prestations pour tiers au niveau national et/ou régional.</p>	<p>d'agents physiques (champs électromagnétiques)</p>		
--	--	---	---	--	--

Objectifs « Laboratoires »

Fiche descriptive Objectif stratégique métier	
Intitulé	Construire un laboratoire fort, référence en matière de caractérisation environnementale et de métrologie liée aux risques.
Code	LAB
Propriétaire	Responsable de la Direction du Laboratoire d'Analyse
Pilote (si transversal)	Responsable de la Direction du Laboratoire d'Analyse
Contributeur(s)	
Echéance théorique	2018
Objectifs opérationnels	
L'objectif stratégique est décliné en deux objectifs opérationnels :	
<ul style="list-style-type: none">• Augmenter l'efficacité des laboratoires en assurant un suivi de la performance.• Développer des protocoles de collaboration avec divers acteurs et intégrer des nouveaux réseaux en développant des nouveaux programmes de recherches.	
Quatre projets (repris dans le tableau ci-dessous) détaillent et concrétisent ces deux objectifs opérationnels.	
Valeur Ajoutée	
Réduction des délais, intégration et polyvalence, visibilité, réduction de coûts d'analyses, amélioration du transfert de connaissances en interne, possibilité de permettre à des agents de se focaliser sur des objectifs scientifiques (mises au point de méthodes, recherches, publications, participation à des colloques européens...).	
Périmètre	
Vu la multiplicité des demandes internes ou externes en matière de caractérisation ou de mises au point, le périmètre est double. Il comprend, d'une part, la révision et la réorganisation des activités laboratoires pour une meilleure adaptation et flexibilité vis-à-vis de l'ensemble des missions confiées aux laboratoires et d'autre part, vis-à-vis de l'extérieur, le développement d'une meilleure reconnaissance à l'international, d'une plus grande visibilité et présence en accroissant les possibilités de réseautage.	

Contraintes

Il y a lieu de prendre en compte les contraintes émanant des commanditaires externes, notamment ceux qui assurent le financement à prix coûtant (approbation par exemple de la méthode de calcul des coûts). La possibilité de rentrer dans des consortiums internationaux ou d'avoir des accords de collaboration avec des partenaires externes peut également influencer l'objectif, comme la volonté des parties prenantes de mettre en commun des ressources humaines et matérielles disponibles sur base du principe de primauté de l'intérêt général par rapport aux intérêts individuels.

La suppression de tout budget d'investissement risque à terme d'engendrer des difficultés de maintenir un laboratoire à la pointe.

Liens ou interdépendances avec d'autres objectifs stratégiques, parties prenantes

Cet objectif est en lien direct avec de nombreux objectifs stratégiques de diverses thématiques. Sa mise en oeuvre peut faciliter et/ou contribuer au succès des autres objectifs.

Les différentes thématiques (sol, déchets, eau, air, risques), dans le cadre de leurs objectifs stratégiques et/ou opérationnels, font appel à l'expertise du laboratoire en matière, soit de caractérisation environnementale, soit en matière de mise au point de nouvelles méthodes d'essais.

La réussite de cet objectif « laboratoire » est donc un élément essentiel à la réussite d'un grand nombre d'autres objectifs.

Indicateur(s) de résultats

Les gains d'efficience seront chiffrables pour les délais, les coûts d'analyses et la satisfaction des clients. La partie développement devrait également à terme être chiffrable avec par exemple le nombre de méthodes développées en plus et faisant l'objet de publications.

Objectif stratégique: LAB - Construire un laboratoire fort, référence en matière de caractérisation environnementale et de métrologie liée aux risques.

Objectifs opérationnels	Projets	Description / utilité	Liens OST	Livrables	Échéance	Indicateurs
Augmenter l'efficacité des laboratoires en assurant un suivi de la performance.	LAB1 Réorganiser l'ensemble des activités de laboratoires de l'ISSeP de manière à en augmenter l'efficacité.	Optimisation des processus internes d'organisation. Valorisation et mise en œuvre efficace des ressources humaines et matérielles. Plans d'investissements intégrés. Plans de communication et de formation internes propres à valoriser les ressources humaines.	2.5. 2.4.	Nouvel organigramme de fonctionnement	2018	Processus mis en œuvre. Diminution des coûts. Plans de formation / d'investissement / de communication. Amélioration des délais et respect des engagements.
	LAB2 Définir et piloter les modalités de concertation et de collaboration entre les commanditaires publics et les activités de Laboratoire de Référence.	Négocier des conditions entre les différentes parties (budgets, droits, devoirs,...) Prévoir des organes intermédiaires de concertation et de suivi (organisation des comités techniques et des comités de suivi). Prévoir des modalités d'arbitrage. = Service Level Agreement (SLA).	2.4. 3.1. 3.2.	Service Level Agreements (SLAs) entre le Laboratoire de Référence et ses commanditaires publics	2019	Accords de reconnaissance pour les différentes activités de laboratoire. Nombre d'arbitrage hors SLA.
Développer des protocoles de collaboration avec divers acteurs et intégrer des nouveaux réseaux en développant des nouveaux programmes de recherches.	LAB3 Développer la plus-value, la visibilité et la reconnaissance du Laboratoire de Référence.	Maintien et extension de l'accréditation ISO 17025. Obtention d'une accréditation ISO 17043 comme organisateur d'essais interlaboratoires. Représenter les intérêts du SPW au sein des groupes européens. Intensifier les publications (e.a. via le CWEA).	2.2. 3.4. 3.1.	Accréditation ISO 17043	2018	Résultats des audits d'accréditation. Extensions de scope. Participations à des groupes EU.
	LAB4 Renforcer les activités et la proactivité du laboratoire dans le cadre des projets de recherche & développement.	Mise au point et développement (substances émergentes,...) qui permettent de renforcer notre expertise et de renforcer l'offre des réseaux de mesure. Proactivité notamment dans le domaine des déchets (benchmarking end-of-waste). Développement de partenariats et réseaux de compétence reconnus : CRA-w, SWDE, universités, VITO, BRGM (F), INERIS (F),...	2.6. 2.2. 3.3.	Projets de recherche réalisés	2017	Nombre de mises au point, de projets et de participations qui aboutissent. Nombre d'avis rendus.

Objectifs « Services généraux »

Fiche descriptive Objectif stratégique métier	
Intitulé	Être une équipe qui apporte de la valeur ajoutée reconnue en termes de gouvernance, communication, simplification gestion.
Code	SVG
Propriétaire	Direction générale
Pilote (si transversal)	Direction du personnel et des finances
Contributeur(s)	Départements des ressources humaines, financier, de la qualité, informatique, de l'infrastructure et de la communication
Echéance théorique	2019
Contexte/Objectifs/Besoins	
<p>Afin de répondre à l'objectif stratégique repris ci-dessus, les services généraux devront au travers de la durée de ce contrat :</p> <p>Renforcer les synergies, le partage de connaissances et la mutualisation de ressources entre les différents départements.</p> <p>Mettre en place un contrôle interne efficace.</p> <p>Mettre en place une stratégie de communication interne basée sur la transparence, la confiance, des outils performants et le management.</p> <p>Implémenter et systématiser les pratiques de gestion et de suivi financier à tous les niveaux</p> <p>Installer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.</p> <p>Inventorier et optimiser les processii sur la base des gains potentiels d'efficacité et des attentes des clients internes ou externes.</p> <p>Mettre en place et appliquer un plan d'investissement lié à la rénovation de l'infrastructure de l'Institut.</p>	
Objectifs opérationnels	
<p>L'objectif stratégique est décliné en deux objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poser les conditions d'un fonctionnement efficace des services généraux • Développer la valeur ajoutée des services rendus à l'Institut. <p>Six projets (repris dans le tableau ci-dessous) détaillent et concrétisent ces deux objectifs opérationnels.</p>	
Valeur Ajoutée	

Une organisation et des outils mieux adaptés induiraient, non seulement une meilleure acceptation et efficacité en interne, mais également un accès plus aisé à des reconnaissances externes consécutives à des évaluations par tierce partie (organisme d'accréditation ou certification, autorité notifiées, cour des comptes, réviseur, inspection du travail ...).

Vis-à-vis des clients externes, le fait pour l'ISSeP d'être accrédité leur apporte une garantie en termes d'indépendance, d'impartialité et de fiabilité des résultats du fait de l'application d'un système de management de niveau international et attesté par une tierce partie (BELAC), elle-même reconnue au niveau international.

En outre, la mise sur le marché par nos clients de produits ayant fait l'objet de tests reconnus internationalement et la possibilité d'apposition du marquage CE sur les produits testés par l'ISSeP est une valeur ajoutée.

Dans le contexte de l'organisation de nos activités pour tiers et de l'attractivité de celles-ci, nous voulons assurer une utilisation optimisée et efficace des ressources et des outils dont dispose l'Institut. Les gains d'efficacité seront mesurés en termes de temps, d'argent, de compétence et de transparence. D'une part, une réduction des délais sera dégagée via l'optimisation et l'informatisation des processus, via une circulation efficace de l'information et via une mutualisation cohérente des ressources. D'autre part, des gains financiers seront réalisés via la mise en place d'un contrôle précis et régulier (tableau de bord) de l'utilisation des ressources disponibles et via la modernisation de l'infrastructure. Les compétences de l'Institut seront maintenues et développées au travers d'une gestion des emplois et des compétences. Enfin, une communication (plan de communication interne) apportera la transparence attendue par les agents.

Périmètre

Les préalables à la matérialisation du projet (définition et implémentation de moyens) seront de répertorier, analyser et optimiser les processus. Cette étape sera basée sur la priorisation des attentes des services clients internes et externes. Cette phase nécessitera l'implication de tous les responsables.

Le projet comprend le développement de logiciels informatiques tant au point de vue financier (système de reporting, digitalisation procédure achat, gestion des missions, etc.), qualité (workflow, base de données, etc.), communication (mise en place d'outil intranet modernisé) et ressources humaines (poursuite de la dématérialisation).

Ces réalisations sont fonction des moyens qui seront disponibles (humains, actuellement seulement deux programmeurs, ou financier si on considère la sous-traitance de certains projets).

Il comprend également plusieurs investissements dans l'infrastructure de l'ISSeP dont l'ampleur dépendra des budgets mis à disposition à cet effet.

Contraintes

La principale contrainte extérieure à la réalisation de l'objectif est la mise à disposition de moyens ad-hoc par le pouvoir de tutelle (maintien du budget global et établissement d'une dotation annuelle (OST 2.1)).

La mise en place d'une communication interne efficace et d'une GPEC ainsi que la réalisation de contrôles internes seront dépendantes du soutien du management, des ressources allouées, du climat social de l'Institut (OST1) et de la révision des rôles et des responsabilités des managers et des délégations (OST 4.1).

Liens ou interdépendances avec d'autres objectifs stratégiques, parties prenantes

L'objectif sera dépendant et aura également un impact sur la mise en place d'un climat social positif (OST 1, OST 1.1, 1.2, 1.3).

De plus, il sera également dépendant d'autres objectifs tels que :

repositionner le CORDI, ses modes de fonctionnement en privilégiant l'intérêt collectif (OST 4.1), revoir les rôles et responsabilités des managers et les délégations (OST 4.4).

Objectif stratégique: SVG - Être une équipe qui apporte de la valeur ajoutée reconnue en termes de gouvernance, communication, simplification gestion.

Objectifs opérationnels	Projets	Description / utilité	Liens OST	Livrables	Échéance	Indicateurs
Poser les conditions d'un fonctionnement efficace des services généraux	SVG1 Inventorier et optimiser certains processii sur la base des gains potentiels d'efficience et des attentes des clients internes ou externe.	Les services généraux sont critiques pour la lenteur et la lourdeur de leurs processii. Après avoir répertorié les processii mis en place au sein de l'Institut, la première étape sera l'analyse de ceux-ci et l'identification des possibilités d'amélioration et des gains qui pourraient en découler. Ensuite, au vu du résultat de cette analyse, une priorisation et un timing seront établis en fonction des ressources. Enfin, un suivi rigoureux devra être effectué tout au long du contrat via les indicateurs proposés.	2.5.	Diminution des frais généraux	2017	Nombre de processii revus par an (2) ; Temps dégagé (jours/ETP).
	SVG5 Mettre en place un contrôle interne efficace	Afin de maintenir ses accréditations indispensables à la réalisation de ses activités, afin de maîtriser au mieux et améliorer l'ensemble de ses processus et afin de fournir une assurance raisonnable en termes de qualité des activités, de fiabilité de ses informations financières et de respect des lois et réglementations en vigueur, l'Institut devra développer un système de contrôle interne à tous les niveaux.	2.5.	Conformité au décret WBFIN	2017	Mise en place d'une fixation d'objectifs systématique. Mise en place d'un cycle de révision/évaluation de ces objectifs.
	SVG3 Renforcer les synergies, le partage de connaissances et la mutualisation de ressources entre les différents départements.	Les entités des services généraux ont tendance à travailler de manière cloisonnée alors que des synergies pourraient être mises en place et faciliter le travail de chaque département. Un effort devra donc être réalisé vers la transversalité, la fluidification et simplification.	1.1. 4.1.	Projets partagés, plan de formation	2018	Nombre de projets multiservices.

Objectif stratégique: SVG - Être une équipe qui apporte de la valeur ajoutée reconnue en termes de gouvernance, communication, simplification gestion.

Objectifs opérationnels	Projets	Description / utilité	Liens OST	Livrables	Échéance	Indicateurs	
Développer la valeur ajoutée des services rendus à l'Institut	SVG2	Mettre en place une stratégie de communication interne basée sur la transparence, la confiance, des outils performants et le management.	La communication interne est souvent remise en question, la circulation de l'information (du bas en haut, de haut en bas ou même transversale) n'est pas optimale. Cet objectif sera divisé en deux parties. D'une part, une réflexion devra être réalisée sur la création de nouveaux canaux de communication et, d'autre part, l'utilisation des canaux mis en place devra être systématisée.	1.1 1.3. 4.1.	Réforme des outils de com (intranet), formation de la hiérarchie.	2018	Rapport psychosociaux ; Enquête sur le bien-être du personnel
	SVG4	Implémenter et systématiser les pratiques de gestion et de suivi financier a tous les niveaux.	Le suivi et la gestion financière de l'Institut ont été remis en question par plusieurs audits ces dernières années. De plus, le budget de l'ISSEP décroît (cf. SVG5). Il est donc indispensable d'optimiser l'utilisation des moyens mis a disposition de l'Institut. Pour ce faire, un suivi des consommations des budgets des différentes missions devra dès lors être systématisé.		Systématisation et uniformisation des pratiques de contrôle conformément aux obligations décrétales.	2018	Respect calendrier reporting. Respect du planning des dépenses.
	SVG6	Se donner les moyens d'appliquer un plan d'investissement lié à la rénovation de l'infrastructure de l'Institut.	L'infrastructure de l'Institut date des années 60 et est aujourd'hui énergivore. De plus, elle n'est pas aux normes d'un point de vue sécurité. L'Institut devra les années à venir utiliser de façon adéquate les moyens dont il disposera afin de continuer à rénover ses infrastructures (cf. plan d'investissement quinquennal /2015- 2020), soit s'orienter vers la construction d'un nouveau bâtiment.	2.5	Conformité sécurité, diminution des frais généraux	2018	Mise en place d'un plan concret reprenant les besoins a CT, MT et LT en termes d'investissements matériels et bâtiment. Diminution des frais lies a l'infrastructure (gaz, énergie, etc.) et de maintenance.

Objectifs « Recherche »

Fiche descriptive Objectif stratégique métier	
Intitulé	Renforcer notre plus-value comme organisme de recherche pour servir les intérêts de la Région.
Code	RECH
Propriétaire	Direction générale
Pilote (si transversal)	
Contributeur(s)	
Echéance théorique	2019
Contexte/Objectifs/Besoins	
<p>Le Gouvernement wallon confie à l'ISSEP des missions de caractérisation des matrices environnementales et d'appui aux pouvoirs publics pour l'évaluation et la gestion des risques. Pour pouvoir assumer efficacement ces rôles, l'ISSEP doit pouvoir étayer son expertise et ses compétences sur des résultats de recherche. Dans un monde où les conditions évoluent et où de nouvelles substances chimiques sont produites chaque jour, caractériser, de manière fiable, un compartiment environnemental, prévoir son évolution et identifier les risques qui y sont associés demandent la collecte et la prise en compte d'un nombre croissant de données et donc la mise au point de techniques d'acquisition, de traitement et de modélisation toujours plus performantes. Quelle est la concentration en nanoparticules dans l'air des agglomérations wallonnes, quelle fraction de cette concentration est à imputer aux émissions générées par les transports et quelle plan de mobilité adopter pour la réduire? Comment utiliser en Wallonie des stratégies de mesure sur biotes pour contrôler les rejets en eaux de surface des polluants émergents difficilement détectables en matrice aqueuse ? Quelle est l'exposition réelle par inhalation des wallons aux pesticides et comment la réduire ? La réutilisation des terres excavées de friches minières dans le cadre de travaux de réhabilitation urbaine peut-elle poser des problèmes sanitaires ? Voilà quelques exemples de questions auxquelles des réponses doivent être fournies pour permettre au Gouvernement de mettre en œuvre, de manière la plus pertinente possible, différentes actions retenues dans la déclaration de politique régionale. Sur base des données qu'il acquiert en réalisant ses missions, l'ISSEP constitue un des partenaires scientifiques susceptibles d'apporter rapidement des éléments de réponse à ces différentes questions pour autant qu'il puisse mener un volume minimal de travaux de recherche. Sur base de ces compétences en métrologie environnementale et en analyse des risques, l'ISSEP peut offrir un plus aux projets de recherche technologiques réalisés notamment au sein des pôles de compétence en validant des applications environnementales de certaines technologies (observations terrestres, capteurs,...) ou en contrôlant que les innovations technologiques en cours de mises au point sont conçues dans une logique de durabilité et de préservation de l'environnement.</p>	
Objectifs opérationnels	

L'objectif stratégique est décliné en deux objectifs opérationnels :

- Développer des programmes de recherches en collaboration avec les universités et les autres institutions scientifiques en matière de développement technologique.
- Repositionner l'Institut dans le domaine de la recherche au niveau européen.

Trois projets (repris dans le tableau ci-dessous) détaillent et concrétisent ces deux objectifs opérationnels.

Valeur Ajoutée

La réalisation de l'objectif permettra la mise à disposition au Gouvernement Wallon et au SPW des résultats de recherche et de nouvelles expertises scientifiques leur permettant de fonder des décisions, des réglementations et des politiques de gestion de l'environnement plus efficaces et plus pertinentes. Pour ce qui est des partenaires industriels avec lesquels l'ISSeP serait amené à collaborer, ils pourraient obtenir une expertise en métrologie environnementale et en analyse des risques susceptible d'améliorer la durabilité de leurs innovations.

Périmètre

Le projet comprend le développement d'activités de recherche dans le cadre i) de programmes subsidiés sur fonds propres, ii) de recherche dans le cadre d'appels à projets régionaux et fédéraux, iii) d'appels à projets européens. Les principaux domaines à couvrir sont ceux de la métrologie environnementale intégrant les techniques d'observation de la terre et, l'évaluation des risques et des nuisances.

Contraintes

La réalisation de projet de recherche nécessite la possibilité d'avoir accès à des financements. En ce qui concerne le financement sur fonds propres, il est vital que l'ISSeP puisse pérenniser l'application du mécanisme prévoyant la dispense partielle du précompte professionnel des chercheurs (275/3, § 3 du CIR92, aussi connu sous le nom de mécanisme Moerman) Pour ce qui est appels à projets régionaux, l'ambition de l'ISSeP est de conserver son assimilation à une unité de recherche universitaire qui lui permet de s'inscrire dans les projets de recherche pluripartenaires initiés dans le cadre des pôles de compétitivité, de partenariat public/privé, du programme CWAlity, des actions cofinancées par des fonds structurels européens, du programme Horizon 2020. Pour pouvoir envisager la participation aux appels européens ou internationaux, l'intégration dans des réseaux est une étape incontournable. universitaire qui lui ouvre recherches ou plus généralement d'actions en Environnement/Santé exige la mise en œuvre d'approches multidisciplinaires. Quels que soient les appels visés, des partenariats doivent donc pouvoir être conclus avec d'autres partenaires de recherche. En interne, enfin, il convient de trouver une solution pour réactiver les carrières scientifiques.

Liens ou interdépendances avec d'autres objectifs stratégiques, parties prenantes

La réalisation des objectifs opérationnels permettra d'assurer la pérennité de l'institution dans ses missions et sa valeur ajoutée comme institut scientifique de service public. Développer des collaborations et des partenariats au niveau belge, européen et international est également une condition de réussite de l'objectif stratégique, lequel contribue de manière active au développement des compétences techniques et scientifiques de l'ISSEP.

Indicateurs de résultats

Nombre de projets de recherche soumis. Nombre de projets de recherche réalisés.

Objectif stratégique: RECH - Renforcer notre plus-value comme organisme de recherche pour servir les intérêts de la Région.

Objectifs opérationnels	Projets	Description / utilité	Liens OST	Livrables	Échéance	Indicateurs
Développer des programmes de recherches en collaboration avec les universités et les autres institutions scientifiques en matière de développement technologique.	RECH1 Développement d'activités de recherche dans le cadre de programmes subsidiés sur fonds propres.	Réalisation de projets portant sur le développement de nouvelles procédures de caractérisation de la qualité des milieux environnementaux (incluant le biomonitoring et l'observation de la terre) et sur l'évaluation des risques pour la santé humaine et les écosystèmes susceptibles de contribuer à valider la durabilité de processus, produits et aménagements.	2.6. 3.3.	Projets de recherche réalisés	2017	Nombre de participations au dépôt de projets de recherche. Nombre de de participation à des projets de recherche.
	RECH2 Participation à des projets de recherche pluripartenaires initiés dans le cadre des pôles de compétitivité, de partenariat public/privé, du programme CWAlity, ...	intégrer un certain nombre de pôles de compétitivité ou de réseaux pour mettre à leur disposition les compétences, le savoir-faire et les moyens scientifiques de l'ISSeP. Concrètement, il convient de viser l'augmentation des participations dans des projets qui visent: : i) la valorisation de données environnementales ou le développement de nouvelles techniques de métrologie environnementale nécessitant des validations, ii) le développement de nouvelles technologies ou de nouveaux produits pour offrir aider les secteurs industriels à s'assurer que leurs innovations technologiques sont conçues dans une logique de durabilité et de préservation de l'environnement.	2.6. 3.3.	Projets de recherche réalisés	2019	Nombre de participations au dépôt de projets de recherche. Nombre de de participation à des projets de recherche.
Repositionner l'Institut dans le domaine de la recherche au niveau européen	RECH3 Participation à des appels à projets de recherche et des recherches au niveau européen.	La participation à de nouveaux projets financés par le programme Life+ ou par des fonds Interreg sur des thèmes touchant plus particulièrement à la qualité des milieux environnementaux, la sécurité sanitaire et la protection des écosystèmes au regard des dangers liés aux risques naturels, anthropiques et technologiques et à leurs interactions, constitue un objectif à court terme. A côté de cela, il est attendu que la capitalisation des acquis générés par les activités de recherche réalisées sur fonds propres débouche sur l'intégration de l'ISSeP dans des projets de recherche du programme Horizon 2020 ou de ceux qui le suivront.	2.6. 3.3.	Projets de recherche réalisés	2019	Nombre de participations au dépôt de projets de recherche. Nombre de de participation à des projets de recherche.

Annexe 6 : ISSeP, le SPW et les OIP - Tableau des synergies

	Services transversaux	Air	Eau	Sédiments	Déchets	Sols&Sous-Sols	Risques	Activités labo
Fonction publique								
Secrétariat général	X						X (1)	
DGT1	X							
DGT2	X							
DGO1					X	X	X	
DGO2				X				
DGO3		X	X	X	X	X	X	X
DGO4						X	X	
DGO5							X	X
DGO6		X	X	X	X	X	X	X
DGO7								
EAP (Formations)	X							
OIP et								
AwAC		X						X
OWD-DSD		X		X	X	X	X	X
CRAW			X	X		X		X
SPAQuE						X	X	X
SPGE	X							
SWDE			X					X
CPES							X	X
IWEPS							X (2)	

(1) Cartographies et valorisation des données satellitaires.

(2) Traitement de données géoréférencées relatives aux populations. Etude de la vulnérabilité des populations dans le cadre des analyses de risques.

Annexe 7 : Glossaire des abréviations

AGLAE	Association générale des laboratoires d'analyses et d'essais
AGW	Arrêté du Gouvernement wallon
ALARP	As Low As Reasonably Practicable
APPORT	Aide à la préparation des plans opérationnels des risques transfrontaliers
AQ	Assurance qualité
ATEX	Atmosphères explosibles
AVIQ	Agence pour une Vie de Qualité
AwAC	Agence wallonne de l'air et du climat
BELAC	Organisation belge d'accréditation
Benchmarking	Indicateur chiffré de performance dans un domaine donné
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
BS OSHAS 18001	Management de la santé et sécurité au travail
CARAH	Centre pour l'agronomie et l'agro-industrie de la Province du Hainaut
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CDR	Contrat de remplacement
CE	Communauté européenne
CEBEDEAU	Centre belge d'expertise en traitement et gestion de l'eau
Céline	Cellule interrégionale de l'environnement
CET	Centre d'enfouissement technique
CITIMAP	Creating Innovation Through Improvement of the Monitoring of Air and Local Participation
CORDI	Comité des responsables de direction
COV	Composés organiques volatils
CPEC	
CPES	Cellule permanente environnement-santé
CPR	Congé préalable à la retraite
CRA-W	Centre wallon de recherches agronomiques
CRM	Centre de recherche en métallurgie
CT	Court terme
CWBP	Code wallon de bonnes pratiques
CWEA	Compendium wallon des méthodes d'échantillonnage et d'analyse
DCE	Directive-cadre sur l'eau
Déparis	Méthode d'analyse des risques participative
DGO1	Direction générale opérationnelle des routes et des bâtiments
DGO2	Direction générale opérationnelle de la mobilité et des voies hydrauliques
DGO3	Direction générale opérationnelle de l'agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement
DGO4	Direction opérationnelle de l'aménagement du territoire, du logement, du Patrimoine et de l'Energie
DGO5	Direction générale opérationnelle des pouvoirs locaux, de l'action sociale et de la santé
DGO6	Direction générale opérationnelle de l'économie, de l'emploi & de la recherche

DPC	Département de la police et des contrôles
DPR	Déclaration de politique régionale
DSD	Département du Sol et des Déchets
EIL	Etude Interlaboratoire
ESO	Réseau de surveillance de la qualité des eaux souterraines
ESU	Réseau de surveillance de la qualité des eaux de surface
ETP	Equivalent temps plein
EUROFINS	Laboratoire d'analyses environnementales
EWBS	Service commun à la Wallonie et à la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de simplification administrative et d'administration électronique
Fonds PE	Fonds de la protection de l'environnement
GISREAUX	Groupement d'intérêt scientifique wallon de référence pour la qualité des eaux
GIS 3P	Groupement d'intérêt scientifique sites, sols et sédiments pollués
GNV	Gaz de ville comprimé
GREENWIN	Pôle de compétitivité wallon
GPEC	Gestion prévisionnelle des emplois et compétences
GRER	Guide de référence pour l'étude des risques
ICEDD	Institut de conseil et d'études en développement
ICT	Information and Communications Technology
IECEX	Certificate of Conformity System for Ex Equipment
IMOB	Transportation Research Institute (Hasselt)
INERIS	Institut national de l'environnement industriel et des risques
INTERREG	Programmes de coopération territoriale impulsés par l'Union européenne
IP	Indicateurs de performances
IPPC	Directive « Prévention et réduction intégrée des pollutions »
IR	Indicateurs de résultat
IS	Indicateurs de suivi
ISO	Organisation internationale pour la normalisation
ISSeP	Institut scientifique de service public
KPI	Key Performances Indicators
LR	Laboratoire de référence
LT	Long terme
MECATECH	Pôle de compétitivité wallon en génie mécanique
MES	Matières en suspension
Moerman	Fonds issus de la déduction du précompte professionnel accordé aux institutions de recherche
MT	Moyen terme
MTD	Meilleures technologies disponibles

NANH20 Nanobiom Nanogra	balance Nanoparticules dans les eaux Wood pellets biomass: NPS release along the life cycle & environmental Evaluation des risques liés aux nanomatériaux et nanoparticules
OIP OST OWD	Organisme d'intérêt public Objectifs stratégiques transversaux Office wallon des déchets
PARES PESTEL	Programme d'actions régionales environnement-santé Modèle permettant d'identifier l'influence (positive ou négative) que peuvent exercer sur une organisation les facteurs macro-environnementaux
PME PMO	Petites et moyennes entreprises Project Management Office, Equipe de gestion de projets
R & D RH RW	Recherche et développement Ressources humaines Région wallonne
SELOR SIG SKYWIN SLA SOCOR SPAQuE SPF SPW SRI S-Risk SWOT	Bureau de sélection de l'Administration fédérale Système d'information géographique Pôle aérospatial Service Level Agreement Laboratoire d'analyses environnementales et industrielles Société publique d'aide à la qualité de l'environnement Service public fédéral Service public de Wallonie Service régional d'incendie Contaminated Sites Risk Assessment Forces, faiblesses de l'entreprise ainsi que les opportunités et les menaces potentielles
UE URE UREBA	Union européenne Utilisation rationnelle de l'énergie Utilisation rationnelle de l'énergie dans les bâtiments
VITO VTR	Vlaamse instelling voor technologisch onderzoek Valeur toxicologique de référence
Workflows	Flux de travaux, Process

Note explicative du tableau de synthèse du CA de l'ISSeP

Intitulé et contenu des colonnes

La structure générale du tableau correspond à celle utilisée par le SPW, qui est expliquée en dernière page de ce document. Les codes couleurs correspondent aux métiers de l'ISSeP.

5 objectifs stratégiques transversaux

Ceux-ci se déclinent dans les objectifs « métiers », ainsi que de manière spécifique. Ils visent à aligner la stratégie par métier dans un mouvement commun. Ils font l'objet d'une fiche descriptive dans le CA.

10 objectifs stratégiques de métier

Chacun des 10 métiers est associé à un objectif stratégique, décliné en 1 ou plusieurs objectifs opérationnels qui eux-mêmes se concrétisent par un ou plusieurs projets.

Les objectifs opérationnels par métier

Certains objectifs opérationnels nécessitent plusieurs projets distincts pour couvrir l'ensemble du champ de l'objectif opérationnel (voir l'exemple ci-dessous).

Objectif opérationnel	Projet
Optimiser les modes de fonctionnement internes	Repositionner le Cordi, ses modes de fonctionnement.
	Mettre en place une gestion par objectif, par service et par projet.

À chaque objectif opérationnel correspond une fiche projet descriptive (*cf. annexe 10*). En regard de chaque projet figure le délai, le livrable attendu, les ressources nécessaires ainsi que les indicateurs. Tous les services de l'ISSeP sont concernés par un ou plusieurs projets.

Les ressources

La consigne était de présenter un CA « budget zero » c'est-à-dire ne nécessitant pas de budget complémentaire aux subventions annuelles. Cependant certains projets nécessitant des moyens complémentaires aux subventions actuelles ont été proposés. Ceux-ci sont identifiés dans le tableau de synthèse et décrit en annexe 10.

Explication des ressources complémentaires

Le tableau de synthèse reprend par projet les besoins en ressources complémentaires estimés hors frais généraux sur le total des 4 années et se divise en trois rubriques :

- 1) En ressources humaines : ici, il n'est repris que le nombre d'équivalent temps plein par niveau.
- 2) En TIC : Cette rubrique comprend le besoins en termes de technologies de l'information et de la communication.
- 3) En budgétaire : dans cette colonne est indiqué la somme des besoins en ressources complémentaires, frais de personnel compris mais hors TIC.

Une colonne supplémentaire indique la source de financement :

- Projet européen : le projet fera l'objet d'un appel à projet européen et sera donc dépendant de l'obtention de ce projet.
- SPW : le projet sera dépendant de moyens supplémentaires octroyés par le SPW.

Les ressources humaines : estimation

Les charges salariales ont été calculées avec les hypothèses suivantes :

- 3 ans d'ancienneté ;
- 13 mois et demi ;
- allocation de résidence pour les bas salaires ;
- index (1,6406) ;
- 220 TR et charges patronales comprises.

Ce qui donne par niveau :

A6/2 qualifiée	68.712 €
A6/1 non qualifiée	55.659 €
B3	40.970 €

Informations complémentaires

Les indicateurs sont déclinés à 3 endroits : par fiche projet, dans le tableau de synthèse et dans un tableau spécifique (*cf. annexe 11*)

Forme et structuration du tableau

La structure générale du tableau correspond à celle utilisée par la DGO3 :

- Les lignes :

Les lignes surlignées indiquent les objectifs (stratégiques et opérationnels) et structurent la feuille.

Chaque ligne non surlignée reprend un **projet**, qui est l'unité de gestion et d'évaluation. À ces projets sont associés à des ressources, livrables, indicateurs et autres champs qui les caractérisent.

Les objectifs transversaux figurent en haut du tableau, suivis par les objectifs métiers (ou sectoriels).

- Les colonnes :

Les titres et contenus des colonnes sont ceux utilisés dans le fichier de la DGO3, avec ces quelques précisions :

Les ressources indiquées sont les besoins complémentaires nécessaires pour l'accomplissement du projet. Une colonne a été ajoutée pour indiquer la source de ce budget complémentaire (programme européen, recettes extérieures ou financement SPW).

L'avancement des objectifs et projets transversaux se concrétise par la réalisation des projets métiers, dans lesquels sont indiquées les ressources nécessaires.

Structure générale du tableau.

Les boutons en haut de feuille (1) permettent de développer ou simplifier l'affichage.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
	Objectif stratégique		Objectif opérationnel		PROJETS	Ressources complémentaires nécessaires		Livrables	Indicateurs	Échéances	Commentaires	DG concernées											
1	[Buttons]																						
2	EAU	Élaborer l'analyse de référence pour l'évaluation des plans qualitatifs	Optimiser et prioriser les missions dans le domaine de la qualité des eaux	2020-2021	***																		
17	EAU	Élaborer l'analyse de référence pour l'évaluation des plans qualitatifs	Développer la sensibilisation des publics concernés de la		***	18	18	Rapports de	Rolle	2017													
18						18	18	Mises à	Rolle	2017													
21	LAB	Construire un laboratoire Eau, référence au maître de	Requêter l'optimisation des laboratoires en concertant un état de la		***	18	18	Projet de	Rolle	2017													
22						18	18	Manuel	Process	2018													
24	LAB	Construire un laboratoire Eau, référence au maître de	Développer des protocoles de maintenance pour divers usages et		***	18	18	Manuel	Process	2018													
25						18	18	Manuel	Process	2018													
27	RCS	Élaborer l'analyse de référence pour l'évaluation des plans qualitatifs	Développer des outils de diagnostic et de support		***	18	18	Manuel	Process	2018													
28						18	18	Manuel	Process	2018													
29						18	18	Manuel	Process	2018													
30						18	18	Manuel	Process	2018													

- Les codes couleur

Les codes couleurs correspondent aux métiers de l'ISSEP :

Air	Eau	Sol et sous-sol	Sédiments	Déchets
Risques technologiques et accidentels	Risques chroniques et sanitaires	Laboratoires	Recherche	Services généraux

ANNEXE 9 - TABLEAU DE SYNTHÈSE DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELS

Objectif stratégique		Objectif opérationnel	Réf	PROJETS	Ressources complémentaires nécessaires	Estimations ressources complémentaires nécessaires sur 4 années			Source budget complémentaire	Livrables	Indicateurs	Échéances estimées	Commentaires Réerves, limites, points d'attention, source de financement	DG/SG concernées (x ou CP si chef de projet)							Autre	Chef de projet				
N°	Libellé	Libellé	N°	Libellé		RH	Technologies	Budgétaires						Cost ra	SG	DGT	DGO 1	DGO 2	DGO 3	DGO 4	DGO 5	DGO 6	DGO 7			
OST1	Mettre en place les conditions pour un climat social positif et un cadre de travail épanouissant pour le personnel ISSeP	Installer un climat de confiance en définissant les rôles et les échanges d'informations, encadrés par des valeurs communes (=Savoir où on va)			non																					
			OST-1.1	Définir un cadre organique qui tient compte des besoins opérationnels et des enjeux de l'ISSeP.	non	0	€ 0	€ 0		Adoption du cadre par le Gouvernement wallon.	Pyramide des ages Taux de polyvalence Missions clés et back-up Taux de missions remplies/missions non remplies Délais pour intégrer les besoins Transformer les besoins en unités budgétaires Taux de remplissage du cadre Délai de négociation avec le Ministre Délai de négociation avec le CCB Impact budgétaire. Capacité des services à assumer les missions et objectifs.	2017														
			OST-1.2	Organiser les flux d'information dans les services et s'assurer que chaque agent a accès aux informations nécessaires à sa fonction.	non	0	€ 0	€ 0		Un système Intranet performant	Existence de RACI	2018														
			OST-1.3	Déployer une charte de valeurs et une éthique professionnelle au sein des services.	non	0	€ 0	€ 0			Mise en application charte enquête personnel (existence d'une procédure) Nombre d'actions liées aux valeurs de l'ISSeP. Nombre de plaintes vis-à-vis de l'ISSeP/non respect des valeurs Délai de résolution des plaintes	2016														
OST1	Mettre en place les conditions pour un climat social positif et un cadre de travail épanouissant pour le personnel ISSeP	Veiller au bien-être du personnel			non																					
			OST-1.4	Établir un plan de bien-être au travail	non	0	€ 0	€ 0		Conformité à l'obligation légale d'adoption du plan Bien-être	Nombre d'initiatives prises par les managers, le personnel pour améliorer le bien-être Nombre de situations à risques Cote globale de bien-être au travail (via enquête sociale)	2017														
OST2	Assurer la pérennité de l'institution dans ses missions et sa valeur ajoutée comme Institut scientifique de service public.	Poser les conditions d'une gestion efficiente et maîtrisée.			non																					
			OST-2.1	Négocier et établir un regroupement budgétaire annuel.	non	0	€ 0	€ 0		Fonctionnement équilibré et production de résultats de qualité.	Validation par l'IF. Respect de la dotation. Nombre d'adaptations.	2017														
			OST-2.4	Organiser les collaborations transversales au sein de l'ISSeP pour développer le savoir-faire en matière d'interprétation des résultats.	non	0	€ 0	€ 0		Développement de l'expertise	Nombre d'objectifs partagés. Nombre de synergies Nombre de fois où un service est invité dans la réunion de service d'un autre. Bilan des collaborations.	2019														
			OST-2.5	Mettre en place une gestion de la performance de l'ISSeP.	non	0	€ 0	€ 0			Mise en place d'un tableau de bord de performance. Respect des plannings d'action. (via le comité d'accompagnement) Pilotage de la performance par le Cordi.	2020														
			OST-2.7	Définir un plan d'investissements technologiques.	non	0	€ 0	€ 0			Elaboration d'un plan quinquennal. Respect des délais d'exécution.	2018														

Objectif stratégique		Objectif opérationnel	Réf	PROJETS	Ressources complémentaires nécessaires	Estimations ressources complémentaires nécessaires sur 4 années			Source budget complémentaire	Livrables	Indicateurs	Échéances estimées	Commentaires Réserve, limites, points d'attention, source de financement	DG/SG concernées (x ou CP si chef de projet)										Chef de projet
N°	Libellé	Libellé	N°	Libellé		RH	Technologiques	Budgétaires						Cost ra	SG	DGT	DGO 1	DGO 2	DGO 3	DGO 4	DGO 5	DGO 6	DGO 7	
OST2	Assurer la pérennité de l'institution dans ses missions et sa valeur ajoutée comme Institut scientifique de service public.	Faire évoluer nos activités au service de la Région, en augmentant notre valeur ajoutée.			non																			
			OST-2.2	Développer la métrologie par la mise au point de nouveaux paramètres.	non	0	€ 0	€ 0		Meilleure visibilité de l'ISSEP sur le marché.	Nombre de nouvelles missions Nombre de nouveaux paramètres mis au point Indice globale de satisfactions clients Retour sur dérivables	2019	Ressources indiquées dans les projets métiers concernés											
			OST-2.3	Être reconnu comme organisme de référence en matière d'évaluation des risques sanitaires liés aux expositions environnementales	non	0	€ 0	€ 0		Meilleure visibilité de l'ISSEP sur le marché.	Être reconnu comme labo. Nombre de nouvelles missions. Indice globale de satisfactions clients Retour sur dérivables	2020	Ressources indiquées dans les projets métiers concernés											
			OST-2.6	Développer des programmes de recherche, de développement technologiques et des études de faisabilité dans le secteur de l'environnement et de la gestion des risques en lien avec les enjeux économiques et environnementaux.	non	0	€ 0	€ 0			Mise en place d'objectifs individuels et collectifs par service. Déclinaison des programmes par service. Respect des budgets et du planning. Collaboration entre services, nombre de sessions de coordination au sein des programmes. Nombre de nouvelles missions. Pilotage de la performance par le comité scientifique.	2020												
OST3	Développer des collaborations et des partenariats au niveau Belgique, européen et international.	Développer les collaborations avec les acteurs wallons			non																			
			OST-3.1	Développer des protocoles de collaboration avec la DG04, DG03, AWAC, SPAQuE sur les modalités de collaboration et les programmes d'activités.	non	0	€ 0	€ 0		Synergies entre opérateurs et maîtrise des coûts. Visibilité accrue.	Existence de protocoles avec les partenaires. Satisfaction des clients. Négociation d'un programme partagé. Evaluation des collaborations.	2020												
			OST-3.2	Mettre en place des équipes partagées avec nos partenaires.	non	0	€ 0	€ 0		Synergies entre opérateurs et maîtrise des coûts. Visibilité accrue.	Nombre d'équipes. Respect des budgets Respect des objectifs, des plannings.	2020												
			OST-3.3	Mettre en place des protocoles de collaborations avec ETP CRM, les universités et les autres institutions scientifiques en matière de recherche et de développement technologique.	non	0	€ 0	€ 0		Synergies entre opérateurs et maîtrise des coûts. Visibilité accrue.	Nombre d'objectifs partagés. Existence de protocoles avec les partenaires. Satisfaction des clients. Négociation d'un programme partagé.	2020												
OST3	Développer des collaborations et des partenariats au niveau Belgique, européen et international.	Développer les collaborations internationales			non																			
			OST-3.4	Intégrer des réseaux internationaux et européens de normalisation et environnementaux et faire reconnaître notre expertise.	non	0	€ 0	€ 0		Visibilité accrue.	Augmentation du nombre de réseaux. Nombre de fois où l'ISSEP est invité comme expert. Nombre de publications, collectives et internationales.	2020												
OST4	Mettre en place et piloter une gouvernance au sein de l'ISSEP en adéquation avec les enjeux de notre organisation.	Définir l'orientation client de l'ISSEP			non																			
			OST-4.2	Définir les engagements de l'ISSEP vis-à-vis de ses clients et mesurer leur satisfaction.	non	0	€ 0	€ 0		Satisfaction des clients.	Indice globale de satisfactions clients Retour sur dérivables Respect des plannings (lien entre engagements et objectifs) Taux de réalisation des objectifs : voir TBCA Délai d'exécution	2020												

Objectif stratégique		Objectif opérationnel	Réf	PROJETS	Ressources complémentaires nécessaires	Estimations ressources complémentaires nécessaires sur 4 années			Source budget complémentaire	Livrables	Indicateurs	Échéances estimées	Commentaires Réerves, limites, points d'attention, source de financement	DG/SG concernées (x ou CP si chef de projet)											Chef de projet		
N°	Libellé	Libellé	N°	Libellé		RH	Technologies	Budgétaires						Cost ra	SG	DGT	DGO 1	DGO 2	DGO 3	DGO 4	DGO 5	DGO 6	DGO 7	Autre			
OST4	Mettre en place et piloter une gouvernance au sein de l'ISSeP en adéquation avec les enjeux de notre organisation.	Optimiser les modes de fonctionnement internes			non																						
			OST-4.1	Repositionner le Cordi, ses modes de fonctionnement.	non	0	€ 0	€ 0			Nombre d'objectifs partagés. Taux d'absentéisme. Respect de la décision Délai d'exécution de la décision Taux d'innovation Déclinaison des objectifs dans les services. Capacité à gérer les conflits ensemble.	2018															
			OST-4.3	Mettre en place une gestion par objectif, par service et par projet.	non	0	€ 0	€ 0		Feuille de route commune à tous les services.	Respect des plannings (lien entre engagements et objectifs) Respect des plannings d'actions. Pilotage de la performance par le Cordi. Elaboration des processus clients, projets, fiches budgétaires, chartes, rôles et responsabilités, reporting.	2018															
OST5	Accompagner la révolution numérique wallonne 4.0 et la simplification administrative.	Simplifier et dématérialiser l'accès aux données environnementales, dans le but de faciliter les démarches administratives définies comme prioritaires par la DGO3			non																						
			OST-5.1	Développer des applications et modèles pour les clients pour suivre en temps réel la qualité de l'eau, l'air, ...	non	0	€ 0	€ 0			Respect des attentes des clients et des engagements de l'ISSeP. Dématérialisation des process Rapport coût/bénéfice par solution.	2019	Ressources indiquées dans les projets métiers concernés														
			OST-5.2	Développer la mise à disposition de données environnementales.	non	0	€ 0	€ 0			Standardisation Délais de mises en œuvre.	2019	Ressources indiquées dans les projets métiers concernés														
			OST-5.3	Développer le croisement et la valorisation des données environnementales.	non	0	€ 0	€ 0		Gains d'efficience	Stop au gaspillage Bilan de la performance des nouvelles solutions.	2019	Ressources indiquées dans les projets métiers concernés														
AIR	Développer le croisement et la valorisation des données environnementales en matière de qualité de l'air, à des fins de diffusion et de prévision	Construire des outils d'aide à la décision au niveau local pour améliorer la qualité de l'air.			oui																						
			AIR3	Implémenter des outils de mesures adaptés au niveau local et quantifier de manière chiffrée l'impact sur la « qualité de l'air » des scénarii proposés.	oui	1 ETP A	€ 0	€ 281.136	SPW	Réseau local Scénari / Conseil Participation citoyenne	Nombre de point de mesure installés Nombre de dossiers traités.	2020														AwAC	B. Bergmans
DEC	Faire de l'ISSeP un institut de référence pour l'évaluation et l'amélioration de la durabilité des traitements de déchets et de leur utilisation en tant que matières.	Mieux appréhender la problématique des déchets en tant que matières, produits ou ressources.			oui																						
			DEC2	Mesurer l'impact environnemental (eau, air, sol) lié à l'utilisation des déchets en tant que ressources (valorisation agronomique par exemple).	non	0	€ 0	€ 0		Campagnes à réaliser par thématique et par site d'exploitation. Nombre de campagnes menées conduisant à une autorisation de valorisation.	Nombre de campagnes réalisées par thématique et par site d'exploitation Nombre de campagnes menées conduisant à une autorisation de valorisation, durabilité des partenariats intervenant dans les projets (cf. DEC3).	2018	Volonté des parties prenantes nécessaire.														C. Collart

Objectif stratégique		Objectif opérationnel	Réf	PROJETS	Ressources complémentaires nécessaires	Estimations ressources complémentaires nécessaires sur 4 années			Source budget complémentaire	Livrables	Indicateurs	Échéances estimées	Commentaires Réerves, limites, points d'attention, source de financement	DG/SG concernées (x ou CP si chef de projet)										Chef de projet			
N°	Libellé	Libellé	N°	Libellé		RH	Technologiques	Budgétaires						Cost ra	SG	DGT	DGO 1	DGO 2	DGO 3	DGO 4	DGO 5	DGO 6	DGO 7		Autre		
DEC	Faire de l'ISSEP un institut de référence pour l'évaluation et l'amélioration de la durabilité des traitements de déchets et de leur utilisation en tant que matières.	Développer l'appui scientifique et technique à l'Administration pour la sécurisation de la gestion / traitement des déchets et des produits secondaires.			non																						
			DEC3	Évaluer les dossiers techniques introduits par les détenteurs de déchets pour les demandes End of Waste (sortie du statut de déchet).	non	0	€ 0	€ 0		Outil d'aide à la décision, méthodologie, nombre de dossiers traités	Outil d'aide à la décision, méthodologie (mise au point). Evolution du nombre de dossiers traités pour l'Administration.	2017								x						É. Bietlot	
			DEC4	Dresser et maintenir un état de l'art des techniques d'enfouissement durable des déchets et de la maîtrise de la fin de vie des centres d'enfouissement technique.	non	0	€ 0	€ 0		Rapports d'état d'avancement trimestriels-Proposition de critères de fin de postgestion	Publication de l'état de l'art. Benchmarking, révision annuelle.	2017								x						É. Bietlot	
EAU	Être l'acteur de référence pour l'évaluation des états qualitatifs et quantitatifs des milieux aquatiques et de leurs écosystèmes (à hautes résolutions spatiales et temporelles).	Optimiser et pérenniser les missions dans le domaine de la qualité des eaux.			non																						
			EAU1	Prendre en charge les analyses permettant de gérer les réseaux de surveillance de la qualité des eaux de surface (y compris les rejets), des eaux souterraines patrimoniales, des eaux de baignade et de piscine tel que défini par l'administration	non	0	€ 0	€ 0		Rapports de missions - mise à disposition de données environnementales	Ratio Nombre de paramètres repris à la sous-traitance / Nombre de paramètres sous-traités.	2019									x						P. Van Damme
EAU	Être l'acteur de référence pour l'évaluation des états qualitatifs et quantitatifs des milieux aquatiques et de leurs écosystèmes (à hautes résolutions spatiales et temporelles).	Développer la caractérisation des polluants émergents et de la métrologie des milieux aquatiques dans la cadre notamment de partenariats avec les acteurs de la recherche, les administrations et les OIP.			non																						
			EAU2	Anticiper la mise au point des méthodes de détection et de quantification des polluants émergents (y compris le biomonitoring et les méthodes d'échantillonnage intégratives).	non	0	€ 0	€ 0		Mise à disposition de méthodes dans le CWEA	Ratio Nombre de méthodes mises au point / Nombre de substances potentiellement pertinentes pour la Wallonie dans la liste de vigilance.	2020									x		x	x			Y. Marneffe
			EAU3	Renforcer les synergies entre laboratoires partenaires du GISREAUX et entre laboratoires publics régionaux (Wallonie/Flandre).	non	0	€ 0	€ 0		Projets de recherche réalisés	Ratio Nombre de projets portés ou proposés par l'ISSEP / Nombre de projets auxquels l'ISSEP participe.	2019									x						CRA-W Ch. Fripiat
LAB	Construire un laboratoire fort, référence en matière de caractérisation environnementale et de métrologie liée aux risques.	Augmenter l'efficacité des laboratoires en assurant un suivi de la performance.			non																						
			LAB1	Réorganiser l'ensemble des activités de laboratoires de l'ISSEP de manière à en augmenter l'efficacité.	non	0	€ 0	€ 0		Nouvel organigramme de fonctionnement	Processus mis en œuvre. Diminution des coûts. Plans de formation / d'investissement / de communication. Amélioration des délais et respect des engagements.	2018									x						Ch. Fripiat
			LAB2	Définir et piloter les modalités de concertation et de collaboration entre les commanditaires publics et les activités de Laboratoire de Référence.	non	0	€ 0	€ 0		Service Level Agreements (SLAs) entre le Laboratoire de Référence et ses commanditaires publics	Accords de reconnaissance pour les différentes activités de laboratoire. Nombre d'arbitrage hors SLA.	2019									x						X. Veithen

Objectif stratégique		Objectif opérationnel	Réf	PROJETS	Ressources complémentaires nécessaires	Estimations ressources complémentaires nécessaires sur 4 années			Source budget complémentaire	Livrables	Indicateurs	Échéances estimées	Commentaires Réerves, limites, points d'attention, source de financement	DG/SG concernées (x ou CP si chef de projet)										Chef de projet
N°	Libellé	Libellé	N°	Libellé		RH	Technologiques	Budgétaires						Cost ra	SG	DGT	DGO 1	DGO 2	DGO 3	DGO 4	DGO 5	DGO 6	DGO 7	
LAB	Construire un laboratoire fort, référence en matière de caractérisation environnementale et de métrologie liée aux risques.	Développer des protocoles de collaboration avec divers acteurs et intégrer des nouveaux réseaux en développant des nouveaux programmes de recherches.			non																			
			LAB3	Développer la plus-value, la visibilité et la reconnaissance du Laboratoire de Référence.	non	0	€ 0	€ 0		Accréditation ISO 17043	Résultats des audits d'accréditation. Extensions de scope. Participations à des groupes EU.	2018									X. Veithen			
			LAB4	Renforcer les activités et la proactivité du laboratoire dans le cadre des projets de recherche & développement.	non		€ 0	€ 0		Projets de recherche réalisés	Nombre de mises au point, de projets et de participations qui aboutissent. Nombre d'avis rendus.	2019									C. Kech			
RCS	Être reconnu comme organisme de référence en matière d'évaluation des risques chroniques et sanitaires pour la Wallonie.	Développer des outils d'aide, d'information et de support à destination des gestionnaires publics.			non																			
			RCS1	Développer et mettre à disposition un prototype de système d'information géographique en Environnement-Santé.	non	0	€ 0	€ 0		SIG pilote	SIG pilote.	2020										S. Habrant		
			RCS3	Constituer une base de données sur les risques liés à l'exposition aux polluants intérieurs dans les lieux publics en vue d'établir des recommandations pertinentes.	non	0	€ 0	€ 0		Inventaire des biocides utilisés. Recommandations sur leurs usages. Protocoles de quantification de leur concentration dans l'air intérieur.	Nombre de recommandations. Nombre de cycles d'informations dispensées. Nombre de validations effectuées. Protocole de référence de mesure de la concentration en biocides	2020										S. Remy		
			RCS4	Standardiser et harmoniser les pratiques en évaluation des risques sanitaires et écotoxicologiques sous-tendant les réglementations environnementales.	non	0	€ 0	€ 0		Méthodes d'évaluation des risques standardisées. Mise à disposition d'un outil d'évaluation des risques sanitaires liés aux sols pollués adapté aux conditions rencontrées en Wallonie. Sélection de Valeurs Toxicologiques de Référence pertinentes (VTR). Révision continue du Guide de référence des évaluations des risques (GRER)	Nombre d'outils (méthodologies) standards utilisé(e)s. Nombre de valeurs toxicologiques de référence (VTR) communes utilisées. Adaptation et mise à disposition d'un outil d'évaluation des risques sanitaires liés aux sols pollués adapté aux conditions rencontrées en Wallonie. Mise à disposition d'une version du GRER révisé.	2017: Outil d'évaluation des risques sanitaires liés aux sols pollués; GRER (millésime 2017); Méthodologies de définition des VTR. 2018→2019: Révision continue du GRER et standardisation des études de risque.										S. Remy		
RCS	Être reconnu comme organisme de référence en matière d'évaluation des risques chroniques et sanitaires pour la Wallonie.	Participer activement à la surveillance sanitaire en lien avec l'environnement.			non																			
			RCS2	Concevoir et réaliser, en partenariat avec des acteurs de la santé, des campagnes de mesure de l'exposition aux pollutions diffuses intégrant des programmes de biomonitoring.	non	0	€ 0	€ 0		Campagnes de biomonitoring interprétées.	Nombre de campagnes réalisées. Nombre de sujets ayant fait l'objet d'un biomonitoring. Nombre de campagnes de communication des résultats aux volontaires.	2020										A. Giusti		

Objectif stratégique		Objectif opérationnel	Réf	PROJETS	Ressources complémentaires nécessaires	Estimations ressources complémentaires nécessaires sur 4 années			Source budget complémentaire	Livrables	Indicateurs	Echéances estimées	Commentaires Réerves, limites, points d'attention, source de financement	DG/SG concernées (x ou CP si chef de projet)										Autre	Chef de projet	
N°	Libellé	Libellé	N°	Libellé		RH	Technologiques	Budgétaires						Cost ra	SG	DGT	DGO 1	DGO 2	DGO 3	DGO 4	DGO 5	DGO 6	DGO 7			
RCS	Être reconnu comme organisme de référence en matière d'évaluation des risques chroniques et sanitaires pour la Wallonie.	Devenir l'acteur de référence dans le domaine des radiations non ionisantes.			oui																					
			RCS5	Devenir le référent pour l'exposition aux champs électromagnétiques.	non	0	€ 0	€ 0		Rapport de veille sur l'exposition aux champs électromagnétiques et ses effets sur la santé à l'attention du Ministre en charge de l'Environnement et/ou de la Santé ; publications sur l'exposition aux champs électromagnétiques et ses effets sur la santé humaine et les écosystèmes.	Rapport de veille.	2020	Volonté des parties prenantes nécessaire.													W. Pirard
			RCS6	Préparer l'ISSeP à l'ouverture des marchés de prestations pour tiers consécutive à la transposition de la directive 2013/35/UE relative à l'exposition des travailleurs aux champs électromagnétiques.	oui	0	€ 0	€ 0	Recettes extérieures	Obtention de l'agrément relatif aux mesures d'agents physiques (champs électromagnétiques)	Nombre de prestations pour tiers.	2018														B. Vatovez
RECH	Renforcer notre plus-value comme organisme de recherche pour servir les intérêts de la Région.	Développer des programmes de recherches en collaboration avec les universités et les autres institutions scientifiques en matière de développement technologique.			non																					
			RECH1	Développement d'activités de recherche dans le cadre de programmes subsidiés sur fonds propres.	non	0	€ 0	€ 0		Projets de recherche réalisés	Nombre de participations au dépôt de projets de recherche. Nombre de de participation à des projets de recherche.	2017							x							M. Veschkens
			RECH2	Participation à des projets de recherche pluripartitaires initiés dans le cadre des pôles de compétitivité, de partenariat public/privé, du programme CWAlity, ...	non	0	€ 0	€ 0		Projets de recherche réalisés	Nombre de participations au dépôt de projets de recherche. Nombre de de participation à des projets de recherche.	2019											x			M. Veschkens
RECH	Renforcer notre plus-value comme organisme de recherche pour servir les intérêts de la Région.	Repositionner l'Institut dans le domaine de la recherche au niveau européen			non																					
			RECH3	Participation à des appels à projets de recherche et des recherches au niveau européen.	non	0	€ 0	€ 0		Projets de recherche réalisés	Nombre de participations au dépôt de projets de recherche. Nombre de de participation à des projets de recherche.	2019												x		M. Veschkens
RTA	Être l'organisme de référence technique et scientifique belge pour la gestion de risques technologiques et/ou accidentels.	Développer notre expertise en matière de risques technologiques et accidentels, connus ou émergents.			oui																					
			RTA1	Etendre nos reconnaissances officielles pour garantir la sécurité de produits et procédés.	oui	1 ETP A (sur 2 année)	€ 0	€ 352.424	SPW	Notification acquise; Agrément acquis.	Notification acquise. Agrément acquis. Rentabilité	2017	Volonté des parties prenantes nécessaire.													B. Dworniczak
			RTA2	Développer l'appui scientifique pour les risques émergents liés aux "Nano".	non	0	€ 0	€ 0		Finalisation des projets en cours; mission d'appui technique; Démarrer nouveau projet.	Finaliser NANOGRA et NANH2O. Obtenir une mission d'appui technique. Démarrer NANOBIOIM.	2020	Volonté des parties prenantes nécessaire.												S. Desmet	

Objectif stratégique		Objectif opérationnel	Réf	PROJETS	Ressources complémentaires nécessaires	Estimations ressources complémentaires nécessaires sur 4 années			Source budget complémentaire	Livrables	Indicateurs	Échéances estimées	Commentaires Réserves, limites, points d'attention, source de financement	DG/SG concernées (x ou CP si chef de projet)							Chef de projet				
N°	Libellé	Libellé	N°	Libellé		RH	Technologiques	Budgétaires						Cost ra	SG	DGT	DGO 1	DGO 2	DGO 3	DGO 4		DGO 5	DGO 6	DGO 7	Autre
SED	Être reconnu comme le conseiller technique du SPW pour la gestion proactive, intégrée et durable des sédiments.	Développer des outils d'aide à la décision et à la gestion.			oui																				
			SED1	Mettre au point un outil cartographique permettant d'optimiser l'évaluation des dossiers de gestion des sédiments.	non	0	€ 0	€ 0		Carte de gestion couvrant 60% du territoire wallon	Outil cartographique.	2019	si prévu dans les programmes de travail des AS existants ou si affectation de moyens hors SPW											N. Stephenne	
			SED3	Développer des méthodes et nouveaux outils pour l'évaluation des risques, la caractérisation in situ et la validation de filières de valorisation à travers des projets de recherche, collaborations, partenariats.	oui	1 ETP A 1 ETP B	€ 7.000	€ 549.887	Projet européen	Projet de recherche réalisé	Nombre de méthodes et outils mis au point. Nombre de projets de recherche.	2019												E. Bouhoule	
SED	Être reconnu comme le conseiller technique du SPW pour la gestion proactive, intégrée et durable des sédiments.	Assurer le rôle d'acteur de référence en matière de sédiment.			non																				
			SED2	Formaliser un code wallon de bonnes pratiques des méthodes d'échantillonnage et de préparation.	non	0	€ 0	€ 0		CWBP rédigé pr sédiments	100% des protocoles rédigés.	2017	Volonté des parties prenantes nécessaire. Si prévu dans les programmes de travail des AS existants ou si affectation de moyens hors SPW.												J.-L. Berger
SED	Être reconnu comme le conseiller technique du SPW pour la gestion proactive, intégrée et durable des sédiments.	Mettre en place un protocole de collaboration avec les DGO 2 et 3.			non																				
			SED4	Lancer des actions visant une gestion intégrée des sédiments à l'échelle du bassin versant.	non	0	€ 0	€ 0		6 stations de mesure des MES mises en place + réalisation à l'échelle d'un bassin versant.	Nombre de stations de mesure des MES mises en place sur les cours d'eau wallons.	2018	Volonté des parties prenantes nécessaire. Si prévu dans les programmes de travail des AS existants ou si affectation de moyens hors SPW.												A.-C. Denis
SSL	Être l'acteur de référence wallon pour la gestion des sols et des sous-sols et un partenaire pour leur valorisation.	Accroître l'état des connaissances par la cartographie des données environnementales liées au sol et au sous-sol.			non																				
			SSL1	Enrichir et cartographier les bases de données relatives aux sols et aux sous-sols.	non	0	€ 0	€ 0		Base de données mise à jour. Outils visuels.	Nombre de nouveaux enregistrements réalisés. Nombre de demandes rencontrées.	2018	Disponibilité et compatibilité avec BD hôte. Fixation et stabilisation des règles de gestion de												A. Kheffi
SSL	Être l'acteur de référence wallon pour la gestion des sols et des sous-sols et un partenaire pour leur valorisation.	Apporter un support scientifique et technique aux acteurs en relation avec les risques.			non																				
			SSL2	Simplifier les études d'évaluation des risques sanitaires et les rendre performantes.	non	0	€ 0	€ 0		Procédures d'évaluation des risques modifiées.	Procédures d'évaluation des risques modifiées. Nombre de dossiers traités.	2020													S. Remy
			SSL5	Elaborer les méthodologies d'études d'impact et formuler des recommandations pour la valorisation des friches industrielles, urbaines, des zones d'exploitation minière.	non	0	€ 0	€ 0		Méthodologies mises au point. Recommandations rédigées.	Nombre de méthodologies mises au point.	2020	Volonté des parties prenantes nécessaire. Si prévu dans les programmes de travail des AS existants ou si affectation de moyens hors SPW.												M. Vesckens

Objectif stratégique		Objectif opérationnel	Réf	PROJETS	Ressources complémentaires nécessaires	Estimations ressources complémentaires nécessaires sur 4 années			Source budget complémentaire	Livrables	Indicateurs	Échéances estimées	Commentaires Réerves, limites, points d'attention, source de financement	DG/SG concernées (x ou CP si chef de projet)										Chef de projet	
N°	Libellé	Libellé	N°	Libellé		RH	Technologiques	Budgétaires						Cost ra	SG	DGT	DGO 1	DGO 2	DGO 3	DGO 4	DGO 5	DGO 6	DGO 7		Autre
SSL	Être l'acteur de référence wallon pour la gestion des sols et des sous-sols et un partenaire pour leur valorisation.	Assurer le rôle de référent en matière de sol et de sous-sol.			non																				
			SSL3	Préparer l'évaluation sur le terrain des experts agréés en établissant un cahier interne des lignes de conduite et une fiche d'évaluation.	non	0	€ 0	€ 0		Rédaction d'un cahier interne des lignes de conduite. Fiche d'évaluation.	Planning organisationnel. Rédaction d'un cahier interne des lignes de conduite.	2017	Volonté des parties prenantes nécessaire.							x					C. Collart
			SSL4	Enrichir le référentiel des guides dédiés aux sols et sous-sols (CWBP, CWEA, terrils, terres excavées, paramètres non normés ...) en rédigeant les guides manquants et en complétant ceux existants.	non	0	€ 0	€ 0		Guides rédigés.	Nombre de guides rédigés.	2018	Volonté des parties prenantes nécessaire.							x					C. Collart
SVG	Être une équipe qui apporte de la valeur ajoutée reconnue en termes de gouvernance, communication, simplification gestion.	Poser les conditions d'un fonctionnement efficace des services généraux			oui																				
			SVG1	Inventorier et optimiser certains processus sur la base des gains potentiels d'efficacité et des attentes des clients internes ou externe.	non	0	€ 0	€ 0		Diminution des frais généraux	Nombre de processus revus par an (2) ; Temps dégagé (jours/ETP).	2017													C. Serruys
			SVG5	Mettre en place un contrôle interne efficace	oui	0,5 ETP B (le même que SVG 2)	€ 0	€ 81.940	SPW	Conformité au décret WBFIN	Mise en place d'une fixation d'objectifs systématique. Mise en place d'un cycle de révision/évaluation de ces objectifs.	2017	Synergies avec les autres OIP à mettre en place												C. Serruys
			SVG3	Renforcer les synergies, le partage de connaissances et la mutualisation de ressources entre les différents départements.	non	0	€ 0	€ 0		Projets partagés, plan de formation	Nombre de projets multiservices.	2018													B. Heindrichs
SVG	Être une équipe qui apporte de la valeur ajoutée reconnue en termes de gouvernance, communication, simplification gestion.	Développer la valeur ajoutée des services rendus à l'Institut			oui																				
			SVG2	Mettre en place une stratégie de communication interne basée sur la transparence, la confiance, des outils performants et le management.	non	0,5 ETP B (le même que SVG 5)	€ 40.000	€ 92.940		Réforme des outils de com (intranet) , formation de la hiérarchie.	Rapport psychosociaux ; Enquête sur le bien-être du personnel	2018													S. Sleypen
			SVG4	Implémenter et systématiser les pratiques de gestion et de suivi financier à tous les niveaux.	non	0	€ 0	€ 0		Systématisation et uniformisation des pratiques de contrôle conformément aux obligations décrétales.	Respect calendrier reporting. Respect du planning des dépenses.	2018													C. Serruys
			SVG6	Se donner les moyens d'appliquer un plan d'investissement lié à la rénovation de l'infrastructure de l'Institut.	non	0	€ 0	€ 0		Conformité sécurité, diminution des frais généraux	Mise en place d'un plan concret reprenant les besoins a CT, MT et LT en termes d'investissements matériels et bâtiment. Diminution des frais liés a l'infrastructure (gaz, énergie, etc.) et de maintenance.	2018	Obligations de mise en conformité sécurité et réalisation de plan UREBA dont les subsides ont été obtenus.												A. Piel

Contrat d'Administration ISSEP 2016

ANNEXE X

Fiches projets

1) Projets issus des objectifs transversaux

2) Projets issus des objectifs métiers

3) Fiches ressources

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016 Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Définir un cadre organique qui tient compte des besoins opérationnels et des enjeux de l'ISSeP.
Code	OST1.1
Contributeur(s)	Externe : Mensura,
Sponsor	—
Chef de projet	S. Christiaens
Équipe Projet	S. Christiaens
Objectif Stratégique lié	Mettre en place les conditions pour un climat social positif et un cadre de travail épanouissant pour le personnel ISSeP
Objectif Opérationnel lié	Installer un climat de confiance en définissant les rôles et les échanges d'informations, encadrés par des valeurs communes
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2017

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il <i>Le cadre organique est obsolète et la ligne hiérarchique n'est pas claire. Cela contribue largement à un climat psychosocial dégradé. La définition d'un cadre organique et du plan de personnel qui en découle doivent permettre de poser les questions essentielles qu'est la définition des besoins en RH des différents pôles tant en nombre qu'en qualifications.</i>
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? <i>Il n'est pas possible de mobiliser les agents sans un positionnement clair de ceux-ci dans un organigramme. Il n'est également pas possible de mener de nouvelles actions sans avoir revu profondément l'organisation de l'issep.</i>
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? <i>Le cadre organique de l'issep auquel il faudra joindre un plan de personnel annuel.</i>
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? <i>Il y a la nécessité d'une volonté politique et des moyens budgétaires pour les fonctions d'encadrement. L'historique et la multiplicité du personnel à l'intérieur de l'issep rend la tâche difficile. Il faudra probablement procéder par étapes.</i>
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? <i>Manque de moyen financier pour ce projet. Le manque d'agents statutaires pour remplir les missions.</i>
Liens ou interdépendances avec d'autres projets et/ou parties prenantes	—

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Définir un projet de cadre en CoRDi	janv 2017	CoRDI		
Soumettre le projet à la concertation	avril 2017	BH		
Rédiger un projet d'AGW et de note au GW	mai 2017	BH et SC		
Parcours (avis divers) + publication AGW	mai 2018	Ministre/GW		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	—	—	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

Les ressources à mettre en place pour la réalisation de cet objectif sont difficilement chiffrables. Mais elles sont disponibles et s'inscrivent dans la gestion quotidienne des personnes qui y seront affectées.

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Organiser les flux d'information dans les services et s'assurer que chaque agent a accès aux informations nécessaires à sa fonction.
Code	OST1.2
Contributeur(s)	Externe : Mensura,
Sponsor	B. Heindricks
Chef de projet	S CH
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	Mettre en place les conditions pour un climat social positif et un cadre de travail épanouissant pour le personnel ISSeP
Objectif Opérationnel lié	Installer un climat de confiance en définissant les rôles et les échanges d'informations, encadrés par des valeurs communes
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2018

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? Le dernier rapport social ainsi que le rapport COMASE ont mis en évidence qu'une large partie du malaise au sein du personnel provient d'un manque de communication tant ascendante que descendante. Les rôles et les règles du jeu ne sont pas clairs.
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? Former la hiérarchie au management, clarifier les règles du jeu et les rôles, promouvoir une culture d'entreprise positive
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? Formation de la hiérarchie, établissement d'une charte des valeurs, mise en place d'outils permettant une communication transparente
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? Coût de la formation et des outils, difficultés liées au processus de changement.
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ?
Liens ou interdépendances avec d'autres projets et/ou parties prenantes	SVG2

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
fixation des objectifs	mars 2017	S CH, CORDI, BH	287 agents avec objectifs fixés par rapport à leur mission et par rapport au CA	objectifs fixés conformément au Code
assurer l'accès à l'info	mars 2018	SOSL, MJ		intranet
accompagnement au changement	janvier 2017	BH, JYNeu,		
plan formation ligne hiérarchique	1/06/2016	SCH	formation	agents formés conformément au Code

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	—	—	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

Les ressources à mettre en place pour la réalisation de cet objectif sont difficilement chiffrables. Mais elles sont disponibles et s'inscrivent dans la gestion quotidienne des personnes qui y seront affectées.

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016 Version : 1

Identification du projet*

Intitulé	Déployer une charte de valeurs et une éthique professionnelle au sein des services.
Code	OST1.3
Contributeur(s)	Externe : Mensura,
Sponsor	—
Chef de projet	S. Christiaens
Équipe Projet	S. Christiaens
Objectif Stratégique lié	OST1 Mettre en place les conditions pour un climat social positif et un cadre de travail épanouissant pour le personnel ISSEP
Objectif Opérationnel lié	Installer un climat de confiance en définissant les rôles et les échanges d'informations, encadrés par des valeurs communes
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2017

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il Outre le travail sur l'organigramme OST1.1 et suite à un travail minutieux réalisé avec mensura, il est nécessaire de travailler sur la culture d'entreprise et les valeurs. Dès lors, une charte des valeurs porteuse d'une éthique professionnelle sera élaborée et déployée au sein des services afin d'aligner le but des agents avec celui de l'ISSEP.
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? Discuter collectivement et adopter, à l'issue d'un processus transparent et délibératif, les valeurs communes à l'issep qui seraient de nature à améliorer l'image de l'issep que peuvent en avoir les travailleurs. Par ailleurs ce sera le point de départ d'un processus de changement inhérent à la démarche du CA.
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? Modalité du processus délibératif de la charte discutée avec les organisations syndicales et mobilisation des responsables de direction et d'un mobilisation d'un groupe de travail constitué de travailleurs.
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? Manque de disponibilité en terme de temps des agents.
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? Ne pas être d'accord sur un texte issu du travail en cordi d'une part et avec les agents d'autre part.
Liens ou interdépendances avec d'autres projets et/ou parties prenantes	—

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Définir le groupe "membres du personnel"	sept 2016	SC + Syndicats		
Animer les groupes "personnel"	nov 2016	A. St Georges		
Animer le groupe CoRDi	nov 2016	A. St Georges		
Remise d'un rapport synthétique des GT	déc 2016	A. St Georges		
Présenter les résultats en CCB	déc 2016	BH		
Élaborer la charte	janv 2017	BH-SC-Sleypenn		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	—	—	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

Les ressources à mettre en place pour la réalisation de cet objectif sont difficilement chiffrables. Mais elles sont disponibles et s'inscrivent dans la gestion quotidienne des personnes qui y seront affectées.

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Établir un plan de bien-être au travail.
Code	OST1.4
Contributeur(s)	Externe : Mensura,
Sponsor	—
Chef de projet	B. Heindricks
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	OST1 Mettre en place les conditions pour un climat social positif et un cadre de travail épanouissant pour le personnel ISSEP
Objectif Opérationnel lié	Installer un climat de confiance en définissant les rôles et les échanges d'informations, encadrés par des valeurs communes
Début du projet	2016
Échéance théorique	2017

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? <i>Obligation légale non rencontrée jusqu'à présent alors que le climat social est difficile.</i>
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? <i>Priorisation des objectifs à atteindre en fonction des moyens et de l'effet levier qu'a l'action sur le bien-être des travailleurs</i>
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? <i>Plan d'action annuel</i>
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? <i>Les moyens financiers</i>
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ?
Liens ou interdépendances avec d'autres projets et/ou parties prenantes	OST1.2, SVG2

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Élaborer le plan bien être	mai 2016	BH		
Valider le plan bien être	juill 2016	BH		
GT lignes hiérarchique	oct 2016	CORDI		
GT charte des valeurs	nov 2016	S.CH		
Intervision	sept 2016	CORDI		
Feed back	oct-16	CORDI		
Mesures environnementales	janv 2017	SOSL		
Inventaire amiante	janv 2017	D.Bo		
Séance info SPW	oct 2016	BH		
Formation sécurité	oct 2016	M D		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	—	—	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

Les ressources à mettre en place pour la réalisation de cet objectif sont difficilement chiffrables. Mais elles sont disponibles et s'inscrivent dans la gestion quotidienne des personnes qui y seront affectées.

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Négocier et établir un regroupement budgétaire annuel.
Code	OST2.1
Contributeur(s)	CORDI
Sponsor	—
Chef de projet	C Serruys
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	OST2 Assurer la pérennité de l'institution dans ses missions et sa valeur ajoutée comme Institut scientifique de service public.
Objectif Opérationnel lié	Poser les conditions d'une gestion efficiente et maîtrisée.
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2017

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? <i>Multiplicité des arrêtés de subventions, notification tardive de ceux-ci.</i>
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? <i>meilleur suivi de la programmation, diminution des délais de notification, amélioration à terme du niveau de la trésorerie</i>
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? <i>regroupement budgétaire, modalités de collaboration avec le SPW</i>
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ?
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ?
Liens ou interdépendances avec d'autres projets et/ou parties prenantes	—

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
établir les modalités de collaboration	janv 2017	BH		
regrouper les subventions y compris les modalités de liquidation	avril 2017	C.Se		
envoyer les subventions avant le 1 mars	mars 2017	CORDI		
notifier les subventions	avril 2017	DGO3		
libérer les sommes conformément au décret	sept 2016	DGO3		
étudier la possibilité d'établir une dotation pour les missions pérennes	juill 2018	BH, FG		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	—	—	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

Les ressources à mettre en place pour la réalisation de cet objectif sont difficilement chiffrables. Mais elles sont disponibles et s'inscrivent dans la gestion quotidienne des personnes qui y seront affectées

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Développer la métrologie par la mise au point de nouveaux paramètres.
Code	OST2.2
Contributeur(s)	CORDI
Sponsor	—
Chef de projet	A Galloy - Ch. Fripiat
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	OST2 Assurer la pérennité de l'institution dans ses missions et sa valeur ajoutée comme Institut scientifique de service public.
Objectif Opérationnel lié	Faire évoluer nos activités au service de la Région, en augmentant notre valeur ajoutée.
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2019

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? Actuellement, les développements de mise au point en matière d'analyses se font de façon non anticipée, décoordonnée et au cas par cas en fonction des nouvelles demandes faites aux laboratoires.
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? L'objectif est, dans le cadre de la réorganisation des laboratoires, de développer et mettre en œuvre un programme stratégique de développement et de mises au point métrologiques aux sein des laboratoires.
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? Le projet vise à établir un programme de mise au point de méthodes et une stratégie de développement analytique à moyen terme. Il inclut un plan de renouvellement des équipements analytiques.
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? Le programme du projet est lié au calendrier de la mise en œuvre de la réorganisation des laboratoires (LAB1) et à l'obtention de budgets Moerman pour réaliser les mises au point proposées
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? Non obtention des budgets Moerman demandés (200 k€/an)
Liens ou interdépendances avec d'autres projets et/ou parties prenantes	LAB1 (réorganisation des laboratoires) et EAU2 - LAB4 (activités R&D en matière analytique)

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
1.1 Veille courante polluants émergents	mai 2017	DLA-CQE-CQA-UMS-DRC-DRA		
1.2 Veille - établissement d'une liste dans chaque domaine	janv 2017	DLA-CQE-CQA-UMS-DRC-DRA		
1.3 Veille - choix	mars 2017	Cordi		
2.1 Inventaire des équipements	déc 2016	DLA-CQE-CQA-UMS-DRC-DRA		
2.2 Inventaire - Étude de l'optimisation du taux d'utilisation	mars 2017	DLA-CQE-CQA-UMS-DRC-DRA		
2.3 Inventaire - Investissements nécessaires	janv 2018	Cordi		
3.1 Personnel - liste selon techniques utilisées	janv 2017	DLA-CQE-CQA-UMS-DRC-DRA		
3.2 Personnel - adéquation profils / techniques	mars 2017	DLA-CQE-CQA-UMS-DRC-DRA		
3.3 Personnel - réorganisation	déc 2017	DLA -Cordi		
3.4 Personnel - engagements nécessaires	janv 2018	Cordi		
1.4 Veille - Étude par thématique	déc 2017	DLA-CQE-CQA-UMS-DRC-DRA		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	Correspondants thématiques, responsable des projets EAU2 et LAB4, techniciens de laboratoire	—	—	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	Fonds Moerman	200k€/an	200k€/an	€ 0

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Être reconnu comme organisme de référence en matière d'évaluation des risques sanitaires liés aux expositions environnementales
Code	OST 2.3
Contributeur(s)	CORDI
Sponsor	—
Chef de projet	M. Veschkens
Équipe Projet	Cellule Environnement Santé (CES); Direction des laboratoires d'analyse(DLA)
Objectif Stratégique lié	Assurer la pérennité de l'institution dans ses missions et sa valeur ajoutée comme Institut scientifique de service public.
Objectif Opérationnel lié	Faire évoluer nos activités au service de la Région, en augmentant notre valeur ajoutée.
Début du projet	2016
Échéance théorique	2020

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? <i>La détermination de liens entre la qualité de notre environnement et les risques majeurs constitue désormais une préoccupation majeure des autorités publiques. Dans sa Déclaration de Politique Régionale, le GW s'engage à poursuivre les efforts entrepris afin d'identifier et d'évaluer les risques liés à l'état de l'environnement ainsi que de réduire l'exposition des citoyens aux diverses pollutions. Il s'aligne sur les initiatives des régions voisines les souhaits de la Commission Européenne. La stratégie qu'il compte développer est reprise notamment dans le Programme d'actions régionales Environnement-Santé (PARES) dont plusieurs axes sont en relation avec les prestations et compétences de l'ISSeP: i) améliorer la connaissance des interactions entre l'environnement et la santé au travers notamment du développement d'indicateurs pertinents et du croisement des tableaux de bord de la santé et de l'environnement, ii) poursuivre et développer la stratégie d'évaluation des risques sanitaires liés à l'état de l'environnement.</i>
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? <i>Les avancées réalisées dans l'établissement de liens entre la qualité des milieux environnementaux et la santé permettront de définir les manières les plus pertinentes d'agir sur les déterminants environnementaux pour préserver et améliorer la santé. La mise au point et le perfectionnement des outils d'aide à la décision que sont les indicateurs environnement/santé, les</i>
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? <i>Le projet comprend l'amélioration des techniques de mesure de l'exposition des populations à différents déterminants environnementaux incluant la mise en œuvre de campagnes de biomonitoring, la réalisation de diagnostics initiaux de l'état d'imprégnation de la population à certaines substances chimiques présentes dans l'air ambiant (pesticides) et l'air intérieur (biocides), la mise au point et la standardisation des démarches d'évaluation des risques sanitaires liés aux expositions environnementales et le développement d'un système d'information géographique en Environnement-Santé.</i>
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? <i>Les initiatives de l'ISSeP doivent s'inscrire dans celles prises par les autres acteurs wallons en Environnement-Santé. Elles sont donc notamment appelées à venir en appui aux stratégies que la Cellule Permanente Environnement-Santé et l'AVIQ mettront en œuvre à la demande du GW. Elles doivent également être cohérentes aux actions prises à d'autres niveaux de pouvoir (fédéral, européen).</i>
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? <i>Le succès de certaines actions ne peut être assuré que si elles s'inscrivent dans la durée (mise au point d'un système d'information géographique en Environnement-Santé, campagnes de Biomonitoring,...). Il est également nécessaire que les fournisseurs de données utiles aux projets notamment celles relatives à la santé acceptent de les mettre à disposition. Au delà de leur mise à disposition, il conviendra également d'identifier des techniques pour les désagréger aux échelles pertinentes. Le succès d'initiatives telles que le Biomonitoring dépendra étroitement du degré d'acceptation de la population de se soumettre à ce type de test.</i>
Liens ou interdépendances avec d'autres projets, parties prenantes, actions et/ou objectifs	<i>OST 2.2 Développer la métrologie par la mise au point de nouveaux paramètres. OST 2.4 Organiser les collaborations transversales au sein de l'ISSeP pour développer le savoir-faire en matière d'interprétation des résultats. OST 2.6 Développer des programmes de recherche, de développement technologiques et des études de faisabilité dans le secteur de l'environnement et de la gestion des risques en lien avec les enjeux économiques et environnementaux.</i>

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Développer un pilote GIS en Environnement-Santé. (RCS1)	janv 2020	Sarah Habran & CRES	Meilleure identification des liens entre la santé et les expositions environnementales	Pilote de système d'information géographique en Environnement Santé
Mesures de l'exposition aux pollutions diffuses via biomonitoring (RCS2)	janv 2020	Arnaud Giusti & CES	Meilleure connaissance de l'exposition des populations wallonnes à certains agents chimiques (notamment pesticides)	Protocoles de biomonitoring. Diagnostic initial d'imprégnation aux pesticides
BD sur les risques liés à l'exposition aux polluants intérieurs (RCS3)	janv 2020	S. Remy & CES	Meilleure connaissance de l'exposition des populations wallonnes aux pollutions intérieures	Guide de bonnes pratiques pour réduire l'exposition aux biocides dans les écoles
Standardiser et harmoniser les pratiques en ERS et EREcotoxicologiques (RCS4)	janv 2020	S. Remy & CES	Réduction des différences entre les procédures d'évaluation des risques sanitaires et écotoxicologiques	Modules d'évaluation des risques pour l'évaluation des incidences sur l'environnement. Protocoles de choix de VTR. Introduction de nouveaux outils dans le cadre de l'évaluation des risques liés aux sols pollués
Devenir le référent pour l'exposition aux champs électromagnétiques	janv 2020	B. Vatovez & CEM	Règlements et normes adaptés à la préservation de la santé des populations wallonnes	Rapport de veille sur l'exposition aux champs électromagnétiques
Proposer des mesures de l'exposition des travailleurs aux CEM (RCS6)	janv 2020	W. Pirard & CEM	Meilleure connaissance de l'exposition professionnelle des travailleurs.	Mise à disposition d'un service de contrôle de l'exposition professionnelle aux champs électromagnétiques.

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	44,05 ETP	44,05 ETP ^{1,2,3}	—
Technologiques	—	€ 1.063.000	1.063 k€ ^{2,3}	€ 0
Budgétaires	—	€ 4.069.000	4,069 k€ ^{2,3}	€ 0

¹ Pour autant que certains contrats à durée limitée soient prolongés ou transformés en contrat à durée déterminé

² Pour autant que les projets de recherche puissent être financés par le mécanisme Moerman

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet
À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016 Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Organiser les collaborations transversales au sein de l'ISSeP pour développer le savoir-faire en matière d'interprétation des résultats.
Code	OST2.4
Contributeur(s)	CORDI
Sponsor	DG
Chef de projet	J-C. Maquinay
Équipe Projet	CORDI + Correspondants thématiques + GT "Acteurs internes "
Objectif Stratégique lié	Assurer la pérennité de l'institution dans ses missions et sa valeur ajoutée comme Institut scientifique de service public.
Objectif Opérationnel lié	Poser les conditions d'une gestion efficiente et maîtrisée.
Début du projet	2017
Échéance théorique	2019

Description du projet*

Contexte Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent?

L'interprétation des résultats est une activité nécessaire et courante dans toutes les directions opérationnelles. Elle se fait à différents niveaux depuis la métrologie à la production des rapports. Elle peut paraître simple, par exemple avec une comparaison à des normes, ou beaucoup plus complexe, avec l'utilisation de modèles ou de méthodes d'évaluation élaborés. Actuellement, chaque agent ou service utilise ces propres outils ou méthodes (logiciels statistiques ou autres).

Valeur ajoutée/Objectifs Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet? Qu'apporte-t-il de plus?

Les technologies d'interprétation et de valorisation des résultats sont en continuelle évolution. Les agents ont de moins en moins le temps de s'y investir de manière continue. L'idée de base est de partager le savoir en interne en interprétation des résultats et de stimuler son développement en partageant et en uniformisant si possible les outils.

Périmètre Que comprend le projet? Que va-t-il réaliser? Quelles seront les fonctions du produit du projet?

Identifier et caractériser les différents types d'interprétation réalisés au sein de l'Institut ainsi qu'énumérer les tendances et besoins et les outils servira de base au projet. Une meilleure connaissance des besoins (utilisateurs), possibilités (connaissance et expérience), et niveaux (expertise) des différents acteurs identifiés doit permettre la mise en place d'une collaboration transversale évitant au

Contraintes Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables)?

Evolution de la demande externe.

Risques Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ?

*Disponibilités de temps pour les agents concernés.
Définition des règles de collaborations internes propres à éviter les doublons.
Acceptation de sous-traitances internes permettant de spécialiser les outils et certains agents.*

Liens ou interdépendances AIR1 et 2, EAU1, RCS1 et 3, SED1, 3 et 4, SSL1, SVG3.

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Préparation et Kick-Off	fév 2017	CORDI + CTh.	Direction concernées	
Définitions et domaines	mars 2017	GT Acteurs internes	Limites du projet	
Cartographie / État des lieux	juin 2017	GT Acteurs internes	Qui fait quoi avec quoi.	Schéma heuristique
Besoins internes et externes	sept 2017	GT Acteurs internes	Besoins actuels et futurs	
Objectifs à atteindre	oct 2017	GT Acteurs internes	schéma directeur	
Schéma organisationnel	déc 2017	CORDI + CTh.	Processus	Procédure interne
Mise en place (pilote)	août 2018	DG	Exemples concrets de collaboration	

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	—	—	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

Les ressources à mettre en place pour la réalisation de cet objectif sont difficilement chiffrables. Mais elles sont disponibles et s'inscrivent dans la gestion quotidienne des personnes qui y seront affectées.

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires / tout quoi...

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Mettre en place une gestion de la performance au sein de l'ISSEP.
Code	OST2.5
Contributeur(s)	CORDI
Sponsor	—
Chef de projet	B. Heindrichs
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	OST2 Assurer la pérennité de l'institution dans ses missions et sa valeur ajoutée comme Institut scientifique de service public.
Objectif Opérationnel lié	Poser les conditions d'une gestion efficiente et maîtrisée.
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2020

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? <i>Il n'existe pas au sein de l'Institut de tableau de bord tant budgétaire que des missions.</i>
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? <i>En instaurant un suivi mensuel des dépenses budgétaires et de l'implémentation de nos missions, une meilleure maîtrise, des deniers d'une part et de l'état d'avancement des projets, d'autre part, permettra aux équipes d'installer une gestion plus efficiente des ressources.</i>
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? <i>Outil de suivi, formation de la ligne hiérarchique, accompagnement du processus de changement</i>
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? <i>Le temps et les moyens</i>
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ?
Liens ou interdépendances	—

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Planification des objectifs	mars 2017	SCH		
Mise en œuvre des actions	avril 2017	CORDI		
Analyse des écarts et suivi	oct 2017	CORDI		
Alignement des objectifs individuels et collectifs	nov 2016	CORDI		
Promouvoir une supervision favorisant la performance	janv 2017	CORDI		
Déployer une culture d'entreprise propice à la performance	janv 2017	CORDI		
Tableau de bord mensuel		SC		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	—	—	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

Les ressources à mettre en place pour la réalisation de cet objectif sont difficilement chiffrables. Mais elles sont disponibles et s'inscrivent dans la gestion quotidienne des personnes qui y seront affectées

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Développer des programmes de recherche, de développement technologiques et des études de faisabilité dans le secteur de l'environnement et de la gestion des risques en lien avec les enjeux économiques et environnementaux.
Code	OST2.6
Contributeur(s)	CORDI
Sponsor	DG
Chef de projet	M. Veschkens
Équipe Projet	GT "Recherche", Agents chargés du réseautage, Coordinateurs de projets, Attachés scientifiques
Objectif Stratégique lié	Assurer la pérennité de l'institution dans ses missions et sa valeur ajoutée comme Institut scientifique de service public.
Objectif Opérationnel lié	Faire évoluer nos activités au service de la Région, en augmentant notre valeur ajoutée.
Début du projet	2016
Échéance théorique	2020

Description du projet*

Contexte Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ?

Pour l'ISSeP, les activités de recherche représentent un moyen important (voire le seul moyen):

- de développer ses compétences et son savoir-faire et de les adapter à l'évolution des besoins (le mode de financement actuel ne prévoit pas de moyens spécifiques pour couvrir ces coûts);
- de se constituer des acquis et une reconnaissance scientifiques pour se maintenir dans les réseaux internationaux d'instituts scientifiques voire de s'introduire dans des nouveaux. Cette intégration de l'ISSeP dans ces réseaux bénéficiera également directement à la Région wallonne car elle permettra un accès plus aisé à des données scientifiques et à des savoir-faire pointus mais également à des budgets de financement que trop peu d'acteurs wallons ont obtenus jusqu'à présent.
- de diversifier ses sources de financement (cf. point précédent)

Valeur ajoutée/Objectifs Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ?

Le Gouvernement wallon confie à l'ISSeP des missions de caractérisation des matrices environnementales et d'appui aux pouvoirs publics pour l'évaluation et la gestion des risques. Pour pouvoir assumer efficacement ces rôles, l'ISSeP doit pouvoir étayer son expertise et ses compétences sur des résultats de recherche. Dans un monde où les conditions évoluent et où de nouvelles substances chimiques sont produites chaque jour, caractériser, de manière fiable, un compartiment environnemental, prévoir son évolution et identifier les risques qui y sont associés demandent la collecte et la prise en compte d'un nombre croissant de données et donc la mise au point de techniques d'acquisition, de traitement et de modélisation toujours plus performantes. Pour mettre en œuvre, de manière la plus pertinente possible, plusieurs actions retenues dans la déclaration de politique régionale, le GW a besoin de données scientifiques sur l'état de l'environnement et sur les risques qui y sont liés qui ne sont pas disponibles aujourd'hui. De par sa nature d'institut public et de par l'expertise et les compétences qu'il acquiert en réalisant ses missions, l'ISSeP constitue un des partenaires scientifiques susceptibles d'acquies ces données pour autant qu'il puisse mener un volume minimal de travaux de recherche. Sur base de ces compétences en métrologie environnementale et en analyse des risques, l'ISSeP peut offrir un plus aux projets de recherche technologiques réalisés notamment au sein des pôles de compétence en validant des applications environnementales de certaines technologies (observations terrestres, capteurs,...) ou en contrôlant que les innovations technologiques en cours de mises au point sont conçues dans une logique de durabilité et de préservation de l'environnement.

Périmètre Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ?

L'action comprend la réalisation de projets sur fonds propres, soumis dans le cadre d'appels régionaux, fédéraux et européens.

Contraintes Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ?

Le droit de pouvoir appliquer l'article 117 de la Loi programme du 8 août 2003 (article 275 alinéa 3 du Code sur l'impôt des revenus - CIR-, dit mécanisme Moerman) qui organise un régime de dispense partielle de versement du précompte professionnel en faveur des employeurs qui occupent des chercheurs est lié à certaines conditions. L'ISSeP se doit de les rencontrer. D'autre part, sa mise en œuvre doit suivre des règles très précises qui imposent notamment que les moyens financiers dégagés ne soient réutilisés que pour financer de nouvelles activités de recherche. De la même façon, la possibilité de pouvoir bénéficier de financements de recherche dans le cadre de programmes gérés par la Région wallonne ou le Pouvoir fédéral est également liée au respect de certaines conditions. En Région wallonne notamment, le Décret wallon du 21 mai 2015 portant modification du décret du 3 juillet 2008 relatif au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation en Wallonie impose que l'ISSeP soit reconnu en tant qu'organisme de recherche au sens de son article 15. Au niveau international et européen, l'ISSeP ne peut espérer participer à des projets de recherche qu'en faisant reconnaître son expertise scientifique au niveau des réseaux d'instituts de recherche qui se sont constitués pour répondre aux appels à projets

Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? <i>Une modification de la réglementation "Moerman" ou une interprétation plus stricte des conditions à remplir pour pouvoir le mettre en œuvre (notamment en ce qui concerne les prestations assimilées à de la recherche scientifique) réduiraient les moyens propres dont l'ISSeP pourrait disposer. Des modifications de la manière dont ces moyens devraient être mis à disposition annuellement, imposées par le GW (notamment pour des raisons de contrôle des impacts SEC), auraient le même effet. La non reconnaissance de l'ISSeP en tant qu'organisme de recherche l'empêcherait d'avoir accès aux aides wallonnes à la recherche.</i>
Liens ou interdépendances avec d'autres projets, parties prenantes, actions et/ou objectifs	OST 2.3 Être reconnu comme organisme de référence en matière d'évaluation des risques sanitaires liés aux expositions environnementales et technologiques. OST 3 Développer des collaborations et des partenariats au niveau Belgique, européen et international.

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Développement d'activités de recherche dans le cadre de programmes subsidiés sur fonds propres.	janv 2020	M. Veschkens. GT "Recherche", Agents chargés du réseautage, Coordinateurs de	<i>Droit de pouvoir continuer à appliquer le mécanisme Moerman</i>	<i>Résultats de projets de recherche</i>
Participation à des projets de recherche pluripartenaires initiés dans le cadre des pôles de compétitivité,	janv 2020	M. Veschkens. GT "Recherche", Agents chargés du	<i>Reconnaissance de l'ISSeP en tant qu'organisme de recherche.</i>	<i>Résultats de projets de recherche</i>
Participation à des appels à projets de recherche et des recherches au niveau européen. (RECH3)	janv 2020	M. Veschkens. GT "Recherche", Agents chargés du réseautage, Coordinateurs de projets. Attachés	<i>Reconnaissance de l'expertise scientifique de l'ISSeP au niveau international. Participaton de l'ISSeP à des réseaux de centres de recherche internationaux.</i>	<i>Résultats de projets de recherche</i>

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	210 ETP	210 ETP ^{1,2,3}	—
Technologiques	—	€ 5.475.000	5.475 k€ ^{2,3}	€ 0
Budgétaires	—	€ 19.150.000	19.150 k€ ^{2,3}	€ 0

¹ Pour autant que certains contrats à durée limitée soient prolongés ou transformés en contrat à durée déterminé² Pour autant que les ressources Moerman restent équivalentes à celles octroyées en 2016³ Pour autant que les projets ISSeP soient retenus pour financement**Commentaire général**

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Définir un plan d'investissements technologiques.
Code	OST2.7
Contributeur(s)	CORDI
Sponsor	—
Chef de projet	L. Haouche
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	OST2 Assurer la pérennité de l'institution dans ses missions et sa valeur ajoutée comme Institut scientifique de service public.
Objectif Opérationnel lié	Poser les conditions d'une gestion efficace et maîtrisée.
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2018

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? <i>Un plan d'investissement existe actuellement mais la nécessité d'un suivi plus rigoureux, plus spécifique est indéniable puisqu'un renouvellement régulier du matériel s'impose si le laboratoire veut rester performant. Il s'agit de pouvoir répondre aux exigences des donneurs d'ordre et des législations, mais encore plus, d'anticiper les besoins.</i>
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? <i>La mise en place de cette action a pour objectif l'amélioration de la visibilité et du suivi du park technologique de l'Institut. Le croisement des informations relatives aux différentes missions de l'Institut permettra d'optimiser le fonctionnement du laboratoire (délais et coûts) et d'augmenter ses performances.</i>
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? <i>Le projet comprend un état des lieux exhaustif, une planification des besoins et une recherche de moyens.</i>
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? <i>La réussite du projet passe par la disponibilité de sources de financement.</i>
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? <i>Des financements insuffisants conduiraient à un retard dans la mise en œuvre des investissements et à une baisse des performances du Laboratoire.</i>
Liens ou interdépendances avec d'autres projets, parties prenantes, actions et/ou objectifs	Le projet est connecté aux OST 2.2, 2.5 et 2.6 qui visent respectivement le développement de la métrologie, une gestion performante et le développement de programmes de recherche. Son aboutissement conditionne la réussite de l'objectif stratégique « Laboratoires » – Construire un laboratoire fort, référence en matière de caractérisation environnementale et de métrologie liée aux risques.

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
inventaire des équipements existants	déc 2016	acteurs ISSeP		
inventaire des utilisations	déc 2016	Les labos		
identifier et chiffrer les besoins	déc 2016	Les labos		
hiérarchiser les besoins	janv 2017	labos+P+cordi		
prospector des sources financements		cordi		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	—	—	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

Les ressources à mettre en place pour la réalisation de cet objectif sont difficilement chiffrables. Mais elles sont disponibles et s'inscrivent dans la gestion quotidienne des personnes qui y seront affectées.

Commentaire général

Un budget conséquent devra être consacré au maintien à niveau du park technologique de l'Institut si on veut consolider sa position de laboratoire de référence de la région wallonne. Il est par contre impossible, dans l'état actuel des connaissances, d'avancer des chiffres.

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Développer des protocoles de collaboration avec la DG04, DG03, AwAC, SPAQuE sur les modalités de collaboration et les programmes d'activités.
Code	OST3.1
Contributeur(s)	Externe : cf. schéma parties prenantes Interne : CORDI
Sponsor	—
Chef de projet	B.Heindrichs
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	OST3 Développer des collaborations et des partenariats au niveau Belgique, européen et international.
Objectif Opérationnel lié	Développer les collaborations avec les acteurs wallons
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2020

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent? <i>La recherche et l'excellence scientifique passent par la reconnaissance des pairs et l'existence de partenariats entre les institutions.</i>
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? <i>L'ISSeP est reconnu pour la qualité de ses prestations. Il s'agit de valoriser cet atout en nouant des partenariats solides avec d'autres institutions en manière telle d'asseoir cette reconnaissance</i>
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? <i>Que ce soit dans le cadre de recherches, du labo de référence ou des activités privées, il importe de formaliser des collaborations.</i>
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? <i>Temps et les moyens financiers à y consacrer.</i>
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? <i>Nécessité d'identifier les collaborations susceptibles de nourrir les objectifs du CA afin de ne pas se disperser.</i>
Liens ou interdépendances	—

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
définir les modalités dans le CA	oct 2016	BH		
lister les acteurs nécessitant un protocole	oct 2016	cordi		
établir protocole type	nov 2016	BH		
établir calendrier des contacts	déc 2016	cordi		
négoier les protocoles	avril 2017	BH		
signer les protocoles	avril 2017	BH		
évaluer les protocoles	mai 2018	BH		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	—	—	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

Les ressources à mettre en place pour la réalisation de cet objectif sont difficilement chiffrables. Mais elles sont disponibles et s'inscrivent dans la gestion quotidienne des personnes qui y seront affectées

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Mettre en place des équipes partagées avec nos partenaires.
Code	OST3.2
Contributeur(s)	Externe : cf. schéma parties prenantes Interne : CORDI
Sponsor	—
Chef de projet	Cordi via BH
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	Développer des collaborations et des partenariats au niveau Belgique, européen et international.
Objectif Opérationnel lié	Développer les collaborations avec les acteurs wallons
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2020

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? Les contrats d'administration du SPW et de l'ISSEP prévoient l'instauration de synergies .
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? Efficience, diminution des coûts
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? Les AGW de subvention
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? Processus de changement à accompagner.
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ?
Liens ou interdépendances avec d'autres projets et/ou parties prenantes	—

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Identifier les missions où les synergies sont possibles	oct 2017	responsables d'équipe		
Évaluer en termes de ressources et économies d'échelle	nov 2017	responsables d'équipe		
Évaluer en termes de management visant le décloisonnement	déc 2017	responsables d'équipe		
Accord entre les managers pour déterminer les responsabilités	mars 2018	CORDI, BH		
Établir un plan de communication vers les équipes	mars 2018	S SL		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	—	—	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

Les ressources à mettre en place pour la réalisation de cet objectif sont difficilement chiffrables. Mais elles sont disponibles et s'inscrivent dans la gestion quotidienne des personnes qui y seront affectées

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Mettre en place des protocoles de collaborations avec ETP CRM, les universités et les autres institutions scientifiques en matière de recherche et de développement technologique.
Code	OST3.3
Contributeur(s)	Externe : cf. schéma parties prenantes Interne : CORDI
Sponsor	—
Chef de projet	Cordi via BH
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	OST3 Développer des collaborations et des partenariats au niveau Belgique, européen et international.
Objectif Opérationnel lié	Développer les collaborations avec les acteurs wallons
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2020

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? l'ISSeP est reconnu pour la qualité de ses prestations. Il s'agit de valoriser cet atout en nouant des partenariats solides avec d'autres institutions en manière telle d'asseoir cette reconnaissance
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? que ce soit dans le cadre de recherches, du labo de références ou des activités privées, il importe de formaliser des collaborations.
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ?
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ?
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ?
Liens ou interdépendances avec d'autres projets et/ou parties prenantes	—

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
identifier les accords existants		chercheurs , S SL		
créer une base de données partagée	janv 2018	M J		
mise à jour du site internet	janv 2018	S SL		
identifier les besoins de développement	fév 2018	réseautage		
élaborer le plan action réseautage	mars 2018	réseautage		
mise en œuvre du plan d'actions	sept 2018	réseautage		
signature de nouveaux accords de collaboration	déc 2018	BH		
établir un plan de com vers les équipes, les cibles, le SPW	mars 2019	SOSL		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	—	—	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

Les ressources à mettre en place pour la réalisation de cet objectif sont difficilement chiffrables. Mais elles sont disponibles et s'inscrivent dans la gestion quotidienne des personnes qui y seront affectées

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Intégrer des réseaux internationaux et européens de normalisation et environnementaux et faire reconnaître notre expertise.
Code	OST3.4
Contributeur(s)	Externe : cf. schéma parties prenantes Interne : CORDI
Sponsor	—
Chef de projet	Cordi via BH
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	OST3 Développer des collaborations et des partenariats au niveau Belgique, européen et international.
Objectif Opérationnel lié	Développer les collaborations internationales
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2020

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? <i>l'ISSEP est reconnu pour la qualité de ses prestations. Il s'agit de valoriser cet atout en nouant des partenariats solides avec d'autres institutions en manière telle d'asseoir cette reconnaissance</i>
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ?
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ?
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? <i>temps et les moyens financiers à y consacrer</i>
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? <i>nécessité d'identifier les collaborations susceptibles de nourrir les objectifs du Caafinde ne pas se disperser</i>
Liens ou interdépendances avec d'autres projets et/ou parties prenantes	—

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
identifier les accords existants		responsables équipes, SOSL		
créer base de données partagée	avril 2019	M J		
mise à jour site internet	mai 2019	S SL		
identifier les besoins de développement	juin 2019	responsables d'équipe		
élaborer plan action réseautage	juill 2019	responsables d'équipe		
mise en œuvre du plan d'actions	juin 2020	responsables d'équipe		
signature nouveaux accords de collaboration	avril 2019	BH		
établir un plan de com vers les équipes, les cibles, le SPW	juin 2019	SOSL		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	—	—	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

Les ressources à mettre en place pour la réalisation de cet objectif sont difficilement chiffrables. Mais elles sont disponibles et s'inscrivent dans la gestion quotidienne des personnes qui y seront affectées

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Repositionner le Cordi, ses modes de fonctionnement.
Code	OST4.1
Contributeur(s)	CORDI
Sponsor	—
Chef de projet	B. Heindrichs
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	OST4 Mettre en place et piloter une gouvernance au sein de l'ISSEP en adéquation avec les enjeux de notre organisation.
Objectif Opérationnel lié	Optimiser les modes de fonctionnement internes
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2018

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? Les enjeux auxquels sont confrontés l'ISSEP nécessitent d'installer davantage de collaborations entre les services, davantage de transparence sur les activités menées.
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? En harmonisant les pratiques internes en les inscrivant dans la réalisation des objectifs du CA, on recherchera l'efficacité et une organisation davantage capables de répondre à ses besoins.
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? Instauration de la gestion par projet
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? Gestion de l'humain, manque de moyens
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ?
Liens ou interdépendances avec d'autres projets et/ou parties prenantes	—

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
légitimer le CORDI	déc 2016	BH, B C, SCH		
établir les règles du jeu au sein du CORDI	déc 2016	Mensura		
accompagner le changement	mars 2017	JY Neu		
revoir ordre du jour CORDI	fév 2017	A V		
établir tableau de bord budgétaire	sept 2016	C S, M J		
établir agenda mensuel	oct 2015	A V		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	—	—	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

Les ressources à mettre en place pour la réalisation de cet objectif sont difficilement chiffrables. Mais elles sont disponibles et s'inscrivent dans la gestion quotidienne des personnes qui y seront affectées

Commentaire général

—

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Définir les engagements de l'ISSEP vis-à-vis de ses clients et mesurer leur satisfaction.
Code	OST4.2
Contributeur(s)	CORDI
Sponsor	B. Heindrichs
Chef de projet	S SL
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	OST4 Mettre en place et piloter une gouvernance au sein de l'ISSEP en adéquation avec les enjeux de notre organisation.
Objectif Opérationnel lié	Définir l'orientation client de l'ISSEP
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2020

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? L'ISSEP est un service public dont les clients sont à la fois internes et externes. La culture d'entreprise ne comprend pas ses activités comme des services rendus à des clients. Cela génère des problèmes de délais et de livrables.
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? En définissant le rapport au client qu'il soit interne ou externe, le service sera amélioré dans ses modalités.
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? Organiser les priorités, améliorer l'efficacité.
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ?
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? générer un stress sur l'identité de l'ISSEP
Liens ou interdépendances avec d'autres projets et/ou parties prenantes	—

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
réaliser enquête satisfaction	déc 2015	S SL		
revoir le site internet	oct 2016	S SL		
revoir le rapport d'activité	sept 2016	S SL		
revoir les plaquettes de présentation des services et des métiers	oct 2016	S SL		
établir une culture d'entreprise orientée clients	mars 2018	Cordi		
établir une culture de la performance	mars 2019	CORDI		
établir une charte des valeurs	déc 2016	S CH		
définir les standards de service	déc 2017	V P		
renforcer la démarche qualité	sept 2019	V P		
réaliser une enquête de satisfaction	juin 2018	S SL		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	—	—	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

Les ressources à mettre en place pour la réalisation de cet objectif sont difficilement chiffrables. Mais elles sont disponibles et s'inscrivent dans la gestion quotidienne des personnes qui y seront affectées

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Mettre en place une gestion par objectif, par service et par projet.
Code	OST4.3
Contributeur(s)	CORDI
Sponsor	—
Chef de projet	B. Heindrichs
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	OST4 Mettre en place et piloter une gouvernance au sein de l'ISSEP en adéquation avec les enjeux de notre organisation.
Objectif Opérationnel lié	Optimiser les modes de fonctionnement internes
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2018

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? <i>Les services de l'ISSEP fonctionnent de manière très cloisonnée.</i>
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? <i>La gestion par projet accroît l'interdisciplinarité et instaure une nouvelle culture d'entreprise.</i>
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? <i>Le CA</i>
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? <i>Temps et moyens financiers.</i>
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? <i>Volonté de collaboration entre services concurrents</i>
Liens ou interdépendances avec d'autres projets et/ou parties prenantes	—

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
établir une fonction PMO		BH		
établir une fonction COM spécifique à la com CA		BH		
décliner le CA en projets et étapes	sept 2016	CORDI		
instaurer le reporting mensuel individuel CORDI	janv 2017	BH, AV		
utiliser outil de pilotage	janv 2016	CORDI		
formation définition objectifs	oct 2016	BH		
formation gestion d'équipe	juill 2016	M D		
fixation d'objectifs agents	janv 2017	BH, CORDI		
révision fiche fixation d'objectifs	oct 2016	SCH		
instaurer le reporting mensuel individuel par direction	mai 2017	CORDI		
instaurer reporting trimestriel CA		FB, AV		
établir un système de délégation	janv 2017	BH		
instaurer un processus de com et de valorisation	mai 2017	BH, S SL		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	—	—	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

Les ressources à mettre en place pour la réalisation de cet objectif sont difficilement chiffrables. Mais elles sont disponibles et s'inscrivent dans la gestion quotidienne des personnes qui y seront affectées

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Développer des applications et modèles pour les clients pour suivre en temps réel la qualité de l'eau, l'air, ...
Code	OST5.1
Contributeur(s)	Interne: agents spécialisés des Directions
Sponsor	Direction générale
Chef de projet	J-C Maquinay
Équipe Projet	CORDI + Correspondants thématiques + GT "Acteurs internes "
Objectif Stratégique lié	OST5 Accompagner la révolution numérique wallonne 4.0 et la simplification administrative.
Objectif Opérationnel lié	Simplifier et dématérialiser l'accès aux données environnementales, dans le but de faciliter les démarches administratives définies comme prioritaires par la DGO3
Début du projet	2017
Échéance théorique	2019

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent? <i>Les données d'un moment présent à un endroit donné ne sont plus suffisantes pour le décisionnel.</i>
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? <i>Si la fourniture de données ou d'informations ponctuelles dans le temps et dans l'espace constitue toujours la base (donc un des métiers de base de l'Institut), l'extrapolation géographique et/ou temporelle (via la modélisation notamment) est un impératif présent et futur devant assurer la base de stratégies à moyen et long terme pour les décideurs.</i>
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? <i>L'idée est ici de se préoccuper de la modélisation au niveau local afin d'apporter un support décisionnel vis-à-vis de scénarios locaux.</i>
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? <i>La possibilité de participer à des projets dès le lancement de l'idée.</i>
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? <i>Disponibilités de temps pour les agents concernés. Disponibilité des données nécessaires. Cas pratiques d'étude pour les tests.</i>
Liens ou interdépendances avec d'autres projets et/ou parties prenantes	AIR1, SED1-3-4, RCS1, OST2.4

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Préparation et Kick-Off	mars 2017	CORDI + C. Th.		
Analyse de la problématique	juill 2017	GT "Acteurs"	Topogramme	
Évaluation des expériences (acquises, en cours, vécues)	déc 2017	GT "Acteurs" + GT "CARTO"	Base de travail et capacités internes	
Définition des objectifs à atteindre	avril 2018	GT "Acteurs"	Objectifs communs et partagés	Mémoire
Définition des moyens/outils techniques et humains	juill 2018	GT "Acteurs" + GT "CARTO"	Uniformisation et interdépendance des outils	Catalogue
Guidance et recommandations	févr 2019	CORDI + C. Th.	Chéma directeur	Rapport

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	Niveau 1	2 ETP-A	2 ETP-A	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Développer la mise à disposition de données environnementales.
Code	OST5.2
Contributeur(s)	Interne: agents spécialisés des Directions
Sponsor	Direction générale
Chef de projet	J-C Maquinay
Équipe Projet	CORDI + Correspondants thématiques + GT "Acteurs internes "
Objectif Stratégique lié	OST5 Accompagner la révolution numérique wallonne 4.0 et la simplification administrative.
Objectif Opérationnel lié	Simplifier et dématérialiser l'accès aux données environnementales, dans le but de faciliter les démarches administratives définies comme prioritaires par la DGO3
Début du projet	2017
Échéance théorique	2019

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent? <i>Les rapports « papiers » statiques s'ils existent toujours sont appelés à progressivement disparaître. La mise à disposition des données nécessite de plus en plus le recours à des applications orientées web avec des accès publics ou spécifiques sécurisés.</i>
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet? Qu'apporte-t-il de plus? <i>Fournir des données météorologiques implique plus que de fournir des chiffres. Le contexte, la validation, les conditions de mesures, etc. sont autant d'éléments qui sont liés et primordiaux à la donnée en elle-même. Il s'agit donc de fournir des données contextualisées et validées.</i>
Périmètre	Que comprend le projet? Que va-t-il réaliser? Quelles seront les fonctions du produit du projet? <i>Tous les acteurs qui travaillent sur des projets visant de près ou de loin l'aménagement du territoire et le développement économique sont confrontés dans l'élaboration de leurs projets à la difficulté d'obtenir les données de base nécessaire et suffisante en temps utile. D'où l'idée de travailler à la facilitation de la mise à disposition des données environnementales.</i>
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables)? <i>Les monopoles, la « privatisation » ou les aspects juridiques liés à l'utilisation de données.</i>
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? <i>Disponibilités de temps pour les agents concernés. Disponibilité des données nécessaires.</i>
Liens ou interdépendances avec d'autres projets et/ou parties prenantes	SSL1, EAU1, AIR1-2

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Préparation et Kick-Off	mai 2017	CORDI + C. Th.		
Identification des "Acteurs" concernés	déc 2017	GT "Acteurs" internes	Acteurs internes et externes	
Analyser la concurrence et positionnement	avril 2018	GT "Acteurs" internes	Options stratégiques	
Identification des besoins	sept 2018	GT "Acteurs" internes	Besoins présents et futurs	
Définition des outils communs et/ou spécifiques	juin 2019	GT "Acteurs" internes	Liste des outils avec leur spécificité	
Recommandations à usage interne	juill 2019	GT "Acteurs" internes	Lignes directrices et recommandations	Rapport interne

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	Niveau 1	0,75 ETP-A	0,75 ETP-A	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	52.500 €	52.500 €	€ 0

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Développer le croisement et la valorisation des données environnementales.
Code	OST5.3
Contributeur(s)	Interne: agents spécialisés des Directions
Sponsor	Direction générale
Chef de projet	J-C Maquinay
Équipe Projet	CORDI + Correspondants thématiques + GT "Acteurs internes spécialisés"
Objectif Stratégique lié	OST5 Accompagner la révolution numérique wallonne 4.0 et la simplification administrative.
Objectif Opérationnel lié	Simplifier et dématérialiser l'accès aux données environnementales, dans le but de faciliter les démarches administratives définies comme prioritaires par la DGO3
Début du projet	2017
Échéance théorique	2019

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? <i>L'interaction des milieux au niveau de l'étude de l'environnement et des risques implique que différents types de données puissent être corrélés.</i>
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? <i>L'évaluation des risques qu'ils soient sanitaires ou environnementaux implique de pouvoir disposer et de pouvoir étudier les corrélations entre différents types de données. La valorisation des données environnementales passe donc par le croisement de toutes les informations disponibles et pertinentes.</i>
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? <i>Le projet porte sur le croisement des données environnementales en relation directe avec l'aménagement du territoire et avec la santé (risque sanitaire).</i>
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? <i>Les monopoles, la « privatisation » ou les aspects juridiques liés à l'utilisation de données.</i>
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? <i>Disponibilités de temps pour les agents concernés. Disponibilité des données nécessaires. Cas pratiques d'étude pour les tests.</i>
Liens ou interdépendances avec d'autres projets et/ou parties prenantes	AIR2, SSL1-2, SED3, DEC2, RCS1, OST2.4, SVG3.

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Préparation et Kick-Off	mai 2017	CORDI + C. Th.		
État des BDs disponibles ou en développement / projets	août 2017	GT "Acteurs"	Inventaire	
Définir des outils de centralisation et de croisement	fév 2018	GT "Acteurs" + GT "CARTO"	Outils à utiliser ou à développer	
Définition des outils d'analyses et de croisements d'information.	mars 2019	GT "Acteurs" + GT "CARTO"	Outils opérationnels	
Recommandations et lignes directrices	juin 2019	GT "Acteurs" + GT "CARTO"	Lignes directrices	Rapport

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	Niveau 1	0,75 ETP-A	0,75 ETP-A	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	52.500 €	52.500 €	€ 0

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet À remplir par le chef de projet				
Date :	13/12/2016	Version :	3	
Identification du projet*				
Intitulé	Implémenter des outils de mesures adaptés au niveau local et quantifier de manière chiffrée l'impact sur la « qualité de l'air » des scénarii proposés.			
Code	AIR3			
Contributeur(s)	Correspondant thématique Air			
Sponsor	—			
Chef de projet	B. Bergmans			
Équipe Projet	—			
Objectif Stratégique lié	AIR	Développer le croisement et la valorisation des données environnementales en matière de qualité de l'air		
Objectif Opérationnel lié	Construire des outils d'aide à la décision au niveau local pour améliorer la qualité de l'air.			
Début du projet	selon la date de signature du C.A.			
Échéance théorique	2020			
Description du projet*				
Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? Le gouvernement vient de s'engager à travers le nouveau plan air climat énergie à des actions concrètes ambitieuses en terme d'amélioration de la qualité de l'air et ce principalement pour ce qui concerne les particules fines et le NO2. Afin d'objectiver les actions mises en place des mesures à l'échelon local sont nécessaires. Les valeurs doivent également être croisées avec d'autres jeux de données (autres vecteurs de pollutions, données météo, données trafic ...) pour répondre aux besoins de l'Administration.			
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? Afin d'intégrer une vision plus respectueuse de l'environnement et d'objectiver les choix réalisés à l'échelle des villes et communes (mobilité, aménagement territorial ...), il est utile de pouvoir proposer, à l'aide de différents modèles, une estimation chiffrée de l'impact sur la « qualité de l'air » des différents scénarii envisagés. Pour cela croiser les données historiques de la « qualité de l'air » avec d'autres jeux de données (autres vecteurs de pollutions, données météo, données trafic ...) est nécessaire. Il est également important de développer des solutions de mesures à l'échelle locale avec une qualité métrologique adaptée (low cost sensors) et de prendre en compte les futurs polluants émergents présentant un intérêt à cette résolution spatiale (BC, UFP ...).			
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? Le but est de collecter des données avec une forte résolution et de manière non-fragmentée, afin de pouvoir donner une vue d'ensemble complète de la problématique aux utilisateurs finaux. Le modèle permettra de prévoir l'impact des choix urbanistiques et des politiques trafics. On disposera ainsi d'un outil proactif d'orientation pour les villes pilotes au lieu de se limiter à constater a posteriori l'effet des mesures mises en place d'une manière arbitraire.			
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? La réalisation de cet objectif nécessite la mise en place d'une base de données reprenant l'ensemble des informations, ce qui ne sera pas possible sans moyens complémentaires.			
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? Rendre disponible les données locales en temps réel permet une grande pro activité, ouvre la porte à des innovations complémentaires et facilitera la participation citoyenne. Il s'agit d'une prémisses indispensable à toute évolution de mentalité. Néanmoins cela requiert une rigueur très importante et la collaboration avec tous les acteurs du domaine afin de ne pas diffuser des résultats erronés			
Liens ou interdépendances avec d'autres projets ou parties prenantes	L'ensemble des 3 objectifs opérationnels (AIR 1 - AIR2 - AIR3) sont fortement interdépendant. Il est nécessaire de travailler en parallèle sur ces 3 objectifs si on souhaite atteindre l'objectif stratégique			
Plan de projet global*				
Nom de l'étape du projet	Echéance estimée	Responsable	Résultat attendu	Livrable
Sélection et validation des capteurs	oct. 2017	S. Fays	sélection des capteurs les plus performant du marché	rapport d'évaluation
choix de la problématique et définition de la localisation des mesures	janv. 2018	NEW	plan d'expérience établi en cocréation avec les acteurs locaux	plan d'expérience
Base de données + outils statistiques	juin 2018	F. Lenartz	création de la base de donnée et du modèle	Base de données
Collecte des données suivant plan d'expérience	sept. 2018	D. Muck	implantation des capteurs et mesures sur terrain	data sur la qualité de l'air locale
validation et interprétation des résultats de mesures	déc. 2018	B. Bergmans	évaluation scientifique de la pertinence des mesures	publication scientifique
État des lieux des données disponibles	oct. 2017	F. Detalle	État des lieux des données disponibles	données intégrées dans la BD
Valider et utiliser des modèles de simulation	2019	NEW	validation sur terrain du modèle	%age correspondance modèle / mesures
étude de scénario et conseils aux communes	2020	NEW	assistance des autorités locale pour leurs choix (urbanisme, trafic)	nbre de dossiers traités
participation citoyenne	2020	NEW	réalisation d'activités favorisant la prise de conscience pour le citoyen	nbre de participants aux activités
Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	1 ETP A	—	1 ETP A
Technologiques	—	0	—	€ 0
Budgétaires	—	€ 281.136	—	€ 281.136

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet À remplir par le chef de projet	
Date : 20/09/2016	Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Mesurer l'impact environnemental (eau, air, sol) lié à l'utilisation des déchets en tant que ressources (valorisation agronomique par exemple).
Code	DEC2
Contributeur(s)	Responsable du Laboratoire d'Analyse, Responsable du Laboratoire de Référence, Responsable de la Direction des Risques Chroniques
Sponsor	—
Chef de projet	C. Collart
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	DEC Faire de l'ISSeP un institut de référence pour l'évaluation et l'amélioration de la durabilité des traitements de déchets et de leur utilisation en tant que matières.
Objectif Opérationnel lié	Mieux appréhender la problématique des déchets en tant que matières, produits ou ressources.
Début du projet	2017
Échéance théorique	Non définie (selon besoins)

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent? L'utilisation des déchets en tant que ressources peut générer un impact environnemental non prévisible a priori sur la qualité de certains milieux récepteurs. La caractérisation des déchets est la première étape à franchir avant d'envisager une valorisation (confer projet DEC1). Toutefois, dans les conditions spécifiques d'utilisation du déchet devenu ressource, des interactions avec l'environnement immédiat ne sont pas à exclure. L'impact peut se quantifier et être anticipé par la réalisation de tests pilotes (sites ateliers) et la mesure de paramètres pertinents dans les matrices les plus exposées qui ont été identifiées. Les résultats obtenus sont ensuite utilisés pour l'évaluation des risques et de l'opportunité d'une valorisation à grande échelle.
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? La volonté de s'engager dans une politique favorisant la caractérisation in situ des déchets en vue de leur valorisation doit s'accompagner d'un contrôle d'impact plus en aval afin d'écartier les risques pour l'environnement et la santé humaine. Ce projet est une suite logique du DEC1. Par ailleurs, bien que l'ISSeP dispose de tous les outils pour réaliser ce projet et soit un référent en la matière, il est primordial de créer un réseau incluant tous les acteurs de la chaîne de valorisation : du producteur de matières, aux gestionnaires de déchets et enfin aux futurs utilisateurs des déchets-ressources.
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? Le projet global comprend l'identification des déchets à valoriser, leur caractérisation (DEC1), la recherche d'un site pilote (ou site atelier), la définition du cadre d'utilisation, l'élaboration d'un dispositif de contrôle environnemental du site pilote. Si l'absence d'impact et de risques est confirmée, le scaling-up du procédé de valorisation peut être validé.
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? Validation du projet DEC1, disponibilité et gisement des flux de déchets à valoriser, intérêt des gestionnaires de déchets de valoriser un flux de déchets (intérêts économiques, sociaux, sociétaux, environnementaux), Soutien du Ministre en charge de l'Environnement et ou de l'Administration, Volonté de confier ce projet à l'ISSeP, d'autres experts potentiels ayant été identifiés en Wallonie.
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? Priorisation des projets au sein de l'ISSeP : la réalisation de quatre des projets Déchets sont conditionnés par une approbation du Ministre ou de l'Administration et une libération de fonds. Si ces projets se concrétisent, une priorité devra être établie d'un commun accord en fonction des ressources humaines disponibles et des délais d'engagement et de formation le cas échéant.
Liens ou interdépendances	Lien avec DEC01, réseau de partenaires (fédérations, CRAW, ...)

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Echéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Sélection de matières (déchets) à valoriser		DSAR, CRAW, fédérations, DGO3...		
Sélection d'un site pilote		DSA, CRAW...		
Élaboration de stratégies d'échantillonnage spécifiques (air/eau/sol)		DSAR		Dispositif de contrôle environnemental
Validation des stratégies		Fédérations, DGO3		
Application du dispositif de suivi environnemental et analyses		DSAR, DLA		
Étude de risques (sol, air, eau)		DSAR, DRC		Critères et recommandations d'utilisation par (flux de) déchets
Recommandations d'utilisation en vue d'un scaling up		DSAR, DSD, CRAW		
Actualisation du CWEA		DLA		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines	—	—	—	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

Les ressources à mettre en place pour la réalisation de cet objectif sont difficilement chiffrables. Mais elles sont disponibles et s'inscrivent dans la gestion quotidienne des personnes qui y seront affectées.

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 20/09/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Évaluer les dossiers techniques introduits par les détenteurs de déchets pour les demandes End of Waste (sortie du statut de déchet).
Code	DEC3
Contributeur(s)	Responsable du Laboratoire d'Analyse, Responsable du Laboratoire de Référence, Responsable de la Direction des Risques Chroniques
Sponsor	—
Chef de projet	É. Bietlot
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	DEC Faire de l'ISSeP un institut de référence pour l'évaluation et l'amélioration de la durabilité des traitements de déchets et de leur utilisation en tant que matières.
Objectif Opérationnel lié	Développer l'appui scientifique et technique à l'Administration pour la sécurisation de la gestion / traitement des déchets et des produits secondaires.
Début du projet	Selon date de publication de l'AGW "End of Waste"
Échéance théorique	non définie

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? La Directive-Cadre européenne sur les déchets (2008/98/CE) introduit une approche qui tient compte de tous les cycles de vie des produits, des matières et des déchets. La notion de "fin du statut de déchet" (end of waste) y est définie en son article 6. Il stipule que certains déchets cessent d'être des déchets lorsqu'ils ont subi une opération de valorisation ou de recyclage et répondent à 4 critères spécifiques : (i) la substance ou l'objet est couramment utilisé à des fins spécifiques, (ii) il existe un marché ou une demande pour une telle substance ou un tel objet, (iii) la substance ou l'objet remplit les exigences techniques aux fins spécifiques et respecte la législation et les normes applicables aux produits, et (iv) l'utilisation de la substance ou de l'objet n'aura pas d'effets globaux nocifs pour l'environnement ou la santé humaine. Les critères comprennent des valeurs limites pour les polluants, si nécessaire, et tiennent compte de tout effet environnemental préjudiciable éventuel de la substance ou de l'objet. Un projet d'Arrêté transposant le concept d'end of waste préconisé par la Directive est actuellement à l'étude en Wallonie.
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? Cet objectif s'inscrit dans le cadre de l'économie circulaire qui favorise, entre autres, la valorisation de certains flux de déchets par le biais d'une sortie du statut de déchet. La procédure du futur AGW "End of Waste" requiert que les détenteurs ou gestionnaires de déchets introduisent un dossier de demande à l'Administration wallonne. Après évaluation de la complétude administrative du dossier par l'Administration, l'ISSeP évaluera le contenu technico-scientifique du dossier et remettra un avis circonstancié à l'Administration sur la sortie de statut de déchet.
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? Après avoir fixé le cadre de travail avec l'Administration et les modalités de réalisation (formation préalable des agents, contenu des livrables, délai de traitement selon nombre de dossiers introduits), l'ISSeP développera une méthodologie d'évaluation des dossiers et fixera des critères sectoriels pour l'évaluation des dossiers déposés. L'examen approfondi de la demande prendra également en compte les spécificités du déchet, son mode de production, son utilisation future et les éventuels risques environnementaux et sanitaires qu'elle générerait. Il vérifiera que les conditions requises pour introduire un dossier sont remplies pour faire sortir le déchet de son statut de déchet.
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? Publication officielle de l'AGW « End of Waste ». Validation de la proposition d'appui technique de l'ISSeP (validation de la proposition d'arrêté de subvention établie sur base d'une étude préparatoire préalable). Ressources (humaines et techniques) suffisantes au sein de l'Administration qui assurerait elle-même ce travail à la place de l'ISSeP. Nombre de dossiers introduits inférieur à celui estimé.
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? Priorisation des projets au sein de l'ISSeP : la réalisation de quatre des projets Déchets sont conditionnés par une approbation du Ministre ou de l'Administration et une libération de fonds. Si ces projets se concrétisent, une priorité devra être établie d'un commun accord en fonction des ressources humaines disponibles et des délais d'engagement et de formation le cas échéant. Par ailleurs, aujourd'hui, il n'y a pas d'estimation précise quant au nombre et à la complexité des dossiers qui seront déposés pour examen à l'Administration et à l'ISSeP.
Liens ou interdépendances	—

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Publication de l'AGW portant sur le End of Waste	janv. 2018	CDA		
Étude préparatoire et proposition d'arrêté de subvention à l'Administration	janv. 2018	DSD, DSD		Projet d'Arrêté de subvention - cadre de travail et modalités de réalisation
Octroi d'une subvention à l'ISSeP par la DGO3	mars 2018	DSD		
Engagement et formation d'un agent	Avr. 2018	DSAR		
Mise au point d'une méthodologie d'évaluation des dossiers	Nov. 2018	DSAR, DSD		Méthodologie d'évaluation

Dossiers EOW déposés à l'Administration	Avril 2018	DSD	Pas d'estimation du nombre de dossiers susceptibles d'être introduits	
Évaluation du dossier EOW (volet technique)	Nov. 2018	DSAR	Délai à fixer dans l'AGW et/ou l'Arrêté de subvention	
Validation de la sortie de statut de déchets demandée	Janv. 2019	DSAR, DSD		Critères généraux et sectoriels par flux de déchets
Publication de la sortie du statut de déchets	Fév. 2019	DSD		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	1 niveau 1	—	—	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	€ 75.000	€ 75.000	€ 0

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 20/09/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	<i>Dresser et maintenir un état de l'art des techniques d'enfouissement durable des déchets et de la maîtrise de la fin de vie des centres d'enfouissement technique.</i>
Code	DEC4
Contributeur(s)	<i>Responsable du Laboratoire d'Analyse, Responsable du Laboratoire de Référence, Responsable de la Direction des Risques Chroniques</i>
Sponsor	—
Chef de projet	<i>É. Bietlot</i>
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	DEC Faire de l'ISSeP un institut de référence pour l'évaluation et l'amélioration de la durabilité des traitements de déchets et de leur utilisation en tant que matières.
Objectif Opérationnel lié	Développer l'appui scientifique et technique à l'Administration pour la sécurisation de la gestion / traitement des déchets et des produits secondaires.
Début du projet	<i>Janv. 2016</i>
Échéance théorique	<i>Nov. 2016. Demande de prolongement en cours</i>

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? <i>L'AGW du 27/02/2003 fixant les conditions sectorielles d'exploitation des centres d'enfouissement technique, transposant la directive européenne concernant la mise en décharge des déchets (1999/31), impose un suivi environnemental des sites fermés aussi longtemps qu'ils sont susceptibles d'entraîner un danger pour l'environnement et la santé humaine. En raison de la conception même des C.E.T., la durée de cette postgestion peut être extrêmement longue (<100 ans), associée à des coûts considérables. L'Administration et l'ISSeP ont entamé une réflexion sur la manière de diminuer la durée de la postgestion et sur la fixation de critères définissant le terme de celle-ci.</i>
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? <i>La postgestion durable des centres d'enfouissement technique consiste à mettre en œuvre des techniques d'accélération in situ de la dégradation des déchets afin d'alléger les mesures actives de postgestion (collecte et traitement des émissions) et in fine de la clôturer. L'arrêt de la postgestion permet de relaxer l'exploitant de ses obligations de surveillance et de libérer les garanties financières qu'il a provisionnées. Le cadre légal actuel en Wallonie n'autorisant pas ces pratiques et ne fixant pas de critères permettant de statuer sur les possibilités d'arrêter cette postgestion, l'ISSeP a entrepris la réalisation d'un état de l'art et d'un benchmarking dans les pays limitrophes sur ces thématiques. L'objectif est d'étudier la faisabilité de mise en œuvre sur un site wallon en partenariat avec un exploitant de C.E.T., moyennant dérogation à la législation existante, et de définir une méthodologie générale pour fixer des critères spécifiques de postgestion à chaque site.</i>
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? <i>Ce projet a été initié en janvier 2016. Les recherches effectuées par l'ISSeP (état de l'art, benchmarking) rendent compte des résultats encourageants concernant la postgestion durable à l'étranger. L'objectif suivant est de réaliser une étude préparatoire pour la mise en œuvre opérationnelle sur un C.E.T. de classe 2 fermé en Wallonie, avec un suivi environnemental adapté par l'ISSeP. Si le projet est concluant à moyen terme, les mesures pourront être applicables à d'autres sites et l'expertise de l'ISSeP mise à profit. En assurant le suivi environnemental lors de l'accélération de la postgestion, l'ISSeP garantit à l'Administration que ces pratiques ne portent pas atteinte à l'environnement ou à la santé humaine.</i>
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? <i>Soutien du Ministre en charge de l'Environnement et de l'Administration. Engagement des parties prenantes (principalement acteurs privés) à collaborer (mise à disposition de résultats, engagements financiers), octroi des permis dérogeant à la législation existante.</i>
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? <i>Pas de risques identifiés</i>
Liens ou interdépendances avec d'autres projets, parties prenantes, actions et/ou objectifs	DEC4 jette les bases pour la réalisation du DEC5, il constitue en quelque sorte une étude préparatoire pour une externalisation des compétences de l'ISSeP aux acteurs privés et publics (intercommunales gestionnaires des C.E.T.), qui cadre avec les préoccupations de l'Administration.

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Comités d'accompagnements et rapports trimestriels (x3mois)	janv., Avr, Juil.2016	EBI, EMNA, CCO, MST, AGH, AHO		Rapports intermédiaires
Définir les concepts de gestion durable et critères de postgestion	avril 2016	EBI, EMNA, SHE		
Réaliser un état des lieux en Belgique et pays limitrophes (benchmarking)	juil. 2016	EBI, EMNA, SHE		
Rédaction rapport final, méthodologie d'évaluation de la fin de postgestion	Nov. 2016	EBI, EMNA, SHE		Rapport final, organigramme décisionnel à intégrer
Modification de l'AGW du 27/02/2003 (conditions sectorielles C.E.T.)	2017	DSD, DPA	Intégration de la méthodologie dans un arrêté modificatif	
Étude de faisabilité technique en Wallonie	9/07/1905	EBI, EMNA, SHE		
Renouvellement Arrêté subvention (étude préparatoire pour DEC5)	janv. 2017	CCO, EBI, DSD	Renouvellement pour 1 an de la subvention octroyée en 2016	Arrêté de subvention finalisé et accepté

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	Attaché à la cellule DSAR	0,75 ETP-A	0,75 ETP-A	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	€ 50.000	50000 € (2016)	€ 0

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 20/09/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Prendre en charge les analyses permettant de gérer les réseaux de surveillance de la qualité des eaux de surface (y compris les rejets), des eaux souterraines patrimoniales, des eaux de baignade et de piscine tel que défini par l'administration
Code	EAU1
Contributeur(s)	Responsable DAT, correspondant EAU et responsable CETX
Sponsor	DG
Chef de projet	P. Van Damme
Équipe Projet	Responsables des différentes activités dans le domaine de l'eau, le Correspondant thématique EAU
Objectif Stratégique lié	Être l'acteur de référence pour la prise en charge des analyses permettant l'évaluation des états qualitatif et quantitatif des milieux aquatiques et de leurs écosystèmes (à EAU)
Objectif Opérationnel lié	Optimiser et pérenniser les missions dans le domaine de la qualité des eaux.
Début du projet	2016
Échéance théorique	2019

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent?
<i>En interne: Le métier est géré par différentes Directions et Cellules pratiquement sans connexion. Plusieurs arrêtés de subvention régissent le métier sans aucune centralisation: multiplication des comités de suivi, des responsables...Chaque activité a son propre système d'organisation, de rapportage, de gestion des données...En externe: Les vrais décideurs ne se sentent pas directement concernés par les comités de gestion et délèguent le suivi à des agents subalternes. Pas de vue d'ensemble des missions confiées à l'Institut en relation avec la qualité des eaux ni par le commanditaire ni par le Cabinet.</i>	
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet? Qu'apporte-t-il de plus?
<i>Avoir une gestion intégrée globale du métier "EAU" à l'Institut en commençant par la gestion intégrée des activités de surveillance de la qualité de l'eau (eaux de surface, eaux souterraines, eaux de baignade)en Wallonie réalisée pour le compte de la DGO3.</i>	
Périmètre	Que comprend le projet? Que va-t-il réaliser? Quelles seront les fonctions du produit du projet?
<i>Le projet comprend: - la définition d'un schéma organisationnel prenant en compte les aspects du métier (gestion, prospectives, contraintes, méthodes analytiques, valorisation des données...) et les diverses entités concernées (Prélèvements, Laboratoires, Assurance qualité, Infrastructure...) - le regroupement des arrêtés de subvention - l'organisation de l'aspect transversal (prélèvements, analyses...) et définition des modalités de fonctionnement - la centralisation de la gestion (budgets, planification, rapportage...) - le suivi et l'amélioration du projet</i>	
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables)?
<i>Obtention de l'accord et du soutien de la DGO3</i>	
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ?
<i>Difficulté de l'acceptation du changement</i>	
Liens ou interdépendances	LAB1, OST1, OST2

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Définition du schéma organisationnel	juin 2017	DSE, DLA, DAT, DRC		
Regroupement des arrêtés de subvention	mars 2017	DSE, DLA, DAT, DRC		
Organisation et modalités du transversal	juin 2017	DSE, DLA, DAT, DRC		
Centralisation de la gestion (mise en œuvre)	janv. 2018	DSE, DLA, DAT, DRC		
Suivi et amélioration	2019	DSE, DLA, DAT, DRC		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	Niveau 1 - responsables de missions	1,5 ETP-A	1,5 ETP-A	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	€ 105.000	€ 105.000	€ 0

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Anticiper la mise au point des méthodes de détection et de quantification des polluants émergents (y compris le biomonitoring et les méthodes d'échantillonnage intégratrices).
Code	EAU2
Contributeur(s)	Responsable DAT, correspondant EAU et responsable CETX
Sponsor	—
Chef de projet	Y. Marneffe
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	EAU Être l'acteur de référence pour la prise en charge des analyses permettant l'évaluation des états qualitatif et quantitatif des milieux aquatiques et de leurs écosystèmes (à hautes résolutions)
Objectif Opérationnel lié	Développer la caractérisation des polluants émergents et de la métrologie des milieux aquatiques dans la cadre notamment de partenariats avec les acteurs de la recherche,
Début du projet	2017
Échéance théorique	2020

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? <i>Les directives 2008/105/CE et 2013/39/UE imposent aux États membres le suivi de toute une série de substances dans une nouvelle matrice (biotes), ce qui nécessite une mise au point analytique pour chaque nouvelle substance. Par ailleurs, la détection, l'identification et la quantification des polluants émergents (PE) dans différents compartiments sont essentielles pour la connaissance de leur répartition et de leur devenir dans les différents compartiments de l'environnement. Norman (Network of reference laboratories, research centres and related organisations for monitoring of emerging environmental substances) en a identifié plus de 700 en Europe. De plus, pour un certain nombre de PE connus pour être très dangereux, les limites de quantification sont inadéquates (effets toxiques à très faibles concentrations). Le risque est que ces polluants peu surveillés impactent les masses d'eau, empêchant ces dernières d'atteindre les objectifs de qualité fixés par la directive cadre sur l'eau (2000/60/CE). Étant donné que l'ensemble de ces nombreuses substances ne peut faire l'objet d'un suivi et que des effets cocktails sont susceptibles de se dérouler, l'utilisation de méthodes intégratrices (biomonitoring et échantillonneurs passifs) est fortement encouragée par les documents guides européens.</i>
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? <i>En tant que Laboratoire de référence, l'ISSeP se doit d'être proactif en termes de techniques de surveillance et de métrologie de l'environnement, et de l'eau en particulier. L'Europe est particulièrement vigilante en ce qui concerne les polluants émergents en incluant par exemple dans la directive NQE 2013/39/UE une watch list régulièrement remise à jour qui les concerne. Il convient donc que l'ISSeP anticipe le développement des méthodes pour les substances qui intégreront inévitablement les futurs réseaux de surveillance par les prioritisations qui seront imposées par la Commission Européenne, via le mécanisme de révision de la liste des substances prioritaires.</i>
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? <i>Un processus de veille par bibliographie et participation à Norman (Network of reference laboratories, research centres and related organisations for monitoring of emerging environmental substances) ; la mise au point de l'analyse de nouvelles substances et de polluants émergents dans diverses matrices (eau, biotes, échantillonneurs passifs) ; la mise au point de techniques intégratrices d'échantillonnage (échantillonneurs passifs, biomonitoring actif) et un monitoring d'effet (bioessais).</i>
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? <i>Pour la plupart : sous réserve d'un financement Moerman</i>
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? <i>Risque de ne pas obtenir le financement Moerman pour tout ou partie des projets.</i>
Liens ou interdépendances avec d'autres projets et/ou parties prenantes	Liens avec Eau 1 et Lab 4

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Participation à Norman (cf LAB4)	2020	DLA		
Veille Polluants Emergents (cf LAB4)	2020	DLA, DES, CEX		
Mise au point des analyses dans les biotes (y compris préparative): benzo-a-pyrène, fluoranthène, mercure,	janv. 2017	DLA, DES, CEX		
Passage des analyses biotes en routine/réseau (cf EAU1)	janv. 2018	CEX + DLA		
Mise au point des techniques d'encagement gammare ou autres	janv. 2018	CEX		
compraison de différentes matrices (sédiment, biotes, échantillonneurs passifs) pour le monitoring de	2020	CEX et DRC, DLA, DAT		
comparaison biotes/échantillonneurs passifs sur 3 stations (WL, VL, RBC) avec l'IBGE et la VMM	avril 2017	CEX, DLA, VMM, IBGE, DAT		
Projet Moerman sur les apports en substances prioritaires et/ou polluants émergents vers les masses	2019	CEX, DLA		
Continuer la mise au point de l'analyse d'autres métabolites de pesticides	janv. 2018	DLA		
Mise au point de l'analyse des organostanniques	janv. 2018	DLA		
Mise au point de l'analyse des hormones	2019	DLA		
Mise au point de l'analyse des "personal care products" et conservateurs	janv. 2018	DLA		
Réseau écotoxicité: étude de l'impact de rejets importants et des masses d'eau réceptrices par biomonitoring	2020	CEX		
Projet Moerman perturbateurs endocriniens	2019	CEX		
Projet Moerman microplastiques	2020	CEX		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	—	—	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

Les ressources à mettre en place pour la réalisation de cet objectif sont difficilement chiffrables. Mais elles sont disponibles et s'inscrivent dans la gestion quotidienne des personnes qui y seront affectées.

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Renforcer les synergies entre laboratoires partenaires du GISREAX et entre laboratoires publics régionaux (Wallonie/Flandre).	
Code	EAU3	
Contributeur(s)	Responsable DLA, correspondant EAU et responsable CEX	
Sponsor	—	
Chef de projet	Ch. Fripiat	
Équipe Projet	—	
Objectif Stratégique lié	EAU	Être l'acteur de référence pour la prise en charge des analyses permettant l'évaluation des états qualitatif et quantitatif des milieux aquatiques et de leurs écosystèmes (à hautes résolutions spatiale et temporelle).
Objectif Opérationnel lié	Développer la caractérisation des polluants émergents et de la métrologie des milieux aquatiques dans la cadre notamment de partenariats avec les acteurs de la recherche, les administrations et les OIP.	
Début du projet	Selon date de signature du C.A.	
Échéance théorique	2019	

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? Le Groupement d'Intérêt Scientifique Wallon de Référence pour la Qualité des Eaux (GISREAX) est un partenariat entre trois laboratoires publics wallons (ISSeP, SWDE et CRA-W) spécialisés dans le domaine de l'eau effectif depuis 2013. Le GISREAX a pour objet d'accroître les capacités métrologiques et d'expertise de la Wallonie dans le domaine de l'eau, quel que soit le type d'eau et pour toutes les matrices liées. Il vise à optimiser les moyens de réponse aux besoins des pouvoirs publics et du privé et à consolider la dynamique et la complémentarité existante entre les partenaires. Le GISREAX a pour le moment décroché 2 projets wallons : BIODIEN et SEMTEP, s'intéressant tous deux à des problématiques émergentes en matière de qualité des eaux.
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? Amélioration de la visibilité de l'ISSeP via le GISREAX. Consolidation du partenariat existant.
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? Le projet vise à renforcer le GIS, en participant à des appels à projets et en se rapprochant de laboratoires similaires en Région Bruxelles-Capitale et en Région Flamande.
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? Chacun des laboratoires du GISREAX a ses propres objectifs stratégiques, parfois concurrents avec ceux des autres laboratoires du GIS.
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? Manque d'intérêt des parties concernées
Liens ou interdépendances	EAU2, LAB4 et OST2.2 (objectifs R&D des laboratoires), qui comprennent chacun des activités "réseau".

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Organiser une réunion de Comité de Pilotage	nov 2016	CFR		
Rencontrer l'IBGE	fév 2017	CFR		
Rencontrer le VMM	avril 2017	CFR		
Org. un workshop-1 Intérêt des parties	juin 2017	CFR+part. ext.		
Orga d'un workshop-2 Programme	août 2017	CFR+ part. ext.		
Organiser une réunion de Comité de Pilotage	juill 2017	SWDE		
Org. un workshop-3 Logistique et invit	oct 2017	CFR+part. ext.		
Org. un workshop-4 Workshop	nov 2017	CFR+part. ext.		
Mise en route d'un GT VMM-DGO3-SSeP-IBGE	nov 2017	ISSeP + part. ext.		
Org. un GT VMM-DGO3-SSeP-IBGE	janv 2018	ISSeP + part. ext.		
Tenue du GT	janv 2018	ISSeP + part. ext.		
Organiser une réunion de Comité de Pilotage	juill 2018	SWDE		
Tenue du GT VMM-DGO3-SSeP-IBGE	fév 2018	ISSeP + part. ext.		
Organiser une réunion de Comité de Pilotage	juill 2019	SWDE		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	Correspondant thématique Eau, Responsable des Laboratoires	0,2 ETP-A	0,2 ETP-A	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

Commentaire général

Le GISREAX se finance sur base des projets qui obtient (par son rôle de coordination)

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Réorganiser l'ensemble des activités de laboratoires de l'ISSeP de manière à en augmenter l'efficacité.
Code	LAB1
Contributeur(s)	DLA/DSE/DCO/DRC/DRA
Sponsor	—
Chef de projet	Ch. Fripiat
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	LAB Construire un laboratoire fort, référence en matière de caractérisation environnementale et de métrologie liée aux risques.
Objectif Opérationnel lié	Augmenter l'efficacité des laboratoires en assurant un suivi de la performance.
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2018

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? Les entités "laboratoire" sont actuellement disséminées au sein de chaque direction de l'ISSeP. Cette situation contribue à l'émergence de redondance de compétences et de matériel au sein de l'Institut. Cette situation contribue également au morcellement des besoins en matière de développement, ce qui empêche le développement d'une vision stratégique commune
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? L'objectif de ce projet est de rédéfinir la structure et l'organisation des laboratoires au sein de l'ISSeP, de façon à en améliorer l'efficacité générale. Ce gain en efficacité pourra être mis à contribution pour le développement coordonné de nouvelles méthodes ou de projets de recherche.
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? Le projet vise à produire et à mettre en oeuvre un nouvel organigramme des entités ayant des activités "laboratoire" au sein de l'ISSeP, en veillant à mutualiser les besoins transversaux internes (commandes, AQ, compétences analytiques spécifiques) entre les cellules de la nouvelle direction à construire.
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? La contrainte principale est liée au matériel/équipements. Il n'est pas envisageable en pratique de prévoir le déménagement d'équipements analytiques, qui demandent de gros moyens matériels (immobilisation du matériel, adaptation des infrastructures)
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en oeuvre du projet qui doivent être considérés ? Le risque principal est celui d'un blocage du projet par le personnel concerné. Celui-ci sera intégré à la réflexion au fur et à mesure de l'élaboration du nouveau mode d'organisation.
Liens ou interdépendances avec d'autres projets, parties prenantes, actions et/ou objectifs	Ce projet est lié à l'objectif EAU1 - Réseaux de surveillance de la qualité des eaux, puisque ceux-ci représentent une part importante des activités "laboratoire" de l'ISSeP. Le projet est également lié aux objectifs OST2.2, EAU2 et LAB4 (volet R&D des laboratoires), EAU3 (partenariats externes) et LAB2 et LAB3 (Laboratoire de Référence)

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
1.1 Périmètre de la réorganisation	oct. 2016	Cordi		
1.2 Hypothèses de travail	oct. 2016	Cordi		
2.1 Définition Scenarii - Cordi	oct. 2016	Cordi		
2.2 Concertation scenarii - Labos	déc. 2016	Labos		
3.1 Operationalisation - Cordi	janv. 2017	Cordi		
3.2 Concertation opérationnalisation	mars 2017	Labos		
3.3 Mise en place	mai 2017	Labos		
4 Phase de test	nov. 2017	Labos		
5 Évaluation et adaptation	déc. 2017	Cordi + Labos		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	Responsable des laboratoires, autres membres du Cordi, personnel concerné	—	—	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

Les ressources à mettre en place pour la réalisation de cet objectif sont difficilement chiffrables. Mais elles sont disponibles et s'inscrivent dans la gestion quotidienne des personnes qui y seront affectées

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Définir et piloter les modalités de concertation et de collaboration entre les commanditaires publics et les activités de Laboratoire de Référence.
Code	LAB2
Contributeur(s)	—
Sponsor	—
Chef de projet	X. Veithen
Équipe Projet	DG-CORDI-DLA-DSE-DCOL
Objectif Stratégique lié	LAB Construire un laboratoire fort, référence en matière de caractérisation environnementale et de métrologie liée aux risques.
Objectif Opérationnel lié	Augmenter l'efficacité des laboratoires en assurant un suivi de la performance.
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2019

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? demande liée à l'obligation d'établir des SLA (Service Level Agreement) dans un contexte de certification ISO 9000 de la DGO3. Un SLA a été établi avec la DPD; afin de ne pas multiplier les termes contractuels, il est nécessaire de coordonner les contrats à un plus haut niveau.
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? Demande du DSD. Avantage à rationaliser les conventions individuelles au moins au niveau des départements. Obtenir des conditions équilibrées et en accord avec les réglementations.
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? désignation des négociateurs, négociation des conditions, rédaction des contrats, mise en œuvre, évaluation continue, arbitrages
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? législation, obligations normatives, impératifs internes (comptables, mise à disposition des RH,..) et externes (contextes économique, politique, administratif)
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? déséquilibre dans les termes contractuels
Liens ou interdépendances	OST 4.5 / OST 3.1

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
1.1 Méthodo -	janv 2016	DG - CORDI - CLR		
1.2 Méthodo - contexte	janv 2016	CLR		
1.3 Méthodo - mandats (organe)	fév 2016	DG - DGO3		
1.4 Méthodo - définition	mars 2016	DG - CORDI - DLA		
1.5 Méthodo - conditions de mise	avril 2016	DG - CORDI - DLA		
2.0 Négociations - ISSeP/DGO3/CAB	oct 2016	DG - DGO3 - CAB		
3.0 Mise en œuvre: rédaction	déc 2016	CLR		
3.1 Mise en œuvre : signature	janv 2017	DG - DGO3		
4.0 Suivi et évaluation	janv 2018	CLR		
4.1 Arbitrages	janv 2018	DG - DGO3 - CAB		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	—	—	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

Les ressources à mettre en place pour la réalisation de cet objectif sont difficilement chiffrables. Mais elles sont disponibles et s'inscrivent dans la gestion quotidienne des personnes qui y seront affectées

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Développer la plus-value, la visibilité et la reconnaissance du Laboratoire de Référence - Maintien et extension de l'accréditation ISO 17025	
Code	LAB3a	
Contributeur(s)	—	
Sponsor	—	
Chef de projet	X. Veithen	
Équipe Projet	ISSEP/BELAC	
Objectif Stratégique lié	LAB	Construire un laboratoire fort, référence en matière de caractérisation environnementale et de métrologie liée aux risques.
Objectif Opérationnel lié	Développer des protocoles de collaboration avec divers acteurs et intégrer des nouveaux réseaux en développant des nouveaux programmes de recherches.	
Début du projet	Selon date de signature du C.A.	
Échéance théorique	2018	

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ?
Exigence d'accréditation pour un maximum voire tous les paramètres mis en œuvre afin de maintenir la mission de référent en matière de métrologie environnementale.	
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ?
Crédibilité de notre statut de laboratoire de référence auprès des autres opérateurs du secteur; amélioration de sa visibilité	
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ?
Processus d'évaluation par l'autorité d'accréditation (BELAC) dans le contexte d'un système de qualité normalisé (audit); valorisation de l'accréditation obtenue pour l'accès à de nouveaux marchés ou la réappropriation de marchés actuellement sous-traités.	
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ?
Ressources humaines, matérielles et financement des obligations découlant de l'accréditation (audits, participations aux essais d'inter-comparaisons, suivi et pilotage du système qualité,...); analyse préalable de la pertinence du scope d'un point de vue économique; veille réglementaire et documentaire.	
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ?
Sous-estimation des moyens à mettre en œuvre, coûts, refus de prise en charge financière par les commanditaires.	
Liens ou interdépendances avec d'autres projets et/ou parties prenantes	Tous les projets qui bénéficient de la plus-value de crédibilité engendrée par l'accréditation. 6.4/2.2/3.4/2.8/6.6/SSL3

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
1.0 Suivi audit BELAC 2016		DLA DSE DCOL DQI		
2.0 Définition scope futur		DLA DSE DCOL DQI		
3.0 Prépa audit 2017		DG CORDI DQI DLA DSE DCOL		
4.0 Audit 2017		DQI DLA DSE DCOL DG - BELAC AC		
5.0 Suivi audit BELAC 2017		DLA DSE DCOL DQI		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	—	—	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

Les ressources à mettre en place pour la réalisation de cet objectif sont difficilement chiffrables. Mais elles sont disponibles et s'inscrivent dans la gestion quotidienne des personnes qui y seront affectées

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Développer la plus-value, la visibilité et la reconnaissance du Laboratoire de Référence - Obtention de l'accréditation ISO 17043	
Code	LAB3b	
Contributeur(s)	—	
Sponsor	—	
Chef de projet	X. Veithen	
Équipe Projet	DLA/BELAC	
Objectif Stratégique lié	LAB	Construire un laboratoire fort, référence en matière de caractérisation environnementale et de métrologie liée aux risques.
Objectif Opérationnel lié	Développer des protocoles de collaboration avec divers acteurs et intégrer des nouveaux réseaux en développant des nouveaux programmes de recherches.	
Début du projet	Selon date de signature du C.A.	
Échéance théorique	2018	

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent?
	demande de la DGO3, de l'AWAC et du DSD d'organiser des essais interlaboratoires afin d'évaluer les prestations des laboratoires agréés.
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus?
	L'organisation des essais inter-laboratoires est valorisée par l'accréditation en s'inscrivant dans un référentiel qualité de niveau international; amélioration de la visibilité et de la crédibilité du laboratoire de référence
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ?
	Organisation d'essais interlaboratoires dans le cadre de l'ISO 17043; processus de reconnaissance par l'autorité d'accréditation (BELAC) dans le contexte d'un système de qualité normalisé
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables)?
	Mobilisation des ressources nécessaires; acquisition de certaines compétences spécifiques (e.a. traitement statistique des résultats)
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ?
	Sous-estimation des ressources et moyens à mettre en œuvre, coûts à financer
Liens ou interdépendances avec d'autres projets et/ou parties prenantes	6.4/2.2/3.4/2.8/6.6/SSL3

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
définir méthodologie				
implantation qualité				
organisation d'essais hors accr				
préaudit				
audit initial				
suivi de l'audit				
obtention de l'accréditation ISO 17043				
organisation d'essais accr				

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	—	—	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

Les ressources à mettre en place pour la réalisation de cet objectif sont difficilement chiffrables. Mais elles sont disponibles et s'inscrivent dans la gestion quotidienne des personnes qui y seront affectées

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Développer la plus-value, la visibilité et la reconnaissance du Laboratoire de Référence - Représentation auprès des comités EU	
Code	LAB3c	
Contributeur(s)	—	
Sponsor	—	
Chef de projet	X. Veithen	
Équipe Projet	DLA/ DSE / DRC / DCOL	
Objectif Stratégique lié	LAB	Construire un laboratoire fort, référence en matière de caractérisation environnementale et de métrologie liée aux risques.
Objectif Opérationnel lié	Développer des protocoles de collaboration avec divers acteurs et intégrer des nouveaux réseaux en développant des nouveaux programmes de recherches.	
Début du projet	Selon date de signature du C.A.	
Échéance théorique	2018	

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent?
	Pour rendre le LR plus crédible et améliorer sa visibilité, le hisser au niveau international; collecter et ramener l'information sur l'évolution (future) de la réglementation et la normalisation; influencer sur les décisions
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet? Qu'apporte-t-il de plus?
	retour d'information; réseautage; influence internationale, reconnaissance et visibilité
Périmètre	Que comprend le projet? Que va-t-il réaliser? Quelles seront les fonctions du produit du projet?
	Participation à un ensemble de groupes et comités étrangers et internationaux sélectionnés
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables)?
	Mobilisation des ressources (humaines) nécessaires
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ?
	Sous-estimation des ressources à mettre en œuvre, coûts
Liens ou interdépendances	6.4/2.2/3.4/2.8/6.6/SSL3

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Comités EU : GT EAU		DLA		
Comités EU : GT AIR-Climat		DSE		
Comités EU : Sardinia		DSE-CDSAR		
Comités INT : Nordman		DLA-CCO		
Comités ISO : TC 146 (Air)		DSE-CEM		
Comités ISO : suivi des travaux		DLA		
AFNOR : GT sols		DCOL		
NBN : suivi des travaux		DLA-CLR		
AGLAE : Conseil d'admin.		DLA		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	—	—	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

Les ressources à mettre en place pour la réalisation de cet objectif sont difficilement chiffrables. Mais elles sont disponibles et s'inscrivent dans la gestion quotidienne des personnes qui y seront affectées

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Développer la plus-value, la visibilité et la reconnaissance du Laboratoire de Référence - Intensifier les publications (e.a. via le CWEA)
Code	LAB3d
Contributeur(s)	—
Sponsor	—
Chef de projet	X. Veithen
Équipe Projet	DLA / DRC / DCol
Objectif Stratégique lié	LAB Construire un laboratoire fort, référence en matière de caractérisation environnementale et de métrologie liée aux risques.
Objectif Opérationnel lié	Développer des protocoles de collaboration avec divers acteurs et intégrer des nouveaux réseaux en développant des nouveaux programmes de recherches.
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2018

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? <i>Le CWEA (Compendium Wallon de méthodes d'Échantillonnage et d'Analyse) existe mais n'est pas suffisamment reconnu; les commanditaires du laboratoire de référence comme les laboratoires prestataires sont demandeurs d'un référentiel méthodologique riche mais également clair et univoque.</i>
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? <i>Reconnaissance et visibilité du laboratoire de référence</i>
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? <i>Révision des méthodes existantes; état de l'art des nouvelles méthodes; évaluation et soumission des méthodes aux autorités compétentes; publication dans le CWEA</i>
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? <i>Mobilisation des ressources (humaines) nécessaires</i>
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? <i>Sous-estimation des ressources à mettre en œuvre, coûts</i>
Liens ou interdépendances	6.4/2.2/3.4/2.8/6.6/SSL3

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
1.0 Révision des méthodes - coordo		DLA-CLR		
1.1 Révision des méthodes - P	1/02/2017	DAT- DSE - DRC		
1.2 Révision des méthodes - S	1/02/2017	DLA		
1.3 Révision des méthodes - E	1/02/2017	DLA		
1.4 Révision des méthodes - A	1/02/2017	DSE		
1.5 Révision des méthodes - autres	1/02/2017	DLA		
1.6 Révision de la réglementation	1/02/2017	DLA/CLR		
2.0 Nouvelles méthodes - rédaction		DLA - DRC/CEX		
2.0 Nouvelles méthodes - relecture		comité CWEA		
2.0 Nouvelles méthodes - acceptation		CDD DGO3		
2.0 Nouvelles méthodes - implémentation		DLA/CLR		
3.0 Publication sur site		DLA/CLR - CCom		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	—	—	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

Les ressources à mettre en place pour la réalisation de cet objectif sont difficilement chiffrables. Mais elles sont disponibles et s'inscrivent dans la gestion quotidienne des personnes qui y seront affectées

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016 Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Renforcer les activités et la proactivité du laboratoire dans le cadre des projets de recherche & développement.
Code	LAB4
Contributeur(s)	—
Sponsor	—
Chef de projet	C. Kech
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	LAB Construire un laboratoire fort, référence en matière de caractérisation environnementale et de métrologie liée aux risques.
Objectif Opérationnel lié	Développer des protocoles de collaboration avec divers acteurs et intégrer des nouveaux réseaux en développant des nouveaux programmes de recherches.
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	mardi 11 juillet 1905

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? Le laboratoire est sous-traitant pour plusieurs analyses dans le cadre des activités d'autres entités de l'Institut. Il est également partenaire dans plusieurs projets de recherche gérés par d'autres entités. Les développements du laboratoire sont uniquement réalisés au cas par cas à la demande des entités extérieures sans vision globale à moyen terme.
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? L'objectif de ce projet est de rendre le laboratoire proactif par rapport à son plan de développement en mettant en place une stratégie globale à moyen ou à long terme, pour permettre d'anticiper les demandes dans les différentes thématiques de recherche et ce afin d'optimiser les efforts de mise au point.
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? Le projet mettra en place une veille scientifique, technologique et normative par l'intermédiaire de différentes actions, à savoir la réalisation d'une veille documentaire, la participation à différents réseaux, la participation active à des conférences, et la réalisation de projets de recherche. Cette veille permettra d'établir un plan de développement global à moyen ou à long terme pour le laboratoire
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? La bonne réalisation du projet LAB1 permettrait d'augmenter l'efficacité dans la réalisation des objectifs du projet LAB4.
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? Le principal risque est de ne pas obtenir les financements liés aux projets Moerman.
Liens ou interdépendances	Lien avec EAU2, LAB1 et OST2.2

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
1.1 Veille - Mise en route	2019	Labo/Biblio	Organisation première réunion de coordination - identification tâches - identification premier thème	PV réunion
1.2 Veille - État de l'art sujets porteurs	2019	Labo	Réalisation d'un état de l'art de sujets porteurs mensuellement	Rapport mensuel
2.1 Réseau - Réinscription Norman	juil. 2016	Labo	Prise de contact - inscription - désignation d'un représentant du laboratoire	
2.2 Réseau - Participation Norman	2019	Labo	Participation aux événements du réseau	
2.3 Réseau - Participation autres réseaux	2019	Labo	Identification des réseaux d'intérêts - désignation de représentants du laboratoire - participation aux événements des réseaux	
3.1 Journées thématiques, Conférences, ... - Organisation	2019	Communication	Organisation d'un événement annuel sur base d'une thématique spécifique	
3.2 Conférence - Participation active	2019	Labo	Identification des conférences (ou autres) d'intérêt et participation active	Posters ou présentations orales
4.1 Projets - Réalisation (Moerman + autres)	2019	Labo		PV comité de suivi + rapports
4.2 Projets - Développement	2019	Labo		Rapport
4.3 Projets - Publications	2019	Labo		Publications

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	Coordinateur	0,5 ETP-A	Lien avec EAU2	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

Commentaire général

Des recoupements peuvent être réalisés avec les projets EAU2, LAB1 et OST2.2.

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Développer et mettre à disposition un prototype de système d'information géographique en Environnement-Santé.
Code	RCS1
Contributeur(s)	Interne : Responsables des Cellules "Qualité de l'air", "Déchets et sites à risques", "Direction des laboratoires d'analyse", CTG Externe : Cellule Permanente Environnement-santé, Service de Toxicologie clinique, médico-légale, de l'environnement et en entreprise, Centres hospitaliers, Ecoles de santé publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Sponsor	DG, Cellule Permanente Environnement Santé
Chef de projet	S. Habran
Équipe Projet	Cellule Environnement-Santé (CES)
Objectif Stratégique lié	Être reconnu comme organisme de référence en matière d'évaluation des risques chroniques et sanitaires pour la Wallonie.
Objectif Opérationnel lié	Développer des outils d'aide, d'information et de support à destination des gestionnaires publics.
Début du projet	2016
Échéance théorique	2020

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? <i>Dans un souci de s'informer de l'exposition de la population aux substances toxiques et aux nuisances environnementales, les pouvoirs publics souhaitent un développement d'outils d'identification des zones géographiques pour lesquelles on observe une surexposition ou une multi-exposition aux substances toxiques et nuisances. Le projet s'inscrit dans une dynamique internationale. En France, en Angleterre, aux Pays-Bas, aux USA, des projets analogues sont en route et s'inscrivent au niveau des axes 2 et 4 du Programme d'Action Régional Environnement Santé (PARES) de la Région wallonne.</i>
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? <i>Dans un contexte de multi-exposition, évaluer les incidences de différentes pollutions sur la population nécessite l'utilisation d'outils adaptés. Les systèmes d'information géographique constituent, à ce titre, un outil incontournable de nos jours. Dans ce cadre, le développement d'un SIG utilisant les données croisées sur la qualité des milieux dans un référentiel commun constitue autant un défi qu'une opportunité puisqu'un tel outil n'existe pas encore en Wallonie. Mis à la disposition des pouvoirs locaux et accessible au public dans une version simplifiée, il devient, en outre, un outil de référence pour la prise de décisions face aux risques sanitaires existants ou émergents.</i>
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? <i>Le projet comprend le développement et la mise à disposition d'outils d'aide à la décision (système d'information géographique Environnement/Santé, outils d'évaluation des risques, ...), ainsi que la constitution de bases de données d'informations scientifiques. La combinaison de ces actions doit permettre à l'ISSeP de jouer un rôle d'appui scientifique aux acteurs intervenant dans les prises de décision concernant la gestion des problèmes Environnement/Santé, tout en consolidant son expertise en métrologie et en analyse du risque.</i>
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? <i>La réalisation d'études, de recherches ou plus généralement d'actions en Environnement/Santé exige la mise en œuvre d'approches multidisciplinaires. Des partenariats doivent donc pouvoir être conclus avec d'autres acteurs qui détiennent des données et qui développent des outils d'analyse dans le domaine de la santé environnementale. D'autre part, pour pouvoir agir efficacement dans le domaine Environnement/Santé, il convient de croiser de nombreuses données provenant de sources très variées. Il est donc important que ces données soient disponibles et rapportées à un référentiel commun.</i>
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? <i>Dans l'hypothèse où ces contraintes ne pourraient pas être surmontées, l'ISSeP ne pourrait assumer son rôle de référent que de manière partielle (mise à disposition d'indicateurs non validés par des mesures sur sites ou d'outils d'aide à la décision incomplets).</i>
Liens ou interdépendances avec d'autres projets, parties prenantes, actions et/ou objectifs	<i>La réalisation des objectifs opérationnels permettra d'assurer la pérennité de l'institution dans ses missions et sa valeur ajoutée comme Institut scientifique de service public. Développer des collaborations et des partenariats au niveau belge, européen et international est également une condition de réussite de l'objectif stratégique, lequel contribue de manière active au développement des compétences techniques et scientifiques de l'ISSeP. OST 2.3 : Être reconnu comme organisme de référence en matière d'évaluation des risques sanitaires liés aux expositions environnementales.</i>

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
État de l'art	févr. 2018	SAHA		
Rapportage trimestriel	janv. 2020	SAHA		
Identification nouveaux	avr. 2017	SAHA		
Agrégation des indicateurs env	sept. 2017	SAHA		
Mise à jour des données	févr. 2020	SAHA		
Sélection et collecte données santé	mars. 2017	SAHA		
Sélection et collecte données population	déc. 2016	SAHA		
Développer collaborations (AVIQ,	févr. 2020	SAHA, SRE		
Analyses spatiales données santé	août. 2017	SAHA		
Développement prototype SIG	févr. 2018	SAHA, JLB		
Tests prototype SIG	avr. 2018	SAHA, JLB		
Développement interface Web	oct. 2018	SAHA, NSTE		
Tests interface Web	déc. 2018	SAHA, NSTE		
Mise à disposition de l'outil validé	mars. 2019	SAHA		
Obtention licences outils SIG	févr. 2020	SAHA, SRE		
Concertations / groupes de travail	juin. 2016	SAHA, SRE		
Publication des résultats	nov. 2017	SAHA, SRE		
Rédaction des projets		SAHA, SRE		
État de l'art préliminaire sur	févr. 2016	Cellule		
Synthèse des recommandations de	mars. 2016	Cellule		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	Niveau A	11 ETP-A	11 ETP-A ^{1,2}	—
Technologiques	—	€ 216.000	€ 216.000 ²	€ 0
Budgétaires	—	€ 1.070.000	€ 1.070.000 ²	€ 0

¹ Pour autant que certains contrats à durée déterminée soient prolongés ou transformés en contrats à durée indéterminé

² Pour que le mécanisme Moerman puisse continuer à être appliqué et que les budgets annuels y affectés restent équivalents à celui retenu pour 2016

³ Pour autant que le projet puisse être financé par le mécanisme Moerman et par un arrêté de subvention

Commentaire général

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Concevoir et réaliser, en partenariat avec des acteurs de la santé, des campagnes de mesure de l'exposition aux pollutions diffuses intégrant des programmes de biomonitoring.
Code	RCS2
Contributeur(s)	Interne : Responsables des Cellules "Qualité de l'air", "Direction des laboratoires d'analyse". Externe : Cellule Permanente Environnement-santé, Service de Toxicologie clinique, médico-légale, de l'environnement et en entreprise, Centres hospitaliers, Ecoles de santé publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Sponsor	DG
Chef de projet	A. Giusti
Équipe Projet	Cellule Environnement-Santé (CES), Cellule "Qualité de l'air" (CQA) et Direction des laboratoires d'analyse (DLA)
Objectif Stratégique lié	RCS Être reconnu comme organisme de référence en matière d'évaluation des risques chroniques et sanitaires pour la Wallonie.
Objectif Opérationnel lié	Participer activement à la surveillance sanitaire en lien avec l'environnement.
Début du projet	2016
Échéance théorique	2020

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent?
<p>En Europe, le projet « European Human Biomonitoring Initiative » (HBM4EU) est une approche harmonisée entre 26 pays et la commission Européenne qui vise à créer un programme d'évaluation de l'exposition des populations aux produits chimiques et de leurs potentiels effets sur la santé. En effet, actuellement les Etats Membres ont des approches différentes tant du point de vue législatif qu'en termes de budget et d'expertise dans le domaine du biomonitoring. Dès lors, le projet HBM4EU vise à constituer un réseau européen de laboratoires de référence et de développer des méthodes de recrutement et d'analyse de haute qualité afin d'obtenir des données comparables entre les états membres.</p> <p>Le biomonitoring permet de mettre en évidence une exposition interne à des polluants qui, à terme, pourrait avoir une influence néfaste sur la santé. En Belgique, tant en milieu professionnel que pour la population générale, il n'existe pas de valeurs de références sur l'exposition de la population aux pesticides. Les données de référence sont nécessaires pour permettre une comparaison avec d'autres pays européens. De plus, les données de biomonitoring permettent de déterminer si l'exposition de la population générale, ou de sous-populations, est « acceptable » ou si des mesures de réduction doivent être prises.</p>	
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus?
<p>La réalisation de l'objectif du projet permettra la mise à disposition au Gouvernement Wallon et au SPW d'informations et d'expertises scientifiques ainsi que d'outils d'aide à la décision leur permettant de fonder des décisions, des réglementations et des politiques de gestion de l'environnement visant à préserver la santé. Pour l'ISSeP, certains outils qui seront mis en œuvre conduiront à de nouvelles compétences. De plus, le partenariat qui s'opérera entre les experts et les institutions offrira des bases solides et fonctionnelles pour mettre en place un véritable programme de surveillance et de réduction des risques liés aux pesticides en Wallonie et répondre ainsi aux exigences de la directive Directive 2009/128/CE.</p>	
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet?
<p>Le projet comprend la finalisation du projet Expopestes et la réalisation d'un nouveau projet visant à établir un diagnostic d'imprégnation aux pesticides de l'ensemble de la population wallonne. Les données obtenues dans le cadre de ce projet sont nécessaires pour permettre une comparaison avec d'autres pays européens. Ces données permettront également de déterminer 1) si les mesures de réduction mises en place ont permis de réduire l'exposition aux pesticides, 2) si une profession, un style de vie ou un comportement induit une exposition plus élevée ou l'inverse, 3) si une population est plus exposée, etc.</p>	
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables)?
<p>La réalisation d'études de biomonitoring exige la mise en œuvre d'approches multidisciplinaires. Des partenariats doivent donc pouvoir être conclus avec d'autres acteurs notamment dans le domaine de la santé. D'autre part, pour pouvoir agir efficacement dans ce domaine Environnement/Santé, il convient de croiser de nombreuses données provenant de sources très variées (données environnementales, identifications des sources d'exposition,...). De plus, la réalisation de ce type d'études nécessite une participation active des populations cibles étudiées (réponses à des enquêtes, prélèvement d'échantillons...). Il convient donc d'obtenir cette participation active.</p>	
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ?
<p>Dans l'hypothèse où les contraintes ne pourraient pas être surmontées, l'ISSeP ne pourrait assumer son rôle de référent que de manière partielle (ex. fourniture de résultats de mesure d'exposition tributaires de la représentativité des échantillons, ...).</p>	
Liens ou interdépendances	La réalisation des objectifs du projet permettra de développer l'expertise de l'institution dans sle

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Gestion du projet	2020	ARGI, SRE	Projet géré	
État de l'art Biomarqueurs	mai 2016	ARGI	Biomarqueurs sélectionnés	
Dvlt méthodes analyse biomarqueurs	oct. 2016	ARGI	Méthodes d'analyse des biomarqueurs dans les échantillons humains mises au point et validées	
Campagne de mesure 2016 (récolte et analyse des concentrations en pesticides dans les échantillons environnementaux)	août 2016	ARGI, SRE, GGE, AGA	Données sur les concentrations en pesticides dans les échantillons environnementaux 2016	
Publication des résultats de mesures 2016	avril 2017	ARGI, SRE, GGE, AGA	Article scientifique sur les résultats des mesures environnementales 2016	Publications dans des revues scientifiques à portée internationale
Campagne de Biomonitoring 2016 (recrutement des participants, récolte d'échantillons, analyses et interprétation des échantillons)	juin 2017	ARGI, SRE	Données d'exposition des populations aux pesticides (concentrations dans les échantillons biologiques)- Campagne 2016	
Publication des résultats de Biomonitoring 2016	sept. 2017	ARGI, SRE	Article scientifique sur mes résultats de la campagne de biomonitoring 2016 rédigé	Publications dans des revues scientifiques à portée internationale
Construction d'indicateurs	juin 2018	ARGI, SRE	Indicateurs développés	
Campagne de mesure 2018	2019	ARGI, SRE, AGA, GGE	Données sur les concentrations en pesticides dans les échantillons environnementaux 2018	
Publication des résultats de mesures 2018	2019	ARGI, SRE, GGE, AGA	Article scientifique sur les résultats des mesures environnementales 2018	Publications dans des revues scientifiques à portée internationale
Campagne de Biomonitoring 2018 (recrutement des participants, récolte d'échantillons, analyses et interprétation des échantillons)	2019	ARGI, SRE	Données d'exposition des populations aux pesticides (concentrations dans les échantillons biologiques)- Campagne 2018	
Publication des résultats de Biomonitoring 2018	2019	ARGI, SRE	Article scientifique sur mes résultats de la campagne de biomonitoring 2018 rédigé	Publications dans des revues scientifiques à portée internationale
Rapportage trimestriel	2020	ARGI	Suivi régulier de l'avancement du projet	
Rapportage trimestriel	2020	ARGI	Suivi régulier de l'avancement du projet	
Réunion semestrielle comité d'accompagnement	2020	ARGI,SRE,AGA,GGE	Bilan de l'état d'avancement du projet et définition des étapes ultérieures	PV de la réunion
Communication continue	2020	ARGI, SRE	Contacts réguliers avec les partenaires et les décideurs	
Rédaction projets de recherche	sept. 2016	ARGI, SRE	Projet de recherche rédigé	Dépôt de projet de recherche

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	12,5 ETP	12,5 ETP ^{1,2}	—
Technologiques	—	€ 541.970	541.970€ ²	€ 0
Budgétaires	—	€ 1.304.470	1.304.470€ ²	€ 0

¹ Pour autant que certains contrats à durée déterminée soient prolongés ou transformés en contrats à durée indéterminée

² Pour que le mécanisme Moerman puisse continuer à être appliqué et que les budgets annuels y affectés restent équivalents à celui retenu pour 2016

³ Pour autant que les projets puissent être financés par le mécanisme Moerman.

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Constituer une base de données sur les risques liés à l'exposition aux polluants intérieurs dans les lieux publics en vue d'établir des recommandations pertinentes.
Code	RCS3
Contributeur(s)	Interne : Responsables des Cellules "Qualité de l'air", "Direction des laboratoires d'analyse". Externe : Cellule Permanente Environnement-santé, SAMI,...
Sponsor	DG, DGO3
Chef de projet	S. Remy
Équipe Projet	Cellule Environnement-Santé (CES)
Objectif Stratégique lié	Être reconnu comme organisme de référence en matière d'évaluation des risques chroniques et sanitaires pour la Wallonie.
Objectif Opérationnel lié	Développer des outils d'aide, d'information et de support à destination des gestionnaires publics.
Début du projet	2016
Échéance théorique	2020

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ?
	<i>Nous passons approximativement 80 à 90% de notre temps à l'intérieur. La qualité de l'environnement intérieure est donc primordiale, en particulier dans les maisons, les crèches et les écoles, en raison du temps que passent les enfants dans ces espaces confinés et des caractéristiques physiologiques des enfants qui en font un groupe particulièrement sensible au sein de la population. Depuis 2000, les Services d'analyse des milieux intérieurs provinciaux (SAMI) se sont développés en Région Wallonne. Ils interviennent cependant essentiellement sur demande médicale dans les maisons privées et ciblent généralement les polluants "classiques" du milieu intérieur tels que les poussières, moisissures, CO2, radon, formaldéhyde, BTEX, Or de nombreux autres polluants, comme les biocides, les phtalates, etc sont susceptibles de contaminer l'environnement intérieur et de porter atteinte à la santé.</i>
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ?
	<i>Les études ciblant les "autres" tels que les pesticides et les biocides dans les crèches et les milieux scolaires ne font pas légion. Or les enfants y sont potentiellement exposés par inhalation, contact cutané et ingestion. Les biocides sont présents dans de nombreux produits de la vie quotidienne : désinfectants pour les mains, pour les surfaces (sols, WC, ...), anti-souris, les répulsifs contre les moustiques, les anti-moisissures, les produits de protection du bois. Les substances actives se retrouvent également dans les produits de lessive, dans les lingettes pour bébés, dans certains jouets et plasticines, dans les produits cosmétiques, dans les aliments, ... Ils peuvent persister dans les espaces confinés dû à une moindre dégradation ou dissipation dans les milieux intérieurs par rapport à l'extérieur, ce qui mène à une plus large exposition à l'intérieur. L'objectif est de mieux connaître la présence de ces polluants dans les milieux dédiés aux enfants afin de connaître l'ampleur du problème et de définir des actions de réduction efficaces.</i>
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ?
	<i>Le projet propose de réaliser une étude, avec diagnostic, mesures et/ou enquêtes (questionnaires) dans les écoles, incluant un large panel de polluants (des biocides mais également d'autres substances susceptibles d'être retrouvées dans les milieux d'accueil, e.g. les phtalates, le tris-2-butoxyéthyl-phosphate -TBEP, les bromodiphényléthers -BDE ou encore les aldéhydes) afin de pouvoir évaluer les risques sanitaires pour les enfants liés à des polluants encore relativement peu étudiés dans les écoles. Au-delà, il apparaît qu'un biomonitoring de certaines de ces substances dans les urines de populations scolaires pourrait s'avérer être une bonne manière d'obtenir une image de l'exposition réelle des enfants.</i>
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ?
	<i>La réticence des écoles et crèches de participer à une étude qui est susceptible d'engendrer l'inquiétude des parents et de la population. L'ampleur du nombre de molécules susceptibles d'être rencontrées dans les milieux intérieurs et la difficulté de les détecter ou de les mesurer.</i>
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ?
Liens ou interdépendances avec d'autres projets et/ou parties prenantes	OST 2.3 : Être reconnu comme organisme de référence en matière d'évaluation des risques sanitaires liés aux expositions environnementales.

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
État de l'art préliminaire sur l'exposition aux biocides dans les écoles	févr. 2016	Cellule environnement santé		rapport ISSeP N°1405
Synthèse des recommandations de prévention sur les risques liés aux biocides	mars. 2016	Cellule environnement santé		rapport ISSePN°1405
Élaboration d'un questionnaire d'évaluation des biocides dans les écoles	avr. 2016	Cellule environnement santé		rapport ISSeP N°1405
Concertation avec P. Gosselin (cf. note verte)	juin. 2019	Cellule environnement santé		réunion le 31/5/2016 et le 19/8/2016
Rédaction note sur contribution au GBP Indoor Air Quality	juil. 2016	Cellule environnement santé		note envoyée le 18/7/2016
Intégration de la contribution de l'ISSeP au GBP Indoor Air Quality dans la mission environnement santé 2017	1/01/2017			
Rédaction d'un projet Moeram	appel à projet 2017-18			
Rédaction d'un projet/programme IAQ	juin. 2019	Cellule environnement santé		
Participation aux comités organisés par HPH et CPES sur CBP en IAQ	mai. 2021	Cellule environnement santé		
Excécuter projet/programme IAQ	déc. 2020	Cellule environnement santé		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	niveau A: santé publique, biologiste, ...	5 ETP-A	5 ETP-A	—
Technologiques	—	€ 250.000	250 k€ ^{1,2}	€ 0
Budgétaires	—	€ 600.000	600 k€ ^{1,2}	€ 0

¹ Pour autant que ces tâches soient reprises dans le programme de travail de l'AS Environnement-Santé

² Pour autant que les projets puissent être financés par le mécanisme Moerman

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Standardiser et harmoniser les pratiques en évaluation des risques sanitaires et écotoxicologiques sous-tendant les réglementations environnementales.
Code	RCS4
Contributeur(s)	Interne : Responsables des Cellules "Qualité de l'air", "Déchets et sites à risques", "Direction des laboratoires d'analyse". Externe : Cellule Permanente Environnement-santé, Service de Toxicologie clinique, médico-légale, de l'environnement et en entreprise, Centres hospitaliers, Ecoles de santé publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Sponsor	DG, DGO3
Chef de projet	S. Remy
Équipe Projet	Cellule Environnement-Santé (CES)
Objectif Stratégique lié	Être reconnu comme organisme de référence en matière d'évaluation des risques chroniques et sanitaires pour la Wallonie.
Objectif Opérationnel lié	Développer des outils d'aide, d'information et de support à destination des gestionnaires publics.
Début du projet	2016
Échéance théorique	2017: Outil d'évaluation des risques sanitaires liés aux sols pollués; GRER (millésime 2017); Méthodologies de définition des VTR. 2018→2020: Révision continue du GRER et standardisation des études de risque.

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent? De plus en plus de Directions de la DGO3 sont tenues de tenir compte de l'impact potentiel sur la santé humaine pour fixer des normes de rejet ou de qualité des milieux à atteindre (décret sol, réglementations relatives aux émissions atmosphériques, conditions imposées dans les permis d'environnement,...). De manière générale, l'évaluation des risques pour la santé se fait par la méthodologie classique en 4 étapes. En l'absence de concertation, il y a cependant un risque important d'apparition de divergences parfois importantes : 1) - dans la liste des polluants investigués ; 2- des valeurs toxicologiques de référence prises en compte ; 3) - dans les procédures d'évaluation des expositions; 3) - dans les manières de caractériser les risques.
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet? Qu'apporte-t-il de plus? Ces dernières années, plusieurs démarches d'intégration de la dimension risques pour la santé humaine dans la rédaction de réglementations environnementales se sont faites en parallèle et ont été accompagnées par des Comités d'experts différents. On constate aujourd'hui des différences dans les manières de faire. Cette situation engendre des prises de positions divergentes, discussions et de retards dans les traitements de dossiers. Pour éviter des incohérences, il apparaît utile d'harmoniser les pratiques mises en oeuvre.
Périmètre	Que comprend le projet? Que va-t-il réaliser? Quelles seront les fonctions du produit du projet? Étant chargé depuis plusieurs années des guides méthodologiques pour évaluer les risques sanitaires dans différents domaines (Décret sol, Études d'incidences, ...) l'ISSeP garanti l'utilisation des meilleures méthodes et données disponibles tout en garantissant un haut niveau de cohérence avec les méthodologies utilisées par ailleurs (DGO3, SPAQuE, AWAC, ...). Un axe d'action prioritaire initié en 2016 est l'harmonisation du choix des valeurs toxicologiques de référence et de la prise en compte de la cancérogénicité des polluants.
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables)? Les contraintes à l'harmonisation des méthodes sont liées aux difficultés de changer les initiatives déjà en cours dans des domaines spécifiques, à la volonté de concertation des institutions qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble, à la faculté des parties prenantes à faire des compromis entre opérationnalité et rigueur scientifique, à la faculté de formuler des proposition(s) alternative(s) etc Il s'agit d'une action transversale qui rencontre les difficultés classiques de ce genre d'approche.
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? Des divergences insurmontables liées au fait que certaines parties prenantes refuse la concertation. Dans ce cas la réussite serait partielle.
Liens ou interdépendances avec d'autres projets, parties prenantes, actions et/ou objectifs	L'évaluation des risques sanitaires est exploitée par l'AWAC, l'ISSeP, la SPAQuE, les SAMIs provinciaux, les experts des bureaux d'étude, les toxicologues, la DGO5 et la DGO3 dans le cadre de différents processus de gestion ou de décisions dans le domaine de l'environnement, lorsque des mesures de protection de la santé sont recherchées. Elles entrent notamment en compte pour : <ul style="list-style-type: none"> • l'élaboration des normes légales et/ou la définition de valeurs limites environnementales (critères de qualité valeurs guides, valeurs seuils, etc...), • définir les limites d'émission dans les permis d'exploiter et les objectifs d'assainissement au niveau des sols pollués, • dans les démarches d'évaluation des risques sanitaires en général, qu'elles soient de type réglementaires ou utilisées comme outils d'aide à la décision (sols pollués, études d'incidence, directive IED, gestion des sédiments, etc.). OST 2.3 : Être reconnu comme organisme de référence en matière d'évaluation des risques sanitaires liés aux expositions environnementales.

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Benchmarking sur les procédures de choix des VTR	juin. 2016	SRE		
Rédaction d'une proposition procédure de choix des VTR/cancer	juil. 2016	SRE		
Soumettre la proposition de procédure aux experts utilisateurs et	déc. 2016	SRE		
Adapter la procédure selon avis des experts et la faire valider	déc. 2016	SRE		
Suivre l'application de la procédure	janv. 2018	SRE		
Soumettre la proposition de procédure aux experts utilisateurs et toxicologues	déc. 2016	SRE		Rapport de la consultation des partenaires et experts
Adapter la procédure selon avis des experts et la faire valider	déc. 2016	SRE		Rapport ISSeP N°01181 amendé
Organiser la mise en oeuvre l'application de la procédure	année 2017	SRE		
Suivre l'application de la procédure	janv. 2018	SRE		
Rédiger des modules d'ERS	janv. 2018	SRE		
Constituer une banque de données de paramètres à utiliser dans ERS et la tenir à jour	janv. 2018 puis récurrent	SRE		
Faire évoluer les guides d'ERS (GRER / EIE/ etc) de manière harmonisée	récurrent	SRE		
Veille dans les pays limitrophes pour harmoniser les ERS	récurrent	SRE		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	niveau A : spécialisé en évaluation des risques sanitaires	5 ETP-A	5 ETP-A	—
Technologiques	—	€ 10.000	10 k€ ¹	€ 0
Budgétaires	—	€ 360.000	360 k€ ¹	€ 0

¹ Pour autant que ces tâches soient reprises dans les programmes de travail des AS Environnement-Santé et évaluation des risques

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Devenir le référent pour l'exposition aux champs électromagnétiques.
Code	RCS5
Contributeur(s)	Interne : Responsables des Cellules "Environnement-Santé", "Qualité de l'air", Direction des Laboratoires d'analyse. Externe : Cellule Permanente Environnement-santé, Service de Toxicologie clinique, médico-légale, de l'environnement et en entreprise, Centres hospitaliers, Ecoles de santé publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Sponsor	DG, DGO3
Chef de projet	B. Vatovez
Équipe Projet	W. Pirard, B. Vatovez, Cellule Champs électromagnétiques (CE)
Objectif Stratégique lié	Être reconnu comme organisme de référence en matière d'évaluation des risques chroniques et sanitaires pour la Wallonie.
Objectif Opérationnel lié	Devenir l'acteur de référence dans le domaine des radiations non ionisantes.
Début du projet	2016
Échéance théorique	2020

Description du projet*

Contexte Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ?

Dans le cadre des craintes suscitées par l'exposition chronique à de "faibles" doses et par la multiexposition à des agents chimiques, biologiques et physiques, une partie de la population, consciente du lien existant entre l'environnement et la santé, manifeste des inquiétudes quant aux éventuels effets des champs électromagnétiques générés par la téléphonie mobile et d'autres systèmes de télécommunication. En particulier, certaines personnes se disent extrêmement sensibles à ces champs et déclarent souffrir de plusieurs symptômes non spécifiques (fatigue, démangeaisons, migraines...), intolérance environnementale communément appelée "électrosensibilité" ou "syndrome d'hypersensibilité aux champs électromagnétiques" (EHS). De nombreux riverains, au cours des missions de l'ISSeP, ont d'ailleurs fait part de leur inquiétude et de leurs symptômes imputés aux antennes-relais de téléphonie mobile. Pourtant, il n'y a pas, à l'heure actuelle, de regroupement d'équipes de chercheurs belges dédié à l'étude de l'EHS dans la gamme des radiofréquences, notamment dans les bandes utilisées par la téléphonie mobile. Dans ce contexte, la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des transports s'est réunie, en séance publique, afin d'examiner la pétition "pour l'application stricte du principe de précaution en ce qui concerne les effets néfastes de l'utilisation de micro-ondes modulés par impulsions sur la santé de la population." L'ISSeP était invité à y présenter les implications techniques d'une limite beaucoup plus basse que celle de la norme qui est appliquée aujourd'hui en Wallonie. A la suite de cette audition, le Cabinet du Ministre en charge de l'Environnement a invité l'ISSeP à poursuivre ses activités de veille. L'ISSeP est d'ailleurs régulièrement consulté en tant qu'expert sur la thématique des champs électromagnétiques et de leurs effets. Toutefois, pouvoir apporter des réponses aux interrogations des pouvoirs publics et de la population, dans un souci d'évaluation, de gestion et de maîtrise du risque, nécessite des connaissances en perpétuelle évolution, de pouvoir communiquer sur l'état de l'art et impose de prendre part aux échanges entre scientifiques et comités d'experts. Ceci ne peut être réalisé efficacement qu'en collaboration avec les acteurs de la recherche, du développement, de l'environnement et de la santé. En outre, un des objectifs stratégiques de l'ISSeP est d'encourager et de développer des travaux de recherche et de publication, dans le cadre de ses missions de service public. Par ailleurs, de nombreuses études existent quant aux effets éventuels sur la faune (abeilles, rats, etc.) et la flore (tomate, cresson,...), mais beaucoup souffrent d'erreurs méthodologiques, notamment en ce qui concerne la mesure et le contrôle de l'émission des champs électromagnétiques, qui en limitent la portée. Ces études mériteraient d'être répliquées et améliorées.

Valeur ajoutée/Objectifs Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ?

Le Belgian BioElectroMagnetics Group (BBEMG) est un groupe de chercheurs qui étudie les effets sur la santé humaine des champs électriques et magnétiques générés à la fréquence du réseau électrique (50 Hz). En particulier, l'équipe de l'ULg étudie l'électrosensibilité à cette fréquence. Il n'existe cependant pas, à l'heure actuelle, de groupe de recherche belge consacré à l'étude des effets des champs radiofréquences, y compris ceux produits par la téléphonie mobile. Pourtant, un tel projet contribuerait à répondre tant à des besoins individuels qu'aux interrogations des pouvoirs publics et de la population dans son ensemble. La mise au point d'un laboratoire d'étude et d'une expertise dédié contribue à la reconnaissance du service public et du Gouvernement dans la prise en compte des liens entre environnement et santé. D'autres projets d'études permettent également d'investiguer de quelle manière l'Homme peut améliorer la qualité de son environnement ou réduire les risques inhérents à l'activité humaine : par exemple, l'étude des effets de l'exposition sur le métabolisme et sur le comportement des organismes vivants (faune et flore) peut ouvrir de nouvelles perspectives (lutte contre l'effondrement des populations d'abeilles, croissance de certaines plantes, etc.). De tels projets permettent à l'ISSeP d'accroître ses compétences techniques et d'étendre son réseau de partenaires et ce faisant, d'être reconnu, par les acteurs de la santé, de l'environnement et du développement économique, comme institut de référence dans la caractérisation des différentes matrices environnementales et des risques encourus, compétences dont bénéficient les pouvoirs publics, les entreprises, le citoyen et, bien entendu, l'environnement.

Périmètre Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ?

Le projet consiste essentiellement à effectuer les actions suivantes :

- Poursuivre la mission de veille, conformément à la demande du Gouvernement sur les effets sanitaires des champs électromagnétiques ; cette mission peut éventuellement donner lieu, à la demande du Gouvernement ou du SPW, à un rapport de veille qui est une synthèse des avis et des recommandations émis par les instances sanitaires reconnues (ANSES, ICNIRP, OMS, etc.)
- Participer à l'évolution et au développement des connaissances sur le sujet en contribuant, en partenariat avec des acteurs de la recherche, de la santé et de l'environnement, à des projets de recherche interdisciplinaires sur la thématique des champs électromagnétiques et de leurs effets. Cette partie du projet est essentielle au développement des compétences de l'Institut en tant qu'organisme de référence. Il contribue également à élargir le réseau de l'ISSeP et à faire reconnaître le service public wallon comme acteur au niveau national et international.
- Pour être reconnu comme organisme de référence en évaluation des risques et en caractérisation des milieux, et ce faisant, répondre aux interrogations de la population et des pouvoirs publics, l'ISSeP doit continuellement améliorer sa visibilité et sa communication externe. Pour ce faire, les projets de recherche et de développement avec des partenaires belges et étrangers est, comme nous l'avons mentionné, nécessaire. Les publications scientifiques et la constitution d'un réseau de partenaires est un moyen d'arriver à ce résultat.
- Si le projet est validé par les instances compétentes (financement extérieur par l'ANSES ou interne par le mécanisme Moerman), l'ISSeP et ce faisant, le Gouvernement et le service public, participeront au développement et la mise au point d'un protocole de test de provocation dans un local dédié à destination des personnes qui se déclarent électrosensibles. Ce service à la population sera un service complémentaire aux mesures du rayonnement au domicile des riverains que l'ISSeP effectue déjà : les personnes qui se déclarent électrosensibles pourront, en plus des mesures à leur domicile, évaluer leur sensibilité aux champs électromagnétiques radiofréquences, un tel service n'étant pas disponible à ce jour en Belgique.
- A travers les recommandations qu'il émet, l'ISSeP contribue à un meilleur contrôle de l'exposition de la population et donc à en limiter les effets négatifs éventuels.

Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables)? Comme tout projet de recherche, l'étude des effets des champs électromagnétiques requiert des conditions favorables à l'émergence de tels projets : existence de moyens de financement (ANSES, Moerman,...) ; concordance des visions entre les partenaires et les pouvoirs publics ; acceptation des projets par des comités d'experts. Un appel Moerman ayant été lancé à l'ISSeP en 2016, la contrainte principale est donc, actuellement, l'acceptation des projets de recherche en tant que tels par les comités d'expert en charge de leur évaluation. L'aboutissement du projet qui est conditionné par les bonnes relations de collaboration entre les partenaires et la volonté d'aboutir. La veille sur les effets sanitaires faisant partie des missions de l'Institut, la subvention dédiée (incluant le financement pour les mesures chez les riverains d'antennes, le rapportage sur la norme wallonne au Gouvernement et les avis à la demande du SPW) doit être maintenue. Cette mission a en outre été confirmée et renforcée récemment par le Ministre en charge de l'Environnement.
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? Rappelons-le, tout projet de recherche doit rencontrer un intérêt de la société (citoyens et pouvoirs publics) et de la communauté scientifique. Vient ensuite le financement, interne (mécanisme Moerman) ou externe (ANSES, Europe, tiers privés, etc.). Enfin, un comité d'experts doit statuer. En l'état actuel d'avancement, ce dernier point est probablement celui qui comporte la plus grande incertitude. En outre, la veille ne peut être réalisée que si les arrêtés de subvention sont maintenus. Pour que l'Institut de service public soit considéré comme le référent sur les champs électromagnétiques et leurs effets, la relation de confiance avec les pouvoirs publics doit être maintenue et renforcée
Liens ou interdépendances avec d'autres projets, parties prenantes, actions et/ou objectifs	OST 2.3 : Être reconnu comme organisme de référence en matière d'évaluation des risques sanitaires et technologiques. RECH1 : Développement d'activités de recherche dans le cadre de programmes subsidiés sur fonds propres. RCS3 : Constituer une base de données sur les risques liés à l'exposition aux polluants intérieurs dans les lieux publics en vue d'établir des recommandations pertinentes. AIR3 : Croiser les données et rendre celles-ci disponibles pour les services publics.

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Déposer un projet de recherche (ANSES, Moerman, ...) [réalisé]	2016	VAB, WPI	Réponse des émetteurs d'appels à projets (ANSES, ISSeP, etc.)	Projet déposé
Recherche (si projet accepté)	2020	WPI, VAB, Autre Cellule CE, Cellules Air, Lab, Env-S	Laboratoire dédié aux tests de provocation du syndrome d'hypersensibilité électromagnétique Nouvelles connaissances sur le syndrome EHS	Données et publications scientifiques sur l'EHS et nouvelle méthodologie pour les tests de provocation
Formation réseautage [réalisé]	juin 2016	VAB	Nouvelles compétences	Documents justificatifs
Veille scientifique	2020	WPI, VAB	Tenue à jour de l'état de l'art ; réponses aux questions du Gouvernement et du SPW	Rapports répondant aux demandes d'avis du Gouvernement et du SPW Le cas échéant, un rapport de synthèse des avis et des recommandations des instances sanitaires
Rédiger et déposer un second projet si opportunité	2018	VAB, WPI, Autre Cellule CE	Réponse des émetteurs d'appels à projets	Projet déposé si appel
Recherche (si second projet accepté)	2020	VAB, WPI, Autre Cellule CE	A déterminer par appels à projets futurs	Publications, rapports, données accessibles
Réseautage	2020	VAB, WPI, Autre Cellule CE	Partenariats Développement des connaissances	Participation à des séminaires
Rapportage	2020	VAB	Suivi de l'état d'avancement du projet en vue de sa réalisation	Diagrammes de Gantt, comptes rendus ou rapports de suivi

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	4 ETP de type A 1 ETP de type B	1,9 ETP	1,9 ETP	—
Technologiques	Matériel pour recherche	37 000 €	37 000 €	€ 0
Budgétaires	Arrêtés de subvention (partie veille) + Fonds propres	220 000 €	220 000 €	€ 0

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet À remplir par le chef de projet	
Date :	13/12/2016
Version :	3
Identification du projet*	
Intitulé	Préparer l'ISSeP à l'ouverture des marchés de prestations pour tiers consécutive à la transposition de la directive 2013/35/UE relative à l'exposition des travailleurs aux champs électromagnétiques.
Code	RCS6
Contributeur(s)	Interne : Direction de la Qualité intégrée Externe : Cellule Permanente Environnement-santé, Service de Toxicologie clinique, médico-légale, de l'environnement et en entreprise, Centres hospitaliers, Ecoles de santé publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Sponsor	DG
Chef de projet	E. Fonzé
Équipe Projet	Cellule Champs électromagnétiques (CE)
Objectif Stratégique lié	Être reconnu comme organisme de référence en matière d'évaluation des risques chroniques et sanitaires pour la Wallonie.
Objectif Opérationnel lié	Devenir l'acteur de référence dans le domaine des radiations non ionisantes.
Début du projet	2016
Échéance théorique	2018
Description du projet*	
Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent? La directive 2013/35/UE a été transposée par l'arrêté royal du 20 mai 2016 (M.B. 10.06.2016) relatif à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés aux champs électromagnétiques sur le lieu de travail. L'arrêté offre un cadre légal contraignant pour les employeurs et y associés. Pour l'ISSeP, qui effectue déjà des expertises pour tiers privés, notamment dans l'industrie, il s'agit d'une opportunité de développer cette activité et ce faisant, ses compétences et son savoir-faire en métrologie des champs électromagnétiques, nécessaires pour devenir l'acteur de référence dans le domaine des radiations non ionisantes. L'arrêté ne se limitant pas aux régions, l'ISSeP est à même de développer son réseau professionnel tout en contribuant à réduire l'exposition des travailleurs. Bien que le bien-être au travail ne soit pas une compétence régionale, ce type d'expertise vise à prévenir, à évaluer et à limiter les risques liés aux champs électromagnétiques dans l'environnement d'une catégorie de la population. L'exposition peut en effet être bien supérieure à celle habituellement rencontrée par les citoyens, elle peut donc comporter des risques réels pour les personnes travaillant près des sources de ces champs, risques qui doivent être pris en considération
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? Ce projet est l'opportunité pour l'ISSeP de continuer à développer ses compétences techniques et son savoir-faire. Améliorer ses connaissances sur les champs électromagnétiques et leurs effets contribue à l'objectif de faire de l'ISSeP un acteur de référence dans le domaine des radiations non ionisantes. En outre, par cette activité, l'ISSeP agit efficacement à la prévention et à la réduction du risque des champs électromagnétiques dans des lieux où ceux-ci peuvent être intenses et présenter un risque pour la santé et la sécurité, notamment pour les travailleurs portant un appareil médical actif implanté. Ce projet, dans la continuité de l'adaptation des activités de l'ISSeP, contribue donc à créer un environnement sain et sûr pour une partie importante de la population. Pérenniser ces activités de manière efficace permet également à l'Institut d'acquiescer davantage d'autonomie financière et de flexibilité, ce qui est tout à fait compatible avec les objectifs gouvernementaux de bonne gouvernance et de simplification administrative. Qui plus est, le service public et le Gouvernement ne peuvent que tirer profit d'un institut scientifique actif au cœur de la thématique
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? Le projet se décline en actions de la manière suivante : a) Tout d'abord, faire de l'ISSeP un organisme agréé pour les mesures d'agents physiques (champs électromagnétiques) sur le lieu de travail au niveau national. Cette action contribue à étendre la reconnaissance de l'ISSeP dans cette matière pour ses clients tiers. b) Informer les acteurs de la sécurité et de la prévention sur la mise en pratique de l'arrêté royal, afin d'encourager les employeurs à prendre en compte ce type de risque et ainsi de contribuer au bien-être des travailleurs. Un autre effet est la mise en valeur d'un institut scientifique au service de la population. c) Faire reconnaître l'ISSeP comme acteur de référence nécessite de le faire connaître. Outre les séances d'information sur l'arrêté royal, l'Institut doit accroître sa visibilité vers l'extérieur : amélioration du site Internet en ce qui concerne la thématique des champs électromagnétiques, participation à des séminaires, construction d'un réseau professionnel, etc. d) Pour être reconnue dans le cadre de l'agrément, l'expertise de l'ISSeP s'inscrit dans une démarche AQ : procédure de mesures et d'archivage, rapportage, etc. e) Poursuivre et développer les activités d'expertises pour tiers conformément aux prescriptions de l'arrêté.
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? Pour être mis en œuvre, le projet nécessite, tout d'abord, la transposition de la directive. Cette première étape a été franchie à la parution de l'arrêté. La procédure AQ, quant à elle, est conditionnée par l'agrément. Le développement des activités d'information aux employeurs et aux acteurs de la prévention, l'accroissement du nombre d'expertises, doivent répondre aux besoins au sein des entreprises.
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? Le cadre législatif étant actuellement posé, il convient de s'assurer qu'il soit suffisamment contraignant pour que la loi soit appliquée dans les faits par les employeurs. L'absence de volonté des pouvoirs publics et des employeurs de faire contrôler les installations susceptibles de présenter un risque pour les travailleurs ou une concurrence forte pourrait compromettre le développement de l'activité.
Liens ou interdépendances	OST 2.3 : Être reconnu comme organisme de référence en matière d'évaluation des risques sanitaires liés aux expositions environnementales.

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Attendre l'arrêté [réalisé]	juin 2016	WPI, VAB	Arrêté royal	Texte de l'arrêté royal
Rédiger et envoyer dossier de demande d'agrément [réalisé]	juin 2016	AMJ, VAB	Agrément obtenu	Dossier de demande d'agrément
Attendre réponse pour agrément	2016 ou 2017	Cellule CE		
Elaborer une procédure pour les mesures	2017	VAB, Autre Cellule CE	Procédure AQ validée	Documents internes AQ
Valider la procédure en AQ	2017	AMJ, AQ, Autre Cellule CE		
Achat de matériel nécessaire	2017	EDF	Laboratoire adapté à l'activité	Factures d'achat
Mettre à jour l'inventaire (AQ)	2017	AMJ, AQ, Autre Cellule CE	Appareils validés par l'AQ	Documents internes AQ
Adapter les modèles de rapport	2017	VAB	Rapportage adapté à l'application de l'arrêté et à l'agrément	Rapports
Valider les modèles en AQ	2017	AMJ, AQ, Autre Cellule CE		Documents internes AQ
Améliorer notre visibilité externe	2020	BEP, PMO, Cellule Commu	Augmentation du nombre de demandes de contrôles	Page Web, présentations, etc.
Préparer séances d'informations	2016	VAB, Cellule Commu, MGE		Documents de présentations
Séances d'informations	2020	VAB		
Rapportage	2020	EDF	Suivi de l'état d'avancement du projet en vue de sa réalisation	Diagrammes de Gantt, comptes rendus ou rapports de suivi
Effectuer prestations pour tiers	2020	Cellule CE	Activité pérenne et régulière	Factures

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	1 ETP de type A et 1 ETP de type B	9 ETP	9 ETP	—
Technologiques	Matériel pour mesures	10 000 €	10 000 €	€ 0
Budgétaires	Objectif autofinancé par l'activité	550 000 €	550 000 €	€ 0

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Développement d'activités de recherche dans le cadre de programmes subsidiés sur fonds propres.
Code	RECH1
Contributeur(s)	Commission Scientifique et Technique (CST) et Comité d'Accompagnement (CA)
Sponsor	—
Chef de projet	M. Veschkens
Équipe Projet	Groupe de Travail "Recherches"
Objectif Stratégique lié	RECH Renforcer notre plus-value comme organisme de recherche pour servir les intérêts de la Région.
Objectif Opérationnel lié	Développer des programmes de recherches en collaboration avec les universités et les autres institutions scientifiques en matière de développement
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2017

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ?
	<i>Le Gouvernement wallon confie à l'ISSeP des missions de caractérisation des matrices environnementales et d'appui aux pouvoirs publics pour l'évaluation et la gestion des risques. Pour pouvoir assumer efficacement ces rôles, l'ISSeP doit pouvoir faire évoluer son expertise et ses compétences en fonction de l'évolution des connaissances scientifiques. Dans un monde où les conditions évoluent et où de nouvelles substances chimiques sont produites chaque jour, caractériser, de manière fiable, un compartiment environnemental, prévoir son évolution et identifier les risques qui y sont associés demandent la collecte et la prise en compte d'un nombre croissant de données et donc la mise au point de techniques d'acquisition, de traitement et de modélisation toujours plus performantes. D'autre part, suite à la réduction des financements publics, l'ISSeP se doit de diversifier ses sources de financement et donc d'acquérir de nouveaux savoir-faire pour proposer de nouveaux services. Actuellement, le Gouvernement Wallon n'accorde à l'ISSeP aucun moyen financier spécifique pour tenir à jour ou faire évoluer ses connaissances scientifiques. Seule la mise en oeuvre du mécanisme prévu par l'article 117 de la Loi programme du 8 août 2003 (article 275 alinéa 3 du CIR) (dit mécanisme Moerman) permet à l'ISSeP de financer des activités de recherche qui lui permettent d'envisager de développer de nouvelles compétences scientifiques. Il est donc essentiel pour lui d'une part, de continuer à remplir les conditions pour pouvoir bénéficier de ce mécanisme et d'autre part, de le mettre en oeuvre le plus efficacement possible.</i>
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ?
	<i>La réalisation de l'objectif permettra à l'ISSeP de continuer à exécuter les missions qui lui sont confiées en intégrant l'évolution des connaissances scientifiques. A contrario, son savoir-faire serait appelé à stagner et à ne plus répondre notamment aux exigences européennes. D'autre part, la mise à disposition au Gouvernement Wallon et au SPW des nouveaux résultats de recherche et de nouvelles expertises scientifiques leur permettront de fonder des décisions, des réglementations et des politiques de gestion de l'environnement plus efficaces et plus pertinentes. Pour ce qui est des partenaires industriels avec lesquels l'ISSeP serait amené à collaborer, ils pourraient obtenir une expertise en métrologie environnementale et en analyse des risques susceptibles d'améliorer la durabilité de leurs innovations.</i>
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ?
	<i>Le projet comprend : i) la mise en oeuvre des conditions nécessaires pour pérenniser l'application à l'ISSeP du mécanisme Moerman, ii) la mise en oeuvre la plus performante possible du mécanisme Moerman incluant la réalisation de projets de recherche financés sur fonds propres, iii) la valorisation des résultats de recherche en fourniture de nouveaux services.</i>
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ?
	<i>La position de nos donneurs d'ordre par rapport i) à la volonté de faire évoluer les prestations de l'ISSeP vers des activités scientifiques assimilables à des prestations de recherche, ii) aux nouveaux savoir-faire à acquérir par l'ISSeP. Nécessité d'intégrer les projets de recherche développés sur fonds propres dans le cadre des autres initiatives wallonnes de développement des activités de recherche. (Plans Marshall, Plan Triennal de Recherche agricole, Programmes de recherche de la DGo6)</i>
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en oeuvre du projet qui doivent être considérés ?
	<i>Changement de la réglementation de mise en oeuvre du mécanisme Moerman. Modification de l'interprétation de l'Administration générale de la Fiscalité du caractère scientifique ou non des activités prestées par l'ISSeP. Modification des montants prélevés des moyens dégagés par le mécanisme Moerman pouvant être inscrits au budget annuel de l'ISSeP.</i>
Liens ou interdépendances avec d'autres projets et/ou parties prenantes	RECH2: Participation à des projets de recherche pluripartenaires initiés dans le cadre des pôles de compétitivité, de partenariat public/privé, du programme CWAQuality, ... RECH3: Participation à des appels à projets de recherche et des recherches au niveau européen

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
1) Maintenir l'ISSeP dans la liste des organismes susceptibles de bénéficier du mécanisme Moerman	2020	Pilote + Resp. de Directions et de Cellules + Resp. de tâches	Prérennisation de l'application à l'ISSeP du mécanisme Moerman	
1.1) Assurer le rapportage imposé aux organismes de recherche	récurrent	Pilote		Rapports annuels
1.2) Faire évaluer les prestations de l'ISSeP vers des activités scientifiques assimilables à des prestations de recherche	2020	Pilote + Resp. de Directions et de Cellules + Resp. de tâches		Adaptation du texte des Arrêtés de subvention ISSeP et des programmes de travail qui leur sont liés.
2) Adapter la réglementation d'utilisation en interne des fonds Moerman	sept. 2016		Utilisation la plus pertinente, la plus performante et la plus équitable possible des moyens dégagés par le mécanisme Moerman	
2.1) Rédiger une réglementation adaptée en fonction des premiers retours d'expérience	mai 2016	Pilote		Nouvelle réglementation d'utilisation des fonds Moerman
2.2) Faire valider la réglementation adaptée par le CoRDi	juin 2016	Pilote		Nouvelle réglementation d'utilisation des fonds Moerman validée
2.3) La rendre publique	sept. 2016	Pilote		Publication de la nouvelle réglementation d'utilisation des fonds Moerman validée
3) Lancer l'appel à projets Moerman 2016	juin 2016		Récolte de propositions de projets de recherche	
3.1) Fixer les thèmes prioritaires	mai 2016	Pilote		Liste des thèmes prioritaires
3.2) Faire valider les thèmes prioritaires par le CoRDi	2016	Pilote		Liste validée de thèmes prioritaires
3.3) Rédiger l'appel à projets	2016	Pilote		Appel à projets
3.4) Publier l'appel à projets	2016	Pilote		Publication de l'appel à projets
3.5) Assurer un appui aux coordinateurs de propositions de projets	2016	GT Recherches		
4) Faire évaluer les projets Moerman 2016 par la Commission Scientifique et Technique (CST)	janv. 2017		Sélection des projets de recherche à financer sur fonds propres	
4.1) Constituer une nouvelle CST	oct. 2016	BH		Nouvelle CST
4.2) Fournir les projets à la CST	nov. 2016	Pilote		
4.3) Organiser la réunion d'évaluation	déc. 2016	BH		Convocation de la CST
4.4) Établir le PV de la réunion d'évaluation et le faire valider	janv. 2017	Pilote		PV de la réunion incluant la liste des projets à financer
5) Répéter actions 3 et 4 chaque année	récurrent	Pilote, GT Recherches, BH		
6) Atteindre les objectifs fixés dans des projets Moerman financés	selon durée des projets	Responsables de projets	Développement de nouvelles activités et de nouveaux services	Rapports de recherche

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	155 ETP	155 ETP ^{1,2}	—
Technologiques	—	€ 4.125	4.125 k€ ²	€ 0
Budgétaires	—	€ 14.650	14.650 k€ ²	€ 0

¹ Pour autant que certains contrats à durée déterminée soient prolongés ou transformés en contrats à durée indéterminée

² Pour autant que le budget consacré au mécanisme Moerman reste équivalent à celui accordé en 2016

³ Pour que le mécanisme Moerman puisse continuer à être appliqué et que les budgets annuels y affectés restent équivalents à celui retenu pour 2016

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Participation à des projets de recherche pluripartenaires initiés dans le cadre des pôles de compétitivité, de partenariat public/privé, du programme CWALity, ...	
Code	RECH2	
Contributeur(s)	—	
Sponsor	—	
Chef de projet	M. Veschkens	
Équipe Projet	GT Recherches. Agents chargés du réseautage	
Objectif Stratégique lié	RECH	Renforcer notre plus-value comme organisme de recherche pour servir les intérêts de la Région.
Objectif Opérationnel lié	Développer des programmes de recherches en collaboration avec les universités et les autres institutions scientifiques en matière de développement	
Début du projet	Selon date de signature du C.A.	
Échéance théorique	2019	

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ?
<p>Vu la nouvelle législation (Décret wallon du 21 mai 2015 portant modification du décret du 3 juillet 2008 relatif au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation en Wallonie et du projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du 18 septembre 2008 relatif au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation en Wallonie, l'ISSeP ne peut pas automatiquement être considéré comme un organisme de recherche et doit introduire un dossier pour solliciter cette reconnaissance. Cela signifie donc que la reconnaissance, accordée, en 2007, par le Ministre de la Recherche scientifique de l'époque, des unités de recherche de l'ISSeP en tant qu'unités de recherche de niveau universitaire ne lui permet plus d'avoir accès aux financements accordés dans les actions de recherche suivantes: i) Pôle de compétitivité, ii) CWALITY, iii) Programmes mobilisateurs, iv) Recherche collective, v) Horizon-Europe, vi) ERA-Nets, vii) et Eureka. Jusqu'à présent, l'ISSeP a toujours utilisé les possibilités qui lui étaient offertes de participer à ces actions pour mettre à la disposition d'autres acteurs de la recherche ses compétences en métrologie environnementale et en évaluation des risques et comptait, les prochains mois, augmenter ses participations à ces actions notamment pour garantir sa reconnaissance en tant qu'institution scientifique autorisée à mettre en oeuvre le mécanisme Moerman et pour diversifier ses sources de financement.</p>	
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet? Qu'apporte-t-il de plus?
<p>Les objectifs visés sont: i) asseoir la reconnaissance de l'ISSeP en tant qu'institut de recherche, ii) participer activement à des projets de recherche visant à faciliter le redéploiement économique en mettant à disposition des savoir-faire dans le domaine de la métrologie environnementale et l'évaluation des risques et des compétences dans des domaines de niche (exploitation du sous-sol, exposition aux champs électromagnétiques, valorisation des images satellitaires), iii) développer de nouveaux services et de nouvelles compétences et diversifier ainsi ses sources de financement.</p>	
Périmètre	Que comprend le projet? Que va-t-il réaliser? Quelles seront les fonctions du produit du projet?
<p>Le projet comprend: i) l'obtention de la reconnaissance de l'ISSeP en tant qu'organisme de recherche, ii) l'intégration dans un certain nombre de pôles de compétitivité ou de réseaux, iii) la participation à des programmes de recherche financés dans le cadre des actions identifiées à la case contexte et plus particulièrement à ceux qui visent: i) la valorisation de données environnementales ou le développement de nouvelles techniques de métrologie environnementale nécessitant des validations, ii) le développement de nouvelles technologies ou de nouveaux produits pour offrir aider les secteurs industriels à s'assurer que leurs innovations technologiques sont conçues dans une logique de durabilité et de préservation de l'environnement.</p>	
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables)?
<p>Obtention de la reconnaissance en tant qu'organisme de recherche. Planning de mise en oeuvre des actions de recherche et les réglementations à respecter pour bénéficier des financements prévus dans les actions de recherche visées.</p>	
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en oeuvre du projet qui doivent être considérés ?
<p>Modification de la réglementation relative au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation. Diminution des budgets accordés aux actions de recherche.</p>	
Liens ou interdépendances avec d'autres projets et/ou parties prenantes	RECH1: Développement d'activités de recherche dans le cadre de programmes subsidiés sur fonds propres. RECH3: Participation à des appels à projets de recherche et des recherches au niveau européen.

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
1) Obtenir la reconnaissance de l'ISSeP en tant qu'organisme de recherche	août 2016		Reconnaissance de l'ISSeP en tant qu'organisme de recherche	Reconnaissance de l'ISSeP
1.1) Rédiger le dossier de demande	juin 2016	Pilote	Reconnaissance de l'ISSeP en tant qu'organisme de recherche	Dossier de demande
1.2) Introduire le dossier de demande	juin 2016	Pilote	Reconnaissance de l'ISSeP en tant qu'organisme de recherche	
1.3) Suivi du dossier de demande	continu	BH	Reconnaissance de l'ISSeP en tant qu'organisme de recherche	
2) Maintenir nos participations aux GT des pôles de compétitivité et mieux les valoriser	continu		Identifier les opportunités de participer à des actions de recherche	
2.1) Prévoir la prise en charge budgétaire des cotisations	récurrent	Pilote	Identifier les opportunités de participer à des actions de recherche	Adhésion aux pôles de compétitivité
2.2) Actualiser la liste des agents assurant la participation	sept. 2016	Pilote	Identifier les opportunités de participer à des actions de recherche	Liste des agents chargés du réseautage
2.3) Assurer un retour des contacts à l'échelle de l'ISSeP	sept. 2016	Liste des agents identifiés à l'action précédente	Identifier les opportunités de participer à des actions de recherche	Rapport de réseautage
2.4) Valoriser les actions de participation dans des actions concrètes (cf. points 3 et 4)	continu	Pilote + Liste des agents identifiés à l'action précédente	Identifier les opportunités de participer à des actions de recherche	
3) Participer au dépôt de projets dans le cadre d'appels organisé par la DGO6 ou Belspo	récurrent	Pilote + Liste des agents identifiés à l'action précédente	Participation à des projets de recherche	Participation à des projets de recherche
4) Atteindre les objectifs fixés dans les projets de recherche financés par la DGO6 ou Belspo	récurrent	Responsables de projets	Atteindre les objectifs fixés dans les projets de recherche	Rapports de recherche
5) Valoriser scientifiquement les résultats de recherches réalisées dans les programmes financés par la DGO6 ou Belspo	continu	Responsables de projets	Développement de nouvelles activités ou de nouveaux services	Nouveaux services proposés

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	20 ETP	20 ETP ^{1,2}	—
Technologiques	—	€ 450.000	450 k€ ²	€ 0
Budgétaires	—	€ 1.500.000	1.500 k€ ²	€ 0

¹ Pour autant que certains contrats à durée déterminée soient prolongés ou transformés en contrats à durée indéterminée

² Pour autant qu'une partie des projets déposés soient retenus pour financement

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Participation à des appels à projets de recherche et des recherches au niveau européen.
Code	RECH3
Contributeur(s)	—
Sponsor	—
Chef de projet	M. Veschkens
Équipe Projet	GT Recherches. Agents chargés du réseautage
Objectif Stratégique lié	RECH Renforcer notre plus-value comme organisme de recherche pour servir les intérêts de la Région.
Objectif Opérationnel lié	Repositionner l'Institut dans le domaine de la recherche au niveau européen
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2019

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent? <i>Par le passé, l'ISSEP contribuait régulièrement à des projets financés dans le cadre de programmes de recherche européens. La modification du mode de financement de l'ISSEP et de l'abandon de l'octroi d'une dotation a rendu la participation à des projets internationaux non financés entièrement plus difficile. Il en est résulté une diminution importante des participations de l'ISSEP à de tels projets. Les possibilités de financer la préparation de projets ainsi que le solde non financé par des programmes européens qu'offre la mise en oeuvre du mécanisme Moerman permet d'envisager à nouveau une participation plus active à de tels programmes.</i>
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? <i>Les objectifs visés sont: i) asseoir la reconnaissance de l'ISSEP en tant qu'institut de recherche en participant à des programmes internationaux, ii) acquérir de nouveaux savoir-faire à haute valeur ajoutée et reconnus au niveau international, iii) développer de nouveaux services et de nouvelles compétences susceptibles d'être valorisés au niveau international et diversifier ainsi ses sources de financement.</i>
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? <i>Le projet comprend: i) l'intégration de l'ISSEP dans des réseaux européens d'organismes de recherche, ii) l'établissement d'accords de partenariat avec d'autres institutions de recherche internationales, iii) la participation au dépôt de projets internationaux, iv) la participation à des projets internationaux, v) la valorisation des résultats obtenus en développement de nouvelles activités</i>
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? <i>Planning de mise en oeuvre des programmes de recherche internationaux et les conditions à respecter pour bénéficier des financements prévus dans ces programmes. La reconnaissance de la valeur scientifique des travaux de l'ISSEP par la communauté internationale. Nécessité de faire partie de réseaux de recherche internationaux.</i>
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en oeuvre du projet qui doivent être considérés ? <i>Modification des conditions d'accès aux programmes de recherche internationaux. Diminution des budgets accordés aux dans le cadre des programmes de recherche internationaux. Refus d'une candidature de participation à un réseau de recherche.</i>
Liens ou interdépendances avec d'autres projets et/ou parties prenantes	RECH1: Développement d'activités de recherche dans le cadre de programmes subsideés sur fonds propres. RECH2: Participation à des projets de recherche pluripartenaires initiés dans le cadre des pôles de compétitivité, de partenariat public/privé, du programme CWAlity, ...

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
1) Construire une visibilité scientifique internationale	continu	Pilote	Reconnaissance de la valeur scientifique des travaux de l'ISSEP par la communauté internationale.	
1.1) Renforcer et valoriser les actions de réseautage	continu	Réseauteurs + Pilote		
1.1.1) Mieux valoriser nos participations aux Groupes de Travail internationaux tels que (ENERO, NORMAN, GIS 3SP, Comités de Normalisation)	continu	Réseauteurs + JCM + Pilotes		
1.1.1.1) Prévoir la prise en charge budgétaire des cotisations	récurrent	Pilote		Participations à des réseaux internationaux
1.1.1.2) Actualiser la liste des agents assurant la participation	récurrent	Pilote		Liste des agents chargés d'activités de réseautage
1.1.1.3) Assurer un retour des contacts à l'échelle de l'ISSEP	récurrent	Réseauteurs + liste des agents désignés à l'action précédente		Reconnaissance de la valeur scientifique des travaux de l'ISSEP par la communauté internationale.

1.1.1.4) Valoriser les actions de participation dans des actions concrètes (cf. points 2, 3 et 4)	récurrent	Réseauteurs + liste des agents désignés à l'action précédente	Reconnaissance de la valeur scientifique des travaux de l'ISSeP par la communauté internationale.	
1.1.2) Établir des contacts réguliers avec des centres de recherche internationaux (INERIS, TNO, ANSES,	récurrent	Réseauteurs + liste des agents désignés à l'action précédente	Reconnaissance de la valeur scientifique des travaux de l'ISSeP par la communauté internationale.	Accords de coopération
1.2) Augmenter notre production d'articles scientifiques et notre participation à des colloques	récurrent	Agents de niveau 1 impliqués dans les projets	Reconnaissance de la valeur scientifique des travaux de l'ISSeP par la communauté internationale.	Articles scientifiques
2) Déposer des projets dans le cadre des appels Interreg IV France Wallonie Vlanderen	récurrent	Réseauteurs + agents de niveau 1	Dépôt de projets	Projets déposés
3) Déposer des projets dans le cadre des appels Interreg IV Eurégio Meuse Rhin	récurrent	Réseauteurs + agents de niveau 1	Dépôt de projets	Projets déposés
4) Déposer des projets dans le cadre de programmes financés par l'UE (Life, Horizon 2020, Eureka,...)	récurrent	Réseauteurs + agents de niveau 1	Dépôt de projets	Projets déposés
5) Atteindre les objectifs fixés dans les projets de recherche financés par l'UE	récurrent	Responsables de projets	Atteindre les objectifs fixés dans les projets	Rapports de recherche
6) Valoriser scientifiquement les résultats de recherches réalisées dans les programmes financés par la DGO6	récurrent	Responsables de projets	Développement de nouveaux services et de nouvelles activités	Nouvelles activités développées

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	35 ETP	35 ETP ^{1,2}	—
Technologiques	—	€ 900.000	900 k€ ²	€ 0
Budgétaires	—	€ 3.000.000	3.000 k€ ²	€ 0

¹ Pour autant que certains contrats à durée déterminée soient prolongés ou transformés en contrats à durée indéterminée

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet À remplir par le chef de projet	
Date : 13/12/2016	Version : 3

Identification du projet*

Intitulé	Étendre nos reconnaissances officielles pour garantir la sécurité de produits et procédés - ATEX économique
Code	RTA1a
Contributeur(s)	Liège, Colfontaine, AQ, DRC, Labo, CRM, UMonS, INERIS, DGO3,
Sponsor	—
Chef de projet	B. Dworniczak
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	RTA Être l'organisme de référence technique et scientifique belge pour la gestion de risques technologiques et/ou accidentels.
Objectif Opérationnel lié	Développer notre expertise en matière de risques technologiques et accidentels, connus ou émergents.
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2017

Description du projet*

Contexte	ATEX économique
Valeur ajoutée/Objectifs	Le projet permet de faire perdurer l'activité de certification produits ATEX pour le site de Colfontaine
Périmètre	Le projet comprend des accréditations qualité selon l'ISO 17025, 17065, ainsi qu'une reconnaissance de nos activités à ...
Contraintes	les éléments extérieurs sont les décisions d'accréditation (BELAC), la décision de notification (SPF économie) et comité
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ?
Liens ou interdépendances	—

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Rédaction des procédures	juill 2016	OLE-BDW-RHA-ADE		
Revue des procédures	janv 2017	OLE-BDW-RHA-VNA		
Publication des procédures	janv 2018	VNA-DKN		
accréditation ISO 17025	oct 2016	BELAC		
Notification ATEX	oct 2016	Commission Européenne		
Audit interne CSI	oct 2016	VPE		
Introduction demande ISO 17065		VPE		
Introduction demande IECEx		OLE-LHA-(externe CEB)		
rédaction fascicule de présentation	janv 2016	BDW		
revue de fascicule		ADE,OLE,RHA		
mise en page fascicule		SSL		
publication fascicule		SSL		
rédaction fascicule de présentation	sept 2016	BDW		
revue de fascicule		ADE,OLE,RHA		
mise en page fascicule		SSL		
publication fascicule		SSL		
création page web	sept 2016	BDW		
revue de page web		ADE,OLE,RHA		
mise en page site web		SSL		
publication site web		SSL		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	1 ETP A (sur 2 années)	—	1 ETP A (sur 2 années)
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	€ 352.424	—	€ 352.424

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 1

Identification du projet*

Intitulé	Étendre nos reconnaissances officielles pour garantir la sécurité de produits et procédés - ATEX sociale
Code	RTA1b
Contributeur(s)	Liège. Colfontaine, AQ, DRC, Labo, CRM, UMon, INERIS,
Sponsor	—
Chef de projet	B. Dworniczak
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	RTA Être l'organisme de référence technique et scientifique belge pour la gestion de risques technologiques et/ou accidentels.
Objectif Opérationnel lié	Développer notre expertise en matière de risques technologiques et accidentels, connus ou émergents.
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2017

Description du projet*

Contexte	développer une activité de zonage ATEX complémentaire à l'activité de certification RTA1
Valeur ajoutée/Objectifs	Ce projet permettra de développer notre activité et de conquérir de nouveaux marchés sur lesquels
Périmètre	Le projet comprend l'achat de normes et une accréditation ISO 17021 pour les activités d'inspection
Contraintes	
Risques	les éléments extérieurs sont les décisions d'accréditation (BELAC), la décision d'agrément (SPF économie et SPF emploi
Liens ou interdépendances	—

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Demande version RGIE		BDW		
étude du RGIE		BDW		
introduction demande ISO 17020		OLE-BDW		
Audit interne ISO 17020		VPE		
accréditation ISO 17020		BELAC		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	Ressources comprises dans RTA1a	—	—	Ressources incluses dans le projet RTA1a
Technologiques	—	—	—	
Budgétaires	—	—	—	

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 1

Identification du projet*

Intitulé	Étendre nos reconnaissances officielles pour garantir la sécurité de produits et procédés - Activité basse tension
Code	RTA1c
Contributeur(s)	Liège, Colfontaine, AQ, DRC, Labo, CRM, UMons, INERIS,
Sponsor	—
Chef de projet	B. Dworniczak
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	RTA Être l'organisme de référence technique et scientifique belge pour la gestion de risques technologiques et/ou accidentels.
Objectif Opérationnel lié	Développer notre expertise en matière de risques technologiques et accidentels, connus ou émergents.
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2017

Description du projet*

Contexte	Le projet permettra de développer les essais basse tension pour des clients privés
Valeur ajoutée/Objectifs	Le projet permet de développer notre portefeuille clients et de maintenir nos activités d'évaluation
Périmètre	Le projet comprend du sourcing clients
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables)?
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? Néant
Liens ou interdépendances	—

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
sourcing centrales d'achat		OLE		
envoi courriers aux centrales		OLE-LHA		
rappels des centrales		OLE		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	Ressources comprises dans RTA1a	—	—	Ressources incluses dans le projet RTA1a
Technologiques	—	—	—	
Budgétaires	—	—	—	

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 1

Identification du projet*

Intitulé	Étendre nos reconnaissances officielles pour garantir la sécurité de produits et procédés - Certification incendie de câbles dans le cadre de règlements européens	
Code	RTA1d	
Contributeur(s)	Liège. Colfontaine, AQ, DRC, Labo, CRM, UMons, INERIS,	
Sponsor	—	
Chef de projet	B. Dworniczak	
Équipe Projet	—	
Objectif Stratégique lié	RTA	Être l'organisme de référence technique et scientifique belge pour la gestion de risques technologiques et/ou accidentels.
Objectif Opérationnel lié	Développer notre expertise en matière de risques technologiques et accidentels, connus ou émergents.	
Début du projet	Selon date de signature du C.A.	
Échéance théorique	2017	

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ?
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ?
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ?
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ?
Liens ou interdépendances	—

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Obtention notification par autorité nationale pour CPR	juill 2016	DRA, autorité nationale		
Inclusion dans NANDO		DRA, Comité Européen		
Partenariat AVCP1+ avec SGS	janv 2018	DRA, SGS Cebec		
Partenariat AVCP1+ avec DEKRA / KEMA	août 2018	DRA, DEKRA/KEMA		
Partenariat AVCP1+ avec CREPIM		DRA, CREPIM		
Notification pour l'article 46 (Witness testing)		DRA, autorité nationale, CE		
Agrément Certifier	janv 2017	DRA, Certifer		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	Ressources comprises dans RTA1a	—	—	Ressources incluses dans le projet RTA1a
Technologiques	—	—	—	
Budgétaires	—	—	—	

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Développer l'appui scientifique pour les risques émergents liés aux "Nano".
Code	RTA2
Contributeur(s)	Liège. Colfontaine, AQ, DRC, Labo, CRM, UMONS, INERIS, DGO3,
Sponsor	—
Chef de projet	S. Desmet
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	RTA Être l'organisme de référence technique et scientifique belge pour la gestion de risques technologiques et/ou accidentels.
Objectif Opérationnel lié	Développer notre expertise en matière de risques technologiques et accidentels, connus ou émergents.
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2020

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? Dans notre société mouvante, les citoyens sont désormais plus attentifs aux aspects risques, avec un seuil de tolérance de plus en plus bas. Les autorités publiques peuvent se retrouver au banc des accusés soit pour un défaut de prévoyance soit pour une réponse inadéquate à une situation donnée. Celles-ci doivent donc œuvrer pour la maîtrise des risques, et à cette fin de disposer d'interlocuteurs compétents et fiables. L'ISSEP veut renforcer son rôle d'appui technique et devenir le référent pour encadrer les progrès technologiques et apporter des réponses à toutes les questions qui surgissent avec leur avènement : sécurité des nouveaux produits, procédés et modes de construction, risques émergents, impacts environnementaux de combustibles alternatifs, ...
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? Les clients disposeront d'une source d'avis fiable basée sur de réelles compétences. L'ISSEP sera considéré comme un interlocuteur crédible, en étendant nos partenariats avec des acteurs de référence, notre maîtrise de modèles validés, et par la mise en place d'outils de gestion.
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? En combinant les compétences présentes à l'ISSEP, l'offre pour la gestion de risques sera multiple : caractérisation de la source de danger, analyse du risque, évaluation des impacts potentiels sur l'homme et sur l'environnement.
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? Contexte économique, lourdeur politico-administrative, contexte législatif à plusieurs niveaux de pouvoir (européen, fédéral, régional), actualité (un accident médiatisé peut impacter sur les priorités). En outre, les objectifs seront adaptés en fonction des moyens alloués.
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? Défaut d'un des partenaires du projet
Liens ou interdépendances	OOT 2/6 & OOT 3/3

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
1.1 Nanogra WP1	janv. 2016	DRA; DCO	État de l'art - explosivité	Inventaire critique
1.2 Nanogra WP2	janv. 2016	CEcotox; UMONS; UL	État de l'art - écotoxicité	synthèse bibliographique
1.3 Nanogra WP3	janv. 2016	Solvay; CE&S;	État de l'art - risques sanitaires	Avis adéquation Nano-Cert en RW
1.4 Nanogra WP4	déc. 2016	DRA; INERIS	Analyse des accidents impliquant des nanoparticules	Leçons
1.5 Nanogra WP5	janv. 2017	DRA; Nanocyl	Identification des entreprises qui utilisent des nanoparticules	Inventaire critique
1.6 Nanogra WP6	janv. 2018	DRA; DCO; INERIS; CEcotox	Résultats d'essai	Validation de la MO du labo d'explosivité;
1.7 Nanogra WP7	mars. 2018	DRA	Synthèse	rapport final; recommandations
2.1 Nanobiom WP1	juil. 2017	DRA; DCO	État de l'art - Génération de NPs par combustion de biomasses & accidents	synthèse bibliographique
2.2 Nanobiom WP2	sept. 2017	DRA; DCO; INERIS	Sélection et acquisition de carburants biomasses	liste
2.3 Nanobiom WP3	juil. 2018	DRA; DCO; VUB; INERIS	Mise au point d'une méthode et équipement d'essai	méthode expérimentale opérationnelle
2.4 Nanobiom WP4	2019	DRA; DCO; ENGIE; CRM	Résultats d'essai	leçons
2.5 Nanobiom WP5	2019	DRA; ULg	Balance environnementale - LCA	leçons
2.6 Nanobiom WP6	2020	DRA; DCO	Analyse des risques	Inventaire
2.7 Nanobiom WP7	2020	DRA	synthèse	rapport final; recommandations

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	5	5	—
Technologiques	—	€ 140.000	€ 140.000	€ 0
Budgétaires	—	€ 120.000	€ 120.000	€ 0

Commentaire général

Projets financés par fonds Moerman

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet	
À remplir par le chef de projet	
Date :	10/08/2016
Version :	2
Identification du projet*	
Intitulé	Mettre au point un outil cartographique permettant d'optimiser l'évaluation des dossiers de gestion des sédiments.
Code	SED1
Contributeur(s)	CTG, DRC
Sponsor	DG, DRC
Chef de projet	N. Stephenne
Équipe Projet	CTG, CSS - DRC (A-C Denis)
Objectif Stratégique lié	Être reconnu comme le conseiller technique du SED SPW pour la gestion proactive, intégrée et durable des sédiments.
Objectif Opérationnel lié	Développer des outils d'aide à la décision et à la gestion.
Début du projet	selon la date de signature du C.A.
Échéance théorique	2019
Description du projet*	
Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent? <i>La "carte de gestion" est l'outil cartographique et numérique envisagé par la DGO3 afin de faciliter et simplifier le travail des gestionnaires des cours d'eau et des fonctionnaires régionaux dans la gestion et la valorisation des sédiments des cours et plans d'eau. La DGO3 s'attache à rédiger une nouvelle réglementation qui soit en cohérence avec le décret sol et qui permette une meilleure identification et gestion des risques relatifs aux sédiments.</i>
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? <i>La carte de gestion est un outil cartographique intégré dans une application webgis (formulaire automatique, interfaces de visualisation, bases de données, outil de publipostage, ...). Cette application doit centraliser et mettre à disposition des informations spatiales, quantitatives et qualitatives (rejets d'eaux usées, les résultats d'analyses collectées dans le cadre du réseau de contrôle de la qualité des sédiments,...) pour savoir si la qualité des sédiments est connue dans le tronçon de rivière et si une alternative à la mise en décharge peut être envisagée.</i>
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? <i>Le périmètre du projet évolue en fonction des discussions avec la DGO3 et le cabinet. La carte de gestion est non seulement un outil d'aide à l'instruction des dossiers de gestion des sédiments pour les gestionnaires et fonctionnaires techniques. C'est également un outil de modélisation spatiale multicritères permettant de catégoriser les risques de pollution des sédiments en termes de quantité et de qualité (pollution). Enfin, cette carte doit permettre d'archiver les informations concernant les mouvements de sédiments. Elle sera développée en deux étapes: une étape pilote réalisée sur deux bassins tests, puis une étude de généralisation à l'ensemble de la région wallonne.</i>
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? <i>La carte de gestion doit s'intégrer dans le cadre réglementaire de gestion des sédiments. La gestion des sédiments doit être articulée par rapport à la réglementation du décret sol et celle des déchets. Les développements réalisés doivent s'adapter aux décisions des acteurs du SPW et du cabinet. La nécessité de développer la carte de gestion comme outil de modélisation spatiale multicritère reste une priorité pour la DGO3. Ce projet a également soulevé un intérêt pour le Comité de direction de l'ISSeP qui l'a intégré dans les projets de recherche Moerman. C'est également un élément du contrat d'administration, il correspond donc à un objectif de l'ISSeP.</i>
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? <i>Les retards ont induit des problèmes techniques de mise à jour de l'application. En effet, celle-ci utilise l'application utilisée sur le géoportail wallon. Celle-ci étant en constante évolution, il est illusoire d'imaginer garder un outil sans le faire évoluer en parallèle. En retour, les évolutions de cette application peuvent également créer des retards dans l'utilisation de la carte de gestion. La catégorisation des cours d'eau nécessite des données dont l'acquisition peut subir des retards et nécessiter des protocoles d'acquisition. La validation d'un modèle multi-critère n'est pas envisageable. Ce genre d'outil d'aide à la décision restera un outil prédictif qui n'apportera pas de certitude scientifique.</i>
Liens ou interdépendances avec d'autres projets, parties prenantes, actions et/ou objectifs	Géomatique (responsable de l'API geoviewer), les fournisseurs de données (DGO3, ...), les acteurs privés en lien avec les responsables à la DGO2 pour lesquels les objectifs de gestion des sédiments sont différents, le GT carto dans l'analyse des geodonnées et dans l'utilisation des webgis, le projet GISSED de la CSS(DRC), d'autres acteurs fournisseurs de données (expl UCL, projet CAPASOL)

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
MAJ besoins DGO3	dec. 2016	CTG/DRC/DGO3	Identification des améliorations au prototype	Liste de développements
MAJ données et protocoles	janv. 2018	CTG/DRC/DGO3	Liste des bases de données (BD) et de leurs fournisseurs	Protocoles de livraison de mises à jour de BD
Migration de l'interface en v3 et test en v4	déc. 2016	CTG/SG Geom	Mise à jour du logiciel et transferts des services existants	Webgis actuel testé en v4 sur sig.issep.be
Nouveaux widgets	avril 2017	CTG/SG Geom	Mise en oeuvre des nouveaux outils de la v4	Démonstration du webgis en v4 amélioré
Autres acteurs (expl G-TEC)	janv. 2017	CTG/DGO3	Reflexion sur l'interaction avec les outils de la DGO2	Spécifications pour le cahier de charge de la
Finalisation de la phase pilote intégrant le bassin de la Samme	juin 2017	CTG/DRC	Carte de gestion finalisée pour 3 bassins	Carte de gestion
Interactions GT carto ISSEP	janv. 2017	CTG/GT carto	Interactions sur le type de BD et le type de webgis	Gestion harmonisée des BD
Élargissement du prototype	janv. 2018	CTG/DRC	Extension sur la Wal ou suivi du cahier de charge(société privée)	Carte complète de la Wallonie
Intégration dans le flux BDES	oct. 2017	CTG/DRC/DGO3	Localisation optimale des BD et des webservices pour la DPS (BDES)	Intégration partielle ou totale avec les BD de la
Catégorisation des risques par tronçons	avril 2018	CTG/DRC	Modélisation multi-critères sur le linéaire des cours d'eau	Carte de la Wallonie pour le fonctionnaire
Mise en œuvre de l'outil	2019	CTG	Accessibilité de l'outil aux utilisateurs selon les décisions	Tests de mise en ligne et version finale
Intégration des utilisateurs	2019	CTG/DRC/DGO3	Groupes de travail, formations et suivi de l'outil	Évaluation par les utilisateurs (hits)

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	géomaticien	1,5 ETP-A	1,5 ETP-A	—
Technologiques	ArcGis et ArcGis serveur	0	0	0
Budgétaires		€ 150.000	€ 150.000	€ 0

* des ressources seront disponibles si ces options sont reprises dans les programmes de travail des arrêtés de subvention 2016 à 2019 et que ces arrêtés sont inclus dans l'enveloppe DGO3 de l'ISSEP

Commentaire général

L'échéancier dépend de la première étape et des décisions du GW

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Formaliser un code wallon de bonnes pratiques des méthodes d'échantillonnage et de préparation.
Code	SED2
Contributeur(s)	Responsables de la Direction Laboratoires d'analyse, de la Direction des activités de terrain. BEAGx, Laboratoire d'Hydrographie et de géomorphologie fluviale, CRA-W, Génie rural de l'ULg
Sponsor	—
Chef de projet	J.-L. Berger
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	Être reconnu comme le conseiller technique du SED SPW pour la gestion proactive, intégrée et durable des sédiments.
Objectif Opérationnel lié	Assurer le rôle d'acteur de référence en matière de sédiment.
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2017

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? <i>Il n'existe pas de formalisation d'un code wallon de bonnes pratiques des méthodes d'échantillonnage et de préparation des sédiments. Ce projet vise à pallier cette lacune et est lancé à la demande de l'administration. Les modes d'échantillonnage, de préparation et de conservation des échantillons ainsi que les protocoles d'analyse à appliquer dans le cadre de la mise en œuvre de la réglementation contenue dans l'AGW 1995 sont toujours ceux décrits dans l'annexe 1 de l'arrêté originel. Ils n'ont jamais eu l'occasion d'être amendés en fonction de l'évolution des références normatives. Ils ne respectent donc pas les standards imposés aux processus analogues utilisés pour mettre en œuvre les réglementations relatives aux sols et aux déchets qui sont désormais définis par le CWEA.</i>
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? <i>Ce projet doit permettre de faire un état des pratiques et méthodes actuelles et de les formaliser afin de constituer un outil de gestion et d'évaluation à destination de l'administration. L'expérience pratique a montré qu'il est nécessaire de les préciser pour éviter les erreurs de caractérisation et les litiges relatifs au classement de ces matières susceptibles de déboucher sur des surcoûts dans les marchés d'exécution des marchés de dragage/curage. Il convient donc de mieux détailler les stratégies et les consignes :</i> <ul style="list-style-type: none"> • d'échantillonnage pour réduire les biais en tenant compte que la caractérisation peut être sollicitée à différents niveaux: lit de la rivière, barge de transport, lagune de déshydratation, andain de déshydratation,... • de conservation pour éviter (ou à l'inverse provoquer) l'oxydation des sulfures métalliques qui influencent fortement les tests de lixiviation et le vieillissement des composés organiques ; • de préparation pour obtenir des échantillons de laboratoires homogènes et représentatifs des sédiments en place.
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? <i>Ce projet comprend une étude bibliographique et passe par la consultation des acteurs actuels travaillant dans ce domaine pour l'administration wallonne. Il sera rédigé sous la forme d'un guide de bonnes pratiques.</i>
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? <i>Le projet ne doit pas être en conflit avec les législations actuelles et futures en matière de gestion des sédiments. Les protocoles à rédiger devront être cohérents avec les protocoles déjà repris dans le CWEA ou les guides de bonnes pratiques relatifs à l'échantillonnage des sols et des déchets solides.</i>
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? <i>Non reconduction du budget prévu pour cette tâche en 2017.</i>
Liens ou interdépendances avec d'autres projets, parties prenantes, actions et/ou objectifs	SED3. Développer des méthodes et nouveaux outils pour l'évaluation des risques, la caractérisation in situ et la validation de filières de valorisation à travers des projets de recherche, collaborations, partenariats.

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
1. Vérifier que la condition de réalisation est remplie	2016	DGO3		Programme de travail validé
2. Recherche bibliographique	avril 2017	Pilote		
3. Identifier et négocier contributions Labos et DAT	oct. 2016	Pilote, Labos, DAT		
4. Définir la table des matières	déc. 2016	Pilote, Labos, DAT		Projet de table des matières du guide
4.1 Rédiger une proposition	janv. 2017	Pilote		
4.2 Présentation au CT	janv. 2017	Pilote		
4.3 Intégration remarques	févr. 2017	Pilote, Labos, DAT		
4.4 Validation table des matières	mars 2017	Pilote, Labos, DAT		Table des matières du guide validée
5. Rédaction protocoles sédiments en place	juin 2017	Pilote		
6. Présentation trimestrielle au CT	juin 2017	Pilote		Rapports trimestriels
7. Prise en compte remarques CT	juin 2017	Pilote		
8. Validation protocoles /stratégies prélèvement	juil. 2017	Pilote, DAT		
9. Validation protocoles / conservation /préparation	juil. 2017	Pilote, Labos		
10. Rédaction protocoles sédiments remaniés	oct. 2017	Pilote		
11. Présentation CT	oct. 2017	Pilote		
12. Validation du travail par le CT	oct. 2017	Pilote		
13. Fin	oct. 2017	Pilote		Guide de bonnes pratiques prêt à la diffusion

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	1 ETP	1 ETP	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	50.000 € ¹	50.000 €	€ 0

¹ pour autant que l'action soit reprise dans l'arrêté de subvention 2016

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet À remplir par le chef de projet	
Date : 13/12/2016	Version : 3

Identification du projet*	
Intitulé	<i>Développer des méthodes et nouveaux outils pour l'évaluation des risques, la caractérisation in situ et la validation de filières de valorisation à travers des projets de recherche, collaborations, partenariats.</i>
Code	SED3
Contributeur(s)	<i>Int : DLA, DSAR, SCD - Ext : Armines, BRGM, CTP, DGO2, ENSMD, INERIS, MOW, SEDISOL, VITO, VNF, Uni Lille 1</i>
Sponsor	—
Chef de projet	<i>E. Bouhoulle</i>
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	Être reconnu comme le conseiller technique du SED SPW pour la gestion proactive, intégrée et durable des sédiments.
Objectif Opérationnel lié	Développer des outils d'aide à la décision et à la gestion.
Début du projet	2017
Échéance théorique	2019

Description du projet*	
Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent? <i>Les coûts élevés de la gestion des matières draguées ont entraîné des retards et des reports dans le dragage des voies d'eau. A l'heure actuelle, les sédiments dragués sont essentiellement enfouis en CET. A l'heure où on observe une pression élevée sur les ressources primaires et où la volonté est de développer le transport durable par voie fluviale, la réutilisation des matières draguées est une nécessité en Région wallonne afin d'inscrire la gestion des sédiments dans une démarche d'économie circulaire et d'en limiter les coûts.</i>
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet? Qu'apporte-t-il de plus? <i>L'objectif du projet est d'éprouver et de valider différentes voies de gestion et de valorisation des sédiments par le développement d'outils de caractérisation in situ de ces matières et la mise en œuvre de valorisations à l'échelle pilote. Ce projet permettra à la fois de renforcer les partenariats existants (Nord-Pas-de-Calais) et d'en développer de nouveaux (Flandre) mais également de réaliser un échange d'expertises entre acteurs du domaine. A terme, les pilotes de démonstration réalisés permettront d'appuyer une révision du cadre législatif en faveur de la valorisation de ces matières.</i>
Périmètre	Que comprend le projet? Que va-t-il réaliser? Quelles seront les fonctions du produit du projet? <i>Le projet prévoit la mise en œuvre de nouvelles solutions de valorisation pour les sédiments dragués (sous-couche routière, matériaux isolants à destination du BTP et aménagement paysager) ainsi que le développement de méthodologies de caractérisation in situ et d'évaluation des risques afin d'orienter plus efficacement et rapidement les matières draguées vers la filière adéquate.</i>
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables)? <i>Une partie de la mise en œuvre de pilotes de valorisation des sédiments est conditionnée à l'obtention d'un permis d'environnement pour la réalisation d'une planche de piste cyclable sur le site de la SPW-DGO2. Le bon déroulement du projet est également dépendant de l'obtention d'autorisations pour le transport de matières d'étude (sédiments dragués) entre les bénéficiaires de ce partenariat transfrontalier.</i>
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? <i>Des délais élevés ou refus de l'obtention de permis/autorisation pourraient gêner la bonne réussite de l'ensemble des actions envisagées.</i>
Liens ou interdépendances	Ce projet est en lien avec la nécessité de la Région wallonne de revoir le cadre législatif relatif à la gestion des matières enlevées du lit et des berges des cours et plans d'eau.

Plan de projet global*				
Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
<i>Gestion de projet</i>	2020	UMS		
<i>Activités de communication</i>	2020	UMS, CC		
<i>Valeur ajoutée d'une réutilisation au sein du territoire</i>	2020	UMS, DLA		
<i>Outils pour la caractérisation environnementale</i>	2020	UMS		
<i>Mise en œuvre de procédés/ouvrages de valorisation</i>	2020	UMS, DLA		
<i>Approche comparée de la valorisation des sédiments et des terres excavées</i>	2020	UMS, DSAR		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	<i>attachés chimiste, écotox et risques ; gradués chimie/écotox</i>			1 ETP-A 1 ETP-B
Technologiques	—			€ 7.000
Budgétaires	<i>personnel fonctionnement</i>			€ 549.887

Commentaire général
projet financé à 50% UE, 40% SPW et 10 % ISSeP

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Lancer des actions visant une gestion intégrée des sédiments à l'échelle du bassin versant.
Code	SED4
Contributeur(s)	Responsables de la Direction Laboratoires d'analyse, de l'Unité des Matières Solides. Laboratoire d'Hydrographie et de géomorphologie fluviale, CRA-W
Sponsor	—
Chef de projet	A.-C. Denis
Équipe Projet	CRS, DLA, UMS
Objectif Stratégique lié	Être reconnu comme le conseiller technique du SPW SED pour la gestion proactive, intégrée et durable des sédiments.
Objectif Opérationnel lié	Mettre en place un protocole de collaboration avec les DGO 2 et 3.
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2018

Description du projet*

Contexte Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ?

En Région wallonne, les volumes de sédiments accumulés dans les cours d'eau navigables et non navigables sont très importants. L'envasement étant un phénomène continu, il convient de réaliser des opérations annuelles de dragage/curage d'entretien pour enlever les sédiments qui sont amenés chaque année dans les voies navigables par les eaux de ruissellement ou les différents rejets. A l'heure actuelle, il n'existe pas d'informations fiables sur l'évolution des stocks de sédiments. D'autre part, les caractéristiques des sédiments récents (mobilisables), plus particulièrement leur degré de pollution, ne sont pas connues non plus, les campagnes de caractérisation actuelles s'intéressant globalement à toute la colonne de sédiments. Des essais de caractérisation des sédiments superficiels ont bien été réalisés dans le cadre de la gestion du réseau de contrôle de la qualité des sédiments des cours d'eau non navigables, mais vu le mode de prélèvement qui a été utilisé, aucune garantie ne peut être donnée sur le fait que les matériaux prélevés étaient constitués uniquement de sédiments récents. Cette absence d'information est pénalisante à plusieurs titres. Dans un premier temps, elle ne permet pas d'évaluer, avec la précision souhaitée, les efforts financiers qu'il faudra consentir pour entretenir les cours d'eau de manière à ce qu'ils puissent remplir efficacement les rôles qui leur sont dévolus. D'autre part, elle ne favorise pas l'identification des réponses techniques à apporter et plus particulièrement des filières de gestion à développer. Enfin, elle ne permet pas de contrôler l'efficacité des mesures préventives qui sont mises en place pour prévenir l'érosion et réduire la pollution. Or, vu les coûts des opérations de dragage/curage et de gestion des boues qu'elles génèrent, il est indispensable d'améliorer l'efficacité des mesures préventives visant à limiter la production de sédiments et à améliorer leur qualité. Il convient donc de développer des outils susceptibles de les évaluer le plus précisément possible.

Valeur ajoutée/Objectifs Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ?

L'objectif majeur du projet est de développer des outils d'évaluation des variations de la quantité et de la qualité des gisements de sédiments contenus dans les cours d'eau navigables ou non navigables et d'étudier la manière dont ils participent au transport de pollutions en se déplaçant. Une fois développés ces outils, devraient contribuer, à leur tour, à atteindre les objectifs suivants :

(I) fiabilisation des données fournies par les réseaux de contrôle de l'évolution de la qualité des sédiments, y compris de leurs concentrations en substances dangereuses (directive 2008/105/EC), en optimisant la localisation des points de prélèvement en fonction des apports en sédiments récents. La certitude de prélever des sédiments récents permettra notamment de minimiser les artefacts dans l'établissement des tendances d'évolution des concentrations en substances dangereuses demandées par l'Europe ;

(II) contribution à la mise sur pied d'un réseau de contrôle du transport des sédiments, susceptible de fournir des informations chiffrées sur : (i) les quantités de matières solides amenées dans les cours d'eau par l'érosion et le ruissellement (ce qui permettrait d'établir des bilans au niveau de bassins versants et donc d'évaluer et d'adapter les mesures agro-environnementales prises pour limiter l'érosion) ; (ii) le transport de sédiments, qui permettront de caler des modèles numériques d'évolution des fonds sédimentaires. Ces modèles sont appelés à servir d'outils d'aide à la décision en vue de l'optimisation des opérations de dragage, en permettant de prédire les volumes et les localisations des dépôts et de comparer différents scénarii de dragage ; (iii) le contrôle des mesures d'amélioration prises dans le cadre des plans de gestion des bassins versants, en permettant une meilleure identification des impacts actuels des différents effluents sur la qualité des sédiments récents et la réalisation de bilans d'émission globaux intégrant les polluants émis via les sédiments.

Périmètre Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ?

Le projet comprend : (i) le développement d'outils d'évaluation des variations qualitatives et quantitatives des gisements de sédiments dans les cours d'eau navigables et non navigables (Identification des transferts via les phénomènes de transport) (Projet GISSED) ; (ii) l'intégration des acquis dans un projet de monitorings d'évolution des concentrations en substances dangereuses dans les matrices : sédiments via échantillonneur intégrateurs, biotes et eau via échantillonneurs passifs ; (iii) la mise en place d'un pilote de gestion des sédiments à l'échelle du bassin versant dans le cadre d'un appel européen ; (iv) la négociation avec la DGO2 d'une mission de suivi des stations de mesure automatiques des matières en suspension.

Contraintes Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ?

Pour atteindre cet objectif, il faudra une volonté des parties prenantes (gestionnaires de cours d'eau) à développer des modes de gestion à moyen terme et à faire évoluer la réglementation. Cela nécessitera également l'obtention d'une large adhésion à la proposition de gérer les sédiments à l'échelle de bassins versants et l'identification des solutions administratives et budgétaires pour la mettre en place.

Risques Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ?

Dans le cas où un financement via le mécanisme Moerman ou un projet européen ne pouvaient être obtenus, seules des actions limitées (développement d'outils d'évaluation des variations qualitatives et quantitatives des gisements de sédiments dans les cours d'eau navigables et non navigables) pourront être mises en œuvre.

Liens ou interdépendances Interdépendance avec les objectifs opérationnels EAU1 et EAU2

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
1. GISSeD	nov. 2017	DRC, DLA, UMS	Identification des sources de sédiments;	Recommandations pour la conception et la mise en place de pièges à sédiments (MES); Réseau de 3 stations opérationnelles de mesure du transport des sédiments et des polluants associés; Méthodologie de détermination des flux de polluants par transport des sédiments; Bilans de transfert de polluants par transport de sédiments pour les cours d'eau étudiés;
1.1. Gestion du projet	nov. 2017	DRC		
1.2. Poursuite du monitoring des 3 stations de mesure du flux des	nov. 2017	DRC, DLA, UMS		
1.3. Identification des sources de pollution en PCB	oct. 2016	DRC		
1.4. Finalisation des analyses sur sédiments	janv. 2018	DRC, DLA, UMS		
1.5. Interprétation croisée des résultats	juil. 2017	DRC		
1.6. Rédaction et défense thèse de	juil. 2017	DRC		
1.7. Rédaction rapport final GISSeD	oct. 2017	DRC		
1.8. Valorisation des résultats dans publication scientifique	nov. 2017	DRC		
2. ECHAPA ³	2020	DRC, DLA	Évaluation de l'apport des échantillonneurs passifs et intégrateurs dans les stratégies de contrôle de la qualité des eaux de surface;	Voir ligne suivante.
2. ECHAPA - Livrables:	Comparaison des résultats d'évaluation des NQEbiote obtenus à partir de la matrice biote et des capteurs passifs; Comparaisons interlaboratoires; Évaluation de la performance d'un nouveau type de capteurs passifs; Comparaison des résultats d'analyse tendancielle des concentrations des substances prioritaires dans les sédiments obtenus sur base d'échantillons prélevés i) à la surface du lit, ii) à partir d'échantillonneurs intégratifs, iii) à partir de capteurs passifs; Système de prélèvement intégratif des sédiments; Nouvelle méthodologie d'évaluation des émissions diffuses de MES dans les eaux de surface; Méthodologie d'évaluation de l'efficacité de mesures agroenvironnementales; Protocoles d'échantillonnage et de dosage prêts à être publiés.			
2.1. Contribution à l'écriture du projet	oct. 2016	DRC, DLA		
2.2. Validation du projet	nov. 2016	DRC		
2.3. Lancement du projet si retenu	2020	DRC		
3. LIFE (appel européen) ¹	2021		Pilote de gestion des sédiments à l'échelle d'un bassin versant	Localisation et dimensionnement des zones de sédimentation forcées; Monitoring de suivi de l'efficacité des zones de sédimentation forcées;
3.1. Mise en place d'un réseau de mesure du flux de sédiments	2019	DRC		
3.2. Monitoring du réseau	2021	DRC		
3.3. Identification des sources de sédiment	2019	DRC, DLA, UMS		
3.3. Localisation et dimensionnement des zones de sédimentation forcée	2019	DRC		
3.5. Évaluation de l'efficacité des mesures de réduction du flux des	2021	DRC		
4. Négociation avec la DGO2 d'une mission de suivi de stations	juil. 2017	BH, DRC	Mission de suivi des stations de mesure de MES.	Poursuite du monitoring des trois premières stations de mesure de MES.

** sous réserve d'obtention de moyens budgétaires complémentaires (appels à projets)

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	1. : 3,9 2. : 9 3. : 9 TOTAL : 12,9	1. : 3,9 2. : 9 3. : 9 TOTAL : 12,9 ²	—
Technologiques	—	1. : 82.000 € 2. : 323.000 € 3. : 150 000 € TOTAL : 405.000 (ou 232.000) €	1. : 82.000 € 2. : 323.000 € 3. : 150.000 € TOTAL : 405.000 (ou 232.000) € ³	€ 0
Budgétaires	—	1. : 337.000 € 2. : 883 000 € 3. : 500 000 € TOTAL : 1.220.000 (887.000) €	1. : 337.000 € 2. : 883.000 € 3. : 500.000 € TOTAL : 1.220.000 (887.000) € ³	€ 0

¹ Le projet LIFE sera déposé dans le cas où le projet ECHAPA n'est pas retenu pour financement dans le cadre Moerman

² Pour autant que certains contrats à durée déterminée soient prolongés ou transformés en contrats à durée indéterminée

³ Pour autant que les projets déposés (Moerman, Life) soient retenus pour financement

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Enrichir et cartographier les bases de données relatives aux sols et aux sous-sols.
Code	SSL1
Contributeur(s)	—
Sponsor	—
Chef de projet	A. Kheffi
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	SSL Être l'un des acteurs de référence wallon pour optimiser la gestion des sols et des sous-sols et un partenaire pour leur valorisation.
Objectif Opérationnel lié	Accroître l'état des connaissances par la cartographie des données environnementales liées au sol et au sous-sol.
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2018

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? <i>Les risques liés au sol et au sous-sol sont des enjeux importants de la Wallonie en terme de sécurité, d'environnement, d'aménagement du territoire et d'attractivité économique. Leur évaluation préalable nécessite des informations disponibles, justes et de qualité, et ces critères ne sont pas toujours rencontrés. L'ISSeP est un contributeur important via ses différentes activités mais l'absence de coordination, tant du côté Service public de Wallonie (SPW) que de l'ISSeP, rend actuellement difficile toute vision globale et représentative. En effet, les différentes équipes de l'ISSeP prestent donc leurs activités de collecte de données</i>
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? <i>Outre la production des données du sol et du sous-sol, l'ISSeP propose une démarche transversale appliquée aux données qu'il produit, afin d'en démontrer le gain et l'efficacité. En fait, les données du sol et du sous-sol sont souvent constituées et/ou collectées en vue d'usages précis : géologie, pédologie, pollution, hydrogéologie, géotechnique... Ces différentes disciplines s'attèlent à décrire un même milieu selon des aspects différents. Pourtant, de nombreuses transversalités et complémentarités existent entre elles</i>
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? <i>Le projet prévoit la production de données du sol et du sous-sol par l'ISSeP pour le compte du SPW. Plus transversalement, ces données seront inventoriées et comparées afin de les rendre interopérables et organiser la mutualisation. Concrètement, les données mutualisées seront gérées via une base de données commune. L'application de cette démarche sera présentée au SPW.</i>
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? <i>La réalisation de ce projet est essentiellement conditionnée à l'autorisation préalable du SPW, qui est le véritable propriétaire des données, et aux ressources internes que l'ISSeP pourra y affecter.</i>
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? <i>Refus du SPW d'autoriser une utilisation de ses données mettant en péril le projet ; le refus du SPW et/ou du Cabinet de prendre en charge financièrement ce travail de transversalité et de mutualisation ; insuffisance, voir manque, des ressources internes affectées avec impact important sur les délais de réalisation des actions prévues.</i>
Liens ou interdépendances avec d'autres projets, parties prenantes, actions et/ou objectifs	Vu qu'il balaie une thématique très large, le projet aura très certainement des interactions avec d'autres projets thématiques consacrés à la caractérisation de l'environnement et la gestion des risques. Les projets faisant intervenir la mise en place d'outils de concertation et de traitement / présentation de données (cartographie notamment) seront aussi en liaison.

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Acquisition et enrichissement des données	janv. 2018	Acteurs ISSeP	Continu - Augmentation de l'état de connaissance du sol et du sous-sol	
Contrôle qualité et validation des données	janv. 2018	Acteurs ISSeP	Continu - Augmentation de l'état de connaissance du sol et du sous-sol	
Contribution aux BDs de l'Administration	janv. 2018	Acteurs ISSeP	Continu - Augmentation de l'état de connaissance du sol et du sous-sol	Données
Inventaire des BDs/données existantes à l'ISSeP et des besoins	févr. 2017	Pilote + Acteurs ISSeP	Synthèse des données sol/sous-sol produites par l'ISSeP	Inventaire
État des lieux des BDs/données existantes à l'Administration et	mars 2017	Pilote + Acteurs ISSeP	Synthèse des données sol/sous-sol disponibles au sein du SPW et	Inventaire

<i>Elaboration des sorties des BDs et préparation à l'exploitation des</i>	<i>oct. 2017</i>	<i>Acteurs ISSeP</i>	<i>Documents de présentation des données, analyse préparatoire aux</i>	<i>Rapports pour lesquels des données sol/sous-</i>
<i>étude de l'interopérabilité des données et conception d'une BD</i>	<i>août 2017</i>	<i>CDS, CRS, CTG, UAC</i>	<i>Base de données commune pour les données sol/sous-sol</i>	<i>Base de données et méthodologie de</i>
<i>Mise en place d'un partenariat avec les services de</i>	<i>nov. 2017</i>	<i>Pilote + Acteurs ISSeP + SPW</i>	<i>Conclusion d'une convention ISSeP-SPW</i>	
<i>Développement et/ou amélioration d'outils de</i>	<i>janv. 2018</i>	<i>CQA, CTG, UAC</i>	<i>Outils de présentation et de gestion de données via internet</i>	<i>Applications informatiques web-GIS</i>
<i>Liaison des BDs de service avec la BD commune</i>	<i>janv. 2018</i>	<i>Acteurs ISSeP</i>	<i>Augmentation des données mutualisées</i>	
<i>Mise en commun des données avec l'Administration</i>	<i>2019</i>	<i>Acteurs ISSeP + SPW</i>	<i>Restitution vers le SPW</i>	<i>Données</i>

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	<i>Spécialistes en environnement, en étude du sol et du sous-sol, en gestion de données, en cartographie</i>	<i>18 ETP</i>	<i>18 ETP</i>	<i>—</i>
Technologiques	<i>Serveurs, licences logiciels</i>	<i>€ 20.000</i>	<i>€ 15.000</i>	<i>€ 0</i>
Budgétaires	<i>—</i>	<i>€ 1.245.000</i>	<i>€ 1.245.000</i>	<i>€ 0</i>

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 21/09/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Simplifier les études d'évaluation des risques sanitaires et les rendre performantes.
Code	SSL2
Contributeur(s)	Agents de l'ISSeP: MVE, SRE
Sponsor	—
Chef de projet	S. Crèvecoeur
Équipe Projet	Cellule Environnement-Santé (CES)
Objectif Stratégique lié	SSL Être l'un des acteurs de référence wallon pour optimiser la gestion des sols et des sous-sols et un partenaire pour leur valorisation.
Objectif Opérationnel lié	Apporter un support scientifique et technique aux acteurs en relation avec les risques.
Début du projet	janv. 2016
Échéance théorique	2020

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent? Les guides CWBP comportent notamment un volet "Évaluation des Risques Sanitaires" très complexe à la lecture et à l'utilisation. Rendre ce guide plus lisible, plus opérationnel est un impératif pour tous les acteurs, tant l'administration que des bureaux d'études. Cette efficacité se poursuivra par la révision des critères de décision mais aussi par une évaluation des normes décrétales et proposition de pistes pour leur adaptation. D'autre part, les outils utilisés jusqu'à présent pour réaliser l'évaluation des risques sanitaires ne sont plus disponibles, ils doivent être remplacés par de nouveaux outils.
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? La plus-value du projet est de fournir à l'administration et aux bureaux d'études un outil d'évaluation des risques pour la santé humaine opérationnel. L'objectif majeur est d'améliorer la pérennité, la transparence et l'opérationnalité de la méthode tout en conférant davantage de robustesse scientifique aux résultats de l'évaluation des risques sanitaires du fait de la prise en compte de connaissances scientifiques plus récentes. Ce projet va permettre de positionner l'ISSeP comme référent dans ce domaine.
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? Le projet va permettre de fournir un outil qui comprend le guide détaillant la méthodologie d'évaluation des risques sanitaires et une version wallonne du logiciel S-Risk®. Ce projet va permettre ainsi d'améliorer la mise en oeuvre pratique du Décret Sols. Concrètement, il va permettre de fournir un outil opérationnel à destination de l'administration et des bureaux d'études afin qu'ils puissent mener à bien leurs études et qu'ils puissent formuler un avis sur base d'un outil commun, simplifié et adapté au contexte wallon.
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? La réalisation d'une partie de ce projet est dépendant des travaux menés par le sous-traitant. Le VITO, propriétaire du logiciel S-Risk® adapte celui-ci au contexte wallon (sols) avec prise en compte de données scientifiques plus récentes (valeurs toxicologiques de référence). La mise à disposition du guide (GRER) sera fonction du retour d'avis des experts. La poursuite de l'amélioration de l'outil (au-delà de 2017) sera fonction des arrêtés de subvention qui seront octroyés.
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en oeuvre du projet qui doivent être considérés ? /
Liens ou interdépendances avec d'autres projets, parties prenantes, actions et/ou objectifs	En lien direct avec l'objectif stratégique RCS4 (Standardiser et harmoniser les pratiques en évaluation des risques sanitaires et écotoxicologiques sous-tendant les réglementations environnementales). L'objectif stratégique de ce projet est lié à ceux du "Laboratoire" et plus spécifiquement à la partie dédiée au "laboratoire de référence" ainsi qu'à ceux de la cellule "Déchets et sites à risques". Pour que le projet soit atteint, la collaboration entre différentes cellules de l'Institut est indispensable et sera un gage de réussite et de compétence envers nos clients.

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
CSC et attribution du marché "S-Risk"	déc. 2016	SOCR, Autre	Logiciel S-Risk® version wallonne opérationnel	mise en ligne du logiciel S-Risk® version wallonne
Validation paramètres S-Risk RW	oct. 2016	SOCR, Autre	Paramètres validés pour la Wallonie	/
Révision GRER partie B v.03	déc. 2016	SOCR, SRE	GRER partie B opérationnel (après remise d'avis des experts)	GRER partie B v.03
Revision CWBP (GREO, GREC, GRER)	oct. 2016	SOCR	CWBP finalisé pour soumettre à avis experts	GREO, GREC, GRER v.03
Mise à disposition GRER partie B	déc. 2016	SOCR	GRER partie B opérationnel (après remise d'avis des experts)	GRER partie B v.03
Formation des agents DAS (GRER partie B)	déc. 2016	SOCR, SRE	Améliorer l'utilisation de l'outil S-Risk® version wallonne par les agents de la DAS	/

Adaptation logiciel S-Risk	janv. 2017	SOCR, Autre	Logiciel S-Risk© version wallonne opérationnel	mise en ligne du logiciel S-Risk© version wallonne
Phase test S-Risk RW	oct. 2016	SOCR, MAV, Autre	rendre le logiciel S-Risk© version wallonne opérationnel	/
S-Risk RW opérationnel	déc. 2016	SOCR, Autre	Logiciel S-Risk© version wallonne opérationnel	mise en ligne du logiciel S-Risk© version wallonne
Adaptation guide technique S-Risk et fiches substances	nov. 2016	SOCR	Fournir des supports (guide technique et fiches substances) au logiciel S-Risk© cohérents avec la version wallonne	guide technique S-Risk© version wallonne et fiches substances
Recalcul VSH et proposition mesures gestion	déc. 2016	SOCR, SRE	Fournir des VSH soutenables pour la Wallonie	Annexe B1 du GRER partie B
Réunions et groupes de travail	2020	SOCR, Autre	Tenir informer de évolution du projet et échange d'expérience entre experts pluridisciplinaires	PV de réunion
Rapportage	2020	SOCR, SRE	Présentation état d'avancement	Rapport d'activité
Pistes orientation pour révision normes	juil. 2017	SOCR, SRE	Proposer des normes soutenables pour la Wallonie	/
Travaux harmonisation interrégion approches ERS	2020	SOCR, Autre	Harmoniser et améliorer les outils d'évaluation des risques sanitaires entre les régions	/
Benchmarking prise en compte PNN dans ERS	janv. 2018	SOCR	Améliorer notre expertise sur la prise en compte des polluants non normés à l'étranger	/
Mise en évidence limites logiciel S-Risk	janv. 2018	SOCR, MAV	Permettre de baliser l'utilisation du logiciel S-Risk et mettre en évidence les améliorations possibles	/
Proposition amélioration outils suite au retour expérience	2019	SOCR, Autre	Avoir un retour d'expérience des experts et de l'administration sur l'utilisation de l'outil et du guide afin de mettre en évidence les problèmes et d'améliorer l'outil	/
Veille scientifique (VTR, ERS...)	2020	SOCR	Se tenir à jour sur l'évolution des connaissances afin d'actualiser les outils proposer en Wallonie	/
Benchmarking bioaccessibilité et mélange polluants	2020	SOCR	Améliorer notre expertise sur la question dans une optique d'amélioration des outils	/

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	Niveau A	6 ETP-A	6 ETP-A *	—
Technologiques	—	€ 150.000	150 k€ *	€ 0
Budgétaires	—	€ 600.000	600 k€ *	€ 0

* à condition que les arrêtés de subvention soient octroyés et que leurs programmes de travail incluent les actions reprises dans cette fiche

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Préparer l'évaluation sur le terrain des experts agréés en établissant un cahier interne des lignes de conduite et une fiche d'évaluation.
Code	SSL3
Contributeur(s)	Cellule Déchets et Sites à risques, Direction des mesures et analyses de terrain
Sponsor	—
Chef de projet	C. Collart
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	Être l'un des acteurs de référence wallon pour optimiser la gestion des sols et des sous-sols et un partenaire pour leur valorisation.
Objectif Opérationnel lié	Assurer le rôle de référent en matière de sol et de sous-sol.
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2017

Description du projet*

Contexte Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ?

La mise en place du Décret Sol du 5 décembre 2008 a modifié l'approche et la gestion des pollutions des sols en Wallonie. Se dotant d'un outil législatif fort, l'Administration doit conforter sa position en élaborant des outils techniques visant son opérationnalité. Le retour d'expérience de ces 8 dernières années incite l'Administration à proposer des modifications du Décret (en cours de lecture); une des étapes importantes passe par la simplification administrative.

Valeur ajoutée/Objectifs Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet? Qu'apporte-t-il de plus?

La qualité des études rédigées par les experts fait l'objet d'une évaluation de la part de l'Administration. De manière identique, le travail des experts sur le terrain cette fois, est évalué par les agents de l'ISSeP. Pour ce faire, il faut établir les lignes de conduite que l'ISSeP sera amené à réaliser sur terrain pour une évaluation fiable et objective des experts. La rédaction et la validation de la fiche d'évaluation établie précédemment s'intégreront dans l'évaluation globale des experts agréés.

Périmètre Que comprend le projet? Que va-t-il réaliser? Quelles seront les fonctions du produit du projet?

Ce projet s'intègre complètement dans l'application du Décret Sol et dans les modifications de ce Décret en relecture. Les études réalisées par les experts agréés "Décret Sols" font déjà l'objet d'une évaluation administrative. Vérifier la qualité de leur travail sur le terrain(stratégie d'échantillonnage, nombre de forage, prélèvement adéquat et judicieux, adaptation des forages suite au réalité de terrain, ...) est également un gage de bases bien poser pour rédiger une étude correcte.

Contraintes Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables)?

Cette tâche implique de connaître les emplois du temps des bureaux d'étude : dates et lieux de forage et d'organiser au mieux le travail des agents de l'ISSeP

Risques Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ?

Pas de risques identifiés

Liens ou interdépendances avec d'autres projets et/ou parties prenantes Cette fiche est directement liée à la fiche SSL4 : "Enrichir le référentiel des guides dédiés aux sols et sous-sols (CWBP, CWEA, terrils, terres excavées, paramètres non normés ...) en rédigeant les guides manquants et en complétant ceux existants.

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Approbation fiche réalisée en 2015	déc. 2016	DAS		Fiche provisoire
3 ^{ie} lecture AGW modif Décret Sols	juil. 2016	Gouver. Wallon		Modifications du Décret approuvées
Approbation AGW modif Décrets sols	janv. 2017	Gouver. Wallon		Modifications du Décret approuvées
Finalisation de la fiche évaluation	févr. 2017	DIPI		Fiche d'évaluation finalisée et approuvée
Établir lignes conduite (interne)	mars 2017	DIPI		Cahier interne de lignes de conduite
Évaluation sur le terrain / temps consacré par dossier	mars 2017	DSAR		Rapport de terrain
Rédaction Rapport évaluation après terrain	avril 2017	DSAR		Rapport d'évaluation

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	—	—	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

Les ressources à mettre en place pour la réalisation de cet objectif sont difficilement chiffrables. Mais elles sont disponibles et s'inscrivent dans la gestion quotidienne des personnes qui y seront affectées.

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Enrichir le référentiel des guides dédiés aux sols et sous-sols (CWBP, CWEA, terrils, terres excavées, paramètres non normés ...) en rédigeant les guides manquants et en complétant ceux existants.
Code	SSL4
Contributeur(s)	Laboratoire de référence, Direction des Risques Chroniques,
Sponsor	—
Chef de projet	C. Collart
Équipe Projet	Cellule Déchets et Sites à risques
Objectif Stratégique lié	Être l'un des acteurs de référence wallon pour optimiser la gestion des sols et des sous-sols et un partenaire pour leur valorisation.
Objectif Opérationnel lié	Assurer le rôle de référent en matière de sol et de sous-sol.
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2018

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? La mise en place du Décret Sol du 5 décembre 2008 a modifié l'approche et la gestion des pollutions des sols en Wallonie. Se dotant d'un outil législatif fort, l'Administration doit conforter sa position en élaborant des outils techniques visant son opérationnalité. Pour ce faire, le SPW s'est tourné vers l'ISSEP qui a comme ambition de devenir le partenaire technique et scientifique de l'Administration. La mise en oeuvre de ce décret passe notamment par les différents guides du Code Wallon des Bonnes Pratiques. Faire évoluer ces guides est notamment un axe obligatoire et qui permet d'intégrer la notion de simplification administrative.
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? Le retour d'expérience de ces 8 dernières années incite l'Administration à proposer des modifications du Décret (en cours de lecture) : Enrichir le référentiel des guides dédiés aux sols et sous-sols en complétant les guides existants et en rédigeant des guides manquants, une des étapes importantes de ce projet. Cela va également dans le sens d'une simplification administrative et d'une plus grande opérationnalité du Décret
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? Pour mener à bien l'opérationnalité du Décret Sols, les guides déjà rédigés font l'objet d'édition millésimés. Lorsque des volets plus spécifiques sont abordés dans les études déjà réalisées, la rédaction de guides complémentaires permettra d'encore renforcer cette opérationnalité
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? La priorité des actualisations des guides est fixée par l'Administration; elle se base notamment sur les retours d'échanges des experts ainsi qu'en fonction de problématiques bien spécifiques rencontrées sur certains sites et pour lesquelles un guide spécifique est élaboré.
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en oeuvre du projet qui doivent être considérés ? Peu de risques pour l'élaboration des millésimes. Pour les guides complémentaires, envisager pour certains, des essais sur terrain avant validation de la méthodologie
Liens ou interdépendances	Cette fiche conforte la position de l'ISSEP comme appui technique et scientifique de l'Administration

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Réunion DG03-SSeP: déterminer les priorités	janv. 2016	DSAR et DG03		Pv réunion
Guide Houille: note synthétique DG04	avril 2016	NST, CLA, CDI et JPD		Rapport intermédiaire
Guide Houille: schéma décisionnel - tests terrain	oct. 2016	CLA, CDI et JPD		Schéma décisionnel
Guide Houille: lignes directrices - risques combustion -terrils	nov. 2016	NST, CLA, CDI et JPD		Rapport intermédiaire
GRPA : guide bonnes pratiques et GAMMA : amélioration	juin 2016	DIPI - B. DUSART		Fourniture du guide
GRPA et GAMMA: consultation et avis	août. 2016	DIPI - CLA		remise d'avis
Terres excavées: Élaboration Guide d'application	janv. 2017	SGA - DIPI		Rapport intermédiaire et PV réunion
Piste Étanche : rédaction guidelines	août 2016	CLA		Rédaction d'une note
PNN: Approbation fichier Synthétique SPaQUE	sept. 2016	CLA, XVE		Présentation d'un tableau intégrant prélèvement et méthodes d'analyses
Simplificat administr : fichier encodage des données	mars 2017	DIPI, CLA		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	3 ETP	3ETP	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 1

Identification du projet*

Intitulé	Élaborer les méthodologies d'études d'impact et formuler des recommandations pour la valorisation des friches industrielles, urbaines, des zones d'exploitation minière.
Code	SSL5
Contributeur(s)	cellule DSAR, cellule CTG, cellule DRC
Sponsor	—
Chef de projet	C. Collart
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	SSL Être l'un des acteurs de référence wallon pour optimiser la gestion des sols et des sous-sols et un partenaire pour leur valorisation.
Objectif Opérationnel lié	Apporter un support scientifique et technique aux acteurs en relation avec les risques.
Début du projet	2017
Échéance théorique	2020

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il Chaque administration appartenant tant au Service Public de Wallonie que des organismes para-régionaux, dispose de quantités d'informations que ce soit sur le sol, le sous sol mais aussi un inventaire des SAR en Région wallonne. Regrouper et recouper les informations émanant de plusieurs sources validées permettrait de dresser un état des lieux ou bien une étude d'impact "global" qu'il est utile de connaître pour pouvoir valoriser au mieux les friches industrielles.
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet? Qu'apporte-t-il de plus? Optimiser les bases de données gérées par l'ISSEP ainsi que le croisement de toutes les études réalisées sur des sites quelle que soit la problématique (sol, sous-sol, eaux souterraine) et permettre de dresser un état des lieux global
Périmètre	Que comprend le projet? Que va-t-il réaliser? Quelles seront les fonctions du produit du projet? Devenir l'acteur de référence s'articule sur plusieurs axes : conforter notre position d'expert technique et scientifique, rédiger et/ou consolider les guides améliorant la mise en œuvre pratique du Décret Sol, devenir un formateur, évaluer les experts,... Chaque axe renforce notre expertise et notre position. A terme, l'ISSEP va fournir une expertise spécifique et devenir un acteur incontournable dans le logigramme du Décret sols. Complémentairement à ce volet, l'exploitation des bases de données internes et l'expertise recensée tant sur les risques sanitaires, géologiques que miniers nous permettent d'exploiter notre acquis en élaborant des méthodes d'approche de ces différents impacts
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables)? Volonté de mettre en commun les bases de données regroupant des informations spécifiques. S'assurer de la validité de l'information
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? Disposer des informations émanant de plusieurs services intra issep mais également possibilité de croiser nos informations avec celles de l'administration. Mise à disposition de l'information valide. Volonté des parties prenantes.
Liens ou interdépendances avec d'autres projets et/ou parties prenantes	Pour rendre exploitable cet objet SSL5, cela induit la mise en œuvre opérationnelle et la transversalité avec les autres objectifs SSL1 à SSL4 puisque ce projet dépend directement des autres objectifs sols.

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
CGT : intérêt télédélect ds actualisat inventaire DG04	déc. 2016	NST	intérêt marqué par la DG04	note technique
CGT : actualisation inventaire	janv. 2018	NST -EHA	demande DG04 pour travailler sur leur inventaire	test sur quelques sites et proposition de méthodologie
Risques impact : Réunir les différents acteurs de l'ISSEP	févr. 2017	DSR, DRC, COLf et CGT	collaboration transversale	organisation de réunions et PV
Dresser État des lieux des données disponibles intercellule	août 2017	DSR, DRC, COLf et CGT	mis en commun des infos	Vérifier la compatibilité des bases de données
Reflexion sur référentiel commun inter ISSEP	1/12/2017	DSR, DRC, COLf et CGT	proposition d'une méthodologie	proposition d'une méthodologie

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	—	—	0
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Inventorier et optimiser certains processii sur la base des gains potentiels d'efficience et des attentes des clients internes ou externe.
Code	SVG1
Contributeur(s)	Départements des ressources humaines, financier, de la qualité,
Sponsor	—
Chef de projet	C. Serruys
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	Être une équipe qui apporte de la valeur ajoutée reconnue en termes de gouvernance, communication, simplification gestion.
Objectif Opérationnel lié	Poser les conditions d'un fonctionnement efficace des services généraux
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2017

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent? Les services généraux sont critiqués pour la lenteur et la lourdeur de leurs processii. Après avoir répertorié les processii mis en place au sein de l'institut, la première étape sera l'analyse de ceux-ci et l'identification des possibilités d'amélioration et des gains qui pourraient en découler. Ensuite, au vu du résultat de cette analyse, une priorisation et un timing sera établi en fonction des ressources. Enfin, un suivi rigoureux devra être effectué tout au long du contrat.
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? Les objectifs recherchés sont, d'une part, de réaliser, via les améliorations de différents processii, des gains de temps à la fois au sein des généraux mais également au sein des services opérationnels. Ces gains de temps pourront, dans les services généraux, être "réinvestis" afin de garantir des services supplémentaires en termes de contrôle interne et de gouvernance. Les gains de temps au sein des services opérationnels pourront également être "réinvestis" et devraient "redorer" l'image des services généraux.
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? Ce projet comprend des processii internes et vise à leur amélioration afin d'être plus efficace et plus efficient en interne.
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? Les contraintes sont les limites en termes de ressources disponibles. Les analyses et développements lors du projet devront être réalisés en sus des tâches quotidiennes.
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? Les principaux risques viennent de la participation des services opérationnels (il faudra les consulter mais il faudra qu'ils se rendent disponibles) et leur adhésion aux potentiels changements
Liens ou interdépendances avec d'autres projets et/ou parties prenantes	en lien avec SVG 4; SVG 5 en termes de ressources utilisés, de cohérence entre les actions entreprises. Lié également au OST 5.2.

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Faire l'inventaire des processii	oct. 2016	MJA/SCH/CSE	liste des processii à améliorer	idem
Analyser et lister* les processii	déc. 2016	MJA/SCH/CSE	prioritisation	liste + agenda en fonction de la priorisation
planning des processii à améliorer	2019	MJA/SCH/PRO/CSE	planning sur les prochaines années	planning
post analyse du réalisé	juil. 2017	CSE	évaluation du réalisé par rapport à l'attendu, mise à jour en fonction	évaluation / actions d'ajustement / mise à jour
post analyse du réalisé	janv. 2018	CSE		
post analyse du réalisé	juil. 2018	CSE		
post analyse du réalisé	2019	CSE		
post analyse du réalisé	2019	CSE		
post analyse du réalisé	2020	CSE		
post analyse du réalisé	2020	CSE		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	(i) Profil informatique pour le développement. (ii) chef de projet (responsable financier). (iii) Autres responsables services généraux	(i) 4 ETP-B (1/an) (ii) 1 ETP-A (iii) 0,5 ETP-A	(i) oui (ii) oui (iii) oui	—
Technologiques	ressources à priori disponibles en interne	—	—	€ 0
Budgétaires	ressources à priori disponibles en interne	—	—	€ 0

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Mettre en place une stratégie de communication interne basée sur la transparence, la confiance, des outils performants et du management.
Code	SVG2
Contributeur(s)	Départements des ressources humaines, financier, de la qualité,
Sponsor	—
Chef de projet	S. Slepenn
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	Être une équipe qui apporte de la valeur ajoutée reconnue en termes de gouvernance, communication, simplification gestion. SVG
Objectif Opérationnel lié	Développer la valeur ajoutée des services rendus à l'Institut
Début du projet	juin 2016
Échéance théorique	2018

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? La communication interne à l'ISSEP a longtemps été délaissée. Des enquêtes (audit Comase et étude Deparis notamment) ont permis de mettre en évidence un manque certain d'informations auprès du personnel ainsi qu'un manque de reconnaissance et de mise en valeur. Ces besoins non satisfaits ne permettent pas une coordination de travail optimum et influencent négativement les risques psychosociaux.
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? La communication interne est garante de la fédération d'un organisme. Elle permet aux agents de mieux comprendre le fonctionnement de l'Institut, d'en comprendre les changements et de pouvoir ensuite y adhérer. Elle permet la mise en place d'une confiance indispensable. Un agent qui adhère aux idées, aux valeurs et au changement de son institution prendra plus facilement des initiatives et fera preuve de motivation.
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? Ce projet global comprend plusieurs sous-projets détaillés ci-dessous dont la mise en place d'un nouvel intranet plus adapté aux besoins des agents.
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? La principale contrainte du service communication est le manque de ressources en personnel.
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? Le principal risque serait de l'ordre de "l'acceptation au changement" en ce qui concerne les nouvelles habitudes liées à l'utilisation d'un nouvel intranet. Il s'agit d'un phénomène social inévitable.
Liens ou interdépendances	—

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Stratégie de communication descendante	juil. 2016	BH, SS	AG, mail d'information pour expliquer le changement et l'innovation, etc.	
Amélioration du management	janv. 2017	BH	Formation des responsables de direction et de cellule à la gestion d'équipe	
Nouvel intranet	juil. 2018	BH, SS, informatique + AQ	Créer une nouvelle ergonomie, un nouveau design et de nouvelles fonctionnalités	
Enquête sur les besoins en matière d'intranet	janv. 2017	Stagiaire HEC ou science pol.	Identifier les besoins de chaque agent et composer une ergonomie en fonction.	
Stratégie de com ascendante	avril 2017	BH, SS	Boîte à idée, enquêtes de satisfaction, newsletter avec possibilité de réponse	
Engagement d'un temps plein	janv. 2017	BH, SS	Adapter les ressources au service communication	
Gestion d'une newsletter	mai 2017	BH, SS, Nouvelle personne	Peut aussi être éditée dans le nouvel intranet sans envoi par mail. Recherche d'info, gestion des infos et des images, reportage, rédaction, mise en page et gestion des envois (newsletter= remplace le journal interne)	
Alimentation de l'intranet actuel puis du nouveau	continu	Nouv. pers., service concerné	Travail en continu	
Signalétique	dec. 2016	SS	Ajout du service et du nom sur chaque porte de bureau	
Communication int. informelle	2019	BH, SS	Mises à jour continue de LinkedIn, Facebook, espace sur le nouveau portail	
Activités thématiques	continu	BH, SS, SG, nouvelle personne	Mieux connaître le métier de l'autre, action anti-discrimination, ex: thé à la menthe à 15h, vis ma vie, midi des métiers,... Favorise la com ascendante.	
Maintien des événements du personnel	récurrent	BH, SS, SG	Nouvel an, St Nicolas, journée récréative, pensions, BBQ	
Établissement d'une charte de valeurs	2018	BH, SC, SS	Rédaction en interne par groupes de travail	

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	2 ETP + 0,5 ETP	1 ETP B	0,5 ETP B	0,5 ETP B (le même que SVG2)
Technologiques	Nouvel intranet	€ 40.000	€ 0	€ 40.000
Budgétaires	Budget: location de salle, catering, achat de matériel, coût d'un graphiste	€ 106.440	€ 13.500	€ 92.940

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Renforcer les synergies, le partage de connaissances et la mutualisation de ressources entre les différents départements.
Code	SVG3
Contributeur(s)	Départements des ressources humaines, financier, de la
Sponsor	—
Chef de projet	B. Heindrichs
Équipe Projet	C S, SCH, S SL, MJ, VP, PHN, AP
Objectif Stratégique lié	Être une équipe qui apporte de la valeur ajoutée reconnue en termes de gouvernance, communication, simplification gestion.
Objectif Opérationnel lié	Poser les conditions d'un fonctionnement efficace des services généraux
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2018

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? <i>L'utilité et l'efficacité des services généraux ne constituent pas une certitude pour les services métiers.</i>
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? <i>Démontrer l'utilité et la plus value des services généraux.</i>
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? <i>L'ensemble des services rendus à l'institution.</i>
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? <i>Les croyances ont la vie dure.</i>
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ?
Liens ou interdépendances	—

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
création pool accueil / cuisine	déc. 2016	PH Nix		
formalisation accès BD marché	2017	C Serruys		
déploiement Gaspers entre RH et AQ	2017	V Peters		
délégation organisation événements internes de la com vers service accueil	oct. 2016	S Sleypenn		
désignation référent informatique dans les services opérationnels	août 2016	M Jacobs		
veille bibliographique pour les services	oct. 2016	CH Jacquemin		
réorganisation pool secrétaires	mars 2016	B Heindrichs		
établissement tableaux bord budgétaires	juil. 2016	C Serruys		

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	—	—	—	—
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	—	—	—	€ 0

Les ressources à mettre en place pour la réalisation de cet objectif sont difficilement chiffrables. Mais elles sont disponibles et s'inscrivent dans la gestion quotidienne des personnes qui y seront affectées

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 10/08/2016

Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Implémenter et systématiser les pratiques de gestion et de suivi financier a tous les niveaux.
Code	SVG4
Contributeur(s)	Départements des ressources humaines, financier, de la
Sponsor	—
Chef de projet	C. Serruys
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	Être une équipe qui apporte de la valeur ajoutée reconnue en termes de gouvernance, communication, simplification gestion.
Objectif Opérationnel lié	Développer la valeur ajoutée des services rendus à l'Institut
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2018

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? Le suivi et la gestion financière de l'Institut ont été critiqués par plusieurs audits ces dernières années. De plus, l'évolution du budget de l'ISSEP est en décroissance vu la conjoncture actuelle. Il est donc indispensable d'optimiser l'utilisation des moyens mis à disposition de l'Institut. Pour ce faire, un suivi des consommations des budgets des différentes missions devra dès lors être systématisé.
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? Les objectifs recherchés sont: (i) optimisation des budgets (ii) Efficience et contrôle interne de la consommation budgétaire (prévision/réalisé)
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? Le projet comprend la réalisation de tableaux de bord financiers qui seront mis à disposition des responsables à intervalle régulier (reporting). Des mises en garde seront données si la réalisation s'écarte trop des prévisions afin que des actions correctrices puissent être prises.
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? Les contraintes sont les limites en termes de ressources disponibles, le projet dépend en effet du développement en interne à réaliser par le service informatique, service limité en ETP pour les développements à réaliser. Les analyses et développements lors du projet devront être réalisés en sus des tâches quotidiennes.
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? Les principaux risques viennent de la participation des services opérationnels (il faudra les consulter, et qu'ils se rendent disponibles) et leur adhésion aux potentiels changements.
Liens ou interdépendances avec d'autres projets et/ou parties prenantes	en lien avec SVG 1 et SVG 5 en termes de ressources utilisés, de cohérence entre les actions entreprises. Lié également au OST 5.2, 4.1, 4.3, 2.5, 1.2

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Analyse besoins Cordi rapport financier	août 2016	CSE	Liste attentes des responsables en adéquation avec l'objectif initial	Idee claire du projet à réaliser en fonction des attentes
Réalisation tableau conforme aux besoins	oct. 2016	MJA / CSE	Tableaux de bord conformes aux besoins et objectifs	Tableaux de bord conformes aux besoins et
Mise à dispo Cordi 1/moins les rapports	oct. 2018	CSE	Mise à disposition information financière à jour à intervalle régulier	Reporting mensuel
Analyse trimestrielle résultats + pistes amélioration	mars 2017 juil. 2017 oct. 2017 déc. 2017 mars 2018 juil. 2018	MJA / CSE	évaluation du réalisé par rapport à l'attendu, mise à jour en fonction	évaluation / actions d'ajustement / mise à jour

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	(i) Profil informatique pour le développement. (ii) chef de projet (responsable financier). (iii) Autres responsables services	(i) 0,5 ETP-B (ii) 0,4 ETP-A (iii) 0,4 ETP-A	(i) oui (ii) oui (iii) oui	—
Technologiques	ressources à priori disponibles en interne	—	—	€ 0
Budgétaires	ressources à priori disponibles en interne	—	—	€ 0

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet

À remplir par le chef de projet

Date : 13/12/2016

Version : 3

Identification du projet*

Intitulé	Mettre en place un contrôle interne efficace
Code	SVG5
Contributeur(s)	Départements des ressources humaines, financier, de la qualité,
Sponsor	—
Chef de projet	C. Serruys
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	Être une équipe qui apporte de la valeur ajoutée reconnue en termes de gouvernance, communication, simplification gestion.
Objectif Opérationnel lié	Poser les conditions d'un fonctionnement efficace des services généraux
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2017

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? Afin de maintenir ses accréditations indispensables à la réalisation de ses activités, afin de maîtriser au mieux et améliorer l'ensemble de ses processus et afin de fournir une assurance raisonnable en termes de qualité des activités, de fiabilité de ses informations financières et de respect des lois et réglementations en vigueur, l'institut devra développer un système de contrôle interne à tous les niveaux.
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? D'une part, c'est une obligation de développer un système de contrôle interne (WB Fin). D'autre part, il est indispensable pour l'institut de maîtriser les différents processii en interne et ainsi être maître des flux d'information au sein de l'institut et d'éviter au maximum les risques liés à un manque de contrôle.
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? Analyse des différents flux et processii internes, mise en place / amélioration / revue de procédures visant un contrôle interne optimal
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? Les contraintes sont les limites en termes de ressources disponibles, le projet sera réalisé par 1/2 ETP qui devra analyser la situation initiale afin d'en avoir une vision claire et pouvoir ainsi mettre en place un système de contrôle interne adéquat.
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? Adhésion des équipes en place à davantage de procédures et au changement.
Liens ou interdépendances avec d'autres projets et/ou parties prenantes	en lien avec SVG 1 et SVG 5 en termes de ressources utilisés, de cohérence entre les actions entreprises. Lié également au OST 5.2, 4.1, 4.3, 2.5, 1.2

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Analyse du décret WBFIn <> ISSeP	oct. 2016	CSE/SKI	Analyse des obligations en termes de contrôle du décret et lister	Liste des obligations à suivre
Réalisation d'un planning d'une to do list	nov. 2016	CSE/SKI	En fonction des obligations listées et des recommandations émises par les différents organismes de contrôle, il sera réalisé un planning de procédures à mettre en place en vue d'un contrôle interne adéquat.	Planning des procédures à mettre en place
Mise en place de différents processii de CI	nov. 2018	CSE SKI	Réalisation / mise en place / application de procédures	Idem
Validation planning -> Réviseur/CdC/Cabinet	janv. 2017	CSE SKI	Validation du planning	

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	(i) Profil comptable (ii) chef de projet (responsable financier).	(i) 0,5 ETP-B (ii) 0,5 ETP-A	(i) non (ii) oui	0,5 ETP B (le même que SVG2)
Technologiques	—	—	—	€ 0
Budgétaires	Les besoins correspondent aux 2 ETP B mentionnés ci-dessus	81940	—	€ 81.940

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

Fiche-projet À remplir par le chef de projet	
Date : 10/08/2016	Version : 2

Identification du projet*

Intitulé	Se donner les moyens d'appliquer un plan d'investissement lié à la rénovation de l'infrastructure de l'Institut.
Code	SVG6
Contributeur(s)	Départements des ressources humaines, financier, de la qualité,
Sponsor	—
Chef de projet	A. Piel
Équipe Projet	—
Objectif Stratégique lié	Être une équipe qui apporte de la valeur ajoutée reconnue en termes de gouvernance, communication, simplification gestion. SVG
Objectif Opérationnel lié	Développer la valeur ajoutée des services rendus à l'Institut
Début du projet	Selon date de signature du C.A.
Échéance théorique	2018

Description du projet*

Contexte	Quelle est la situation actuelle ? Pourquoi lancer ce projet ? Quel est l'élément déclencheur ? S'agit-il d'une réponse à un risque inhérent ? Retard important d'investissement dans les infrastructures techniques. L'ensemble des différents étapes du projet global répondent à deux objectifs primaires: mise en conformité aux obligations légales de systèmes techniques liés à la sécurité d'une part et d'autre part l'amélioration les performances énergétiques des bâtiments
Valeur ajoutée/Objectifs	Pourquoi lancer ce projet ? Quelle est la plus-value du projet ? Qu'apporte-t-il de plus ? Répondre aux obligations légales en termes de conformité de systèmes techniques et réduction des risques liés à la sécurité du personnel plus particulièrement à la sécurité incendie (mise en conformité de la distribution électrique, du système de détection incendie, compartimentage des bâtiments,...). Réduire la facture énergétique.
Périmètre	Que comprend le projet ? Que va-t-il réaliser ? Quelles seront les fonctions du produit du projet ? Réalisation du plan d'investissements négocié avec le Service Régional d'Incendie; la mise en conformité des installations électriques suivant l'AR du 4/12/2012; l'amélioration des performances énergétiques pour les bâtiments du site de Liège
Contraintes	Quels sont les éléments extérieurs au projet qui doivent être considérés pour le projet (limites, événements préalables) ? Garder opérationnelles les activités de l'Institut pendant l'exécution des travaux; interdépendance des travaux prévus et la coordination des chantiers; timing
Risques	Quels sont les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet qui doivent être considérés ? Aléas des chantiers, gestion des risques d'accidents pendant l'exécution des chantiers, rester dans une épure de timing et de budget raisonnable
Liens ou interdépendances	—

Plan de projet global*

Nom de l'étape du projet	Échéance estimée	Responsable (personne ou groupe)	Résultat attendu	Livrable
Nettoyage amiante	janv. 2017	A Pi / Gr projet		Réception des travaux
SRI-Compartimentage Labo	déc. 2017	A Pi / Gr projet		Réception des travaux
SRI-Compartimentage Station	2019	A Pi / Gr projet		Réception des travaux
SRI-Compartimentage Adm	2020	A Pi / Gr projet		Réception des travaux
SRI-Conformité exutoires	janv. 2017	A Pi / SIT / SIPP		Réception des travaux
SRI-Détection incendie	juin 2017	A Pi / SIT / SIPP		Réception des travaux
SRI-Conformité gaz	janv. 2016	A Pi / SIPP		Réception des travaux
SRI-Explosimètres Labo	déc. 2017	A Pi / SIPP		Réception des travaux
SRI-Détection H2 Labo	déc. 2017	A Pi / SIPP		Réception des travaux
SRI-Eclairage sécurité Ateliers	avril 2018	A Pi / SIT / SIPP		Réception des travaux
HSRI-Electricité Labo	déc. 2017	A Pi / SIT		Réception des travaux
HSRI-Electricité Station	2019	A Pi / SIT		Réception des travaux
UREBA-Eclairage Labo	déc. 2017	A Pi / CE / SIT		Réception des travaux
UREBA-Système de chauffage	janv. 2017	A Pi / CE / SIT		Réception des travaux
UREBA-Vitrage	janv. 2018	A Pi / CE / SIT		Réception des travaux
UREBA-Isolation toitures et murs	2020	A Pi / CE / SIT		Réception des travaux
Autres-Façades Station	2020	A Pi / SIT		Réception des travaux
Autres-Centrales téléphoniques	2020	A Pi / SIT		Réception des travaux

Ressources *	Profils	Estimées	Disponibles	Besoins complémentaires
Humaines (ETP estimée sur la durée du projet)	Ingénieurs et techniciens experts surtout en électro-mécanique, construction et énéraie	2 ETP	2 ETP	—
Technologiques		—	—	€ 0
Budgétaires		—	—	€ 0

Commentaire général

—

* Les champs mentionnés d'un astérisque sont obligatoires

OBJECTIF STRATEGIQUE					
Développer le croisement et la valorisation des données environnementales en matière de qualité de l'air, à des fins de diffusion et de prévision					
OBJECTIF OPERATIONNEL					N°AIR3
Construire des outils d'aide à la décision au niveau local pour améliorer la qualité de l'air.					
PROJET					
Implémenter des outils de mesures adaptés au niveau local et quantifier de manière chiffrée l'impact sur la « qualité de l'air » des scénarii proposés.					
Niveau d'engagement à atteindre sans ressources supplémentaires (description qualitative), donc avec les ressources humaines, technologiques et budgétaires prévu actuellement					
Les bases du travail et les différents contacts ont été initiés dans le cadre de plusieurs projets de recherches (PMLAB, EXTRACAR, CITIMAP ...) ou initiatives limitées (test capteurs lowcost, réunion groupe carto, collaborations ...). Néanmoins il n'est pas possible de réellement développer cette activité sans moyen complémentaire, vu l'absence d'une personne centrale de référence coordonnant les initiatives et regroupant de manières concrètes les différentes actions.					
Année 1	Besoins complémentaires éventuels				
	Ressources Humaines		TIC	Ressources Budgétaires	Remarques
ETP A	0,0	€ -	DG/SG	0,0	50000,0 achat de capteurs lowcost pour validation
ETP B	0,0	€ -	TIC	0,0	
	€ -	€ -		€ 50.000,00	TOTAL BESOIN COMPLEMENTAIRES € 50.000,00
Année 2	Besoins complémentaires éventuels				
	Ressources Humaines		TIC	Ressources Budgétaires	Remarques
ETP A	1,0	€ 68.712,00	DG/SG	0,0	5000,0 START OOPS 3 au 01/01/2017
ETP B	0,0	€ -	TIC	0,0	
	€ 68.712,00	€ -		€ 5.000,00	TOTAL BESOIN COMPLEMENTAIRES € 73.712,00
Année 3	Besoins complémentaires éventuels				
	Ressources Humaines		TIC	Ressources Budgétaires	Remarques
ETP A	1,0	€ 68.712,00	DG/SG	0,0	15000,0 Budget pub pour promotion activité
ETP B	0,0	€ -	TIC	0,0	ETP B en communication pour promotion activité
	€ 68.712,00	€ -		€ 15.000,00	TOTAL BESOIN COMPLEMENTAIRES € 83.712,00
Année 4	Besoins complémentaires éventuels				
	Ressources Humaines		TIC	Ressources Budgétaires	Remarques
ETP A	1,0	€ 68.712,00	DG/SG	0,0	5000,0 Activité tournant au régime normal
ETP B	0,0	€ -	TIC	0,0	ETP B en communication pour promotion activité
	€ 68.712,00	€ -		€ 5.000,00	!!!! OOPS 3 devrait s'autofinancer dès 2019 !!!! !!!! en proposant un service de conseils payant !!!!
	€ 68.712,00	€ -		€ 5.000,00	TOTAL BESOIN COMPLEMENTAIRES € 73.712,00
MOTIVATION / COMMENTAIRES					
Les moyens demandés seront utilisés pour		Affectation de 1 ETP A ayant un background en langue et communication et se spécialisant en chimie atmosphérique. Coût d'achat de capteurs low-cost et frais de marketing pour faire connaître l'activité.			
Les moyens demandés généreront quelle valeur ajoutée :		Faire le lien entre nos mesures et l'impact réels sur le terrain (effet sur la santé, choix de mobilité ou urbanistique). Planter et valider un réseau de mesure (low costsensors) adapté à l'échelon local. Pouvoir répondre aux questions concrètes des acteurs locaux			
TOTAL BESOINS COMPLEMENTAIRES SUR LA DUREE DU CONTRAT					€ 281.136,00

OBJECTIF STRATEGIQUE				N°	
Être l'organisme de référence technique et scientifique belge pour la gestion de risques technologiques et/ou accidentels.					
OBJECTIF OPERATIONNEL				N°	RTA1
Développer notre expertise en matière de risques technologiques et accidentels, connus ou émergents.					
PROJET					
Etendre nos reconnaissances officielles pour garantir la sécurité de produits et procédés.					
Niveau d'engagement à atteindre sans ressources supplémentaires (description qualitative), donc avec les ressources humaines, technologiques et budgétaires prévu actuellement					
Si les ressources demandées pour cet objectif n'étaient pas octroyées, la plupart des notifications / reconnaissances visées ne seraient pas obtenues. Cela aurait pour conséquence de nous exclure de la plupart des marchés.					
Année 1					
Besoins complémentaires éventuels					
Ressources Humaines		TIC		Ressources Budgétaires	Remarques
ETP A	1,0 €	68.712	Propres	75000	
ETP B	€	-	Externes		
€ 68.712		€ -		75000	TOTAL BESOIN COMPLEMENTAIRES € 143.712
Année 2					
Besoins complémentaires éventuels					
Ressources Humaines		TIC		Ressources Budgétaires	Remarques
ETP A	1,0 €	68.712	Propres	80000	
ETP B	€	-	Externes		
€ 68.712		€ -		€ 80.000	TOTAL BESOIN COMPLEMENTAIRES € 148.712
Année 3					
Besoins complémentaires éventuels					
Ressources Humaines		TIC		Ressources Budgétaires	Remarques
ETP A	0,0 €	-	Propres	60000	
ETP B	€	-	Externes		
€ -		€ -		0	TOTAL BESOIN COMPLEMENTAIRES € 60.000
Année 4					
Besoins complémentaires éventuels					
Ressources Humaines		TIC		Ressources Budgétaires	Remarques
ETP A	0,0 €	-	Propres		
ETP B	€	-	Externes		
€ -		€ -		€ -	TOTAL BESOIN COMPLEMENTAIRES € -
MOTIVATION / COMMENTAIRES					
Les moyens demandés seront utilisés pour			Obtenir les notifications / agrément , les conserver, les valoriser.		
Les moyens demandés généreront quelle valeur ajoutée :			Gagner des parts de marché et de la visibilité.		
			Au fur et à mesure, les recettes supplémentaires doivent couvrir la totalité des coûts,		
TOTAL BESOINS COMPLEMENTAIRES SUR LA DUREE DU CONTRAT					€ 352.424

OBJECTIF STRATEGIQUE						
Être reconnu comme le conseiller technique du SPW pour la gestion proactive, intégrée et durable des sédiments.						
OBJECTIF OPERATIONNEL					N° SED 3	
Développer des outils d'aide à la décision et à la gestion.						
PROJET						
Développer des méthodes et nouveaux outils pour l'évaluation des risques, la caractérisation in situ et la validation de filières de valorisation à travers des projets de recherche, collaborations, partenariats.						
Niveau d'engagement à atteindre sans ressources supplémentaires (description qualitative), donc avec les ressources humaines, technologiques et budgétaires prévu actuellement						
Outil d'évaluation des risques développé sur base des moyens existants (2016). Des méthodologies de validation de filières de valorisation seront développée sur base d'un cofinancement européen et de fonds propres.						
Année 1	Besoins complémentaires éventuels					
	Ressources Humaines		TIC	Ressources Budgétaires		Remarques
ETP A	0,5	€ 34.356,00	Propres	0,0	SPW 0,00	
ETP B	0,5	€ 20.485,00	Externes	0,0	non SPW 25.000,00	Fait l'objet d'une demande de cofinancement dans Interreg
						pr l'éval des filières de valo: 25 k€ + 0,5 ETP NivA + 0,5 ETP NivB
	€ 54.841,00		€ -	€ 25.000,00		TOTAL BESOIN COMPLEMENTAIRES € 79.841,00
Année 2	Besoins complémentaires éventuels					
	Ressources Humaines		TIC	Ressources Budgétaires		Remarques
ETP A	1,0	€ 68.712,00	Propres	0,0	SPW 0,00	
ETP B	1,0	€ 40.970,00	Externes	0,0	non SPW 47.000,00	Fait l'objet d'une demande de cofinancement dans Interreg
			Propres au Ext autres	0,0 7000,0		pr l'éval des filières de valo: 47 k€ + 7 k€ TICext + 1 ETP A + 1 ETP B
	€ 109.682,00		€ 7.000,00	€ 47.000,00		TOTAL BESOIN COMPLEMENTAIRES € 163.682,00
Année 3	Besoins complémentaires éventuels					
	Ressources Humaines		TIC	Ressources Budgétaires		Remarques
ETP A	1,0	€ 68.712,00	Propres	0,0	SPW 0,00	
ETP B	1,0	€ 40.970,00	Externes	0,0	non SPW 47.000,00	Fait l'objet d'une demande de cofinancement dans Interreg
						pr l'éval des filières de valo: 47 k€ + 1 ETP Niv A + 1 ETP Niv B
	€ 109.682,00		€ -	€ 47.000,00		TOTAL BESOIN COMPLEMENTAIRES € 156.682,00
Année 4	Besoins complémentaires éventuels					
	Ressources Humaines		TIC	Ressources Budgétaires		Remarques
ETP A	1,0	€ 68.712,00	Propres	0,0	SPW 0,00	
ETP B	1,0	€ 40.970,00	Externes	0,0	non SPW 47.000,00	Font l'objet d'une demande de cofinancement dans Interreg
						pr l'éval des filières de valo: 47 k€ + 1 ETP NivA + 1 ETP NivB
	€ 109.682,00		€ -	€ 47.000,00		TOTAL BESOIN COMPLEMENTAIRES € 156.682,00
MOTIVATION / COMMENTAIRES						
Les moyens demandés seront utilisés pour			Développer des méthodes et nouveaux outils pour l'évaluation des risques, la caractérisation in situ et la validation des filières de valorisation à travers des projets de recherche, collaborations, partenariats, ...			
Les moyens demandés généreront quelle valeur ajoutée :			Développer les collaborations et les recherches pour rester à la pointe dans nos domaines forts et augmenter notre visibilité et image à l'extérieur.			
TOTAL BESOINS COMPLEMENTAIRES SUR LA DUREE DU CONTRAT					€ 556.887,00	

OBJECTIF STRATEGIQUE				N°	
Être une équipe qui apporte de la valeur ajoutée reconnue en termes de gouvernance, communication, simplification gestion.					
OBJECTIF OPERATIONNEL				N°SG2	
Développer la valeur ajoutée des services rendus à l'Institut					
PROJET					
Mettre en place une stratégie de communication interne basée sur la transparence, la confiance, des outils performants et le management.					
Niveau d'engagement à atteindre sans ressources supplémentaires (description qualitative), donc avec les ressources humaines, technologiques et budgétaires prévues actuellement					
Sans ressources supplémentaires, la stratégie de communication ne pourra être pleinement développer.					
Année 1					
Besoins complémentaires éventuels					
Ressources Humaines		TIC		Ressources Budgétaires	
ETP A	ETP B	Propres	Externes	Remarques	
	0,5	€ -	25000,0	5000,0	ETP B: com nécessaire min
		€ 20.485,00			TIC: Nouvel intranet
		€ 20.485,00	€ 25.000,00	€ 5.000,00	TOTAL BESOIN COMPLEMENTAIRES € 50.485,00
Année 2					
Besoins complémentaires éventuels					
Ressources Humaines		TIC		Ressources Budgétaires	
ETP A	ETP B	Propres	Externes	Remarques	
	0,5	€ -	5000,0	2000,0	Maintenance et fonctionnement
		€ 20.485,00			
		€ 20.485,00	€ 5.000,00	€ 2.000,00	TOTAL BESOIN COMPLEMENTAIRES € 27.485,00
Année 3					
Besoins complémentaires éventuels					
Ressources Humaines		TIC		Ressources Budgétaires	
ETP A	ETP B	Propres	Externes	Remarques	
	0,5	€ -	5000,0	2000,0	Maintenance et fonctionnement
		€ 20.485,00			
		€ 20.485,00	€ 5.000,00	€ 2.000,00	TOTAL BESOIN COMPLEMENTAIRES € 27.485,00
Année 4					
Besoins complémentaires éventuels					
Ressources Humaines		TIC		Ressources Budgétaires	
ETP A	ETP B	Propres	Externes	Remarques	
	0,5	€ -	5000,0	2000,0	Maintenance et fonctionnement
		€ 20.485,00			
		€ 20.485,00	€ 5.000,00	€ 2.000,00	TOTAL BESOIN COMPLEMENTAIRES € 27.485,00
MOTIVATION / COMMENTAIRES					
Les moyens demandés seront utilisés pour		- ETP : engager une personne formée en com			
Les moyens demandés génèreront quelle valeur ajoutée :		Accroître la qualité du service offert en terme de communication afin d'améliorer le climat interne			
TOTAL BESOINS COMPLEMENTAIRES SUR LA DUREE DU CONTRAT					€ 132.940,00

OBJECTIF STRATEGIQUE	
Être une équipe qui apporte de la valeur ajoutée reconnue en termes de gouvernance, communication, simplification gestion.	

OBJECTIF OPERATIONNEL		N°SG5
Poser les conditions d'un fonctionnement efficace des services généraux		
PROJET		
Mettre en place un contrôle interne efficace		
Niveau d'engagement à atteindre sans ressources supplémentaires (description qualitative), donc avec les ressources humaines, technologiques et budgétaires prévues actuellement		
Maintien des audits internes tels que réalisés actuellement et exigés par nos accréditations; certains des thèmes audités concernent déjà des aspects gestion tels le processus des commandes, des examens de cahier des charges, ... , gestion des compétences du personnel, locaux, ... en résumé, tous les thèmes susceptibles d'influencer le niveau de qualité de nos prestations. En dehors de cela, les audits actuels concernent tous les aspects techniques.		
Maintien des accréditations actuelles + obtention d'extensions d'accréditations.		

Année 1	Besoins complémentaires éventuels				
	Ressources Humaines		TIC	Ressources Budgétaires	Remarques
ETP A	0,0	€ -	Propres		Agent apte à réaliser des audits financiers/comptables + éventuellement gestion, de façon indépendante
ETP B	0,5	€ 20.485,00	Externes		
	€ 20.485,00	€ -	€ -	TOTAL BESOIN COMPLEMENTAIRES	€ 20.485,00

Année 2	Besoins complémentaires éventuels				
	Ressources Humaines		TIC	Ressources Budgétaires	Remarques
ETP A	0,0	€ -	Propres		
ETP B	0,5	€ 20.485,00	Externes		
	€ 20.485,00	€ -	€ -	TOTAL BESOIN COMPLEMENTAIRES	€ 20.485,00

Année 3	Besoins complémentaires éventuels				
	Ressources Humaines		TIC	Ressources Budgétaires	Remarques
ETP A	0,0	€ -	Propres		
ETP B	0,5	€ 20.485,00	Externes		
	€ 20.485,00	€ -	€ -	TOTAL BESOIN COMPLEMENTAIRES	€ 20.485,00

Année 4	Besoins complémentaires éventuels				
	Ressources Humaines		TIC	Ressources Budgétaires	Remarques
ETP A	0,0	€ -	Propres		
ETP B	0,5	€ 20.485,00	Externes		
	€ 20.485,00	€ -	€ -	TOTAL BESOIN COMPLEMENTAIRES	€ 20.485,00

MOTIVATION / COMMENTAIRES	
Les moyens demandés seront utilisés pour	Réaliser des audits financiers/comptables et, éventuellement organisationnels, de façon indépendante; participer à l'élaboration d'actions correctives et préventives et contrôler de la mise en place de ces actions, émettre des propositions d'amélioration, émettre des rapports pour la direction générale. Complémentaire à "Inventorier et optimiser les processii"
Les moyens demandés généreront quelle valeur ajoutée :	Meilleure maîtrise et mise en place d'améliorations de la gestion comptable et financière ainsi que certains aspects de gestion générale.
TOTAL BESOINS COMPLEMENTAIRES SUR LA DUREE DU CONTRAT	

ANNEXE 11 - INDICATEURS

Réf	PROJETS	Indicateurs	Échéances estimées
OOT-1.1	Définir un cadre organique qui tient compte des besoins opérationnels et des enjeux de l'ISSEP.	Pyramide des ages Taux de polyvalence Missions clés et back-up Taux de missions remplies/missions non remplies Délais pour intégrer les besoins Transformer les besoins en unités budgétaires Taux de remplissage du cadre Délai de négociation avec le Ministre Délai de négociation avec le CCB Impact budgétaire. Capacité des services à assumer les missions et objectifs.	2017
OOT-1.2	Organiser les flux d'information dans les services et s'assurer que chaque agent a accès aux informations nécessaires à sa fonction.	Existence de RACI	2018
OOT-1.3	Déployer une charte de valeurs et une éthique professionnelle au sein des services.	Mise en application charte enquête personnel (existence d'une procédure) Nombre d'actions liées aux valeurs de l'ISSEP. Nombre de plaintes vis-à-vis de l'ISSEP/non respect des valeurs Délai de résolution des plaintes	2016
OOT-1.4	Établir un plan de bien-être au travail	Nombre d'initiatives prises par les managers, le personnel pour améliorer le bien-être Nombre de situations à risques Cote globale de bien-être au travail (via enquête sociale)	2016
OOT-2.1	Négocier et établir un regroupement budgétaire annuel.	Validation par l'IF. Respect de la dotation. Nombre d'adaptations.	2017
OOT-2.2	Développer la métrologie par la mise au point de nouveaux paramètres.	Nombre de nouvelles missions Nombre de nouveaux paramètres mis au point Indice globale de satisfactions clients Retour sur délivrables	
OOT-2.3	Être reconnu comme organisme de référence en matière d'évaluation des risques sanitaires et technologiques.	Être reconnu comme labo. Nombre de nouvelles missions. Indice globale de satisfactions clients Retour sur délivrables	
OOT-2.4	Organiser les collaborations transversales au sein de l'ISSEP pour développer le savoir-faire en matière d'interprétation des résultats.	Nombre d'objectifs partagés. Nombre de synergies Nombre de fois où un service est invité dans la réunion de service d'un autre. Bilan des collaborations.	2020
OOT-2.5	Mettre en place une gestion de la performance de l'ISSEP.	Mise en place d'un tableau de bord de performance. Respect des plannings d'action. (via le comité d'accompagnement) Pilotage de la performance par le Cordi.	2020
OOT-2.6	Développer des programmes de recherche, de développement technologiques et des études de faisabilité dans le secteur de l'environnement et de la gestion des risques en lien avec les enjeux économiques et environnementaux.	Mise en place d'objectifs individuels et collectifs par service. Déclinaison des programmes par service. Respect des budgets et du planning. Collaboration entre services, nombre de sessions de coordination au sein des programmes. Nombre de nouvelles missions. Pilotage de la performance par le comité scientifique.	
OOT-2.7	Définir un plan d'investissements technologiques.	Elaboration d'un plan quinquennal. Respect des délais d'exécution.	
OOT-3.1	Développer des protocoles de collaboration avec la DG04, DG03, AWAC, SPAQuE sur les modalités de collaboration et les programmes d'activités.	Existence de protocoles avec les partenaires. Satisfaction des clients. Négociation d'un programme partagé. Evaluation des collaborations.	2020
OOT-3.2	Mettre en place des équipes partagées avec nos partenaires.	Nombre d'équipes. Respect des budgets Respect des objectifs, des plannings.	2020
OOT-3.3	Mettre en place des protocoles de collaborations avec ETP CRM, les universités et les autres institutions scientifiques en matière de recherche et de développement technologique.	Nombre d'objectifs partagés. Existence de protocoles avec les partenaires. Satisfaction des clients. Négociation d'un programme partagé.	2020
OOT-3.4	Intégrer des réseaux internationaux et européens de normalisation et environnementaux et faire reconnaître notre expertise.	Augmentation du nombre de réseaux. Nombre de fois où l'ISSEP est invité comme expert. Nombre de publications, collectives et internationales.	2020
OOT-4.1	Repositionner le Cordi, ses modes de fonctionnement.	Nombre d'objectifs partagés. Taux d'absentéisme. Respect de la décision Délai d'exécution de la décision Taux d'innovation Déclinaison des objectifs dans les services. Capacité à gérer les conflits ensemble.	

Réf	PROJETS	Indicateurs	Échéances estimées
OOT-4.2	Définir les engagements de l'ISSeP vis-à-vis de ses clients et mesurer leur satisfaction.	Indice globale de satisfactions clients Retour sur livrables Respect des plannings (lien entre engagements et objectifs) Taux de réalisation des objectifs : voir TBCA Délai d'exécution	
OOT-4.3	Mettre en place une gestion par objectif, par service et par projet.	Respect des plannings (lien entre engagements et objectifs) Respect des plannings d'actions. Pilotage de la performance par le Cordi. Elaboration des processus clients, projets, fiches budgétaires, chartes, rôles et responsabilités, reporting.	
OOT-5.1	Développer des applications et modèles pour les clients pour suivre en temps réel la qualité de l'eau, l'air, ...	Respect des attentes des clients et des engagements de l'ISSeP. Dématisation des process Rapport coût/bénéfice par solution.	
OOT-5.2	Développer la mise à disposition de données environnementales.	Standardisation Délais de mises en œuvre.	
OOT-5.3	Développer le croisement et la valorisation des données environnementales.	Stop au gaspillage Bilan de la performance des nouvelles solutions.	
AIR3	Implémenter des outils de mesures adaptés au niveau local et quantifier de manière chiffrée l'impact sur la « qualité de l'air » des scénarii proposés.	Nombre de point de mesure installés Nombre de dossiers traités.	2020
DEC2	Mesurer l'impact environnemental (eau, air, sol) lié à l'utilisation des déchets en tant que ressources (valorisation agronomique par exemple).	Nombre de campagnes réalisées par thématique et par site d'exploitation Nombre de campagnes menées conduisant à une autorisation de valorisation, durabilité des partenariats intervenant dans les projets (cf. DEC3).	2018
DEC3	Évaluer les dossiers techniques introduits par les détenteurs de déchets pour les demandes End of Waste (sortie du statut de déchet).	Outil d'aide à la décision, méthodologie (mise au point). Evolution du nombre de dossiers traités pour l'Administration.	2017
DEC4	Dresser et maintenir un état de l'art des techniques d'enfouissement durable des déchets et de la maîtrise de la fin de vie des centres d'enfouissement technique.	Publication de l'état de l'art. Benchmarking, révision annuelle.	2017
EAU1	Gérer les réseaux de surveillance de la qualité des eaux de surface (y compris les rejets), des eaux souterraines patrimoniales, des eaux de baignade et de piscine, tel que défini par l'administration.	Ratio Nombre de paramètres repris à la sous-traitance / Nombre de paramètres sous-traités.	2017
EAU2	Anticiper la mise au point des méthodes de détection et de quantification des polluants émergents (y compris le biomonitoring et les méthodes d'échantillonnage intégratives).	Ratio Nombre de méthodes mises au point / Nombre de substances potentiellement pertinentes pour la Wallonie dans la liste de vigilance.	2017
EAU3	Renforcer les synergies entre laboratoires partenaires du GISREAUX et entre laboratoires publics régionaux (Wallonie/Flandre).	Ratio Nombre de projets portés ou proposés par l'ISSeP / Nombre de projets auxquels l'ISSeP participe.	2017
LAB1	Réorganiser l'ensemble des activités de laboratoires de l'ISSeP de manière à en augmenter l'efficacité.	Processus mis en œuvre. Diminution des coûts. Plans de formation / d'investissement / de communication. Amélioration des délais et respect des engagements.	2018
LAB2	Définir et piloter les modalités de concertation et de collaboration entre les commanditaires publics et les activités de Laboratoire de Référence.	Accords de reconnaissance pour les différentes activités de laboratoire. Nombre d'arbitrage hors SLA.	2019
LAB3	Développer la plus-value, la visibilité et la reconnaissance du Laboratoire de Référence.	Résultats des audits d'accréditation. Extensions de scope. Participations à des groupes EU.	2018
LAB4	Renforcer les activités et la proactivité du laboratoire dans le cadre des projets de recherche & développement.	Nombre de mises au point, de projets et de participations qui aboutissent. Nombre d'avis rendus.	2017
RCS1	Développer et mettre à disposition un prototype de système d'information géographique en Environnement-Santé.	SIG pilote.	2019
RCS2	Concevoir et réaliser, en partenariat avec des acteurs de la santé, des campagnes de mesure de l'exposition aux pollutions diffuses intégrant des programmes de biomonitoring.	Nombre de campagnes réalisées Nombre de sujets ayant fait l'objet d'un biomonitoring. Nombre de campagnes de communication des résultats aux volontaires.	2019
RCS3	Constituer une base de données sur les risques liés à l'exposition aux polluants intérieurs dans les lieux publics en vue d'établir des recommandations pertinentes.	Nombre de recommandations. Nombre de cycles d'informations dispensées. Nombre de validations effectuées. Protocole de référence de mesure de la concentration en biocides	2017
RCS4	Standardiser et harmoniser les pratiques en évaluation des risques sanitaires et écotoxicologiques sous-tendant les réglementations environnementales.	Nombre d'outils (méthodologies) standards utilisé(e)s. Nombre de valeurs toxicologiques de référence (VTR) communes utilisées. Adaptation et mise à disposition d'un outil d'évaluation des risques sanitaires liés aux sols pollués adapté aux conditions rencontrées en Wallonie. Mise à disposition d'une version du GRER révisé.	2017: Outil d'évaluation des risques sanitaires liés aux sols pollués; GRER (millésime 2017); Méthodologies de définition des VTR. 2018→2019: Révision continue du GRER et standardisation des études de risque.
RCS5	Devenir le référent pour l'exposition aux champs électromagnétiques.	Rapport de veille.	2017

Réf	PROJETS	Indicateurs	Échéances estimées
RCS6	Préparer l'ISSEP à l'ouverture des marchés de prestations pour tiers consécutive à la transposition de la directive 2013/35/UE relative à l'exposition des travailleurs aux champs électromagnétiques.	Nombre de prestations pour tiers.	2018
RECH1	Développement d'activités de recherche dans le cadre de programmes subsidiés sur fonds propres.	Nombre de participations au dépôt de projets de recherche. Nombre de de participation à des projets de recherche.	2017
RECH2	Participation à des projets de recherche pluripartenaires initiés dans le cadre des pôles de compétitivité, de partenariat public/privé, du programme CWAlity, ...	Nombre de participations au dépôt de projets de recherche. Nombre de de participation à des projets de recherche.	2019
RECH3	Participation à des appels à projets de recherche et des recherches au niveau européen.	Nombre de participations au dépôt de projets de recherche. Nombre de de participation à des projets de recherche.	2019
RTA1	Etendre nos reconnaissances officielles pour garantir la sécurité de produits et procédés.	Notification acquise. Agrément acquis. Rentabilité	2017
RTA2	Développer l'appui scientifique pour les risques émergents liés aux "Nano".	Finaliser NANOGRA et NANH2O. Obtenir une mission d'appui technique. Démarrer NANOBIO.	2019
SED1	Mettre au point un outil cartographique permettant d'optimiser l'évaluation des dossiers de gestion des sédiments.	Outil cartographique.	2019
SED2	Formaliser un code wallon de bonnes pratiques des méthodes d'échantillonnage et de préparation.	100% des protocoles rédigés.	2017
SED3	Développer des méthodes et nouveaux outils pour l'évaluation des risques, la caractérisation in situ et la validation de filières de valorisation à travers des projets de recherche, collaborations, partenariats.	Nombre de méthodes et outils mis au point. Nombre de projets de recherche.	2019
SED4	Lancer des actions visant une gestion intégrée des sédiments à l'échelle du bassin versant.	Nombre de stations de mesure des MES mises en place sur les cours d'eau wallons.	2018
SSL1	Enrichir et cartographier les bases de données relatives aux sols et aux sous-sols.	Nombre de nouveaux enregistrements réalisés. Nombre de demandes rencontrées.	2018
SSL2	Simplifier les études d'évaluation des risques sanitaires et les rendre performantes.	Procédures d'évaluation des risques modifiées. Nombre de dossiers traités.	2017
SSL3	Préparer l'évaluation sur le terrain des experts agréés en établissant un cahier interne des lignes de conduite et une fiche d'évaluation.	Planning organisationnel. Rédaction d'un cahier interne des lignes de conduite.	2017
SSL4	Enrichir le référentiel des guides dédiés aux sols et sous-sols (CWBP, CWEA, terrils, terres excavées, paramètres non normés ...) en rédigeant les guides manquants et en complétant ceux existants.	Nombre de guides rédigés.	2018
SSL5	Elaborer les méthodologies d'études d'impact et formuler des recommandations pour la valorisation des friches industrielles, urbaines, des zones d'exploitation minière.	Nombre de méthodologies mises au point.	2018
SVG1	Inventorier et optimiser certains processus sur la base des gains potentiels d'efficacité et des attentes des clients internes ou externe.	Nombre de processus revus par an (2) ; Temps dégagé (jours/ETP).	2017
SVG2	Mettre en place une stratégie de communication interne basée sur la transparence, la confiance, des outils performants et le management.	Rapport psychosociaux ; Enquête sur le bien-être du personnel	2018
SVG3	Renforcer les synergies, le partage de connaissances et la mutualisation de ressources entre les différents départements.	Nombre de projets multiservices.	2018
SVG4	Implémenter et systématiser les pratiques de gestion et de suivi financier à tous les niveaux.	Respect calendrier reporting. Respect du planning des dépenses.	2018
SVG5	Mettre en place un contrôle interne efficace	Mise en place d'une fixation d'objectifs systématique. Mise en place d'un cycle de révision/évaluation de ces objectifs.	2017
SVG6	Se donner les moyens d'appliquer un plan d'investissement lié à la rénovation de l'infrastructure de l'Institut.	Mise en place d'un plan concret reprenant les besoins à CT, MT et LT en termes d'investissements matériels et bâtiment. Diminution des frais liés à l'infrastructure (gaz, énergie, etc.) et de maintenance.	2018